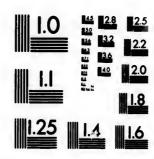
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 THE STATE OF THE S

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.				qu'il de c poin une mod	L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués cl-dessous.				
	Coloured covers Couverture de c	-			Coloured Pages de				
	Covers damaged Couverture endo				Pages da Pages en	maged/ dommagé			
		and/or laminated aurée et/ou pellic				stored and staurées d			
	Cover title missi Le titre de couve				Pages di	scoloured, colorées,	stained o	r foxed/ ou piqué	88
	Coloured maps/ Cartes géograph	iques en couleur			Pages de Pages dé				
		o. other than blue r (i.e. autre que b		V	Showthr Transpar				
		and/or illustration illustrations en co				of print va négale de		on	,
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents				Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire				
	along interior m Lare liure serrée distortion le lon	ay cause shadowi argin/ peut causer de l' g de la marge inté ded during restore	ombre ou de la irieure		Seule éd Pages wi slips, tiss	tion availa ition dispo holly or pa lues, etc., le best po	enible ertially obs have bee	n refilmed	
	have been omiti il se peut que co lors d'une restau	ne text. Whenever ted from filming/ ertaines pages bla uration apparaisse ala était possible,	nches ajoutées nt dans le texte,		Les page obscurcie etc., ont	s totaleme as par un d été filmée a meilleure	ent ou par leuillet d'é s à nouve	tiellemen errate, und eu de faç	peiure,
	Additional commontaires s	nents:/ upplémentaires;							
		the reduction rati é au taux de rédu							
10X		4X	18X	22X		26X	 	30X	
	12X	16X	20X		24X		28X		32X

talis du odifier une mage The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apperaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ♥ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de heut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

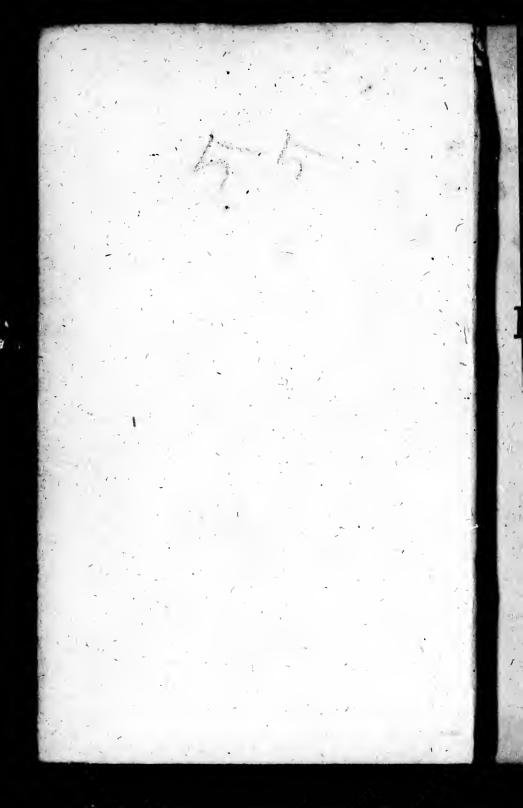
1	2	3

1	2	3		
4	5	6		

errata to

pelure, on à

32X



HISTOIRE L'ÉGLISE.

TOME NEUVIEME,

HISTOIRE

DE:

LEGE

Bibliothèque de Québec. O l' Le Séminaire de Québec. O l' 3 rue de l'Université. Québec 4. QUE.



PAR

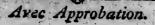
M. l'Abbé de Berault-Bercastel, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME NEUVIÈME.

Depuis le commencement du schisme des Grecs en 358, juson'à son renouvellement en 395.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKE
M. DCC. LXXXI.



TELEPTERE.

STATE OF

nemies au mot,

R. A. V.

Argentific on the second of the second

j

a Lua I dit

n

II Is es m. C. til P. title P. I. title

ch

G

. Marian amor

Lagrain de la company action de la company d

All the state of t

SOMMAIRES

DU NEUVIÈME VOLUME,

En forme de Table.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

II Ispositions des Grecs pour le schisme p. 1. Caractère de Photius & de l'Empereur Michel 2. Injure faite au Patriarche Ignace & à l'Eglise 4. Le Patrice Bardas fait César 5. Léon le Philosophe ib. S. Ignace rélégué dans l'isle de Térébinthe 6. On ordonne Photius patriarche 8. Persécution redoublée contre Ignace & fes partifans ib. Photius écrit à Rome des lettres pleines d'impostures 10. Le pape Nicolas envoye à C. P. 11. Sa lettre à Photius 12. Légats Romains seduits 13. Saint Ignace déposé en Concile 16. On en veut extorquer une démission à force de tourmens 17. Tremblement de terre, pris à C. P. pour une punition divine 19. Artifices de Photius, pour en imposer au Pape 20. L'égats excommuniés & Photius déposé par le Pape 25. Impiétés de l'Empereur Michel applaudies par Photius. Supercheries de ce faux Patriar-che 28. Il dépose le Pape en concile, & s'attribue la primauté abfolue 32. Ses

sentatives pour introduire le schisme dans l'Empire François 33. Affaire de Lothaire & de Valdrade 36. Ecrit d'Hinemar sur ce sujet 43. S. Adon ar-cheveque de Vienne 44. Affaires de Rothade de Soissons 46. Chicanes suscitées à Hincmar 54. Trouble calmé dans l'Eglise de Clermont 55. V engeance impie des archeveques déposés, Theutgaud de Trèves & Gonthuer de Cologne 57. S. Rembert succède à S. Anscaire 55. Conversion de Bogoris roi de Bulgarie. 60. Réponse de Nicolas I aux consultations des Bulgares 62. Légats missionnaires en Bulgarie 69. Constantin apôtre des Chazares & des Moraves 71. Dernière lettre du Pape Nicolas à l'Empereur Michel 73. Affassinat du César Bardas. Basile le Macédonien. associé à l'Empire 75. L'Empereur Michel est tué dans une ivresse 78. Bafile chasse Photius, & rétablit S. Ignace ib. Mort du Pape Nicolas I. Sa sainteté 31. Adrien est force d'accepter le pontificat 32. Il est soupçonné d'avoir des vues contraires à celles de son prédécesseur 83. Fourberie sacrilège de l'Empereur Lothaire 86. Mort fune sie de ce prince 93. Le pape Adrien s'ingere dans le gouvernement politique ou. Remontrances d'Hinemar à ce Pape 95. Convocation du hu tième concile œcuménique 97. Réception des Légats du Pape à C. P. 93.

le

72

V

Ci

du

de

(iz

ga

1 \$14.4, Title 4 116" a. 711

who invested it in the best of LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

(D'Uverture du huitième concile 101. Réconciliation des schismatiques répentans 107. Traitement des obsinés 109. Discours de l'Empereur au concile 116. Faux Légats des patriarches d'Orient 120 Second discours de l'Empereur 127. La Bulgarie attribuée à l'église Orientale 131. Légats Romains maltraités 135. Zèle aposiolique de Théodose métropolitain de Carie 137. Irruption des Normands en Angleterre 138. Martyrs dans les monaftères 139. L'Abbé S. Néot 143. Affaire d'Hinemar de Laon 145. Concile d'Attigni 147. Nouveau concile à Douzi 150. Différend entre le Pape Adrien & le Roi & les évêques de France 153. S. Athanase évêque de Naples 157. Charle: le Chauve parvient à l'Empire 158.. Concile de Pontion 159. Confession auriculaire 163. Jugement de Dieu 165. Charle le Chauve échoue dans ses entreprises ambitieuses 167. Le Pape Jean: VIII implore le secours de l'Empereur Charle contre les Sarafins ib. Mort de Charle le Chauve 172. Jean VIII séduit par l'Empereur Basile 174 Concile de Troie en Pouille ib. Roideur excef. sive de Jean VIII, au sujet des Bulgares 175. Conversion des Russes 177.

chisme. aire de

Ecrit tonar scitées ins l'Eeimple utgaud

gne 57. ure 53. ulgarie. confulits mil-Mantin Toraves colas à inat du

édonien. eur Mi-78. Bat S. Igzs I. Sa

accepter: né d'a s de son lège de

fune/ie en s'inique ga. Pape 95.

ile œcueats du

Mort de S. Ignace de C. P. 179. Photius rétabli, avec le consentement du Pape Jean VIII 180. Photius se fait autoriser par un Concile 186. Fermeté de Métrophane de Smyrne 138. Photius teconnoît encore la primauté du Pape 192. Fable de la papesse Jeanne 199. Fidélité magnanime du Legat Marin 196. Charle le Gros couronné Empereur 198. Le Roi Louis III entreprend fur les élections canoniques ib. Erudition d'Hincmar de Rheims. Forme des élections 201. Droit des Cardinaux 204. Marin elevé au pontificat 205. Succès d'Alfrède roi d'Angleterre, contre les Normands 206. Ravages des Sarafins en Italie 200. Election & détachement du Pape Etienne V 211. Mort de l'Em-persur Basile 213. Fourberie du moine Santarabene 214. L'Empereur Léon chasse Photius, & le condamne à l'exil 216. S. Etienne patriarche de C. P. 217. Mort de Photius. Son gout & son érudition 218.

LIVRE VINGT-HUITIÈME

Niformité de l'enseignement public 222. Charle le Gros hérite du royaume de France 225. Normands arrêtés à Paris 226. Charle le Gros déposséde & réduit à la misère 228. Le Rot Eudes. Multiplication de souverains 229. Dé9. Pho. nent du se fait rmeté de Photius tu Pape ine 199. Marin & Empetreprend rudition des éleczux 204. 5. Succes ontre les Sarafins achement de l'Emdu moune ur Léon le à l'exil C. P. 217. son eru-

TEME.

ment pudu royauarrétés à offéde & or Eudes. 229. Défordres reprimés 230. Instructions de Riculfe de Soi Jons 232. Theutbolde & Argrim compétiteurs pour le siège de Langres 234. Le Pape Formose 235. Charle le Simple 239. Règle des reclus 240. S. Gérault d'Aurillac 243. L'Impératrice Richarde fonde le monastère d'Andelau. Concile de Tribur 2:8. Arnoul couronné Empereur 250. Succession de Papes 251. Mémoire du Pape Formose justifiée 253. Révolution dans l'Empire d'Occident 156. Irruption des Hongrois ib. Oviedo érigé en archeveché 259. Piété du Roi Edouard 261. Stylien de Néocésare 262. Quatrièmes noces de l'Empereur Léon 263. Schisme & relâchemens parmi les Musulmans 268. Successions tumultueuses de Papes 271. Marozie & Théodora. Scandales dans l'Eglise Romaine 273. Concile de Troli 274. Fondation de Cluny 277. La ville de Chartres sauvée de la fureur des Normands 281. Charle le Simple cède la Normandie au Duc Rollon 282. Rollon se fait Chrétien avec ses Normands, & prend le nom de Robert 28. Le Pape Jean X 287. Ses rapports avec Théodora 238. Sa consultation pour les Normands 289. Ravages des Hongrois 291. Conrad de Franconie élu Roi de Germanie 294. S. Ratbod évêque d'Utrecht 295. Sigismond eveque d'Alberstad 296. L'Empereur Henri l'Oiseleur 297. S. Sifenand de Composielle, & S. Gennade d'Astorgue 298. État trisse & honteux de l'Empire d'Orient 301. Simonie considentielle à C. P. Théophy-laste patriarche 303. Le sils de Marozie créé Papé sous le nom de Jean XI 305. Léon VII gouverne s'aintement 306. S. Odon abbé de Cluny 307. S. Gérard de Brogne 313. L'abbaye de Juniège rétablie par le Duc Guillaume 314. Le Bienheureux Jean de Gorzé 216. Son ambassade auprès du Roi Abdérame 318. S. Udalrie d'Augsbourg 321. Hongrois mis en déroute par le Roi Otton 325. Progrès de la soi chez les Sclaves 326.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Te

cric

de

iste & SieophyMaroin XI
tement
log. Siaye de
llaume
Gorze
coi Abgsbourg
par le
foi chez

ÈME.

les temps ean XII réque de Sclaves Prague 333. So-k ib. S. fon rèle S. Ethel-fuald de Dun stan. Otton & ton I attention I atte

eribue une grande puissance aux év& ques, afin de soumettre les seigneurs 360. Origine de la domination Germanique en Italie 361: Conduite imprudente & scandaleuse de Jean XII 362. Sa déposition 368. Election de Léon VIII 369. Vertus politiques & religieuses de S. Brunon de Cologne 270. Sa mort 372. Schisme dans l'Eglise de Rheims ib. Habileté de Hugues le Grand 374. 8. Mayeul de Chuny 375. S. Luc le jeune 380. S. Paul de Latre 384. Suaire d'Edesse 391. Siméon Métaphraste 393. Constantin Porphyrogenète fait refleurir les sciences de les arts 394. Il est empoisoune par son fils Romain le jeune, qui meurt lui-même peu après 396. Nicephore Phocas Empereur ib. Ambassade de Luitprand à C. P. 397. Etat d'avilissement des eyéques Grecs 404. Entreprises de Nicéphore sur les droits de l'Eglise 405. Ses avantages fur les Musulmans 406. Jean Zimisques fait tuer Nicephore & s'empare du trône ib. Euvres de Luitprand 407. Traité des souffrances de l'Eglise par Atton de Verceil 408. Autres ouvrages d'Atton 411. Chronique de Frodoard 413. Vertus de l'Impératrice Sainte Mathilde 414. Coadjutorerie d'Adalbéron neveu de S. Udalric 419. Mort d'Otton I, & de S. Udalric d'Augsbourg 420 & seq. Succession de Papes & de désordres dans l'Eglise

Romaine 423. S. Mayeul de Cluny refuse la papaute 124. Il réconcilie l'Empereur Otton II avec Sainte Adelaide mère de ce Prince 425. S. Odilon succède à S. Mayeul 426. S. Wolfgang évêque de Ratisbonne 427. Légérétés de Rathier de Vérone 428. Ecrits de Rathier 430. Alternatives de succès & de revers parmi les Chrétiens d'Espagne 4.2. S. Rudesinde eveque de Dume 435. Concile de Winchestre 437. S. Turquetul 438. Affassinat du Roi Saint Edouard 441: S. Harold Roi de Danemarck 442. Progrès de la foi dans le Nord 444. L'Antipape Francon 447. Hugues Capet monte sur le trône 449. Affaire de Gerbert & d'Arnoux de Rheims 450. Avantages que le changement de maîtres procure en France à l'Etat & à l'Eglise 451.



resident state introllered at the S. Dalite.

in a rangel there were to be feet than the month on

Trans a Octoon I & & de 3. Oak

sus in Integral (si les letriules Lein Integral (chesser Nice

HISTOIRE

ne ne ter

pa de

cat

par

Cur

ina jalo my re-! Emdelaide on fucolfgang egerétés crits de uccès & Espagne e Dume . S. Turoi Saint i de Dafoi dans ncon 447. rone 449. rnoux. de e le chann France



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Depuis le commencement du schisme de Photius en 858, jusqu'au huitième concile général en 869.

'Étoit sans doute dans l'âge des ténèbres que devoit se tramer le tissu des noirceurs, des artifices & de tous les attentats, qui étoient nécessaires pour séparer une partie de l'Eglise, du centre de son unité. Il falloit que cette suneste catastrophe sût préparée de longue main, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des graces, & d'une jalousie damnable contre des srères qui se

Tome IX.

A

STOIRE

montroient plus fidèles. L'Eglise d'Orient formée la première, & toujours fière de ce droit d'aînesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un concile œcuménique, se trouvoit dans ces dispositions pernicieuses, au temps que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation étoit caché dans son sein. la fermentation ne se faisoit que sourdement: mais le mal pour éclater, & faire la plus funeste éruption, n'avoit besoin que d'une main téméraire qui levat l'appareil;

i

F

u

d

di

av

tro

foi

dé

no

mo

noi

mie

R

tai

Is o

de i

liqu

bier

32

men

Gryl

ête

oce.

Nicet. L'Eunuque Photius avoit toutes les pag. 1198 qualités nécessaires pour cela. C'étoit le plus bel esprit, & la plus méchante ame de son siècle, le génie le plus vaste & le plus cultivé, le plus entreprenant & le plus artificieux, illustre par sa naissance & par l'alliance de sa maison avec les Empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer & de premier secrétaire, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans & des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avoit tout à craindre d'un impie de ce caractère; pour peu qu'il trouvât de fa-

3

cilité dans la puissance politique & coactive, seule capable de faire impression sur lui.

'Orient

fière de

iges les

ité dans

oit dans

u temps

erme de

son sein,

e sourde-

pesoin que

l'appareil;

toutes les

C'étoit le

hante ame

us vaste &

prenant &

la naissance

vec les Emandes char-

premier se-

hesses, par

se faire des

rendre ses

à surpren-

La religion

u pour lui,

mpie de ce

buyat de fa-

Mais l'Empereur Miehel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, Theoph. n'avoit aucun sentiment de retenue, nulle IV. n. 21. idée de dignité ni de décence. Ce jeune 36, &c. Prince noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connoissoit point d'occupation plus sérieuse, que de conduire un char dans les jeux publics. Il avoit continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisoit porter des ornemens pontificaux en dérission de la religion & contrefaire nos plus augultes cérémonies. Il nommoit patriarche leur chef Gryllus, donnoit aux autres les noms des onze premiers prélats de la dépendance de C. P. & prenoit lui-même le titre de métropotain de Colonie qui faisoit le douzième. ls contresaisoient tous ensemble les chants le l'inglise, avec des instrumens de muique; & avec des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissoient de vinaigre de moutarde, ils se jouoient sacrilègement de la communion.

Comme ils faisoient leur procession, bryllus avançant monté sur un âne à la ête de son cortège impie, ils se rencon-

trerent avec la procession patriarchale. Ravi de l'occasion, Gryllus sonna de la guitarre, en agitant sa chasuble. Tous ses bouffons l'imiterent, avec de grandes clameurs, & des huées mêlées d'injures obscènes contre le S. Patriarche Ignace & son clergé. Quelque temps après, l'Empereur fit inviter l'Impératrice Théodore sa mère dont il connoissoit la piété, à venir recevoir la bénédiction patriarchale. Elle s'approcha avec un respect religieux; & comme Gryllus habillé en patriarche détournoit le visage, elle se prosterna sur

8

å

fo

de

cò

me

les

gu

tua

où

rep

101

Ch

ous

Bard

ans

on

& la

ni f

ne s

ite

and

Sim. Mag. le pavé. Il fit une incongruité de la dernière insolence, en proférant quelques paroles infames, & ajouta aussi-tôt après: Princesse, nous vous donnons ce que nous avons. C'étoient les plus doux amusemens de l'Empereur Michel III, d'outrager tout ensemble la nature & la religion. Après avoir ainsi traité quelques années cette trifte & respectable mère. il la contraignit enfin à se faire couper les cheveux, pour embrasser la vie religieuse, avec ses filles. Il vouloit que le Patriarche Ignace leur donnât l'habit; mais ce digne Pasteur répondit avec autant de sagesse que de magnanimité: Prince, quand j'ai pris le gouvernement de cette Eglise, j'ai juré de ne rien faire

riarchale.

ma de la

Tous ses

andes cla-

jures obs-

Ignace &

ès l'Em-

Théodore

a piété, à

atriarchale.

t religieux;

triarche dé-

ofterna fur

é de la der-

t quelques

si-tôt après:

ons ce que

doux amu-

III, d'ou-

re & la re-

ité quelques

table mère.

faire couper

la vie reli-

uloit que le nât l'habit;

dit avec auagnanimité :

buvernement

ne rien faire

contre votre gloire. Si vous la voulez flétrir vous-même, en manquant à votre propre sang, je ne dois pas prêter mon minissère à cette indignité. Et qu'ont fait ces Princesses, pour être ainsi traitées? Après ce peu de paroles, il se retira. Aussi-tôt l'Empereur sit ensermer sa mère & ses sœurs, dans le château de Carien.

Il donna cependant toute sa confiance & le titre de César , au Patrice Bardas son oncle, & frère de l'Impératrice, mais de mœurs bien différentes. Il avoit beaucoup d'habileté pour les assaires, il aimoit les sciences & les savans, il rétablit les études presque anéanties par une longue suite d'Empereurs ignorans, il institua des écoles nouvelles & florissantes où les mathématiques & la philosophie reprirent un grand lustre, sous la direction de Léon autrefois archevêque de Thessalonique, & beaucoup plus connu ous le nom de Léon le Philosophe. Mais Bardas avoit une ambition sans bornes & sans nulle délicatesse: tous les moyens de conserver la faveur lui étoient indifférens & la gloire ou le déshonneur du Souverain ui sembloient pour le moins égaux. Il ne s'étudioit qu'à profiter du peu de méite & des vices de son neveu. Il s'abandonnoit lui-même aux passions les plus dissolues, avec si peu de ménagement & d'attention à sa propre gloire, qu'il chassa sa femme pour vivre publiquement avec sa bru. Il paroit même avoir manqué des premiers principes de la religion, puisque dans cet état de désordre & de scandale, il se présenta un jour de solemnité pour participer aux saints mystères.

P. 1191.

Le Patriarche Ignace qui l'avoit souvit. Ignat. vent exhorté, & toujours en vain, à sort.vilj.Con. tir du crime, l'exclut de la communion. Bardas en furie vouloit lui passer son épée au travers du corps. Mais Ignace, sans témoigner la moindre frayeur, le menaca de la colère de Dieu, d'une manière si terrible, qu'il le fit trembler lui-même. Ce mouvement de crainte ne fit qu'émouvoir son cœur, sans changer ses dispositions. Bien-tôt il usa de tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, pour le porter aux dernières violences contre le S. Patriarche. Sa déposition sut résolue. Mais comme les méchans princes ont des raisons toutes particulières de craindre les troubles & les schismes. on entreprit de réduire Ignace par les mauvais traitemens à donner sa démission. On commença par le chaffer du palais patriarchal, pour le reléguer dans l'isle

16

ti

fe

ď

0

p bl

L

m m

les

ho

dé

ménagere gloire,
vre publioit même
incipes de
at de défelenta un
r aux faints

'avoit fouain a formmunion. fer son épée nace, fans . le menane manière r lui-même. ne fit qu'énger ses distout l'ascen-Empereur, s violences position fut chans prinparticulières s schismes. ace par les a démission. r du palais r dans l'isle

de Térébinthe. Après quelques jours, on lui envoya des grands & des évêques, pour l'engager à donner un acte de renonciation à son siège. On lui allégua des raisons spécieuses de céder au temps, on le plaignit, on le pria, on le menaça, sans pouvoir Jamais l'ébranler. Cependant plusieurs évêques crioient à l'injustice, & menaçoient de ne point reconnoître le successeur qu'on donneroit à Ignace. Pour éviter le Ibid. pag. tumulte & fermer la bouche aux prélats 1193. qui faisoient le plus de bruit, l'artificieux César les prit en particulier, & promit à chacun d'eux la dépouille d'ignace, s'ils vouloient l'abandonner. A cette éblouissante promesse, leur indignation & leur zèle s'évanouirent. L'Empereur vous tiendra la parole que je vous donne en fon nom, dit encore Bardas à chacun d'eux en particulier: mais quand il vous offrira le siège patriarchal, ne manquez pas au devoir de la modestie; faites semblant de refuser. Ils le lui promirent. L'Empereur les manda chacun séparément, il leur fit l'offre, ils refuserent; mais ils furent pris au mot.

Le choix étoit déjà fait. Pour remplir les vues de la Cour impie, il falloit un homme tel que Photius, encore laic, & déjà schismatique, engagé dans le parti

d'Asbestas de Syracuse, qui avoit été déposé pour ses crimes par le patriarche de C. P. dont la Sicile dépendoit encore. Il ne resta aux évêques qui venoient de se laisser corrompre, que la honte d'une ambition stérile, & le dépit de servir un rival par leur lache prévarication. Il se trouva néanmoins encore affez d'évêquea amorcés par l'intérêt, pour soutenir une élection si criante, en exigeant de l'élu quelques promesses & quelques sermens qui ne pouvoient faire illusion qu'à une ignorance honteuse, ou plutôt à des consciences qui vouloient bien être trompées. L'Evêque schismatique de Syracuse ordonna l'auteur futur d'un schisme infiniment plus funeste. D'un laic, occupé toute sa vie de la guerre ou des négociations politiques, il en fit en fix jours un patriarche. Le premier jour, il le fit moine; le second, lecteur; le troisième, soudiacre; le quatrième, diacre; le cinquième, prêtre, & le sixième enfin, évêque du siège le plus illustre de l'Orient.

h

C

ju

q

de

for

me

à

fiè

COI

fes

un

mai

pou

fem

péri

qu'a

& d

Deux mois n'étoient pas écoulés depuis cette ordination, que l'intrus donna carrière à toute sa méchanceté & à toute sa noirceur. Il persécuta sans ménagement les ecclésiastiques attachés au légitime it été déarche de encore. poient de ite d'une fervir un on. Il fe d'évêquea tenir une de l'élu s sermens qu'à une ôt à des être trome Syracuse hisme infioccupé des négon fix jours r, il le fit troisième, e; le cinne enfin re de l'O-

ulés depuis donna carà toute fa énagement u légitime

patriarche; il les fit flageller & déchirer de coups. Ensuite il les flattoit leur offroit des richesses ou des dignités les pressoit par toutes les voies possibles de flétrir Ignace par des dépositions déshonorantes. Il entreprit même de le charger de crimes d'Etat. Toutes ses manœuvres furent inutiles. Mais ayant Bardas pour lui, il ne laissa pas de faire arrêter le S. Patriarche, de le traîner de prison en prison, enchaîné comme un scélérat convaincu, & de le reléguer enfin dans l'ille de Lesbos. Un officier s'emporta jusqu'à le souffleter avec tant de brutalité. qu'il lui fit tomber deux groffes dents. On bannit, avec le S. Evêque, & après des traitemens aussi indignes, les personnes que l'on croyoit dans ses sentimens. Toutes ces manœuvres tendoientà extorquer un acte de renonciation au siège patriarchal. Mais Ignace résista si constamment, & mit tant de prélats dans ses intérêts, que Photius sut déposé dans un concile, avec anathême, tant au schismatique qu'à quiconque le reconnoîtroit pour pasteur. L'intrus, de son côté, assembla un conciliabule par l'autorité impériale, & prononça contre Ignace quoiqu'absent, une sentence de déposition & d'anathême. Comme les évêques fidè-

les aux canons lui reprochoient en face un procédé si scandaleux, il les déposs eux-mêmes, & les fit emprisonner.

Micet p. Après un pareil éclat, l'imposteur eut le front d'envoyer des légats à Rome. & de mander au Pape, qu'Ignace avoit quitté de son propre mouvement l'Eglise de C. P. à cause de ses infirmités & de sa vieillesse, & qu'il s'étoit retiré dans un monastère, où on lui rendoit tous les honneurs & les devoirs convenables. Peu après, il récrivit en ces termes au Souve-Ap. Ba-rain Pontife: Quand je pense au poids

ron. 859.

an de l'épiscopat, à la foiblesse humaine, & à la mienne en particulier, je ne puis exprimer quelle est ma douleur, de me voir engagé sous ce joug terrible. Mais l'Empereur, humain envers tout le monde & cruel pour moi feul, les métropolitains affemblés & tout le clergé, poussés je ne sais par quelle impression, vinrent à moi, n-tôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. Sans éconter mes excuses. & suns me donner de relache. ils m'ont déclaré qu'il falloit absolument me charger de l'épiscopat, ils m'ont fait violence, ils ont exécuté leur volonté. malgré mes larmes & mon défespoir. Ces protestations perfides sont suivies d'une profession de foi très-exacte. L'Empereur

ſ

Ÿ

fu

d

L

le

Ig

V à

tri do

8

envoya aussi une ambassade honorable, avec quatre évêques & de riches présens, pour appuyer l'imposture.

ner. · W. fleur eut Rome', ace avoit at l'Eglise ités & de é dans un tous les ables. Peu au Souveau poids humaine je ne puis ar, de me ible. Mais it le monde métropolisé, poussés n , vinrent ceffeur eut conter mes de relache. absolument m'ont fait pr volonté. lespoir. Ces ivies d'une

L'Empereur

en face

s déposa

C'étoit Nicolas I qui occupoit la chaire Anal in de S. Pierre, où il avoit succédé à Be noît III, dès le 24 avril de l'année ple cédente; c'est-à-dire quinze jours soule, ment après la mort de son prédécesse parce qu'il ne fallut point attendre confirmation de l'Empereur Louis, s'étoit trouvé à l'élection. On fut oblin de faire violence à la modestie de Nicolas, & de l'arracher de l'église de S. Pierre, où il s'étoit réfugié. Il ne tarda point à se montrer d'autant plus digne du pontificat, qu'il avoit paru en concevoir plus vivement les obligations & les périls-Les ambassadeurs de Michel, pour mieux surprendre le Pontise, étoient chargés de lui demander des légats, afin d'éteindre les restes de l'hérésie des Iconoclastes. Le Pape qui n'avoit rien appris des violences commises contre le S. Patriarche Ignace, fut cependant fort étonné de ne voir personne de sa part, au moins quant à ce qui concernoit la démission du patriarchat. Il usa de la haute prudence dont il égoit doué, assembla son concile, & deputa enfin deux légats, Rodoalde évêque de Porto & Zacharie évêque d'A-

nagnie. Mais en les autorisant à l'esset de prononcer contre les Iconoclastes, il les chargea précisément, quant à l'affaire d'Ignace, d'en faire les informations juridiques, asin d'en juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il écrivit en même temps à l'Empereur Michel & à Photius.

Il paroît par la lettre adressée à cet habile imposteur, que Nicolas commencoit. à concevoir des foupcons contre lui, non-Nic.Ep. obstant sa profession de soi. Il ne blame 3. 6. 10. pas seulement l'irrégularité de son ordination; mais il déclare expressément qu'il n'y consent en aucune sorte, jusqu'à ce que les légats Romains étant de retour il puisse connoître par eux sa conduite & fon affection pour la religion. Dans la lettre à l'Empereur, il se plaint qu'Ignace ait été déposé, sans qu'on eût consulté le S. Siège, & sans des raisons canoniques, prouvécs, ou juridiquement, ou par l'aveu de ce Patriarche. C'est pourquoi, poursuit-il, nous voulons suivant l'ordre établi, qu'Ignace comparoisse en concile devant nos légats; qu'on lui demande pourquoi il a quitté son peuple, & qu'on examine si sa déposition a été canonique. Oand le tout nous aura été référé, nous déciderons ce qu'il faudra faire pour le bien & la tranquillité de

PdPk

A

na

a l'effet

dastes, il.

à l'affaire ations ju-

lui-même

me temps

à cet ha-

mmencoit.

lui, non-

ne blame

fon ordi-

ment qu'il jusqu'à ce

de retour ; à conduite

n. Dans la

t qu'Ignace

ut confulté

ns canoni-

ement, ou

C'est pour-

paroisse en

'on lui de-

on peuple.

tion a été

us aura été u'il faudra

quillité de

votre Eglife. Nicolas fe plaint encore. l'supposé le besoin de donner un évêque à C. P.] qu'on ait pris pour cela un laïc, contre les canons des conciles & les décrétales des Papes. Il profita de la même occasion, pour demander le rétablissement de la jurisdiction qu'on avoit enfin enlevée au S. Siège sur l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, la Thessalie, l'Achare, la Dardanie, la Mésie & la Dacie. Comme il prévoyoit les conséquences de cette fatale négociation, il fit faire trois copies de sa lettre, en garda une pardevers. lui, destina la seconde à l'Empereur, & voulut que les légats conservallent la troisième, tant pour leur servir d'instruction, que pour la lire dans le concile qui se devoit tenir à C. P. en cas que le Prince n'y laissât point lire la sienne.

Les appréhensions du Pontise ne pouvoient être mieux sondées. Quand les Ep. Melégats arriverent à C. P. le premier troph. p. soin du coupable sut d'empêcher qu'ils 1388. pussent rien apprendre du changement dont ils venoient faire les informations. Pendant trois mois entiers, on ne les laissa parler à personne qu'à leurs gens. Après quoi, on leur déclara qu'il étoit temps de confirmer la déposition d'Ignace. Ils se récrierent sur cette marche

étrange: mais on leur dit impérieusement qu'il n'étoit pas question de délibérer que l'Empereur avoit pris sa résolution, que s'ils n'obéissoient, on les enverroit en exil, & qu'on les réduiroit à une telle misère. que la faim leur feroit rechercher ce qui fait le plus d'horreur. Ils fuccomberent; après huit mois de résistance.

1273.

Nicet. p. Cependant le Patriarche Ignace fut rappelé de Lesbos, mais toujours traité avec la même barbarie, sur-tout par un des principaux officiers de la flotte impériale, nommé Nicétas, qui ne rougit pas de prêter sa propre main à flageller les gens du Prélat. On vouloit donner un air canonique à sa déposition, en le condamnant dans un concile extrêmement nombreux, mais qui ne ressembla que par ce seul endroit aux conciles généraux, parmi lesquels les schismatiques ne manquerent pas de le compter. Il fut composé de cent dix-huit évêques, entre lesquels étoient les légats du Pape. L'Empereur s'y trouvoit avec les grands de la Cour, tous les magistrats & les principaux du peuple. Le concile étant affemblé on fit citer Ignace par le Prevôt Baanès, au mépris du S. Patriarche & des canons qui ordonnoient qu'un évêque ne fût cité que par des évêques. Il

ieusement délibérer . ésolution ; enverroit à une telle oit recherur. Ils fucréfistance. ace fut raptraité avec par un des impériale, git pas de er les gens un air cale condatrêmement embla que iciles génénatiques ne ter. Il fut ques, entre pe. L'Emrands de la ·les princitant affemle Prevôt atriarche & qu'un évêévêques. U

s'achemina vers l'église des SS. Apôtres où se tenoit l'assemblée, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné de plusieurs évêques qui lui restoient attachés. de quantité de prêtres & de moines, & d'une grande affluence de peuple. L'Empereur lui fit désendre sous peine de la vie, de paroître autrement qu'avec l'habit monastique. Il obeit; mais pour ne pas préjudicier à ses droits, il dit en même temps d'une voix fort élevée, qu'il en appeloit au Souverain Pontife comme à son juge légitime. On le traîna seul dans l'assemblée, & on le présenta à l'Empereur, qui aussi-tôt le chargea d'injures. Il répondit avec tant de douceur & de modestie, que ce prince violent en parut un peu touché, & lui permit, comme il le demandoit, de traiter d'abord avec les légats en particulier. On espéroit que ces ministres corrompus dont on s'étoit assuré, pourroient l'engager à donner sa démission. Ils s'y employerent en effet de tout leur pouvoir, secondés par les évêques & les premiers courtisans, qui pe cesserent de le visiter & de le solliciter pendant plusieurs jours consécutifs. Toute la persévérance & les artifices de la séduction demeurerent inutiles. Il demanda d'être rétabli par provision dans son siège. & qu'on dépossédat, suivant les canons de Sardique, celui qu'on avoit mis en sa place avant que le Pape eût prononcé. A ce sujet, il cita la lettre d'Innocent Premier en faveur de S. Jean Chryso-stome.

p

n

q

q

P

fa

m

C

u

di

le

ét

at

aj

de

A

CE

m

On étoit bien éloigné d'entendre à ces propositions. On le traina derechef au concile. Plus de soixante témoins subornés déposerent contre la canonicité de son élection au patriarchat, & contre sa conduite depuis qu'il étoit patriarche. Enfin après une affez longue contestation de la part de quelques évêques, & des légats même qui appréhendoient les suites de leur prévarication, on prononça la sentence de déposition contre Ignace. On le revêtit de l'habit patriarchel, pour l'en dépouiller avec ignominie. Les lâches légats avec la plûpart des évêques, pendant qu'on lui ôtoit les marques de sa dignité, crioient selon la coutume: Il en est indigne. Ainsi finit la première session de ce concile, ou plutôt de ce complot de brigands, aussi justement diffamé que celui d'Ephèse. On en tint une seconde, pour la forme, contre les Iconoclastes qui n'existoient plus; & l'on dressa quelques canons de discipline, où Photius inséra furtivement, & en vrai faussaire

les canons oit mis en at pronond'Innocent in Chryso-

ndre à ces erechef au oins Suboronicité de contre fa arche. Enontestation es, & des t les fuites ononca la gnace. On , pour l'en Les lâches ues, penques de sa me: Il en ière session e complot ffamé que feconde. onoclastes * reffa quel-1 Photius fauslaire .

ce qui tendoit le plus ouvertement à la consommation de ses attentats. Il joua de même ce qu'il pouvoit y avoir d'évêques bien intentionnés, en falsifiant les lettres du Pape, qu'on lut selon la coutume, mais en supprimant ce qu'elles contenoient de contraire à la déposition

d'Ignace.

Il sentit bien cependant qu'il ne seroit point en assurance, à moins de tirer une démission du Patriarche même. Pour le réduire à la donner, il le mit entre les mains de quelques officiers impitoyables qui le renfermerent dans le tombeau de Constantin-Copronyme. Ils le tinrent Thean. quinze jours en cet endroit, lui firent Post. passer une semaine entière sans manger ; iv. n. 31. fans dormir, & toujours debout. Ils lui meurtrirent le visage de soufflets & de coups de poing, le mirent en chemise par un froid rigoureux, & l'attacherent étendu en croix le visage sur le pavé. Enfin ils le monterent sur l'arche du tombeau, qui étoit de marbre taillé en arrête, & luiattacherent de grosses pierres aux pieds; ajoutant à ces tourmens les injures, les dérisions, & les outrages de toute espèce. Après qu'il eut passé toute la nuit dans cette torture, ils le renverserent si rudement sur le pavé, qu'il en eut le corps

tout froissé, & perdit beaucoup de sang. Comme il respiroit à peine, un de ces fatellites lui prit la main, & lui fit marquer de force une croix sur un papier qu'on porta à Photius. Le faussaire écrivit au dessus la démission d'Ignace, & la confession des crimes qu'on lui supposoit; puis on le mit en liberté, comme s'il se fût démis volontairement. Mais quand le vertige de l'emportement eut fait place à la réflexion. Photius conçut qu'un acte de cette nature ne pourroit jamais lui servir. Pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos du côté de ce concurrent inébranlable, il prit la résolution de lui faire crever les yeux & couper les mains, afin de lui fermer tout retour à une dignité dont il ne pourroit plus remplir les fonctions.

g

q

te

lu

T

V

C

d

q

fc

E

p

p

d

tr

C

d

p

V

d

fé

p

B

d

n

Déjà le palais de Pose; c'est-à dire la maison de la mère d'Ignace qu'on y avoit laissé depuis sa dernière prison, étoit investi de gens armés, quand il s'évada, revêtu de l'habit de l'un de ses esclaves, & l'épaule chargée d'un bâton d'où pendoient deux paniers. A la faveur de la nuit & de ce déguisement, il sut pris pour un portesaix, gagna le rivage les larmes aux yeux, & passa aux isles de la Propontide. Là, il alloit souvent de l'une

à l'autre, se cachoit dans les antres & p de lang. dans les halliers, avec des alarmes conun de ces tinuelles & toutes les incommodités imaui fit marginables: il osoit à peine, quand la faim un papier le pressoit, venir à la dérobée demander issaire écriquelque morceau de pain; réduit à pornace, & la lui suppoter envie aux mendians de profession, lui fils d'Empereur, & chef de la hiéé comme ent. Mais rarchie de l'Empire. tement eut ius concut

ne pourroit

nettre une du côté de

prit la ré-

es yeux &

fermer tout ne pourroit

ft-à dire la

on y avoit , étoit in-

il s'évada s esclaves,

d'où pen-

veur de la il fut pris

rivage les

illes de la

nt de l'une

Celui qui prend soin d'honorer ses serviteurs quand les puissances du siècle les couvrent d'opprobre, défendit la gloire d'Ignace, d'une manière aussi éclatante qu'il s'étoit autrefois déclaré pour Chrysostome, son prédécesseur & son modèle. En même temps que ce bon pasteur; Nicet, p. pour n'avoir point abandonné son trou- 1210. peau, étoit recherché de tous côtés par des troupes de meurtriers, un horrible tremblement de terre ébranla la ville de C. P. & menaça pendant quarante jours de la renverser de fond en comble. Le peuple se mit à crier, que c'étoit pour venger leur saint Evêque que la colère divine alloit les ensevelir avec ses persécuteurs sous les ruines de leur ingrate patrie. L'Empereur Michel & le César Bardas craignant tout de la multitude au désespoir, jurerent publiquement qu'on ne feroit aucun mal à Ignace, ni à ceux

qui l'avoient caché, & qu'il pouvoit reparoître en affurance. Il revint en effet, sur cette promesse: Bardas le recut honorablement, & lui demanda d'un air étonné, pourquoi il avoit erré comme un fugitif. Ignace qui n'étoit pas la dupe de cette dissimulation, répondit avec une noble candeur, qu'il avoit fuivi ce que dit l'Evangile, quand on étoit perfécuté dans un endroit, de fuir dans un autre. On lui assigna son monastère pour demeure: il y fut mis en pleine liberté; & le tremblement de terre cessa aussi-tôt.

Cependant les légats du Pape retournerent à Rome. L'Empereur Michel les fit suivre de près par un ambassadeur: chargé des actes de son concile, & de lettres fort pressantes qui en demandoient Ep. Phot. la confirmation. Photius, de son côté, écrivit une lettre, où la rhétorique & les supercheries Grecques n'étoient pas épargnées. La charité, dit-il, qui resserre les nœuds de l'amitié, & qui dissout les trames de la discordre, doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourroit diviser le père & les enfans. Je vous écris pour me justifier, & non pas pour vous contredire. Votre Sainteté m'a fait des reproches, qui sans doute me sont fort sensibles: mais je ne les attribue qu'à son af-

1

F

1

ex cod. Golum.

ouvoit ret en effet recut hod'un air comme un la dupe de avec une ivi ce que it persécuté s un autre. e pour deliberté; & auffi-tôt. ape retour-Michel les nbaffadeur: cile, & de emandoient fon côté torique & toient pas qui resserre dissout les arter à plus it diviser le is pour me us contredes reprot fort sensi-

qu'à son af-

section paternelle pour moi, & à son zèle pour la discipline de l'Eglise. Il n'en est pas moins vrai, que je suis beaucoup plus digne de compassion que de blâme. On m'a élu, malgré moi; je pleurois, je réclamois, je me désolois, tout le monde en a été témoin; on m'a donné des gardes, on m'a mis en prison, comme un criminel. J'ai perdu la paix & la douceur de la vie, que je goûtois au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans l'étude de la sagesse & la recherche de la vérité. Vous savez les embarras de la place où je suis à présent, l'indocilité du peuple, son humeur séditieuse, son aversion de tout ce qu'on nomme supérieurs. Il murmure, si on lui refuse ce qu'il demande, si vous le lui accordez, il s'en prévaut pour exiger davantage, & fouvent pour vous mépriser. Il faut continuellement le contraindre, paroître gai quand on est dans l'affliction, sévère en exercant la bienfaisance, reprendre ses amis, se roidir contre ses proches, réprimer tous les pécheurs, s'attirer la haine de la multitude.

Mais, dira-t-on, vous deviez résister à la violence. Mais est-ce à celui qui la souffre ou à ceux qui la sont, qu'il s'en aut prendre. J'ai peut-être résisté plus

qu'il n'etoit expédient. Hélas! ii je n'eusse craint des suites plus dangereuses, j'aurois réfisté jusqu'à la mort. Mais il s'agissoit de violer les canons qui défendent d'élever un laic à l'épiscopat Je pourrois encore ici me contenter de répondre, que ie n'ai jamais désiré & que je ne conserve que malgré moi la place, où l'on m'a forcé de passer de la fauge du siècle. Toutefois il faut justifier nos pères Nicéphore & Taraise, qu'on blame à mon occasion. Pour cela il sustit d'observer. que les règles & les coutumes sont différentes dans les différentes Eglises. qu'elles n'obligent que dans les lieux où elles sont reçues. Or l'Eglise de C. P. n'avoit pas recu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident même, les Latins oferoient-ils condamner Ambroise, la gloire de leur pays? Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner le concile œcuménique qui confirma son ordination. Je ne le dis pas par un esprit de dispute & de contrariété ; puisque j'ai opiné en plein concile à ce qu'aucun sujet par la suite ne soit élevé à l'épiscopat, sans avoir passé par tous les degrés ordinaires de la cléricature. Ce seroit faire injure à nos pères, de donner un effet rétroactif à la

un qu à (je

dél à de ren réje bail ce

che té, la pou dess ferc

dan ave des qui à R

ce i avec puy deri d'œ li je n'eusse

ifes, j'au-

is il s'agis-

défendent

e pourrois

ndre, que

ne con-

où l'on

du siècle.

pères Ni-

me à mon

d'observer.

font dif-

Eglifes ,

s lieux où

de C. P.

qu'on dit

ent même.

mier Am-

? Ils ne

Nectaire,

le concile ordination.

de dispute

i opiné en ujet par la

fans avoir

naires de la jure à nos

roactif à la

règle que vous observez : mais comme nous sommes toujours prêts à écarter les sujets de scandale, nous en avons fait une loi pour la suite. Et plût à Dieu qu'elle eût été de tout temps en vigueur à C. P. j'aurois évité les embarras dont ie suis accablé! Daignez au moins nous délivrer des plus facheux de tous; c'està-dire de ces vagabonds inquiets qui courent sans cesse d'ici à Rome. Nous nous réjouissons sans doute, qu'on vous aille baiser les pieds: mais sous prétexte de ce saint pélerinage, il est bien des pécheurs qui ne consultent que leur lâcheté, & ne cherchent qu'à se soustraire à la pénitence qu'ils méritent. Vous ne pouvez mieux déconcerter leur oblique dessein, qu'en renvoyant ceux qui ne seront pas munis de nos lettres. On voit dans ces dernières paroles de Photius. avec quelle adresse il cherche à inspirer des préventions contre les Orientaux. qui demeurant fidèles à Ignace, alloient à Rome implorer le secours du Pape.

Les légats qui s'étoient concertés avec ce fourbe, ne firent pas leur rapport avec moins d'artifice que lui. Ils ap-Nicet puyerent principalement sur la sagesse du Ep. 10, dernier concile de C. P. qu'ils traitoient d'œcuménique; sur le mérite de Photius.

le plus rare & le plus éclatant, disoientils, qui eut illustré l'Orient depuis bien des siècles, & qui seul l'avoit fait choisir , malgré toutes les répugnances de sa modestie. On n'avoit pas cru, ajoutentils, que son état de simple laic qu'il avoit opposé lui-même, dût plutôt l'écarter de l'épiscopat, que d'autres sujets fort inférieurs en mérite à ses qualités transcendantes. Tous ces artifices ne purent surprendre un Pontise aussi attentif & aussi pénétrant que Nicolas. D'ailleurs Ignace avoit trouvé moyen d'instruire le Pape, de tout ce qui s'étoit passé au faux concile de C. P. de la prévarication de ses légats, & des horribles violences qu'on lui avoit faites, pour arracher de lui une démission. Nicolas répondit à l'Empereur, qu'il reconnoîtroit toujours Ignace pour patriarche, à moins qu'après avoir connu juridiquement de cette affaire, il ne le trouvat coupable, & qu'alors on verroit si Photius pouvoit être élu canoniquement. Il écrivit en même temps aux patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & à tous les métropolitains d'Orient, de continuer à communiquer avec Ignace, & de ne regarder Photius que comme un laïc.

L'année suivante, étant encore mieux informé,

vo pro per à

in

latifut pui pat

rigu con dage & l'e

mati être Grég mêm de 1 C.]

qui matif gens Siège

d'enf To

disoientpuis bien fait choiices de sa ajoutentqu'il avoit 'écarter de ts fort inités transs ne puauffi attenolas. D'ailloven d'inqui s'étoit P. de la des horrifaites, pour n. Nicolas l reconnoîpatriarche, u juridiquele trouvât roit fi Phoquement. Il patriarches , & à tous e continuer , & de ne e un laïc.

core mieux

informé,

informé, & sensiblement affligé de la tache que la prévarication de ses légats avoit imprimée à l'Eglise Romaine, il voulut l'effacer de la manière la plus prompte & la plus éclatante. Il assembla pendant l'hiver de l'an 863 un concile à Rome, où après avoir examiné la cause dans toutes les formes, sur les relations des deux parties, le Légat Zacharie fut convaincu par sa propre confession, puis excommunié & déposé de l'épiscopat. Rodoalde son collègue qui étoit absent, fut cité pour être jugé avec la même rigueur. On annulla folemnellement le faux concile de Photius, on le traita de brigan-ep. 8. dage semblable à celui de Dioscore à Ephèse.

& l'on prononça le jugement en ces termes:
Photius qui a tenu le parti des schismatiques, & quitté l'état militaire pour être immédiatement après ordonné par Grégoire de Syracuse condamné luimême depuis long-temps; qui du vivant de notre consrère Ignace patriarche de C. P. a usurpé son siège, & s'est emparé de la bergerie comme un voleur; qui en concile a osé déposer & anathématiser Ignace; qui a violé le droit des gens, pour corrompre les légats du S. Siège, & les a obligés, non seulement d'enfreindre, mais de combattre nos or-

Tome IX. B

風

3

q

ex

le

fta

fü

ma

CO

tou

éto

rai

per

me.

dan

que

nie

de qu'i

deu

mp

26

dres; qui a chassé les pasteurs fidèles, & en a mis d'autres à leur place; qui continue de persécuter l'Eglise, & ne cesse d'exercer des traitemens barbares contre notre frère Ignace: que Photius coupable de tant de crimes, soit privé de tout honneur sacerdotal . & de toute fonction ecclésiastique, par l'autorité de Dieu toutpuissant, des Apôtres S. Pierre & S. Paul & de tous les saints, des six conciles généraux & du jugement que le S. Esprit rend par notre organe. Si après avoir eu connoissance de ce décret di s'efforce de retenir le siège de C. P. & empêche Ignace de gouverner paisiblement son Eglise; ou s'il ose s'ingérer en quelque manière que ce soit dans le saint ministère; qu'il soit exclus de toute espérance de rentrer dans la communion, & demeure anathématifé, sans pouvoir participer au corps & au sang de J. C. sinon à l'article de la mort. Que Grégoire de Syracule, qui a consacré Photius, & que tous ceux que Photius a ordonnés. soient aussi exclus de toutes les fonctions cléricales. Quant à notre frère Ignace. chassé de son siège par la violence de l'Empereur & la prévarication de nos légats, nous déclarons de l'autorité de J. C. qu'il n'a jamais encouru la dépoli; qui con-& ne cesse 多 ares contre ius coupaivé de tout ite fonction Dieu toutierre & S. des fix connt que le S. ie. Si après e décret, il de C. P. & ner paisibles'ingérer en dans le saint de toute escommunion. fans pouvoir ang de J. C. Que Grégoire E Photius, & a ordonnés. les fonctions frère Ignace, a violence de ion de nos lél'autorité: de

uru la déposi-

fidèles , &

tion ni l'anathême, n'ayant été condamné que par ceux qui n'en avoient aucun pouvoir. C'est pourquoi nous le rétablifsons dans sa dignité & ses fonctions. Ouiconque à l'avenir lui causera quelque empêchement ou quelque trouble fans l'aveu du S. Siège ; sera déposé s'il est clerc, & anathématisé s'il est laic, de quelque rang qu'il soit. Nous ordonnons aussi sous peine d'anathême, que les évêques & les clercs déposés depuis l'injutte expulsion d'Ignace, soient rétablis dans leurs Eglises & leurs fonctions, nonobstant les crimes dont on les accuseroit: fur quoi néanmoins ils doivent être jugés. mais seulement par le S. Siège. Enfin le concile de Rome confirme la tradition touchant la vénération des images qui étoit le seul objet pour lequel le Souverain Pontife avoit autorisé ses légats.

A la nouvelle de ce jugement, l'Empereur Michel, le plus violent des hommes lorsqu'on osoit le contredire, entre dans une horrible fureur. Ce n'est pas que ce Prince, dépourvu de tout sentinent de religion, se souciât de l'Eglise de C. P. ni de son patriarche. Tandis qu'il poussoit cette affaire avec tant d'ardeur, par l'impulsion de Bardas qui lui imprimoit tous ses mouvemens, il choisit

le plus dissolu de ses compagnons de débauche, nommé Théophile, & l'ayant fait revêtir des habits pontificaux parmi ses farceurs habillés en prêtres, on lui entendit dire qu'au lieu d'un patriarche, il y en avoit trois à C, P. que Théophile étoit le sien, Photius celui de Bardas, & Ignace celui des Chrétiens. Photius qui pour les fauteurs de son ambition, avoit toute la complaisance des gens qui ne tiennent à aucuns principes, appeloit ces extravagances & ces sacrilèges. les jeux d'esprit & les saillies amusantes d'un jeune Prince. Mais il voyoit bien mieux que l'inconsidéré Michel, les esfets que le jugement apostolique ne manqueroit pas de produire jusqu'en Orient. sur une bonne partie des Fidèles.

F

p

u

V

te

67

lu

R

d' fip

ftr la

gé l'ir

pre fait

du

mé

le

me

au

n'e

por

&

mie

con

Pour donner le change aux Orientaux touchant les vraies dispositions du Pape, déjà il avoit usé d'une supercherie, la plus insigne peut-être qu'ait jamais employée ce déterminé faussaire. Entre les lettres que le vigilant Pontise écrivit en grand nombre au sujet du schisme de C. P. il y en eut une où il désendit par l'autorité apostolique aux trois patriarches & à tous les prélats de l'Orient, de participer en aucune sorte à l'intrusion de Photius, & leur commanda de publier

Nicol.

gnons de & l'ayant aux parmi s, on lui patriarche, que Théolui de Bartiens. Phofon ambice des gens ncipes, aps sacritèges, s amulantes voyoit · bien hel , les efque ne manen Orient. idèles.

ns du Pape, nerie, la plus is employée e les lettres vit en grand de C. P. il it par l'auto-patriarches & t., de partil'intrusion de da de publier

cette lettre dans leurs diocèses, de manière qu'elle parvint à la connoissance de tout le monde. Photius eut l'impudence d'en supposer une toute contraire : & pour faciliter au moins la première surprise, il usa de ce stratagême. Il engagea un aventurier, nommé Eustrate, & re- vit. Ign. vêtu d'un habit de moine, à se présen- P. 1215. ter au palais patriarchal, à l'heure où il s'y rencontroit le plus de monde, & à lui dire publiquement, qu'il arrivoit de Rome où il avoit été porter les plaintes d'Ignace, mais que ce voyage avoit disfipé ses préventions. Le Pape, ajouta Eustrate, n'a pas seulement daigné regarder la lettre d'Ignace; & je me suis cru obligé de vous la rapporter. Il lui remit à l'instant cette lettre supposée, & lui en présenta une seconde également contrefaite, qui s'adressant à Photius de la part du Pontife, lui faisoit des excuses sur la mésintelligence qui avoit été entr'eux. le recevoit à sa communion, & lui promettoit une amitié inviolable. Photius au gré de qui sans doute le gouvernement n'en faisoit pas encore assez contre Ignace. porta aussi-tôt ces lettres à l'Empereur & au César Bardas qu'il jouoit les premiers, afin de réveiller leur animosité contre le S. Evêque. Ignace fut en effet

resserré de nouveau. On l'interrogea on interrogea ses gens, on demanda à Eustrate qui lui avoit remis la lettre d'Ignace au Pape. Il répondit que c'étoit Cyprien, l'un des disciples les plus affidés d'Ignace. Mais dans la confrontation. il se trouva que le calomniateur ne connoissoit, ni Cyprien, ni personne de la maison d'Ignace. Dans le premier mouvement de l'indignation, Bardas fit rudement fustiger Eustrate: muis Photius, pour le dédommager, lui procura une charge distinguée parmi les ministres de la justice. Telle étoit son habileté dans l'art de l'imposture, capable de surprendre Bardas lui-même, & de faire succéder à la plus vive indignation de ce César les applaudissemens & les récompenses.

p

8

à

le

m

to

pr

le

un

br

po

ni

24

de

fch

fec.

tio

RVE

me

Ni

de

ces

Ce n'étoit pas fans raison que Photius avoit pris tant de soin de cacher à C. P. les véritables dispositions du Chef de l'E-glise. Aussi-tôt qu'on y eut appris la condamnation de cet usurpateur sacrilège, il se sesprits, & plusieurs se séparerent de lui ouvertement, comme d'un schismatique. Ainsi tous les artisses lui devenant inutiles, il usa des moyens les plus violens pour se faire obéir par la crainte. Il sit punir, comme des rebelles & des

demanda à lettre d'Igque c'étoit es plus affinfrontation, eur ne consonne de la remier mouardas fit ruuis Photius, procura une ministres de iabileté dans de surprenfaire succén de ce César compenses. que Photius acher à C.P. Chef de l'E. appris la conr sacrilège, il ne dans tous séparerent de d'un schismaces lui deve-

ovens les plus

par la crainte.

ebelles & des

interrogea,

séditieux, tous ceux qui faisoient difficulté de le reconnoître. En même temps, pour Phot. ep. éviter le blame de ces cruautés, & s'ac- ad Lard. quérir la réputation de bon pasteur, il écrivit à Bardas avec qui il s'entendoit parfaitement, les lettres les plus remplies en apparence de la douceur évangélique & de la tendresse pastorale. Il le conjuroit de pardonner à des infortunés qui l'étoient à son occasion, quelque coupables qu'on les trouvât; parce que les peines d'une multitude de malheureux qu'il ressentoit toutes lui seul comme les siennes propres, lui devenoient insupportables & le mettoient au désespoir

Pour comble d'attentats, il convoqua une assemblée d'évêques assez peu nombreuse, qu'à force d'impostures & de sup positions il travestit en concile œcuménique: Il y faisoit présider l'Empéreur avec les légats des trois grands sièges præs.in 8. de l'Orient, traçant ainfi le plan du Synod, schisme aux Grecs, & à tant d'autres sectaires imitateurs fidèles de ces adulations politiques. On y supposoit aussi avec des lamentations affectées, des crimes de toute espèce imputés au Pape Nicolas, les dépositions d'une multitude de témoins qui attestoient la vérité de ces accusations, & des réclamations ani-

mées pour en demander justice au concile. Cependant comme il n'étoit pas dans les règles de condamner un absent. les Pères rejetoient ces représentations: & Photius se rendant comme malgré lui recevoit les accusations, & examinoit la cause. Enfin , sans égard aux hommages éclatans & réitérés qu'il avoit rendus à la primauté du S. Siège, il condamnoit le Souverain Pontife, prononçoit contre lui la déposition, & l'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dresse lui seul tous ces actes supposés, il les fit souscrire par vingt-un évêques, & ajouta des souscriptions fausses jusqu'au nombre de mille. Telles furent aussi celles des Empereurs Michel & Basile associé depuis peu à Michel, de tous les sénateurs, des trois légats d'Orient, d'une infinité d'abbés & de clercs. Il prit encore le titre de Patriarche Ecuménique, mais dans un sens bien plus mauvais que ne l'avoit pris en premier lieu Jean le Jeuneur. C'est Photius qui mit en avant, qu'au moment où les Empereurs avoient passé de l'Italie dans la Grèce, la primauté de l'Eglise Romaine avoit aussi passé de l'ancienne Rome à la nouvelle: source intarissable d'illusions pour les Grecs, & le vrai principe de leur entière défection.

2

d

P

C

fo

ta

q

310

TU

tro

& tio

api

Il écrivit ensuite une lettre circulaire aux trois patriarches, & leur représenta au conles Latins, non seulement comme les n'étoit pas corrupteurs de la discipline, mais comme in absent, des hérétiques qui anéantissoient la foi entations; des premiers mystères. Sans craindre la malgré lui, honte de l'inconséquence & de la conraminoit la tradiction, il leur fit un crime du jeune hommages du samedi & du célibat de leurs prêtres. t rendus à les fraduisant comme des Manichéens qui ondamnoit condamnoient le mariage a après avoir coit contre expressément approuvé dans ses lettres munication précédentes ces diversités de coutume rojent avec dans les diverses Eglises. Ce fut alors ul tous ces aussi qu'il induisit les Orientaux à traiter ouscrire par d'hérésie la doctrine des Latins, qui deles souscrippuis tant de siècles rapportoient la prore de mille. cession du S. Esprit aux deux autres per-Empereurs sonnes de la Trinité, sans que les Orienpuis peu à taux, dans tous les conciles œcuménis, des trois ques qu'on avoit célébrés chez eux, s'y té d'abbés &

e de Patriar-

lans un sens

voit pris en

. C'est Pho-

moment où

é de l'Italie

é de l'Eglise

le l'ancienne

e intarissable le vrai prin-

n.

Portant ses vues encore plus loin, & me se proposant rien de moins que la ruine totale de l'Eglise Romaine, il entreprit de séparer du Pape toutes ses régions soumises à la domination Françoise, & qui faisoient dans l'Occident une portion si considérable de l'Eglise, qu'on ses appeloit communément l'Empire ou le

fussent jamais opposés.

B 5

royaume des Chrétiens. Pour gagner l'Empereur Louis fils de Lothaire, il lui avoit donné dans son concile supposé le titre d'Empereur, sans égard aux prétentions jalouses des Empereurs Grecs, & l'Impératrice Ingelberge qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de son époux, y avoit été qualissée d'Auguste, & de nouvelle Pulquérie. Avec les actes de ce concile, il leur envoya des présens & des lettres pleines d'adulations, où il prioit Ingelberge de persuader à l'Empereur de chasser de par un concile œcuménique.

q

2

ill

fa

CI

pa

ei

tre

ge

de

cie

pré

Ap

Rit

de

dès

per

s?ét

fior

&

Apr

berg

de I

Prin

L'entreprise inouie de quelques prélats François avoit donné lieu à l'espoir de Photius, du côté des Occidentaux. Gonthier de Cologne & archi-chapelain Teutgaud de Trèves qui étoit en faveur apprès du Roi Lothaire frère de l'Empereur Louis, ayant été déposés par le Pape comme fauteurs de la vie déréglée & scandaleuse de leur souverain avoient porté leur resentiment impie jusqu'à traiter de réunion avec les schismatiques de C. P. Ils avoient adresse à Photius, en forme de lettre, un libelle des plus outrageans qui eussent encore été publiés contre le Chef de l'Eglise. Ils y chargerent Nicolas de mille forfaits.

re, il lui ipposé le x prétenrecs , & un grand x , y avoit nouvelle. concile : les lettres ioit Ingelr de chaf-. comme nique. lques préa l'espoir cidentaux. chapelain, en faveur e de l'Emofés par le ie déréglée in avoient pie julqu'à hismatiques Re à Pholibelle des encore été Eglife. Ils

ile forfaits

gagner

le traitoient d'excommunié, se contentoient disoient ells d'un ton de sectaires de la communion des vrais Fidèles . & demandoient celle de la Grèce qu'ils traitoient toute révoltée qu'elle étoit contre l'Eglise comme si elle en cut été la partie la plus saine & la plus illustre. Ils prioient en même temps le faux Patiarche de C. P. de communiques ce violent manifeste à toutes les Eglises patriarchales. C'est ce que nous apprend, Annal, entre plusieurs monumens divers la let Bertin. tre circulaire de Photius aux grands fie ges, auprès desquels il ne manqua pas de se prévaloir d'une acquisition si précicule à tous les fectaires, toujours prêts à s'unir ensemble contre le Siège Apostolique, quelque antiphatie qu'il y ait d'ailleurs entreux

Mais pour connoître toute Pindignité de divort. de cette manœuvre, il faut la reprendre Loth & des son principe. Lothaire, fils de l'Em-Th. c. 1. pereur de même nom & roi de Lorraine. Hincm. s'étoit abandonné à une malheureuse pas- P.557&c. fion qui troubla tout le repos de fa vie & qui fut enfin la cause de sa perte. Après une année de mariage avec Theutberge fille de Boson comte d'une partie de la Bourgogne, il se dégoûta de cette Princesse : & pour rompre ses engage-

mens, il l'accusa d'inceste avec son propre frère. L'épreuve de l'eau bouillante. ordonnée par les seigneurs du consentement du Roi, justifia Theutberge sans lui conférer le don de plaire à son époux. Une jeune personne, nommée Valdrade. avoit pris la place de la Reine dans le cœur de Lothaire, & le tenoit tellement engagé par les attraits & les artifices. que dans les préjugés du temps sur le pouvoir de la magie, elle passa pour l'avoir enforcelé. Après une longue suite de fourberies indignes de la majesté rovale, & plus encore de quelques prélats qui en furent les exécuteurs; on força la Reine par la crainte de la mort à s'avouer coupable. Son mariage fut diffous par un concile de huit évêques tenu à Aixla-Chapelle en 862, la Princesse renfermée dans un monastère, & Lothaire époula Valdrade.

d

d

m

L

21

m

Ol de

qu

qu lei

Mais l'infortunée Theutberge craignant des effets plus terribles encore de la violente passion du Roi son mari, s'échappa de sa prison, & se retira dans les Etats du Roi Charle. Elle avoit pris la précaution d'envoyer implorer le secours du Souverain Pontise, contre une oppression si scandaleuse pour le Monde Chrétien. Elle l'avoit même prévenu sur

l'affreuse alternative à laquelle on la réduisoit, ou de se diffamer elle-même, ou de s'exposer aux plus funestes extrémités; ajoutant que s'il venoit à apprendre qu'elle eût fait l'aveu qu'on exigeoit d'elle, ce seroit la seule violence qui l'auroit arraché à une Reine, traitée plus mal que la dernière des esclaves.

Lothaire sut réduit par le Roi Charle

Lothaire fut réduit par le Roi Charle Annal. à demander lui-même un concile à ce Metens. fujet, & le Pape voulut qu'avec deux micol. évêques du royaume de Germanie, il s'y Ep. 58, en trouvât deux autres du royaume de Neustrie, & deux encore du royaume de Provence. La ville de Metz fut marquée pour le lieu de l'affemblée, où le Pape envoya deux légats, Jean évêque de Ficolo & Redoald de Porto le même qui avoit prévariqué à C. P. mais dont le crime n'étoit pas encore connu. Les légats aussi bien que le concile. avoient l'ordre de référer de leur jugement au Pontife, afin qu'il le confirmat ou l'annullat, selon les règles de la prudence & de l'équité. Ayant appris depuis que Lothaire avoit déjà épousé Valdrade, il écrivit une lettre circulaire aux évéques de Gaule & de Germanie, pour leur enjoindre de se rendre incessamment Metz avec ses légats, d'y citer Lo-

ge craignant
e de la vioari, s'échapira dans les
evoit pris la
er le fecours
tre une ople Monde
prévenu fur

c fon pro-

ouillante,

confente-

berge fans

on époux.

Valdrade,

ne dans le

t tellement

s'artifices,

mps sur le

paffa pour

ongue fuite

majesté rov-

ues prélats

on forca la

rt à s'avouer

diffous par

tenu à Aix-

cesse renfer-

& Lothaire

thaire, & après l'avoir entendu, de prononcer un jugement canonique. Le Prince, par un nouvel artifice, prétendoit avoir été marie à Valdrade avant d'époufer Theutberge, & du consentement même de l'impereur Lothaire. Le Pape, dans une instruction donnée à ses légats, les avertit d'examiner si ce prétendu mariage s'étoit fait publiquement en présence de témoins, & quelle cause l'avoit fait casser pour contracter ensuite avec Theutberge.

La sagesse & les attentions du Pontife ne pouvoient pas aller plus loin : mais la foiblesse de ses légats & d'une multitude d'évêques rendit toutes ses précautions inutiles. Après la prévarication de Rodoald a C. P. il lui en conta peu de trahir une seconde fois l'honneur du S. Siège. Jean de Ficolo ne fut pas plus fidèle. Lothaire par la profusion des largesses & des honneurs avoit dispofé les principaux prélats, esclaves de la Cour & de la fortune, d'une manière bien plus favorable que ne le pouvoient faire tous les moyens du droit & de l'éloquence. Il se contenta de représenter qu'en épousant Valdrade, il n'avoit rien fait que par l'autorité des évêques. Ils en tomberent d'accord, & soutinrent leur fentiment, comme la première fois par

fe Pa où co cai do feigero

me de cou de Ain noi

d'A

292

être

gaci que linfe paya thie acte faire mag roie

211

DEL'EGLISE. quelques, témoignages, de l'antiquité. Ils se fondoient sur un commentaire de S. Paul attribué faussement à Saint Ambroise, où il est dit que la nécessité de garder la continence après la séparation pour cause d'adultère, ne regarde que la semme: doctrine constamment dementie par l'en Conc. seignement de l'Eglise Latine, & qu'on Trid sess. croit même avoit été inférée dans ce com- V. not. mentaire par une autre main que celle edit. Ben. de l'auteur, quel qu'il soit. Les légats, corrompus par argent , ne laisserent pas de ratifier tout ce qui avoit été résolu. Ainsi l'adultère triompha, l'an 863, au nombreux concile de Metz, comme il avoit triomphé l'année précédente à celui d'Aix-la-chapelle. Nicolas I, le plus inaccessible peut être de tous les Papes aux craintes &

de pro-

Le Prio

rétendoit

d'épour

entement

e Pape

es légats

endu ma-

préfence

fait caller

eutberge.

Pontife

oin : mais

ne multi-

s précau-

varication

en coûth

1'honneur

ne fut pas

profusion

avoit dif

Claves de

e manière

pouvoient

& de 1'6

représenter

'avoit rien

ues. Ils en

nrent feur

fois par

aux respects humains, avoit autant de sagacité pour percer les voiles de l'artifice. que de courage pour venger l'innocence. Insensés, dit à ce sujet un annaliste du pays, en parlant des Archevêques Gon. thier & Theutgaud qui se chargerent des actes du concile de Metz, pour les aller faire approuver de ce Pape; infensés d'i-Ann, Met. maginer que leurs vaines subtilités pourroient former des nuages impénétrables au flambeau du Siège Apostolique. En

j

n

le

d

Š

p

n

QI

le

8

pe

th

er

du

he

be

arr

nia

ret

de

de

ter

má

effet, quand ces deux prélats arriverent à Rome, le Pape Nicolas informé du scandale de Metz, avoit déjà assemblé les évêques d'Itali, pour le réparer. On n'avoit pas laissé ignorer au Pontife, que les Archevêques de Trèves & de Cologne étoient les principaux artisans de cette trame d'iniquité. On les fit entrer au milieu des Pères. Le Pape les recut avec dignité, & avec une froideur imposante. Ils lui présenterent, d'un air mal affuré, le jugement de leur concile, figné de leur main, & le prierent d'y souscrire. Le Pape ayant fait lire cet écrit. leur demanda s'il contenoit leur sentiment. Ils répondirent que leurs souscriptions en faisoient foi, & qu'ils n'avoient point de raison de les rétracter. Retirezvous à vos logis, leur dit féchement le Pontife, jusqu'à ce qu'on vous rappelle au concile. On les manda quelques jours après: & en leur présence, on anathématisa leur écrit, d'un consentement unanime, puis on les déposa de l'épiscopat. Enfuite le Pape envoya les actes de fon concile à tous les évêques des Gaules. d'Italie & de Germanie; c'est-à-dire à toutes les Eglises de l'Empire François.

Tom. 3. Que la sentence de condamnation, étoient

Conc. Gall. arriverent

affemblé

éparer. On

ntife, que de Colo-

artisans de

fit entrer

roideur im-

ur concile,

rierent d'y

re cet écrit, leur senti-

urs fouscrip-

ils n'avoient

er. Retirezéchement le

ous rappelle

relques jours

tement una-

actes de fon

tes Gaules, est-à-dire à

e François.

ion étoient

concus en ces termes: Par le jugement du S. Esprit & l'autorité du Prince des Apôtres, nous cassons & annullons aujourd'hui & pour toujours le concile tenu à Metz par des évêques qui ont pré venu notre jugement, & ont ofé viole les réglemens du S. Siège; nous privons de toutes fonctions épiscopales Theutgaud de Trèves primat de la Belgique, & Gonthier de Cologne, convaincus tant par leur confession que par leur écrits. Pour les autres évêques leurs complices nous les frappons de la même sentence que leurs séducteurs, s'ils les suivent dans leur égarement. Que s'ils s'en détachents & demandent pardon au S. Siège, ils ne perdront pas leur rang.

On réitéra aussi dans ces actes l'anathême déjà lancé contre Engeltrude, qui erroit dans un libertinage effronté, loin du Comte Boson son époux, aussi malheureux en semme que sa fille Theutberge l'étoit en mari. On crut pouvoir arrêter les essets du scandale, en excommuniant Engeltrude: mais elle trouva une retraite & un accueil savorable à la Cour de Lothaire. Baudouin, depuis Comte de Flandres, y vint chercher en même temps l'impunité contre un attentat de même genre, & qui annonçoit encore

plus d'impudence. Il avoit outragé la famille royale, en enlevant Judith fille de Charle le Chauve & cousine-germaine de Lothaire, & il se résugioit avec elle chez ce Prince, trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Cependant Lothaire, en faisant ainsi de sa Cour l'asyle de l'incontinence, n'encourut pas seulement l'indignation du Roi fon oncle; mais il se rendit odieux à ses propres sujets. Telle fut la cause de ses alarmes & de ses chagrins perpétuels, de tant de vils personnages qu'on lui vit remplir, de ses basses justifications, de sa duplicité & de son hypocrisie jusques sur le trône. Le Roi Charle étant outré de la protection que Lothaire accordoit au ravisseur de Judith, il fallut que Louis de Germanie se sit médiateur entre ces deux princes. Lothaire fut obligé de promettre satisfaction pour Judith, & pour Theutberge, il entreprit sérieusement de Se justifier.

n

fe

m

p

af

te

å

fo

ha

PA

te

av

Il n'avoit rien épargné, pour avoir dans fon inconduite l'approbation d'Hincmar, l'une des principales lumières de son siècle. Ce savant Prélat avoit été invité au concile d'Aix-la-Chapelle, & Adventius de Metz avoit sait le voyage de Rheims, pour le presser d'y venir. Mais ragé la falith fille de ermaine de c elle chez même pour auche. Ceainsi de sa n'encouon du Roi dieux à ses ause de ses perpétuels . qu'on lui vit cation de risie jusques étant outré ire accordoit ut que Louis ir entre ces bligé de proth. & pour eusement de

ur avoir dans
d'Hincmar,
eres de fon
oit été invité
, & Advenvoyage de
venir. Mais

l'Archevêque éventant la manœuvre s'excusa sur ses infirmités. Il réfusa même, sous différens prétextes, d'envoyer en sa place un évêque de la province. On ne laissa point de publier après ce concile qu'Hincmar en approuvoit la décision. Comme ces bruits injurieux commencoient à prendre dans l'esprit de plusieurs personnes distinguées parmi les ecclésiastiques & les grands, il ne tarda point à confondre l'imposture. A ce sujet, il composa un ouvrage affez long, où l'on voit que ce grand homme stant il est difficile de surmonter les préjugés communs | ne désapronvoit pas l'épreuve du feu, & attribucit grand pouvoir aux maléficiers. Il commence fon ouvrage par établir l'autorité du S. Siège, dont on devoit attendre la décision dans une affaire si importante. Dans tous les doutes, dit-il, qui on trait à la foi, il faut consulter l'Eglise Romaine, la mère & la maîtresse de toutes les autres & suivre ses avis salutaires. C'est à quoi font particulièrement obligés ceux qui habitent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique la Sicile & les isles adjacentes, où il est constant que la foi a été. portée par des ouvriers évangéliques qui avoient reçu leur mission de S. Pierre, ou de ses successeurs.

1

16

à

n

p

q

le

ale

Oì

tu

fit

TO

TO

tro

do

ho

la

ma

pié

qui

Crit

ver

dig

con

fer

Fer

moi

& à

erde

Egl

Sur le point précis de la question, il décide que selon l'évangile l'adultère est le seul motif de séparation entre les personnes mariées: encore saut-il qu'elle soit ordonnée par la puissance ecclésia-stime, & après cette séparation, les partues n'ont pas la liberté de se remarier. Fondé sur ce principe, il prend hautement la désense de Theutberge, & condamne sans aucun respect humain tout

ce qui s'étoit fait contre elle.

Ces disputes a itant alors toutes les Gaules, & les évêques sur-tout se croyant obligés d'y prendre part, S. Adon, élevé depuis peu sur le siège de Vienne, consulta le Souverain Pontife. Nicolas lui répondit, sui vant les mêmes principes qu'Hincmar, qu'un mari, de quelque crime qu'il accusat sa femme, ne pouvoit en sa place ni en épouser solemnellement une autre, ni prendre une concubine; que quand même une personne fiancée auroit péché avec un autre homme que son époux futur, & que cet époux après la confommation du mariage, viendroit à connoître cette faute, il ne pourroit pas pour cela faire divorce.

Ac. SS. Adon étoit très-versé lui-même dans Bened. t. les sciences ecclésiastiques, qu'il étoit 6. p. 261, allé étudier à Rome, comme à la meilmain tout

toutes les t se croyant Adon, élee Vienne, e. Nicolas mes princide quelque , ne pouer solemnele une conne personne utre homme e cet époux riage, vienil ne pourrce.

même dans qu'il étoit ne à la meilleure source. Ses parens distingués par leur noblesse l'avoient offert des l'enfance à l'abbaye de Ferrières. Son mérite qui ne tarda point à percer, le fit demander par l'abbé de Prum: mais la jalousie de quelques moines contre un étranger qui les esfaçoit, l'obligea d'en sortir. Ce sut alors qu'il entreprit le voyage de Rome, où il demeura cinq ans, appliqué à l'étude la plus sérieuse. A son retour, il fit à Ravenne la découverte d'un martyrologe, qu'on croit être l'ancien martyrologe Romain. En arrivant à Lyon, il trouva plusieurs savans ecclésiastiques dont le commerce intéressant pour un homme du goût d'Adon, l'y fixa, avec la permission de son abbé. Il y sit son martyrologe, dont celui qu'il avoit copié à Ravenne fut le fonds principal, & qui est un des plus estimables pour la critique. L'archevêché de Vienne étant venu ensuite à vaquer, Adon sut trouvé digne de ce beau siège. Il y eut des contradicteurs, & on voulut le faire pafser pour moine vagabond. Mais Loup de Ferrières justifia son religieux, rendit témoignage à ses mœurs, à son érudition & à sa naissance; après quoi, Adon fut ordonné, & gouverna paisiblement son Eglise. Outre son martyrologe, il fit encore une Chronique, qui commence à la création du monde . & finit au regne

. Quant à Hinemar, on lui suscita des

des fils de l'Empereur Lothaire.

affaires délagréables, ou plutôt on faisit les occasions que fournissoit son humeur dure & uelquefois hautaine, pour le punir ... ce qui ne méritoit que des éloges dans sa conduite par rapport au Roi Lothaire. Il y avoit depuis quelque Conc. P. temps un démêlé fort vif entre cet Archevêque & Rothade de Soissons l'un de ses suffragans. Celui-ci ayant déposé un curé scandaleux, Hincmar qui n'aimoit pas cet Evêque, & qui cherchoit depuis huit ans les moyens de le chagriner, rétablit le prêtre coupable dans un concile, excommunia le prêtre qu'on lui avoit substitué & qui ne vouloit pas se désilter, le fit enlever de force & mettre en prison. Rothade ayant refusé d'acquiescer à ce jugement, l'Archevêque impatient de la contradiction, affembla de nouveau le concile de la province & priva l'Evêque de la communion épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût soumis. Quelque temps après, il assembla encore un concile où il eut soin, pour plus grand appareil, que le Roi Charle

se trouvât; il excommunia & déposa Ro-

787.

tha em Soi Lo DFO che œui pilce

les

Q ce d tenu lui d cour thad com mêm avoie thade le leu adref dépo faite

:-1Ce forme lire la pris d ĕcrivi mes. Pend

ence à u regne

cita des on failit humeur pour le des éloau Roi quelque cet Arons l'un nt dépomar qui qui cherns de le coupable le prêtre e vouloit de force ayant rel'Archetion afle la procommuu'il fe fût l affembla bin, pour loi Charle éposa Rothade qui avoit appelé au S. Siège, le fit emprisonner, & mit un autre évêque à Soitsons. Les évêques du royaume de Lothaire qui n'aimoient pas Hinemar, profiterent de toutes ces fausses démarches, accompagnées d'ailleurs de manceuvres & de chicanes peu dignes de l'épiscopat, pour prévenir par leurs lettres les Italiens contre lui.

Quand le Pape Nicolas sut instruit de lb.p.791 ce qui s'étoit passé au dernier concile tenu à Soissons, il écrivit à Hincmar, & lui ordonna, sous peine de suspensé encourue par le seul fait, de rétablir Rothade dans l'espace de trente jours à compter depuis l'ordre reçu. Il décerna la même peine contre tous les prélats q avoient consent à la déposition de Rothade, & chargea Hincmar lui-même de le leur notisser. Par une seconde lettre adressée aux évêques du concile qui avoit déposé Rothade, il cassa la procédure faite contre ce Prélat.

Cependant Hinemar, rompu dans les formes de la procédure, ne voulut pas lire la lettre du Pape, dont il avoit appris d'ailleurs le contenu. Nicolas lui en écrivit une seconde, il y-réitéra les mêmes ordres, & sous les mêmes peines. Pendant quatre mois, Hinemar à qui cette

marche ne fait pas honneur, tint cette lettre cachée, sans la montrer à personne. Le Pape lui écrivit pour la troisième fois. & avec une modération qui montre à quel point ce Pontife savoit allier la sagesse avec la fermeté. Comme l'Archevêque lui avoit demandé la confirmation des privilèges de son Eglise; comment ces privilèges, lui dit le Pape après plusieurs éloges propres à tempérer l'amertume des reproches qu'il avoit à lui faire, comment ces privilèges subsisterontils, si l'on anéantit ceux sur lesquels ils sont fondés? Il lui fait sentir ensuite la grandeur de sa faute & tous les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie. En finissant, il le conjure de ne pas le mettre dans la nécessité de sévir.

Soit sensibilité à la condescendance du Pontise, soit crainte de sa sévérité après qu'il auroit épuisé toutes les voies de la douceur, Hincmar tira ensin Rothade de prison, comme pour l'envoyer à Rome: mais on ne lui rendit pas encore une entière liberté. L'Archevêque en donna aussitôt avis au Pape par le Diacre Lindon qu'il lui envoya, & qu'il chargea néanmoins encore de détourner la révision de cette cause. Le Pontise inébranlable récrivit des lettres plus pres-

fantes

p

d

p

p

fe:

pa

S.

ful

R

de

Ro

Sei

env

afir

tre

inte

Eve

app

mai

d'A

pard

fût

POT

u

bou

bue

ret

tint cette

personne.

sième fois,

montre à

llier la sa-

'Archevenfirmation

comment

après plu-

rer l'amer-

voit à lui

ublisteront-

lesquels ils

r ensuite la

es désordres

hiérarchie. e ne pas le

vir. endance du

Evérité après

voies de la

in Rothade

l'envoyer à

it pas encore

hevêque en

Pape par le

bya, & qu'il

de détourner

e Pontife in-

es plus pref-

fantes

fantes que toutes celles qui avoient précédé. C'est pourquoi on prit enfin le parti d'envoyer Rothade à Rome, avec des députés des évêques qui l'avoient déposé. Hincmar écrivit alors au Pape, pour justifier sa conduite précédente.

Il faut observer, que ce prélat dans ses délais & ses subterfuges, ne violoit pas ouvertement le droit de recours au S. Siège: mais au moyen de quelques fubtilités de légiste, il prétendoit que Rothade, par sa conduite, s'étoit désisté de l'appel qu'il avoit d'abord interjetté à Rome. Très-Saint Père & très-révérend Flod. L Seigneur, dit-il dans sa lettre, nous vous 111.c.22. envoyons nos députés avec Rothade opuic.17. afin de nous justifier en faisant connoître à Votre Sainteté nos procédés & nos intentions. Nous n'avons pas jugé cet Evêque au mépris du S. Siège, & comme appelant selon les canons de Sardique: mais nous l'avons jugé suivant les canons d'Afrique & les décrets de S. Grégoire: parce qu'il avoit demandé que sa cause fût terminée par des juges choisis. Nous portons trop de respect au premier siège. au siège suprême de l'Eglise de Rome. pour fatiguer son Pontife des disputes nue les canons des conciles & les détrets des Papes autorisent les métropoli-

Tome IX.

10

fo

P

V

la

m

R

éte

en

vê

\$

de

feni

que

de

mo

fion

le r

pos

rité

Voie

Por

é c I

tains à terminer dans les conciles provinciaux. Mais dans toutes les causes des évêques, pour la décision desquelles nous n'aurions pas de règles certaines dans les canons, & qui par conséquent ne pourroient se terminer dans un concile de la province ou de plusieurs provinces; nous favons qu'alors il faut recourir à l'oracle divin; c'est-à-dire au Siège de Pierre. De même dans les causes majeures, si un évêque de la province n'a pas demandé à être jugé par des juges choisis, & si ayant été déposé dans le concile de sa province, il croit sa cause bonne & appelle au S. Siège; ceux qui ont examiné l'affaire doivent après le jugement épiscopal, en référer au Pape, & selon ce qu'il ordonnera. il faut examiner de nouveau cette cause, suivant le septième canon de Sardique. Pour les métropolitains, qui selon l'ancienne coutume recoivent le pallium du S. Siège, on doit, ainsi que l'insinue le concile de Nicée, que Saint Léon l'écrit à Anastase à & que l'ont marqué les autres Papes dans leurs décrétales; on doit attendre la sentence du Pape, avant de les juger. Celui qui exige de ses inférieurs le respect & l'obéissance, doit rendre fans peine les mêmes hommages à for Supérieur.

A cette manière de procéder dans les ciles procauses ecclésiastiques . Hincmar ajoute. es causes que quand un évêque déposé appelle à desquelles Rome, le Pape ne le rétablit pas d'abord; certaines mais qu'il le renvoie dans sa province, onséquent où, selon les canons de Carthage & les un conloix Romaines, il est plus aisé d'approfieurs profondir l'affaire; & qu'alors le Souverain il faut re-Pontife écrit aux évêques voisins, ou ent-à-dire au ns les cauvoie des légats, qui par son autorité jugent la cause sur les lieux. Il expose dans la de la promême lettre les griefs dont il chargeoit re jugé par Rothade, & pour lesquels ce Prélat avoit été déposé été déposé. Il s'agissoit d'un calice d'or ce, il croit enrichi de pierreries, qu'on accusoit l'Eu S. Siège; re, doivent vêque de Soissons d'avoir mis en gage. en référer & de quelques autres biens ou ornemens de l'église vendus, disoit-on, sans le conordonnera, cette cause, sentement de son métropolitain, des évêde Sardique. ques de sa province, de son économe & de son clergé. Hincmar ajoutoit néanni selon l'ane pallium du moins, que si Sa Sainteté, par compase l'insinue le sion pour Rothade, jugeoit à propos de lt Léon l'écrit le rétablir, les prélats qui l'avoient dénarqué les auposé ne prendroient pas ce coup d'autotales; on doit rité pour une injure; parce qu'ils sape, avant de voient très-bien qu'ils étoient soumis au e ses inférieurs Pontife Romain, en vertu de la primauté de S. Pierre. doit rendre

mmages à son

Les députés chargés de cette lettre, &

Rothade qui les accompagnoit, furent arrêtés à l'entrée de l'Italie : parce que l'Empereur Louis leur refus le passage fur ses terres. Après avoir attendu quelque temps, les députés retournérent en France. Rothade plus intéressé qu'eux au voyage de Rome, eut plus de constance, & trouva le moyen de parvenir à son terme. Il présenta aussi-tôt sa requête, il ne manqua pas de s'étendre sur les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés. Le Pape attendit néanmoins près de dix mois qu'il vint quelques agens de la partie adverse; après quoi personne ne paroissant, il ordonna le rétablissement de Rothade, & le fit revêtir des habits épiscopaux toutefois sous promesse par écrit de répondre à ses accusateurs, quand ils se présenteroient. Rothade qui avoit jusqueslà gardé ponctuellement la suspense qu'il croyoit injuste, & qui sut en esset jugée telle, alla austi-tôt après ce jugement décisif célébrer la messe dans l'église de S. Constance, près celle de S. Agnès où le Pape officioit. Nicolas fit ensuite repartir Rothade pour la France, avec un légat chargé de le présenter au Roi Charle, & de le saire rétablir. Il écrivit en même temps à ce Prince, à Hincmar, aux évêques de France, au clergé & au

pi de le de

cre il cre pre au

re con voic que à é cier Sari aprè

droi juge that lieu

pas avar quoi furent

rce que

paffage

lu quel-

rent en

nstance.

r à son

quête, il

les mau-

vés. Le

dix mois

partie ad-

aroissant.

Rothade,

scopaux,

nd ils se

it jusques-

ense qu'il

effet jugée

ement dé-

'église de

Agnès où

ensuite re-

au Roi

Il écrivit

Hincmar,

lergé & au

53

peuple de Soissons qui étoient fort attachés à leur évêque. Il dit à Hincmar, qu'il sui est libre de poursuivre à Rome l'accusation de Rothade, s'il le juge à propos; mais qu'en attendant, il sui est désendu de s'opposer au rétablissement. Il le menace de l'excommunier, & de le déposer sui-même, s'il ose contrevenir à ces ordres. Dans la lettre aux évêques, il insiste beaucoup sur l'autorité des décrétales; & l'on voit que des lors on en prenoit quelques-unes de fausses, pour authentiques.

Mais quoique les évêques de France ne sussent pas faire tout le discernement convenable de ces pièces, ils ne suivoient pas cependant le nouveau droit que ce désaut de critique commençoit à établir. Ils s'en tenoient aux règles anciennes, particulièrement aux canons de Sardique qui permettoient l'appel au Pape après le jugement du concile provincial, & aux canons d'Afrique qui privoient du droit d'appel ceux qui avoient élu leurs juges; comme on prétendoit que Rothade l'avoit fait. On crut avoir au moins lieu de se plaindre, que le Pape n'eut pas fait revoir la cause sur les lieux; avant de prononcer définitivement. Ainsi quoique Rothade eut été rétabli sans opposition, on ne laissa pas de murmurer en France, comme d'un trait d'autorité contraire aux règles, ainsi que s'en exprime un auteur contemporain.

1

1

a

-11

Cle

b

fu

C

n

pi

fo

pu

ec

qu

les

po

fad

de

qu

Annal Bertin.

eques du royaume de Lothaire chercherent encore d'autres occasions de chagriner Hincmar. Ils le citerent à leur concile, afin de répondre sur l'affaire furannée de Gothescale: mais ce prélat instruit à fond des usages canoniques, & qui savoit parfaitement se prévaloir du droit quand il l'avoit de son côté, n'eut que du mépris pour cette citation, faite d'ailleurs par un laic quatre jours seulement avant l'affemblée. & de la part des prélats d'un autre royaume qui n'avoient sur lui auoune jurisdiction. Ils le citerent encore au sujet d'Hilduin , nommé par le Roi Lothaire à l'évêché de Cambrai. & digne par la licence de ses mœurs de la protection de ce Prince débauché. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas seulement refusé de l'ordonner; mais il avoit eu le courage de présenter un mémoire contre cet indigne sujet au Roi son protecteur, dans une assemblée des princes François. Loin de déférer aux prélats fauteurs des crimes de Lothaire, il porta ses plaintes au Pape, qui dans cette occafion soutint vivement les intérêts d'Hincmar, inséparables de ceux de l'Eglise. Hilduin sut obligé de quitter le siège de Cambral.

murmurer

d'autorité

ie s'en ex-

e Lothaire

ccafions de

erent à leur

fur l'affaire

s ce prélat

anoniques,

prévaloir du

côté, n'eut

ation, faite

jours seule-

la part des

ui n'avoient

s le citerent

ommé par le

Cambrai, &

nœurs de la

uche. L'Ar-

it pas feule-

mais il avoit

un mémoire

Roi fon pro-

des princes

x prélats fau-

il porta ses

cette occa-

erets d'Hinc-

Nicolas qui veilloit au bien de toutes les Eglises, délivra en même temps celle de Clermont, d'un usurpateur nommé Agon, qu'Etienne comte d'Auvergne avoit mis à la place du vertueux Sigon, digne successeur de Saint Stable, & honoré comme lui d'un culte public. Le Comte qui n'étoit pas irréprochable d'ailleurs, n'osa résister; & Sigon sut rétabli. C'est ce meme Etienne qui avoit refusé de consommer le mariage, qu'il avoit contracté avec la fille d'un autre comte nommé Régimond ou Raimond. Il fut cité par ce Seigneur au concile de Tousi. près de Toul, & il y comparut. Ces conciles étant des assemblées tout à la fois épiscopales & nationales, les deux puissances s'y trouvoient réunies; & les peines temporelles suivoient le jugement eccléfiastique. Le Comte d'Auvergne marqua beaucoup de déférence pour les évêques, il protesta qu'il étoit prêt à suivre les avis qu'ils daigneroient lui donner, pour le salut de son ame, pour la satisfaction de Raimond! & pour l'honneur de la fille de ce Comte: mais il ajouta; qu'il ne l'avoit épousée que pour éviter

CA

de périr, ne pouvant habiter avec elle fans bleffer sa conscience. Ayant demandé de parler aux évêques en particulier; autrefois, leur dit-il, j'ai eu le malheur de pécher avec une parente de la fille de Raimond. Après m'être fiancé avec elle i'ai confulté mon confesseur, il m'a répondu que , tant qu'on peut compter la parenté, c'est un inceste d'avoir commerce avec deux parentes, & que la pénitence sans la réparation est illusoire. On fut d'avis d'obliger Etienne à nommer la personne avec laquelle il disoit avoir péché avant son mariage, afin qu'on put s'assurer de la vérité; que si le fait étoit constant, & qu'elle sût parente de la fille de Raimond, il falloit rompre le mariage, en faissant à l'épouse la dot qu'elle avoit reçue, & qui tiendroit lieu des dédonimagemens qu'Etienne auroit dû donner, s'il avoit rompu les fiançail. les comme il y étoit obligé. Ce Comte d'Auvergne fur tué dans la suite, en combattant contre les Normands.

Hilduin, chassé du siège de Cambrai, & le même, selon toute apparence, qu'Hilduin frère de Gonthier de Cologne, suivit à Rome les députés du Concile de Metz. Il servit aussi sa propre haine, en secondant celle de ce schisma.

fa de fond

ti

D

m

&

A

tre

pie

los

de

ap

ver

rêt

Le

der

eût

Lo

len

teri

tra

ver

bie

cili

The

dè

Pap le s p avec elle t demanarticulier; e malheur la fille de avec elle il m'a recompter la voir com-& que la st illusoire. ne à nomlle il disoit afin qu'on ne si le fait parente de t rompre le puse la dot endroit lieu enne auroit les fiançail. Ce Comte te, en com-

le Cambrai, apparence, er de Colotés du Con-Ti fa propre ce schisma, tique & violent Archevêque; & il le fit avec toute la fureur d'un intrus diffanié. Digne suppot du schisme, il entra à main armée dans l'église de Saint Pierre, & déposa sur le Tombeau du Prince des Apôtres, un acte exprès de révolte contre le Chef de l'Eglise. Ce manifeste impie avoit été dressé par Gonthier de Cologne & Theutgaud de Trèves, à la Cour de l'Empereur Louis où ils avoient passé après leur condamnation, & qu'ils trouverent moyen de mettre dans leurs intérêts. Le Prince prit la route de Rome. Le Pape fut obligé de s'enfuir, passa deux jours sans boire ni manger; & il eut été la victime de l'oppression, si Louis attaqué subitement d'une sièvre violente n'eût craint des coups encore plus terribles de la céleste vengeance. Il rentra en lui-même, envoya l'Impératrice Bertin & vers le Pape Nicolas pour l'assurer de sa Fuld. bienveillance, l'entendit ensuite avec docilité, & chassa de chez lui Gonthier & Theutgaud. Celui-ci paroît avoir profité de son humiliation, & garda exactement sa suspensé pour l'arrogant Archevêque de Cologne, il continua d'exercer ses fonctions, au mépris de la sentence du Pape, jusqu'à ce que Lothaire pressé par espropres évêques, le chassa de son égli-

se, pour calmer les murmures qu'excitoit un mépris si révoltant de l'autorité

pontificale.

Nicolas recut vers le même temps un autre confolation, qui ne fut pas moins sensible à sa vertu & à son ardeur pour l'augmentation du royaume de Jesus-Christ. La foi s'étendoit de jour en jour jusqu'aux extrémités de l'Occident & du Nord, par les travaux continuels de Saint Rembert, le digne successeur de l'Apôtre du Danemarck & de la Suède.

8

d

q

tr

jo

ré

TO

be

pr

M

bie

ma

po

bâ

ave

do

jus

no

féq

Par

rén

que

ľE

Act. SS. Saint Anscaire avoit concu toutes ces Bened. L'espérances, à la première vue de ce disciple qu'il s'attacha dès l'enfance. Comme il étoit en Flandre à son monastère de Turholt, il vit un jour entrer dans l'église une troupe d'enfans, tous fort legers & fort dislipés, à l'exception d'un des plus petits, qui fit le signe de la croix en entrant, & pria quelques momens avec beaucoup de respect. Le Saint Evêque crut reconnoître dans la pieuse maturité de cet enfant, les desseins que le ciel avoit sur lui. Il sit venir ses parens, & de concert avec eux, il lui donna la tonfure, avec l'habit ecclésiaftique, le mit dans le monastère pour y être infiruit, & l'y recommanda très-affectueusement. Il l'emmena par la suite dans se

qu'excil'autorité temps un as moins leur pour de Jesusr en jour ent & du tinuels de cesseur de la Suède. toutes ces de ce dife. Comme onastère de er dans l'éous fort leeption d'un signe de la relques moet. Le Saint ns la pieuse desseins que venir ses pax, il lui doncclésiastique, our y être in-

rès-affectueu.

suite dans ses

courses apoltoliques, & ce fut le plus affidé de ses disciples. Il n'y eut que la mort, qui les sépara. A ce dernier moment, comme on consultoit le Saint Eveque sur le choix de son successeur, & qu'on lui proposoit Rembert en particulier; quant à mon successeur, répondit-il, ce n'est pas à moi de le nommer; quant à Rembert, il est plus digne d'étre évêque, que moi d'être clerc. Trois jours avant sa mort, il dit d'un ton assuré à ce Disciple fidèle, qu'il lui succéderoit. Le jour même de cette mort, Rembert fut élu d'une voix unanime. Il fut présenté, avec le décret de son élection à Louis le Germanique, par l'évêque de Minden & l'abbé de la nouvelle Corbie. Le Roi le recut avec de grandes marques de bienveillance, & le mit en possession de l'évêché, en lui donnant le baton pastoral, selon la coutume. Rome avoit laissé au Rot le foin de faire ordonner les archevêques de Hambourg, jusqu'à ce que cette riétropole eut un nombre suffisant de suffragans : en conséquence, le Prince envoya Rembert à l'archevêque de Mayence, qui sit la cérémonie de l'ordination, assisté de l'évêque de Paderbon son suffragant, & de l'Evêque de Minden suffragant de Co-C-6

logne: choix fait exprès, parmi les prélats de différentes métropoles, afin qu'aucune ne s'attribuât sur Hambourg le droit de l'ordination.

Ann. Fuld. C.

Rembert cependant étoit occupé d'un tout autre soin que celui de sa grandeux Loin de penfer à l'épiscopat, quand on Ly éleva si promptement, il ne songeoit qu'aux moyens d'accomplir le vœu qu'il avoit fait depuis long-temps d'embrasser la vie monastique après la mort de Si Anscaire. Son ordination ne le fit point changer de sentimens. Il alla austi-tôt à la nouvelle Corbie, y prit l'habit monaflique, & promit d'observer la règle, autant que les sonctions épiscopales le lui permettroient. Il pratiqua en effet les vertus essentielles du cloitre, austi parfaitement que s'il y eût été borné; & il ne remplit pas avec moins de ponétualité les devoirs de l'épiscopat, pendant vingttrois ans qu'il vécut encore.

De l'autre extrémité de l'Europe, aux confins de l'Empire d'Orient, il arriva au Pape Nicolas, des nouvelles non moins fatisfaisantes, avec des ambassadeurs de

la

Te

p

Anast im Bogoris roi des Bulgares. Ce prince avoit Nicol. embrassé depuis peu la religion chrétienne, pag. 265. à l'occasion d'une famine qui désoloit ses Etats, & dont il obtint la délivrance en

i les préfin qu'auirg le droit

eupé d'un grandeur quand on e songeoit væu qu'il d'embraffer nort de Si le fit point aufli-tôt à habit monaa règle, aupales le lui effet les veruffi parfaitené; & il ne ponctualité idant vingt

nrope, aux, ik arriva au non moins affadeurs de prince avoit n chrétienne, i défoloit les élivrance en

invoquant le Dieu des Chrétiens. On dit qu'il y fut encore excité par un tableau terrible du jugement dernier, fait par le moine Méthode que son talent pour la peinture lui rendoit cher. Il envoya demander à l'Empereur de C. P. un évêque, qui baptisa, & le nomma Michel, comme cet Empereu. Ses sujets animés depuis long-temps d'une haine si féroce contre le nom Chrétien, n'avoient pas pris les nouveaux sentimens de leur Roi. Ils vinrent, pleins de fureur, l'affiéger dans son chateau, où il n'avoit que quarante-huit hommes fur lesquels il pût compter. Il ne laissa pas de sortir contre eux avec une affurance que lui donnoit, encore plus que sa valeur ordinaire, la croix qu'il portoit dans son sein. Les rebelles virent ou crurent voir devant lui fept clercs revêtus de tuniques d'une blancheur éblouissante, & tenant en main des cierges allumés. Le seu prit à l'instant aux édifices, les débris enflammés tomberent sur eux de t e part, les chevaux de la petite troupe du Roi s'élançant ensuite, & se cabrant avec surie, les rompirent & les écraserent sous leurs pieds. Ainsi loin de charger, les rebelles ne purent soutenir la charge : ils demeurerent étendus par terre, sans songer seulement à fuir, ni à se désendre. Le Ros fit mourir cinquante-deux Seigneurs des plus séditieux, & pardonna à la multitude, après quoi, il les exhorta tous à se faire Chrétiens, & en persuada un

grand nombre.

Les ambassadeurs qu'il envoya aussitot à Rome, avoient son propre fils à leur tête, & portoient des offrandes à Saint Pierre, avec les armes qu'avoit le Roi quand il triompha de la rébellion Ils étoient chargés de demander des ministres évangéliques au Chef de l'Eglise, & de le consulter sur plusieurs questions de la religion & des mœurs. Le Pape Nicolas vit avec attendrissement ces Chrétiens simples qui n'avoient que leur conscience & l'Esprit-Saint pour guides, venir de si loin rechercher les instructions du Siège Apostolique. Après les avoir accueillis avec une affection toute paternelle, il les renvoya pleins de confolation, accompagnés de Paul évêque de Populanie en Toscane & de Formose évêque de Porto, l'un & l'autre d'une grande sagesse & d'une grande vertu : il leur donna les Divines Ecritures, quelques autres livres les plus nécessaires, & sa réponse à leurs consultations.

Nic. ep. Vous nous apprenez, porte-t-elle en

70.

Le Rol neurs des la multita tous à rsuada un

oya austi-

pre fils, à ffrandes à u'avoit le rébellion er des mie l'Eglife, questions Le Pape ment ces t que leur ar guides, nstructions s avoir acjute paterle consolaévêque de Formole

ns. te-t-elle ex

utre d'une

e vertu : il

res quel-

effaires . &

adressant la parole au Roi, que votre peuple s'étant révolté contre vous à cause de votre conversion au Christianisme, & que le secours du Dieu des Chrétiens vous en ayant rendu vainqueur, vous avez fait mourir, avec leurs enfans, tous les grands qui avoient excité la fédition; & vous demandez, si en cela vous avez péché. Il est certain que vous êtes coupable, au regard des enfans innocens & incapables de participer à la révolte de leurs pères. Vous deviez même sauver la vie à ceux-ci, après les avoir vaincus, & à tous ceux que vous pouviez épargner dans le combat. Mais en faifant pénitence, vous obtiendrez pardon d'un péché que vous avez moins commis par malice que par ignorance & par un zèle aveugle de religion. Il ne faut user d'aucune violence, pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolatrie. Contentez-vous de les exhorter, de leur faire fentir la vanité des idoles, de n'avoir aucune communication avec eux, & de leur causer par-là une confusion qui leur devienne salutaire. Pour ceux qui renoncent au Christianisme après l'avoir embrassé, leurs parrains commenceront par les reprendre; ensuite on les dénoncera à l'Egisse: & s'ils continuent à s'obsti-

ner, ils seront réprimés par la puissance séculière. Vous avez encore péché, en traitant de la manière dont vous me le dites, le Grec qui a baptisé plusieurs personnes chez vous, en se donnant faussement pour prêtre. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, s'il l'a donné au nom de la Sainte-Trinité ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Cet homme étoit sans doute blamable, de se dire ce qu'il n'étoit pas: mais il suffisoit de le chasser; & votre zèle n'a pas été selon la science & la modération évangélique, en le flagellant cruellement, en lui coupant le nez & es oreilles. Les jours solemnels du baptême sont ceux de pâque & de la pentecôte: mais pour yous, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort.

Le Pape continue: Il faut fêter le dimanche, mais non le famedi. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail, les sêtes de la Sainte-Vierge, des Apôtres, des Evangélistes, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Etienne premier martyr, & des Saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême, on ne doit point rendre la justice publiquement. Il faut ter tre de ve

je

pá

Va &

ne

jo

pa

pr

le

to

qu

VO

all: est du sag

pro co fra

ço qu

puissance éché, en ous me le plusieurs donnant ptême ne ministre. ainte-Trit baptilés ans doute 'étoit pas : & votre & la moflagellant le nez & s du bapla pentey a point que pour de mort. êter le di-Outre le bstenir du e-Vierge de Saint e premier mémoite jours-là doit point

. Il faut.

s'abstenir de viande tous les jours jeune; c'est-à-dire le carême qui précède pâque, ceux d'après la pentecôte, d'avant l'assomption de la Mère de Dieu, & d'avant noël. Il étoit d'usage de jeûner dans ces temps pendant quarante l.vju.187 jours; mais les autres carêmes n'étoient pas de la même obligation que le carême proprement dit. C'est aussi la loi, reprend le Pape, de jeuner tous les vendredis & toutes les veilles de grandes fêtes; quoique nous ne vous y obligions point dans ces commencemens. Pour le mercredi, vous pouvez user de viande, comme aux jours ordinaires. Outre le jeune du carême, on ne doit point en ce faint temps aller à la chasse, au jeu, ou s'entretenir de bouffonneries, pas même faire de noces; & les personnes mariées doivent vivre en continence, ainsi qu'aux jours de dimanches, & tant que la femme allaite son enfant. La coutume de l'Eglise est de ne pas manger avant neuf heures du matin. Touchant les mariages; l'ufage de l'Eglife Romaine, est qu'après les fiançailles & le réglement des conventions, les parties fassent leur offrande par les mains du prêtre, puis recoivent la bénédiction nuptiale & le voile, qui ne se donnent point aux secondes

ment donné selon les loix.

Vous demandez ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarche. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos Etats la quantité des Fidèles. Nous allons vous donner un évêque , à qui nous conférerons les privilèges d'archeveque, lorsque le peuple Chrétien fera augmenté: alors il établira des évê ques qui auront recours à lui dans les grandes affaires. Avant de faire ces consécrations, il faudra qu'il reçoive le pallium du S. Siège, comme font tous les archeveques des Gaules, de la Germanie & des autres régions. Les Eglises vraiment patriarchales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les Apôtres; c'est-à dire les Eglises de Rome d'Alexandrie la première après Rome, & d'Antioche. Jérusalem & C. P. portent bien ce nom; mais elles n'ont pas cette autorité. L'Eglise de C.P. n'a pas même été instituée par aucun des Apôtres; & le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que C. P. a été nome

ne P

ra no un qu

gu de au: étr

par qu la rite qu'

ini néa ato Por dès

tion ver de' pas

le 1 ton l'in

tes

il, si l'on patriarche. n décider rapportent uantité des ner un évês privilèges le Chrétien a des évê ui dans les ire ces conoive le palont tous les la Germanie Eglises vraiqui ont été nce par les es de Rome Rome, & P. portent nt pas cette a pas même Apôtres; & it pas mena été nommée la nouvelle Rome, son évêque a été nominé Patriarche, par la faveur des Princes; plutôt que pour aucune bonne raison. L'Eveque de Jérufalem plus honoré par le concile de Nicée, suivant une ancienne coutume, n'est cependant qu'appelé Eveque-Patriarche par cet auguste concile, qui réserve tous les droits de métropole au siège de Césarée. Quant aux Grecs, aux Armeniens & aux autres étrangers venus chez vous de différens pays, & que vous nous dites parler avec quelque diversité sur plusieurs articles de la religion, les dispositions de notre charité sans réserve sont telles, que pourvu qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous importe pas de qui elle vienne. Sachez néanmoins que la foi de l'Eglise Romaine a toujours été irréprochable & sans tache. Pour vous y former; nous vous envoyons dès ce moment nos légats & nos instructions. Les évêques que nous vous enverrons ensuite vous porteront les règles de la pénitence, que les laics ne doivent pas avoir entre les mains, non plus que le sacramentaire. Jamais nous ne cesserons de prendre soin de vous, avec tout l'intérêt qu'on marque à cultiver les plantes les plus précieuses.

Les Bulgares avoient auffi consulté le

113

CE

aŭ

qu

mo

ma

inc

l'é

60

VO

à cei

les

gar

che

flin d'y

rou

Iis

gar

per

ave che

cett

aux

res

toid

Pape, fur plusieurs choses purement temporelles, & jusques sur des détails minutieux & risibles, qui marquent bien la simplicité de ce peuple; comme, si leur Ros pouvoit manger feul, & si leurs femmes pouvoient porter des caleçons. Le Pontife les renvoie aux loix Romaines, pour les choses qui méritent attention. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portoient pour enseigne militaire, ainsi que font encore les Turcs, il les engage à prendre la croix; & dans les traités qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent fur l'évangile, au lieu de jurer sur l'épée, comme ils avoient fait jusques là. Nicolas cependant semble toucher à la puissance tensporelle, dans certaines décisions; en ordonnant, par exemple, de pardonner aux guerriers négligens qui ne sont pas armés ou montés suivant les règles de leur état, & même à des gens coupables de crimes capitaux; de même en défendant d'appliquer personne à la torture. Mais on voit qu'il ne se proposoit que d'adoucir les mœurs farouches de ces Barbares, par la pratique & les sentimens de la charité chrétienne.

Telle est en substance la longue réponse du Pape Nicolas aux Bulgares, comprenant, aussi bien que leur consultation, cent six articles que nous avons resserrés autant qu'il étoit possible. Les lecteurs qui savent apprécier ce qui touche les mœurs & la discipline, nous auroient su mauvais gré de n'en avoir pas au moins indiqué de si précieux vestiges.

Le Pape qui ne perdoit pas de vue l'état de l'Eglise de C. P. prosita de la bonne disposition des Bulgares, pour envoyer par leur pays de nouveaux légats à l'Empereur Michel. Il les joignit à ceux du Roi, qui les reçut les uns & les autres de la manière la plus honorable. Ceux qui devoient s'arrêter en Bulgarie; favoir, Paul & Formose, y prêcherent aufli-tôt l'évangile avec de grands fuccès. Mais Donat, Léon & Marin deslinés pour C. P. & qui s'étoient flattés d'y parvenir surement par cette nouvelle route, se tromperent dans leur espérance. Ils furent arrêtés par un officier, qui gardoit cette frontière de l'Empire. L'Empereur n'a que faire de vous, leur dit-il avec mépris; & frappant la tête de leurs chevaux, il les repoussa brutalement. A cette nouvelle, l'Empereur dit lui-même aux ambassadeurs que le Roi des Bulgares avoit à C. P. que si ces légats n'étoient venus par la Bulgarie, ils n'eussent

ongue réponse res , compre-

rement tem-

détails mi-

uent bien la

me fi leur

si leurs fem-

decons. Le

Romaines,

it attention.

heval qu'ils

ilitaire , ainsi

it les engage

as les traités

garder fidèle-

fur l'évan-

pée, comme

licolas cepen-

willance tenr-

fions; en or-

pardonner aux

ont pas armes

de leur état.

les de crimes

ndant d'appli-

Mais on voit

d'adoucir les

arbares, par la

de la charité

jamais revu Rome. Après avoir attendu en Bulgarie jusqu'à ce qu'ils fussent assurés qu'on les traitoit ainsi par ordre de l'Empereur; comme ils ne voyoient nul jour à réussir, ni à pénétrer, ils reprirent la route d'Italie. Les succès évangéliques des légats Paul & Formose parmi les Bulgares, consolerent le Pontife de l'endurcissement de l'Empereur. Il envoya de nouveaux ouvriers, pour les aider à recueillir l'abondante moisson, à laquelle ils ne pouvoient plus suffire; & pour donner enfin la forme convenable à cette Chrétienté qui devenoit de jour en jour plus nombreuse, il manda d'y élire un archevêque, & de le lui envoyer pour être consacré.

La foi qui s'affoiblissoit si visiblement parmi les Grecs, ne laissa point de se communiquer aux Chazares, qui s'assoient partie de la nombreuse nation des Sclaves, & en habitoient la contrée la plus orientale, dans le voisinage de Chersone. Ce bon peuple n'ayant goûté ni les Juiss ni les Sarasins qui s'efforçoient tour à tour de l'attirer à leur religion, avoit demandé à l'Empereur Michel quelque homme vertueux qui pût leur apprendre à servir dignement le Dieu des Chrétiens. Ce choix

Boll. 9. guement le Dieu des Chrétiens. Ce choix Mart. t. dirigé par le Patriarche [apparemment v11.p.19.

le Phil les scie toutes. Miffio demeu dre la cet id ces per des let qui pa vone f faiteme ceux q furpris. de ses nouvea forcere fance ; mais il ment la

S. Ign

faint a

nique.

avoit fa oreilles c'étoit s pereur l d'instrui la vanit

De re

S. Ignace avant ses revers tomba sur un faint & savant prêtre, natif de Thessalonique, nommé Constantin, & surnommé le Philosophe à cause de son habileté dans les sciences, que les Grecs comprenoient toutes sous le nom de philosophie. Le Missionnaire étant arrivé à Chersone, y demeura quelque temps, pour apprendre la langue des Sclaves. Il traduisit en cet idiôme les livres facrés, & comme ces peuples n'avoient point encore l'usage des lettres, il leur en donna, dont ceux qui parlent aujourd'hui la langue Sclavone se servent encore. Il instruisit parfaitement cette nation desabusa tous ceux que les Sarasins ou les Juifs avoient surpris, puis revint à C. P. rendre compte de ses travaux & des besoins de ces nouveaux Fidèles. A son départ, ils s'esforcerent de lui témoigner leur reconnoissance, en lui offrant de grands présens : mais il les refusa tous, & demanda seulement la liberté des captifs.

De retour à C. P. le bruit de ce qu'il Boll, ibid, avoit fait chez les Chazares, parvint aux oreilles du Prince des Moraves. Bartilas, c'étoit son nom, sit prier à son tour l'Empereur Michel de lui procurer les moyens d'instruire son peuple, qui reconnoissoit la vanité de l'idolatrie, & vouloit em-

affure de
at nul
rirent
liques
ii les
e l'enoya de
a requelle
pour
cette
a jour

reun

pour

endu

ement
de se
isoient
laves,
oriene. Ce
uifs ni
à tour
mandé
ne ver-

vir di-

choix

nment

brasser la religion chritienne. On renvoya Constantin, avec son frère Methode. Les Moraves eurent d'autant plus de joie de cette nouvelle, que les prédicateurs apportoient avec eux l'Evangile traduit en Sclavon, & des reliques du Pape S. Clément que Constantin avoit trouvées pendant qu'il étoit à Chersone. On vint avec empressement au devant d'eux & on les recut avec tout l'honneur & l'appareil qui étoit au pouvoir de ce pauvre peuple. Les deux frères prenant aussi-tôt la nation par l'endroit qui lui peroissoit si sensible, montrerent aux enfans les lettres qu'ils avoient inventées. leur apprirent les offices de l'Eglise, & désabuserent les parens du reste de leurs fuperstitions, pendant quatre ans & demi qu'ils demeurerent parmi eux. Au bout de ce temps, & après les avoir munis des livres convenables pour le service de la religion, ils se rendirent aux invitations du Pape Nicolas, qui les manda auprès de lui, tant pour honorer & encourager leur zèle, que pour les confirmer avec cette nouvelle Eglise, dans les principes de la foi & de l'unité catholique. Ils menerent avec eux quelquesuns de leurs disciples, qu'ils jugeoient dignes de l'épiscopat.

Nicolas

P

fu

D

d

pre

no

38

VO!

app

pas do:

бn

Is I

Les

beni

mr

T

73

Nicolas revenoit toujours aux senti- Nic. ep 9. In renmens de commifération que lui inspiroient lethode. les malheurs de l'Eglise de C. P. Toude joie tes les violences de l'Empereur ne poudicateurs voient éteindre la charité du Pontife: e traduit mais elles n'ébranloient pas non plus la Pape S. fermeté de son courage. Ce Prince lui trouvées avant écrit d'une manière plus injurieuse On vint que jamais, le menaçant d'aller le chasser d'eux , de Rome & ruiner l'église de S. Pierre; rineur & que vos expressions, lui répondit le Pape, de ce pausont différentes de la manière dont les s prenant plus puissans Empereurs parloient autreoit qui lui fois aux Pontifes Romains! Pensez-vous nt aux ennous épouvanter, à force de menaces ou inventées, d'injures? Nous nous confions dans la l'Eglise, & protection du Tout-Puissant: nous ferons ste de leurs notre devoir, tant que nous respirerons; ans & de-& si vous ne nous écoutez pas, nous ux. Au bout vous regarderons, comme l'Evangile avoir munis apprend à regarder ceux qui n'ecoutent le service pas l'Eglise. Notre puissance nous a été nt aux invidonné de la propre bouche de J.C. ce ne ui les manda sont pas les conciles qui l'ont instituée; orer & enls l'ont seulement honorée & maintenue. our les con-Les privilèges en sont perpétuels: on Eglise, dans peut les attaquer, mais non pas les aboe l'unité cair. Ils ont commencé avant votre regne; ux quelquess subsisteront après vous, & aussi longils jugeoient emps que subsistera le nom Chrétien. Au

Tome IX.

Nicolas

reste, le Seigneur a séparé les deux puisfances. Il a voulu que l'Empire n'entreprit pas sur les droits de l'Eglise, & que l'Eglise n'entreprit pas sur ceux de l'Empire; que les Empereurs eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes eussent besoin des Empereurs pour les choses de ce monde. Ecoutez enfin la voix du devoir & de l'équité, jugez-vous vous-même pour votre honneur, & condamnez aux flammes la lettre scandaleuse que vous nous avez écrite avec une plume trempée dans le fiel de l'aspic. Autrement, sachez que tout l'Occident l'anathématisera en plein concile : après quoi, nous pous verrons obligés de l'attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler aux yeux de tontes les nations de l'Univers, qui accourent sans cesse au tom? beau du Prince des Apôtres.

O

ap

Jéi

lui

op

lor.

tan

de

nie

moi

ne

mes

le p

bien

hum

d'av

il, p

le de

à le

Peu après cette lettre, qu'il faut regarder comme un dernier remède qu'on effayoit sur un mal presque désespéré, la face des affaires changea totalement à C. P. L'Empereur étoit enfin devenu jaloux de la trop grande autorité qu'il avoit laissé prendre au César Bardas. Après un songe assez effrayant pour porter le trouble dans l'ame de ce sier César, qui versa puildes pleurs en le racontant à un de ses entreamis, il fut maffacre par les ordres & & que sous les yeux de l'Empereur son neveu. l'Em-Mais Michel qui n'avoit de vigueur que besoin pour le crime, céda, au bout de quel-& que ques semaines, l'autorité qu'il venoit de pereurs recouvrer. Le vingt-fixième de mai 866. coutez il affocia à l'Empire Bafile, dit le Macééquité, donien du pays de sa naissance. re hon-Tout autre fourbe que Photius auroit es la letez écrite

e fiel de

out l'Oc-

concile :

obligés de

lequel on

la brûler

de l'Uni-

au tom?

aut regar-

qu'on es-

Tespéré, la

alement à

devenu ja:

qu'il avoit

Après un

er le trou-

qui versa

été déconcerté, en voyant tomber si inopinément, avec Bardas, le principal appui de sa perversité. Mais jamais scé-Jérat ne fut moins sujet à s'abandonner lui-même. Il prit aussi-tôt une voie toute opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors; & quoique révoltante pour un homme tant soit peu délicat, elle lui réussit auprès de Michel, qui n'avoit pas plus de génie que de générolité. Au lieu qu'un Nicet. moment auparavant il adoroit Bardas, & vit. Ignat. ne rendoit pas à beaucoup près les mêmes hommages à son foible neveu, il fut le premier à déchirer la mémoire de son bienfaiteur, comme du plus odieux des humains, & à louer sur-tout l'Empereur d'avoir su prevenir, ainti s'en exprimoitil, par la prudence & la juste sévérité. le dernier attentat d'un tyran, tout prêt à se faire par le parricide un chemin à la

puissance absilue. Michel fut ravi de ce qui ne devoit exciter que son indignation & ses défiances. Il regarda comme un grand ayantage, d'avoir pour lui son Patriarche, qui passoit pour le plus habile homme de l'Empire, & qui devant mieux que personne connoître Bardas, justifioit si bien par-là sa proscription. D'un autre côté, l'adulateur perfide s'efforça aussi de gagner là bienveillance de Bafile; fur-tout quand il vit la mésintelligence se mettre entre cet Empéreur & son bizarre collègue, qui ne tarda point à se repentir de la gêne où il s'étoit réduit. Lorsqu'il se trouvoit seul avec Michel, il le plaignoit d'avoir élevé un ingrat, & s'emportoit sans ménagement contre Basile; & quand il traitoit en particulier avec ce nouvel Empereur, il se montroit passionné pour la conservation & le plein contentement d'un Prince si nécessaire à l'Empire, qui fans lui, disoit-il, se trouveroit à la merci du plus fougueux & du plus insensé des Tyrans,

ré

or

VO

pre

le

de

20

au

Cra

res

Basile, né à la campagne, d'une samille obscure, d'où il étoit parvenu à la saveur par la grandeur de sa taille & sa force extraordinaire, avoit conservé ce sens droit, qui prévaut souvent sur la duplicité & tout le manège de la Cour.

Il se défia d'un homme, qui prenoit trop de formes différentes, pour en avoir une fur laquelle on put compter. Basile avoit d'ailleurs une religion fimple, comme ses mœurs, & ne pouvoit goûter les altérations téméraires qu'y faisoit Photius: toutes les subtilités de l'habile schismatique n'empêchoient pas le Prince de méconnoître le Christianisme de ses pères dans ces innovations. Il cacha néanmoins ses pensées, & craignit de précipiter la catastrophe à laquelle tout se disposoit : mais la brutalité de Michel rendit les ménagemens inutiles."

Un jour au mépris de Basile dont il réduisoit tout le mérite à la figure, il prit iv. n. 43. par la main un rameur de la galère impé-44. riale, homme bien fait, de grande taille Constant. & de bonne mine, & le présentant au in Basil. Sénat, après l'avoir revêtu de tous les n.25 &c. ornemens impériaux; je me repens, ditil d'avoir affocié Basile à l'Empire, & voici l'Empereur qui mérite de lui être préféré. Cette extravagance indigna tout le monde: on regarda comme le comble de la tyrannie, de faire un jeu du titre auguste qui donnoit droit de commander aux Romains. On se rappela avec exécration une multitude de cruautés bizarres que le Tyran dissolu avoit ordonnées

, d'une faarvenu à la taille & sa conservé ce uvent fur la de la Cour.

i de ce

indigna-

comme

lui son 13 habile

nt mieux justifioit

'un autre a aussi de

fur-tout

se mettre

zarre col-

epentir de

orlqu'il se

e plaignoit

emportoit

& quand

ce nouvel ionné pour

ntentement Empire, qui

it à la mer-

olus insensé

f

C

fc

bi

di

hv

av

11

un

BU

Dès le jeurdemain que Basile sut reconnu seul Empereur, il chassa Photius
du siège Patriarchal, & le relégua dans
un monastère. Le jour suivant, il envoya le commandant en ches de la slotte,
avec la galère impériale, pour ramener
honorablement Ignace, qui sut rétabli sur
son siège le 23 novembre, avec tout l'appareil convenable, & les applaudissement
de toute la ville. L'Empereur avoit mandé auparavant à Photius, de lui renvoyer
sur le champ les papiers qu'il avoit emportés du palais patriarchal. Le saussiire

commune de l'esprit humain. C'est ainsi Nicet. & que les auteurs contemporains racontent Conf. in l'expulsion de Photius. Ce ne sut que Basil. plus de cent-cinquante ans après que le

schismatique Zonaras, érigeant l'auteur du schisine de sa nation en un autre Ambroise, imagina que Basile avoit chasse

cet intrus, parce qu'il en avoit été repoussé publiquement de l'autel, à cause

du meurtre de son bienfaiteur.

Ouand S. Ignace fut rétabli, il interdit les fonctions sacrées, non seulement à Photius & aux Ecclésiastiques qu'il avoit ordonnés, mais à tous ceux qui avoient communiqué avec lui. Ensuite, il proposa à l'Empereur de faire célébrer un concile œcuménique, pour remédier 8.5yn act. aux derniers scandales. Basile sit aussi-tot 3. Anast.

in Adrian D 4

s oreis ême de Les

fermende tuer it man-

comme iours de it regné

ze mois Impéra-

fon fils,

PEglife ms une

ins l'opfor ni à

Photius ' zua dans , il enla flotte.

fut re-

ramener établi für

out l'apdissemens. roit man-

renvoyer voit em-

e faussaire



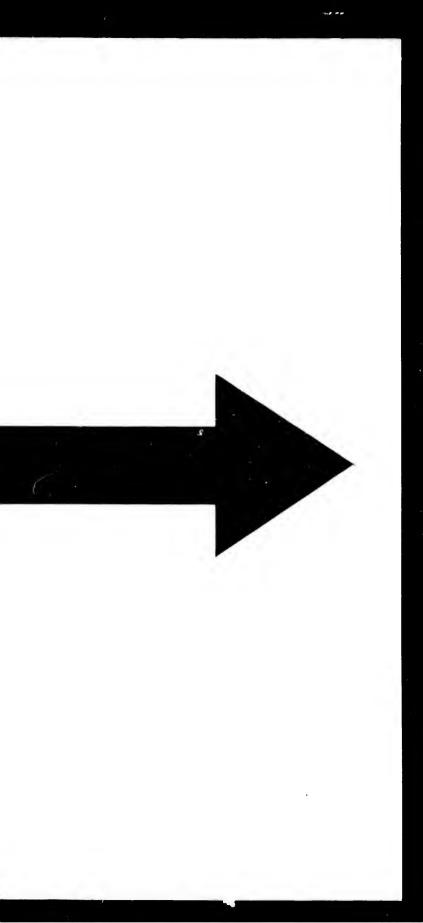
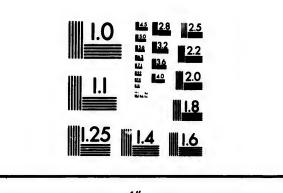


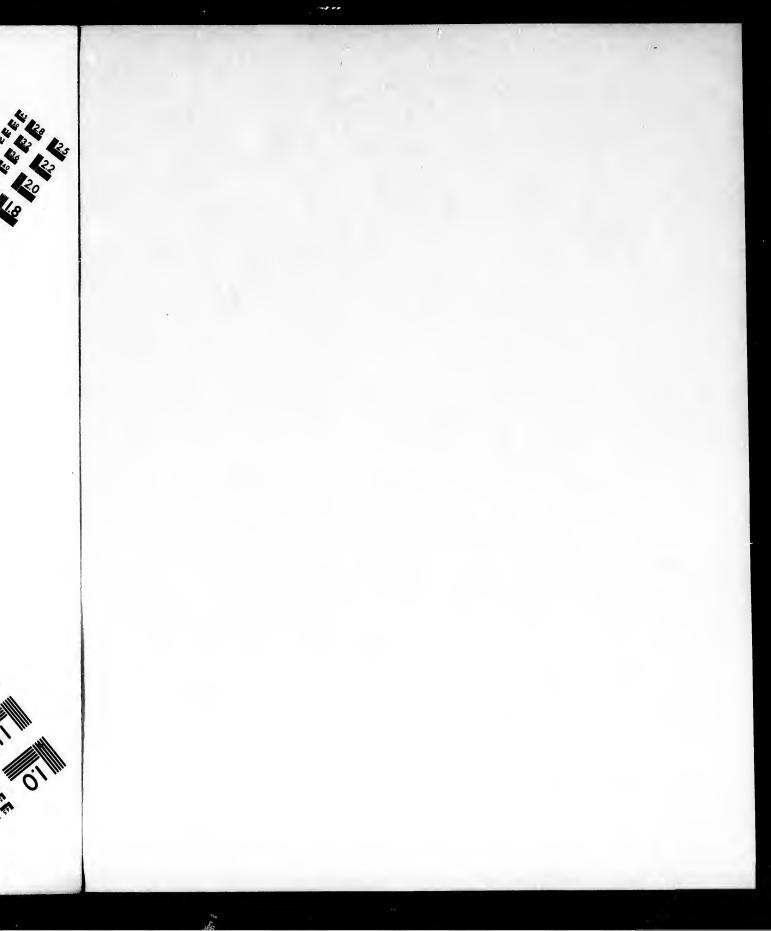
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE PROPERTY OF THE P



Métl

déco

horre

de vo

qui l

d'ing

bre d

ponti

L'Eg

bre d

Ce fi

des p

tés fu

pleura

riffoit

tous l

rer le

chréti

Pape

cité d

l'oppo

au sc

qu'aux

fion.

cent l

plus gr

Car or

du mo

eun d

Le

partir un ambassadeur pour Rome, afin d'obtenir le consentement du Pape, avec des légats. Il envoya auss en Orient, fit tenir des lettres & de riches présens aux officiers Sarasins qui y commandoient, afin de ménager aux trois Patriarches la liberté de venir au concile, ou d'y envoyer leurs représentans. Photius ne s'abandonna-point encore lui-même, dans un revers si capable de le déconcerter. Après avoir eu l'audace de rompre publiquement avec le Pape, & de lancer deux fois l'anathême contre lui, il envoya secrètement à Rome Pierre de Sardes, l'un de ses plus déterminés & de ses plus habiles partifans. Connoissant Nicolas pour un père aussi indulgent envers les enfans soumis, qu'inflexible à l'égard des superbes & des indociles, il se promettoit de le gagner par un acte si authentique de soumission, de lui prouver ensuite l'irrégularité de l'élection d'Ignace, & la validité de la sienne. C'est ainsi que le plus grand ennemi de la primauté de l'Eglise Romaine la constata lui-même, en reconnoissant le Pape pour son juge & son supérieur. Le vaisseau que montoit l'Evêque de Sardes, fit naufrage en route; & de tous les fourbes qui l'accompagnoient, il n'échappa que le moine

Anast.
præt. in 8
Synod.

Méthode, dont la perfidie fut clairement découverte à Rome, anathématifée aves horreur, & déconcertée pour toujours.

fire

fit

ux.

la

en-

ans

bli-

eux fe-

les,

plus

vias

les

des

ttoit

ique

fuite

& la

e le

l'E-

, en

e: &

ntoit e en

l'ac-

hoine

Le Pape Nicolas n'eut pas le plaisir de voir l'heureuse conclusion d'une affaire. qui lui avoit couté tant de travaux & d'inquiétudes. Il mourut le 13 novembre de l'année 867, après un glorieux pontificat de plus de neuf ans & demi-L'Eglise l'a mis solemnellement au nombre des Saints, dans les derniers tems. Ce sut en effet un des plus vertueux & des plus grands pontifes qui soient montés sur le siège de Saint Pierre. On le pleura long-temps à Rome, où il nourrissoit habituellement & sans exception tous les pauvres hors d'état de se procurer leur subsistance. Par-tout le monde chrétien , il laissa de lui l'idée d'un Pape que la providence avoit suscité dans un temps malheureux, pour l'opposer comme un mur d'airain, tant au scandale des princes incontinens, qu'aux attentats du schisme & de l'intrusion. Il nous reste de ce Pontise environ cent lettres ou instructions, d'un bien plus grand nombre qu'il avoit composées. Car on le consulta, de toutes les parties du monde, beaucoup plus même qu'aucun de ses prédécesseurs dont on eut

D. 5

mémoire : les réponles, pleines de cette clarté & de cette précision que les plus grands ennemis de l'Eglife n'ont pu s'empecher d'admirer dans les Pontifes Romains, pallerent pour autant d'oracles. Nous trouvons, dans une de ces lettres à Saint Rodolfe archevêque de Bourges que cette Eglife avoit droit fur celle de Narbonne, pour juger en cas d'appel: espèce de patriarchat, dont on ne voit point de vestige antérieur, & fondé apparemment fur ce que la ville de Bourges étoit la capitale du royaume d'Aquitaine. On lit au même endroit, que les choreveques, successeurs des soixantedouze disciples, ayant les fonctions épifcopales, on doit tenir pour valides les ordinations qu'ils peuvent faire de prétres ou d'évêques. On a vu ailleurs la decilion contraire: c'est que l'usage n'étoit pas uniforme, & que ces choreveries, revêtus du caractère épifcopal en ce endroits, ne recevoient en d'autres que Pordination facerdotale.

Conc. p. 882.

Vic. t. 8. Adrien Romain de millance, prêtre du titre de S. Marc, & distingué par une charité dont on racontoit des prodiges, fut elu avec empressement pour succeder à Nicolas. On l'avoit dejà choifi pour templacer Léon IV, puis Benoît

DI Ön me fut qu fen

FOU pér hate cho facre cette

& d ecclé tels légat d'An Franc

Pext

fon i trouva porter Nicola dion d

La

le cette les plus

où s'em-

fes Rooracles.

s lettres

ourges .

celle de

d'appel:

ne voit

ndé ap-

le Bour-

d'Aqui-

oizante-

ons epif-

dides les

de pré-

us la de-

e n'étoit

eyernes .

itres que

prétre

des propour fuc-

éjà choifi

is Benoft

78

1 C

Dans ces deux rencontres, la lage modestie avoit trouve moyen de se loufirafre à cette haute de terrible dignité: mais après la mort de Nicolas I, les instances du clerge, du senat, de tous les ordres du peuple, farent fi preffantes on public tant de révelation de de figues. merveilleux de la volonte divine, qu'il fut impossible au modelte Adrien, quoi= qu'agé de loixante-leize uns, de le defendre une troffième fois. Le peuple ne vouloit pas attendre la confirmation impétiale : le Sénat la fit foiliciter en grande hate; l'Empereur applatidie à un il bont choix, & Adrien, II du nom, fin confacré folemnellement le 13 décembre de cette année 867. Sur quelques traits de l'extreme douceut qui lui étoit naturelle. & qui lui fit admettre à la communion ecclesiallique des coupables affez fameux, tels que Theurgaud de Treves, & le légat infidèle de Nicolas, Zackarie d'Anagnie ; le bruft courur juiqu'en France, qu'il vouloit casser les actes de son illustre predeceileur. A Rome, il le trouva quelques moines orientaux, qui porterent le respect pour la mémoire de Nicolas, julqu'à s'abstenir de la commusion du nouveau Pape.

La vrate vertu s'empresse toujours s

dissiper les soupçons qui peuvent rejaille fur la foi. Le vendredi de la septuagésime vingtième février, Adrien, suivant la coutume, donnant à dîner à ces religicux, dont quelques-uns étoient députés par différens princes, il leur présenta luimême à laver, leur servit à boire & à manger; & ce qui les prévint encore plus favorablement, parce qu'ils n'avoient connoissance d'aucun Pape qui l'eut fait avant lui, il se mit à table avec eux-Adr. vit. Après le repas, il se prosterna à leurs 2.8. Con pieds, & leur dit: Je vous conjure, mes frères, de prier pour l'Eglise, pour l'Empire, & pour moi qui ne puis que traîner le fardeau redoutable qu'on m'a im-

Après le repas, il se prosterna à leurs pieds, & leur dit: Je vous conjure, mes frères, de prier pour l'Eglise, pour l'Empire, & pour moi qui ne puis que trasner le sardeau redoutable qu'on m'a imposé. Comme ils répondoient à son humilité par des éloges; oubliez-moi, poursuivit-il en versant beaucoup de larmes: mais pour ceux qui ont sourni leur carrière d'une manière très-sainte, rendons à Dieu des actions de graces, ce sont les prières qui leur conviennent; bénissez avec moi le Tout-Puissant, de ce qu'il a donné à son Eglise, mon Seigneur & mon père se très-saint & très-orthodoxe Pape Nicolas, qui l'a désendue avec le courage d'un nouveau Josué. Alors, ces Orientaux ne purent plus se contenir: Grecs, Syriens, Egyptiens, tous s'écrie-

Poi fipe Ad Vir Poi troi imp lui-Sei rair méi vel

jam

& 3

fans

-161

ni.

fair

de i fe ju où le implas. bles plor ne l auro

rejailla

tuagé-

es relie

léputés

nta lui-

e & à

re plus

nt con-

ut fait

c eux-

à leurs

e, mes

r l'Em-

ue trai-

m'a im-

son hu-

pour-

larmes :

eur car-

rendons.

ce font

bénissez

ce qu'il

neur &

hodoxe

avec le

ors , ces

ntenir: s'écrie-

uivant

rent d'une voix unanime: Dieu soit beni Dieu soit à jamais glorissé, d'avoir fait retrouver à son Eglise un aussi digne pasteur, un successeur si digne du grand Nicolas! Que les bruits injurieux se dis-. sipent, que l'envie soit confondue! Vive Adrien, notre père & notre Seigneur! Vive Adrien établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel! Ils répéterent trois fois ces acclamations; & le Pape imposant filence en étendant la main, dit lui-même: Au très-saint & très-orthodoxe Seigneur Nicolas, établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel, éternelle mémoire! Vie & gloire éternelle au nouvel Elie! Au nouveau Phinées, digne à jamais du facerdoce, salut éternel! Paix & abondance de grace à ses fidèles enfans! On répéta encore trois fois chacune de ces acclamations.

Ce Pape, comme on le voit par plusieurs de ses lettres, n'eut pas moins de soin de se justifier auprès des évêques de France. où le bruit s'étoit pareillement répandu qu'il improuvoit les procédés du pape Nicolas. Quoique nous ne soyons pas inflexibles, dit-il, envers les pécheurs qui im- 6, plorent la miséricorde du S. Siège, nous ne l'exercerons qu'en faveur de ceux qui auront fait une satisfaction raisonnable.

& ne prétendront pas se justifier en necusant le grand Pape qui est à présent devant Dieu, & que personne n'a osé reprendre devant les hommes. Et qui des pasteurs peut compter que ses ordonnances subsistent, si l'on rejette un Pape, ou ses décrets! Qu'on tienne pour certain, que je désendrai ceux de Nicolas, comme les miens propres. S'il a usé de sévérité, & que j'en agisse autrement, c'est la dissérence des temps & des conjonctures qui sait résulter des essets dissérens du même esprit & des mêmes principes.

T. 8. Conc. p.

Le Roi Lothaire ne laiss pas de se persuader, qu'il auroit meilleure composition d'Adrien que de Nicolas. Il lui écrivit, si-tôt qu'il le sut placé sur le siège de Saint Pierre. Il le félicitoit sur son élé vation: mais pour le surprendre plus facilement, il témoignoit aussi regretter le Pape Nicolas; à qui, disoit-il, il s'étoit toujours soumis, comme au Prince des Apôtres, au préjudice même de la dignité, & au delà de tout ce qu'avoient fait les Rois ses prédécesseurs. Il demandoit enfin qu'il lui fût permis d'aller se justifer à Rome, & qu'on ne lui refusat point la grace de visiter les Suints Apotres, laquelle étoit accordée aux Bulgavag Sièg féric s'il à R fi fe

res

rece prop de f fet The qu'e tant deva Le neu fent pho de (trio & Prin tion infi avo

8

Elle

res & à tous les Barbares les plus fauvages. Adrien lui répondit, que le Saint Regia. Siège étoit toujours prêt à exercer la mi an. 86%, féricorde, aussi bien que la justice; que s'il se croyoit innocent, il pouvoit venit à Rome avec confiance; & que quand il seroit coupable, s'il reconnoissoit sa faute, il ne laissat pas de venir, pour recevoir le remède de la pénitence.

Lothaire ne s'occupa que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion, & se promit un grand effet de la manœuvre suivante. La Reine Theutberge, lassée des mauvais traitemens qu'elle ne cessoit d'éprouver, & souhaitant d'elle-même son divorce ; il l'envoya devant lui, pour applanir les difficultés. Le Pape la recut avec de grands honneurs, & n'épargna rien pout lui faire sentir la différence d'une Cour où triomphoient le libertinage & l'adulation, & de celle de Rome toujours prête à faire triompher la vérité, à protéger la foiblesse & à venger l'innocence. L'infortunée Princesse demanda cependant la dissolution de fon marlage, tant pour certaines infirmités, que par le défir ardent qu'elle avoit de renoncer aux vanités du siécle. & de se consacrer entièrement à Dieu. Elle ajouta qu'elle reconnoissoit son ma-

prélent n'a ofé t qui des donnan-Pape, our cer-

en ac-

Vicolas, use de ement, les con-

ts difféts prins de le compo-

Il lui le siège fon éléolus faetter le s'étoit ce des dignient fuit

andoit e justitefusăt Apo-Bulga-

riage pour illégitimement contracté. Adrien qui soupconnoit avec raison cette épouse au désespoir de vouloir terminer ses chagrius aux dépens de son honneur, lui déclara qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'elle demandoit; que tout ce qu'il pouvoit lui promettre, c'étoit d'assembler un concile, pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui dit de retourner en attendant auprès de Lothaire, & il écrivit à ce Prince de traiter Theutberge comme sa légitime épouse 1& de lui donner les abbayes qu'il lui avoit promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécesshire. Telle étoit la dureté de l'oppression à l'égard de Theutberge, qu'un saint Pape qui ne pouvoit que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laics, étoit réduit à faciliter cette espèce d'aumône, en faveur d'une Reine.

Valdrade, de son côté, demanda au Pape l'absolution de l'anathème lancé contre elle par le Pape Nicolas. Elle employa pour cela l'Empereur Louis, qui assura le Pape Adrien, que cette semme étoit sincèrement pénitente. Sur ce té-Adr. epist. moignage, le Pontise écrivit à Valdrade, qu'il lui rendoit le pouvoir d'entrer dans l'Eglise, de prier & de manger avec les

Fideles: temps plu fendoit ab avec Loth

... Après q les choses. marches é tant l'intér fa courona chanceller. alla d'abor avec l'En étoit occur fins. De là accompagn qu'il avoit fens , aprè par l'Empe l'entrevue. tes les fo Pontife. L tes de sollie commande de son ran rir plus los munication que le Pap en célébra présence;

nion de la

n

ſe

es

ui

ce

'il

er

té

de

0-

er

38

it

as

de

un

12

é-

er

ne

au

cé

n-

ui

10

é-

23.

es

Fidèles; mais il lui donnoit en même temps plusieurs avis salutaires, & lui défendoit absolument de se trouver jamais avec Lothaire.

Après que ce Prince eut ainsi disposé les choses, & après plusieurs autres démarches également basses, où l'engagea tant l'intérêt de sa passion, que celui de sa couronne qu'elle faisoit continuellement chanceller, il partit enfin pour l'Italie, & alla d'abord à Bénévent pour s'aboucher avec l'Empereur Louis son frère, qui étoit occupé à faire la guerre aux Sarafins. De là , il se rendit au Mont-Cassin , accompagné de l'Impératrice Engilberge ou'il avoit gagnée par prières & par présens, après avoir fait ordonner au Pape par l'Empereur de se trouver au lieu de l'entrevue. L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le Pontife. L'Impératrice y joignit ces fortes de sollicitations qui tiennent lieu d'un commandement absolu dans les personnes de son rang. Lothaire, pour ne pas courir plus long-temps les périls de l'excommunication, souhaitoit sur toute chose que le Pape le réconciliat solemnellement, en célébrant les saints mystères en sa présence, & en lui donnant la communion de la main. Adrien y consentit

parer

condi

à ces

réfolu

iure a

ler, il

mont

dreffa

pioien

d'eux

confe

avec .

comm

anathe

COPPS

falut é

fit reti

commu

thier d

& den

la cor

fallut-i

la fou

colas ,

de scar

maine.

Apri

thaire d

présens

gent.

pourvu néanmoins que le Roi n'eut en aucun commerce, même de parole, avec Valdrade, depuis que le Pape Nicola l'avoit excommunié.

Les choles étant ainsi arrêtées, Engilberge fort satisfaite retourna anprès de l'Empèreur son époux. L'aveugle Lothaire s'applaudiffoit de son côte, à la veille de fournir dans la personne un det plus terribles exemples de la punition des communions indignes, & du châtiment spécial que S. Paul annexe à ce crime, en disant aux Corinthiens que telle étor la cause des morts inopinées qui en suiprenoient plusieuts parmi éux. Au jour & M. 809. au lieu convenus, le Pape célébra en présence de Lothaire. A la fin de la messe, le Pontife prenant en main le corps de J. C. & se tournant vers le Roi: Prince. dui dit-il d'une voix haute & distincte, si vous n'êtes pas coupable de l'adultète depuis que vous avez été averti par le Pape Nicolas, & fi yous avez fait une ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec votre concubine Valdrade, approchez avec confiance, & recevez le Sacrement de la vie éternelle: mais si votre pénitence n'est pas sincère, n'ayen pas la témérité de recevoir le corps & le sang de votre Seigneur, & de vous incor-

n'eut et de, avet Nicolas

Engilaprès de gle Lo he h e un det ition des hâtiment el crime. telle étok i en surdu jour & élébra en la messe, corps de Prince. flincte, fi l'adultète rti par le fait une de com-Valdrade, recevez le : mais fi n'ayeu orps & le

ous incor-

porery en les profanant, votre propre condamnation. Lothaire fremit fant doute. à ces mots; mais l'excès du crime étoit réfolu: il le confommu, il ajouta le parjure au morilège, & plutôt que de reculer, il se précipita dans l'abime qu'on lui montroit ouvert à les pieds. Le Pape s'adrellant enfaite aux grands qui commupioient avec le Roi, il dit à chacun d'eux: Si vous n'aves ni contribué, ni consenti aux adultères de votre Mattre avec Valdrade & & fi vous navez pas communiqué avec les autres personnés anathematilles par le S. Siège, que le corps da Seigneur vous foit un gage da falut éternel. L'horreur du facrilège en fit retirer quelques-uns, mais la phibart communierent, à l'exemple du Roi. Gons thier de Cologne, qui étoit du nombre & demeuroit déposé de l'épiscopat, reçut la communion parmi ces laïcs: encore fallut-il qu'il donnât auparavant par écrit la soumission au jugement du Pape Nicolas, avec promesse de ne plus exciter de scandale à l'avenir contre l'Eglise Romaine, mi contre les Pontifes.

Après cette fatale communion, Lothaire dina avec le Pape, & lui fit des présens magnifiques en vases d'or & d'argent. Adrien de son côté lui donna un manteau, une férule & une palme. Le manteau qu'on a mal à propos confondu avec une lionne, à cause de la ressemblance du nom Latin, Loena ou Leena, n'étoit dans l'idée du Pape comme dans la réalité, qu'un manteau royal. La férule qui est une plante ferme & légère, propre à corriger fans bleffer, figuroit le sceptre. La palme étoit le figne ordinaire de la victoire. Mais les adolateurs du Roi trouvoient bien d'autres Mystères sous ces symboles. Le manteau comme le dit en termes exprès un ancien annaliste, fignificit suivant eux, que le Roi seroit revetu de Valdrade : c'est-àdire que Valdrade lui seroit inséparablement unie. La férule leur représentoit l'autorité absolue, avec laquelle il soumettroit les évêques opposés à sa passion. La palme prélageoit le succès de toutes ses entrepriles. me I want I think the small the of received out I

Annal. Bertin.

Ben.

Enivré de ces flateries superstitieuses & puériles, le Prince partit fort content de l'église de S. Pierre de Rome, où il étoit allé faire sa prière. Mais à peine sut-il arrivé à Luques, que lui-même & presque tout son cortège surent attaqués d'une sievre maligne, qui produisoit les essets les plus étranges & les plus effrayans. Les cheveux, les ongles, la

part Il no uniq aveu joind où il & n reper gens du.S nière fainte éparg naîtr Theu comn de pi

qu'u

la mo raine judice thaire nouve le fac

vaillo

remo

des, ti

ime. Le confonle la resoena ou il Pape, manteau e ferme & leffer . fit le figne les adulad'autres manteau ! un ancien que le c'est-àféparablentoit l'aupumettroit La palme s entrepri-

erstitieuses t content me, où il s à peine i-même & t attaqués duisoit les s plus efngles, la peau même leur tomboient, tandis qu'un seu interne les dévoroit. La plûpart moururent, sous les yeux du Roi. Il ne laissa pas de continuer sa route. uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion, qu'il lui tardoit de rejoindre. Il se fit porter jusqu'à Plaisance, où il perdit la connoissance avec la parole. & mourut sans donner aucun figne de repentir. On observa que ceux de ses gens qui avoient profané avec lui le corps du Seigneur, moururent de la même manière. Ceux qui s'étoient retirés de la sainte table, furent les seuls que la mort épargna; en sorte qu'on ne put méconpoître la vengeance du Ciel. La Reine Theutberge pleura cet époux infidèle comme si elle en eut été aimée. Valdrade prit le voile dans l'abbave de Remiremont, moins par esprit de pénitence. (à ce qu'on dit alors) que par crainte des traitemens qu'elle méritoit.

Dès que Charle le Chauve eut apprit la mort de son neveu, il marcha en Lorraine, & s'en sit proclamer Roi, au préjudice de l'Empereur Louis srère de Lothaire. Tout le royaume applaudit à ce nouveau Maître; & Hincmar de Rheims le sacra en cette qualité. Le Pape travailloit cependant à conserver à l'Empereur le l'Empereur l'Empereur le l'Empe

pereur l'héritage de son frère. Il en voya pour cela des légats en France, & les chargea de plusieurs lettres, où il représentoit fortement les droits de l'Empereur Louis, & l'indignité de dépouiller un Prince Chrétien tandis qu'il étoit occupé à combattre les Arabes qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Romaine & d'envahir l'Italie Rien de plus convenable fans doute au Père commun de tous les fidèles, que d'épouser les intérêts du principal défenseur du nom Chré-Ep. 19. tien. Mais Adrien II peuffant le zèle beaucoup plus foin que n'avoient fait ses prédécesseurs dans les premiers temps, voulut s'ériger en juge absolu du droit public & des affaires temporelles de

20. 21.

Ep. 22

l'Empire. Dans la lettre qu'il écrivit en particulier à Hincmar de Rheims, comme au prélat le plus accrédité de la France. il alla jusqu'à lui enjoindre de se séparer de la communion du Roi Charle, fi après les avis convenables ce Prince persissoit à détenir les Etats de Lothaire. Il le chargeoit en même temps de notifier au seigneurs laics, aussi bien qu'aux évêques, son intention touchant la successon au royaume de Lorraine, & nommément d'intimer aux prélats, que s'ils

ne s'opposoient à l'invasion du Roi Charle,

il les & n nace com n'éte

H trou raffai eccle de f relles On f ancie éclair Grég gard main maîtr Mais ger vould Souv moin se ch cuffic de la quer tant publi

ceffer

litenvova

e & les

uil repré-

l'Empe-

dépouiller

m'il étoit

qui s'ef-

Lomaine.

plus con-

mmun de

r les inté

om Chré-

nt le zèle

nt fait fes

s temps

du droit

relles de

écrivit en

s, comme

a France.

se séparer

Charle, fi

Prince per-

othaire. Il

de notifier

u'aux évé-

la fucces

& nom-

que s'ils

oi Charle,

il les regarderoit comme des percenaires. & non plus comme des passeurs. Les menaces de dépolition contre eux, & d'excommunication contre le Roi même. n'étoient pas épargnées

Hincmar qui avoit sacré ce Prince, le trouva dans une alternative fort embarrassante. Il étoit versé dans les antiquités eccléfiastiques, autant qu'aucun homme de son siècle, où les prétentions temporelles des Papes étoient encore nouvelles. On se rappeloit la reserve extrême des anciens Papes les plus faints & les plus óclairés, & comment en particulier S. Grégoire-le-Grand s'étoit comporté à l'égard de Phocas, qui avoit encore les mains toutes fumantes du fang de son maître dont il venoit d'envahir le trône. Mais Hincmar, en craignant de s'ériger en juge du droit des couronnes, ne vouloit pas non plus se brouiller avec le Souverain Pontife. Il lui répondit néan- Hinem. moins avec beaucoup de force: mais sans p. 689. se charger lui-même de toute cette dif-&c. cussion délicate, il mit dans la bouche de la multitude ce qui auroit pu choquer Adrien. Une foule de personnes. tant eccléfiassiques que la ques, lui dit-il, publient que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a donné de pareils ordres : il

est constant que dans l'affaire même de Lothaire accusé si grièvement, le Pape Nicolas, de glorieuse mémoire, n'a pas procédé de la sorte. Quand nous représentons aux grands le pouvoir de lier & de délier qui a été donné à Saint Pierre & à ses collègues, ils disent que les royaumes s'acquierent par les combats & les victoires, non par les excommunications du Pape ou des évêgues. Si vous voulez ainsi disposer de l'Etat, ajoutent-ils, soutenez-le contre les attaques des Normands, & ne nous demandez pas de vous défendre vous-même. Puisque le Pape ne peut être évêque & roi, puisque ses prédécesseurs se sont contentés du gouvernement de l'Eglise, & n'ont point entrepris sur l'Etat qui appartient aux Princes, qu'il ne nous ordonne pas de reconnoître pour roi, celui qui se tenant éloigné de nous, ne peut nous secourir contre les Barbares. Qu'il ne prétende pas nous affujettir à un joug que ses prédécesseurs n'ont pas imposé à nos ancêtres nous autres François, nous ne pouvons ni ne devons le porter. Le Pape fut très - mal satisfait de cette réponse: cependant les choses ne furent pas poussées plus loin, des affaires plus convenables au Chef de l'Eglise. fournirent

fou fon I file en

remifit
nom
d'Of
l'un
ne,
de le
Patri
d'Oce
avon
avoit
tius.
port

gats, Nous dulger dont rejetée fiez co préfide différer

plus o

gés av

en re

où l'o

fournirent en Orient un autre aliment à fon zèle.

ême de

le Pape

"n'a pas

is repré-

e lier &

nt Pierre

es royau-

ats & les

nications

ous vou-

utent-ils,

les Nor-

z pas de

Puisque le

, puisque

entés du

ont point

tient aux

ne pas de

se tenant

s secourir

e préten-

g que ses

osé à nos

pis, nous

e porter.

tisfait 4 de

choses ne

Hes affaires

l'Eglise,

fournirent

Les Ambassadeurs de l'Empereur Bafile n'ayant plus trouvé le Pape Nicolas en vie, en arrivant à Rome, avoient remis leurs lettres à son successeur. Adrien fit partir pour C. P. ses légats, au nombre de trois, deux évêques, Donat d'Ostie & Etienne de Népi, le troisième l'un des sept diacres de l'Eglise Romaine nommé Marin. Ils étoient chargés de lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche Ignace. Moi & toute l'Eglise d'Occident, disoit Adrien à l'Empereur Vit. Adr. avons eu pour très-agreable ce que vous p. 980, avoit fait à l'égard d'Ignace & de Pho-&c. tius. Pour ce qui reste à faire par rapport au traitement des schismatiques, qui plus ou moins coupables doivent être jugés avec plus ou moins de rigueur, nous en remettons la connoissance à nos légats, de concert avec notre frère Ignace. Nous sommes très-disposés à user d'indulgence envers eux, excepté Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons que vous fassiez célébrer un concile nombreux, où président nos légats, où l'on examine la différence des fautes & des personnes. où l'on brûle publiquement les exem-Tome IX.

plaires du faux concile tenu contre le S. Siège, & dont il sera désendu de rien garder, sous peine de déposition & d'anathème. Nous demandons aussi que les décrets du concile Romain contre ceux de Photius, soient souscrits de tout le monde dans le concile qu'on célébrera chez vous, & qu'ils soient gardés dans les archives de toutes les Eglises: La lettre au Patriarche exprime les mêmes dispositions, & appuie beaucoup sur la conduite & les décrets du Pape Nicolas, qu'Adrien déclare vouloir suivre en tout, principalement contre Photius, & contre Grégoire de Syracuse qui l'avoit ordonné.

m

au

pe

air

rei

du

ha

ren

cel

offi

que

mar

cier

en

fure

com

Paud

nou

lais.

tôt

main

& le

fa a

ques

velle

clerg

L'Empereur & tout C. P. attendoient les légats avec impatience. Dès que le Prince les sut en route, il envoya un seigneur au devant d'eux, jusqu'à Thessalonique. Quand ils surent à Sélimbrie, e'est-à-dire à seize lieues de C. P. il ordonna une députation encore plus honorable. Le grand écuyer, chef de la députation, leur donna quarante chevaux de l'écurie impériale un magnissque service d'argent pour leur table, & des officiers à leurs ordres. Ils partirent avec toute cette suite, arriverent à la vue de C. P. un samedi, vingt-quatre de septembre, & logerent hors de la ville,

bid.

tre le S.

de rien

& d'a-

que les

ceux de

è monde

ez vous.

chives de

atriarche

, & ap-

& les dé-

drien dé-

orincipale-

ntre Gré-

ès que le

envoya un qu'à Thef-

Sélimbrie;

P. il or

plus hono-

te chevaux

missique ser-

rtirent avec

à la vue de

tre de sep-

de la ville.

rdonné. ttendoient dans les édifices magnifiques d'une églife dédiée à S. Jean l'Evangeliste. Le lendemain, ils firent leur entrée en cette manière. Chacun d'eux étoit monté sur autant de chevaux de l'Empereur, superbement enharnachés, ils se rendirent ainsi à la porte de la ville, où ils trouverent toutes les compagnies des officiers du palais, avec le corps du clergé en habits sacerdotaux. De là, ils s'avancerent majestueusement, entourés des Syncelles ou affistans du Patriarche . & des officiers les plus considérables de l'Eglise. que suivoit le reste du clergé; après quoi marchoit un peuple immense, avec des cierges & des flambeaux. Ils arriverent en cet ordre au palais d'Irène, où ils furent recus par deux seigneurs qui les complimenterent de la part du Prince.

Le surlendemain, jour marqué pour l'audience, l'Empereur leur envoya de nouveau toutes les compagnies du palais, & les reçut dans la falle dorée. Sitot qu'il les vit, il se leva, prit de leurs mains les lettres du Souverain Pontise, & les baisa respectueusement. Il embrassaussi les légats avec de grandes marques d'affection, & demanda des nouvelles, tant du Pape Adrien, que du clergé de Rome. L'Eglise de C. P. di-

E a

visée par l'ambition de Photius, dit-il enfuite, a déjà reçu des secours du Pape Nicolas. Depuis sa mort, nous attendons, avec tous les patriarches d'Orient, les métropolitains & les évêques, le jugement de l'Eglise Romaine notre mère; c'est pourquoi nous vous prions de rétablir incessamment l'ordre & l'union parmi nous. Les légats témoignerent leur ardeur à séconder un zèle si louable; & l'ouverture du concile sut indiquée pour le mercredi, cinquième jour d'octobre de cette année 869.



The transfer of the state of th

And the Brook of the I

4

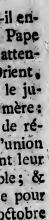
H

LI

Depu 869 en

Confitabli p deur d parallè fyle a au cer défense jour m

semble!





HISTOIRE.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Depuis le huitième concile général en 869, jusqu'à l'expulsion de Photius en 886.

The E temple consacré par le grand Constantin à la Sagesse Eternelle, & rétabli par Justinien dans un état de splendeur qu'il ne craignit pas de mettre en parallèle avec celui de Salomon, fut l'assyle auguste où la Primauté Romaine, au centre même de la Grèce, trouva sa désense & son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les Pères du concile se rai. Conc. p. semblerent avec empressement, & se ran-973, &c.

gerent, du côté droit, dans les galeries supérieures. On exposa d'abord la croix & l'évangile, à la manière accoutumée. Les trois légats du Souverain Pontife prirent ensuite la première place. Après eux, siègea Ignace patriarche de C. P. puis les légats des patriarches d'Antioche & de Jérusalem; savoir Thomas archevêque de Tyr premier siège dépendant de celui d'Antioche qui étoit vacant, & Elie prêtre Syncelle de Théodose de Jérusalem. Le légat d'Alexandrie n'étoit pas encore arrivé. Il y avoit aussi onze des principaux officiers de la Cour, préposés pour maintenir l'ordre nécessaire. Les légats & les patriarches ainsi assemblés ordonnerent qu'on fit entrer tous les évêques qui avoient eu le courage de souffrir persécution pour l'unité de l'Eglise. Il n'y en avoit malheureusement que douze; la violence ou la séduction ayant entraîné presque tous les autres dans le schisme. De ce petit nombre si mémorable, étoient cinq métropolitains, Nicéphore d'Amasée, Jean de Sylée, Nicetas d'Athènes, Michel de Rhodes, & le savant Métrophane de Smyrne. Les simples évêques étoient George d'Iliopole, Pierre de Troade, Nicetas de Céphaludie en Sicile . Anastase de Magnésie, Ni-

Mic ces mai en évêc nen

but femi Q. Patt gran de 1 adre cure chof & di & k men rent ils , hane minu qu'o pour voit Alor d'Ad rent

Grec

galeries

la croix

Pontife

Après

e C. P.

Antioche

s arche-

ndant de

e de Jé-

e n'étoit

usi onze

écessaire.

si assem-

trer tous ourage de

de l'E-

ment que

on ayant

s dans le

mémora-

s, Nicé-

, Nicetas:

& le sa-

Les sim-

'Iliopole,

Céphalu-

iésie. Ni-

céphore de Crotone, Antoine d'Alife & Michel de Corcyre. Au moment que ces confesseurs parurent, les légats Romains leur exprimerent leur vénération en ces termes: Que ces incomparables évêques dont nous envions le sort, prennent séance selon leur rang. Ce juste tribut d'honneur sur applaudi de toute l'assemblée, avec de grandes acclamations.

Quand tous les Pères furent assis, le Patrice Bahanes qui étoit à la tête des grands envoyés par l'Empereur, fit lire de la part de ce Prince une exhortation adressée au concile, pour l'engager à procurer une union solide, & à traiter les choses avec douceur. Ensuite il se leva, & dit aux légats du Pape: Les évêques & le sénat demandent à voir présentement vos pouvoirs. Les légats se récrierent sur ce procédé, inusité, disoientils dans les autres conciles. Mais Bahanes ajouta qu'on ne prétendoit rien diminuer de l'honneur dû au S. Siège, qu'on n'usoit de cette circonspection que pour n'être plus trompé, comme on l'avoit été par les légats du Pape Nicolas. Alors & sans nulle difficulté, les légats d'Adrien présenterent ses lettres, qui furent lues en Latin, puis rendues en Grec par l'interprète de l'Empereur. On

lut de même les lettres de créance des légats d'Orient, où l'on observe que le patriarche de Jérusalem, en adressant l'autorisation de son représentant à S. Ignace, lui donne le titre de Patriarche Universel.

Ensuite, les légats du Pape demande rent qu'on lût une formule qu'ils avoient apportée de Rome pour être souscrite par tous les évêques, les eccléfiastiques & les moines peine d'être exclus de la communion du S. Siège. On trouva d'abord étrange que le Pape envoyat une décision toute dressée à un concile œcuménique, comme s'il eût voulu s'ériger en juge absolu des controverses de la religion. Mais Adrien n'avoit pas prétendu déroger, & ne dérogeoit nullement au pouvoir ni à la liberté du concile. Le formulaire qu'il proposoit, ne contenoit que des choses déjà décidées; comme les Pères en jugerent eux-nêmes, à la première lecture. Il portoit, que le Seigneur ayant dit au premier Pontife, Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, l'effet en avoit montré constamment la véricé : qu'ainsi pour n'être point séparé de la religion catholique, & se conformer aux ordonnances des Pères, principalement

Pi fie que en l'é do dé de

de

nu Ad cei hèr

pou fen qu'é de

glife tout que fon

que con s'éc fage

role vier

 $-\mathbf{I}$

de ceux qui avoient rempli le siège de

Pierre, on condamnoit toutes les hérésies, nommément celle des Iconoclastes; qu'on anathématisoit Photius qui s'étoit

emparé du siège de C. P. du vivant de l'évêque légitime, & qui s'étoit fait ordonner par des évêques excommuniés &

déposés; qu'on recevoit les conciles tenus à Rome par les Papes Nicolas &

Adrien, & que l'on condamnoit tous ceux qu'ils avoient condamnés, particu-

herement Photius & Grégoire de Syracuse; qu'on anathématisoit tous leurs

conciliabules; qu'on reconnoissoit Ignace pour vrai patriarche de C. P. selon la

sentence rendue par le Siège Apostolique; qu'on renoncoit à la communion tant

de Photius que de ses adhérans, jusqu'à ce qu'ils eussent pleinement satisfait à l'Eglise; enfin qu'on vouloit conserver en

tout la communion du S. Siège, sans lequel la Religion chrétienne ne peut avoir

son entière solidité. Les Pères ayant jugé que ce décret ne contenoit rien que de conforme à la foi & aux faines maximes,

s'écrierent unanimement, qu'il étoit trèsfage & qu'ils l'admettoient.

Le Patrice Bahanés prit ensuite la pa-

role au nom du sénat, & soit pour obvier aux difficultés à venir, soit par une

E 5

ance des e que le fant l'au-Ignace, ie Uni-

5 ... 5 Tics

leman s avoient fouscrite fiastiques re exclus On trouenvoyat a concile voulu s'éverses de t pas préoit nulledu conofoit, ne décidées ; eux-nêportoit, u premier

sur cette l'effet en a vérité : paré de la ormer aux

cipalement

secrète affection qu'on lui verra bientôt manifester pour Photius, il demanda aux légats du Pape & plus particulièrement encore à ceux d'Orient, comment ils, pouvoient condamner Photius fans l'avoir jamais entendu. Il n'étoit pas difficile de répondre à cette objection; puisque la sentence du Pape Nicolas, qui dirigeoit celle de C. P. avoit été rendue contradictoirement, sur les lettres de Photius & les défenses des légats qu'il avoit envoyés à Rome. Les Orientaux ajouterent, que depuis qu'ils étoient en Grèce, ils s'étoient parfaitement instruits des movens frivoles de l'intrus, par les fréquens entretiens qu'ils avoient eus avec les gens de son parti; que d'ailleurs n'ayant jamais été reconnu pour évêque par le premier tiège, qui est celui de l'ancienne Rome, ni par les trois grands sièges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, quoique l'imposteur se soit efforcé de persuader tout le contraire; la justice de sa condamnation étoit manifeste, sans qu'il sût nécessaire de l'entendre ou de le juger tout de nouveau. Le fénat témoigna être satisfait de cet éclaircissement, & Bahanes ne jugea point à propos de pousser plus loin. Comme il étoit tard, on termina cette première sesfion, par les acclamations ordinaires en ces affemblées.

ra bientôt

anda aux

lièrement

nment ils

s fans l'a-

as difficile

puisque la

ii dirigeoit

de Photius

l avoit en-

en Grèce,

struits des par les fré-

it eus avec

e d'ailleurs

our évêque

st celui de

trois grands

oche & de ur se soit es-

ontraire; la

étoit mani-

ouveau. Le

le cet éclair-

igea point à

. Comme il première ses-

La seconde se tint deux jours après. & fut tout entière employée à la réconciliation des ecclésiastiques ordonnés légitimement, mais séduits depuis par les schismatiques. On fit d'abord entrer les évêques, qui étoient au nombre de dix. lis se prosternerent devant le concile, présenterent par écrit la confession de leur faute, & demanderent pénitence. Cette pièce ne s'adressoit qu'aux légats du Pape, qui prirent l'avis de ceux d'Orient & du concile; puis on la lut, du consentement de toute l'assemblée. Ce seul écrit, indépendamment des témoignages d'Anastase le Bibliothécaire & de Nicétas le Paphlagonien, auteurs contemporains & témoins oculaires, est bien capable de confondre quelques écrivains Protestans, peu d'accord avec les gens éclairés de leur propre communion, & qui ne consultant que leur animosité contre l'Eglise Romaine, représentent Photius comme un homme sage, modéré & flétri calomnieusement.

Cette consession publique étoit conçue Conc. en ces termes: Si les maux que Photius 8, p. 999. a faits à l'Eglise étoient inconnus à Rome, nous aurions besoin d'un fort long dis-

E 6

cours, pour les représenter : mais on n'ignore point ce qu'il a fait contre le Pape Nicolas; cet homme incomparable, qu'il a chargé de tant d'atroces calomnies. On fait aussi qu'il a fait venir d'Orient de faux témoins, pour condamner cet illustre Pontife. Non Photius n'a jamais eu son semblable, dans l'art de fourber & de mentir. Il a traité de la même manière notre Patriarche Ignace. Il a inventé contre lui toutes fortes d'impostures : l'a tourmenté cruellement, pour avoir sa renonciation; & sans se contenter de l'exil, il lui à fait fouffrir les prifons, les chaines, la faim, la foif, les coups les plus meurtriers & les plus outrageans. S'il a traité de la sorte un prélat fils & petit-fils d'Empereur, & plus vénérable encore par sa vertu que par fa naissance, vous pouvez inférer de quelles méchancetés il aura usé envers nous. Plusieurs ont été enfermés avec des malfaiteurs publics & des idolatres, dans la prison du prétoire , où ils ont éprouvé toutes les horreurs de la faim & de la foif. D'autres ont été condamnés aux plus rudes travaux des forçats, & frappés barbarement, non pas à coups de bâton, mais à coups d'épée : nous ne parlons pas des coups de pieds, qui n'é-

toie geo au i relig nou exc dev No avoi avec avor nous plair fer. puis & fé onze diacr les p confi

> dans tre jo zièm de d pénit veller cevoi ordor

un te

on n'ie Pape , qu'il es. On ient de et illumais eu rber & ne mal a inmpostu-, pour contenles prisoif, les plus ouun pré-& plus que par de quelers nous. des maldans la éprouvé & de la nés aux & frapoups de nous ne

qui n'é-

toient comptés pour rien. On nous chargeoit de chaînes & de colliers de fer au mépris de l'humanité ainsi que de la religion. & l'on nous jetoit du foin pour nourriture. Ce n'est-là qu'une partie des excès de nos persécuteurs, à qui nous devions néanmoins resister jusqu'à la mort. Nous confessons en gémissant, que nous avons eu la foiblesse de succomber. C'est avec un cœur humilié & contrit que nous avons recours à votre miséricorde, en nous soumettant à telle pénitence qu'il plaira à notre patriarche de nous impofer. On leur fit ligner la formule de Rome. puis on leur donna à chacun un pallium. & féance au concile. On rétablit enfuite onze prêtres, neuf diacres & sept foudiacres. Après quoi, le patriarche fit lire les pénitences qu'il leur imposoit. & qui consistoient en jeunes & en prières pour un temps fixe.

On n'usa pas de la même indulgence dans la troisième session qui se tint quatre jours après la seconde; savoir le onzieme d'octobre, & qui étoit augmentée de douze évêques; c'est-à-dire des dix pénitens rétablis, & de deux prélats nouvellement arrivés. On ne voulut pas recevoir les autres évêques qui avoient été ordonnés légitimement, mais qui refusoient de souscrire le libelle ou formulaire de Rome. On leur envoya des députés, & on leur offrit leur grace; sous la même condition qu'à ceux qu'on avoit reçus quelques jours auparavant. Par l'organe de deux métropolitains, Théodule d'Ancyre & Nicéphore de Nicée les plus distingués d'entr'eux, ils répondirent avec autant d'artifice que d'arrogance, qu'ils étoient fatigués de tant de souscriptions bonnes ou mauvaises qu'on avoit faites jusques-là, qu'ils étoient résolus à n'en plus faire aucune, & qu'ils prioient le concile de se contenter de la profession de foi qu'ils avoient faite à leur ordination? - bethat his him of the

Le treizième d'octobre, qui fut le jour de la quatrième session, les évêques Théophile & Zacharie, attachés à Photius, mais ordonnés par le Patriarche Méthode prédécesseur d'Ignace, surent admis à se justisser, comme Bahanes l'avoit demandé au nom du Sénat. Ils s'essorcerent de persuader que le Pape Nicolas les avoit reçus à sa communion, avec Photius leur ches qui les avoit députés à Rome. Leur grande preuve consistoit en ce que ce Pontise avoit approuvé leur prosession de soi. Mais on démontra que, nonobstant cette prosession catholique,

las com qu'il facre dépe rejet fteur conc

Le

fulio fion où l' postu Il av un ji fon 1 trouv par d gea d luren ques ! de m illicite garda refusa entre à la d du P prifes

nulaire
putés,
même
reçus
organe
d'Anolus dint avec
, qu'ils
riptions
it faites
à n'en
ioient le
rofession

ordina-

es Théo-Photius, he Mérent adles l'avoit s s'effor-Nicolas on, avec députés confifoit ouvé leur ntra que, atholique, & par conséquent irrépréhensible, Nicolas n'avoit jamais voulu souffrir qu'ils communicassent avec les Romains, parce qu'ils suivoient le schisme d'un intrus consacré par des évêques excommuniés & déposés canoniquement. Ils surent donc rejetés avec honte, comme des imposteurs qui avoient osé mentir au saint, concile.

Les schismatiques essuyerent une confusion bien plus grande encore, à la sefsion suivante du dix-neuvième d'octobre. où l'on convainquit publiquement d'imposture & d'hypocrisie Photius lui-même. Il avoit fait tous ses efforts pour décliner un jugement, où il prévoyoit que toute son habileté dans l'art d'en imposer se trouveroit insuffisante. Mais l'Empereur, P. 1042. par des ordres formels & absolus, l'obligea de comparoître. Les légats ne voulurent point qu'il fût cité par des évêques, mais seulement par des laics; afin de mieux faire sentir que son ordination illicite n'empêchoit pas qu'on ne le regardat comme un homme du siècle. Il refusa d'obéir à la monition, on le fit entrer malgré lui, & il comparut debout à la dernière place du concile. Les légats du Pape l'interrogerent, à plusieurs reprises: mais sentant que toute son élo-

quence ne pouvoit plus lui faire éviter sa condamnation, il poussa l'hypocrisse à fon comble, joua le personnage d'un Saint persécuté pour la justice, & contrefit même le Saint des Saints, en ne disant pas un mot pour sa défense. Tout ce qu'on put tirer de sa bouche; c'est que Dieu l'entendoit sans le secours des paroles. Les légats de l'Orient, après ceux du Pape, eurent beau le presser, & le convaincre d'imposture, par rapport aux lettres de communion qu'il feignoit d'y avoir envoyées, & d'en avoir reques. Aussi vainement l'exhorterent-ils à reconnoître fon péché, & lui offrirentils de l'admettre du moins au nombre des Fidèles, s'il se repentoit sincèrement. Il fut inébranlable, & ne proféra pas une syllabe. Il n'y eut que le Patrice Bahanes, qui eut un peu plus d'ascendant fur son esprit. L'hypocrite contresaisant encore le Sauveur livré à ses ennemis répondit en ces termes laconiques: Mes justifications ne sont pas pour ce monde; si elles y étoient manifestées, vous auriez d'autres lumières. La crainte & la confusion, reprit Bahanes, peuvent vous troubler l'esprit. Prenez le temps de vous consulter; ensuite on vous rappelera. Photius repliqua: Je ne demande point

- C folut fon mett & à C'est dans vingt tobre dans de P dire pour. les pi appro le co légat de la que 1 les de fond. extor eût ja

moye ment

de temps: pour ce qui est de me renvover & de me faire revenir, la chose est en votre puissance. Le concile dit: Qu'il se retire, & qu'il avise à ce qui lui importe: 1999, at the many and a series

viter sa

crifie - à

e d'un

contre-

ne di-

Tout

; c'est

ours des

après

preffer.

par rap-

u'il fei-

en avoir

erent-ils

offrirent-

nombre

èrement.

pas une

e Baha-

feendant

trefailant

nnemis ;

es: Mes

monde;

us auriez

z la con-

ent vous

de vous

rappelera.

nde point

Ce délai ne lui fit pas changer de réfolution, non plus qu'aux évêques de son parti, qui se résolu-ent cependant à mettre tout en usage pour sa désense; & à plaider sa cause en plein concile. C'est ce ou'ils eurent l'audace de faire dans la sixième session, qui se tint le vingt-quatrième jour du même mois d'octobre. L'Empereur Basile s'y trouva; & dans l'espérance de réduire les partisans de Photius, il leur donna la liberté de dire tout ce qu'ils jugeroient à propos pour su défense. On commença par lire les premiers actes de sa condamnation, approuvés par les Orientaux, & par tout le concile. Après quoi, Elle vicaire ou légat de Jérusalem, qui paroît avoir eu de la doctrine & de l'éloquence, soutint que la démission d'Ignace, sur laquelle les défenseurs de Photius faisoient grand fond, devoit être réputée nulle, comme extorquée par violence, fuppofé qu'elle eût jamais été faite. Il ajouta d'autres moyens également persuasifs, & solidement appuyés sur les anciens usages. Puis

il présenta d'une manière engageante. l'indulgence dont usoit l'Eglise envers les Prélats que la contrainte & l'autorité avoient entraînés dans le schisme. Ce discours ne sut pas sans fruit. Plusieurs partisans de Photius se soumirent au concile, & obtinrent leur pardon. Les autres opposerent le serment qu'ils avoient fait à leur chef. Les légats leur dirent tous ensemble: On vous a contraints à le faire, & nous vous en dispensons au nom de J. C. qui nous a donné tout pouvoir de lier & de délier. L'Empereur joignant ses instances à celle des légats, pressa ces évêques de se rendre aux invitations des Pères. Mais le lien du ferment n'étoit qu'un vain prétexte dans leur bouche. Ils se déclarerent ouvertement, & ne pouvant nier que Photius condamné par le Pape, ne fût aussi rejeté par les patriarches, ils prétendirent montrer qu'on l'avoit traité avec injustice & contre les canons: qu'au reste l'Eglise Grecque ayant assez souvent justifié ceux que les Papes avoient condamnés, & condamné ceux qu'ils avoient justifiés. on ne pouvoit se prévaloir du jugement rendu à Rome.

Métrophanes de Smyrne montra sur le champ avec autant d'érudition que d'é-

loque l'Eglif n'étoi des c disposi toient nant (par e avoier tius, qu'ils fenten noit; mens leur rendu. point

Un encore liques étoit p temps nés prour le des co que le qu'ain plus e

ce mo

loquence, que ces jugemens divers de l'Eglise Romaine & de l'Eglise Grecque n'étoient provenus que de la diversité des conjonctures, & du changement de dispositions dans les personnes qui s'étoient, ou perverties, ou converties. Prenant ensuite ces apologistes inconséquens par eux-mêmes, il leur rappela qu'ils avoient eu recours à Rome, avec Photius, & reconnu le Pape pour leur juge; qu'ils ne refusoient de se soumettre à sa sentence que parce qu'elle les condamnoit; que c'étoit rendre tous les jugemens vains & illusoires; de protester de leur nullité, sous pretexte qu'ils sont rendus contre les loix; & qu'il n'étoit point de coupables, qui ne pussent par ce moven éluder leur condamnation.

Un de ces prélats schismatiques voulut encore répliquer: mais les légats apostoliques représenterent à l'Empereur, qu'il étoit peu convenable d'entendre si longtemps des hommes obstinés, & condamnés par le Pape dans un concile: que le Saint Siège n'avoit pas envoyé ses légats, pour soumettre son jugement à l'examen des coupables, mais pour le leur notisser, que le saint concile jugeoit de même; qu'ainsi les partisans de Photius n'avoient plus qu'un parti à prendre, qui étoit de

du fere dans ouverte-Photius suffi reendirent

eante _

ers les

utorité

Ce dif-

rs par-

u con-

es au-

voient

dirent

aints à

ons au

é tout

pereur

légats .

ux-in-

injustice l'Eglise sié ceux sés, & ustissés,

ntra fur que d'é-

igement .

se confesser coupables, de demander grace & de se disposer à l'obtenir par leur sou-mission. Les vicaires d'Orient témoignement la même chose, en assurant de nouveau, que jamais leurs Eglises n'avoient communiqué avec cet intrus, rejeté par

le S. Siège.

On n'insista pas davantage, & il ne fut plus question que d'obéit. L'Empereur y avoit exhorté plusieurs fois les schismatiques & avoit même composé un discours pour les y engager. On le lut de la tribune, au nom de ce Prince. Nous sommes à la dernière heure, mes frères, leur disoit-il; le Juge suprême est à la porte: craignons qu'il ne nous surprenne hors de son Eglise. N'ayons pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remède. Si vous craignez tant cette falutaire confusion, je m'humilierai le premier, pour vous donner l'exemple. Tout ignorant & pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences & l'exercice des vertus. J'oublierai ma pourpre & mon diadême, je me prosternerai sous vos pieds: passez sur le ventre de votre Empereur, foulez ses entrailles paternelles, fa tête & Ton visage. Je suis prêt à tout faire & à tout souffrir, pourvu que je

proc fauve puisfatisf prit d ne p niffez yous tre p des c des n foute tre p & de nser | obstir & ne rable millio Afin fon e der f

> Les feptiè dire la Photi qu'à parur que ja

> prend

il ne Empeois les omposé On le Prince. , mes ême est ous furons pas n qu'on raignez m'hudonner eur que qui êtes

exercice

& mon

re Em-

rnelles.

à tout

que je

procure la réunion de l'Eglise, & que je fauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus? parlez, & vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité & de contention, si vous ne passez du bon côté, & ne vous réunissez à votre chef légitime; pensez à yous désormais, je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie: nous avons bien des moyens de vous consoler & de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir, auprès de vos patriarches & de tous les pères, pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous mêmes, & ne négligez pas une occasion si favorable, après laquelle vos tardives soumissions ne pourroient plus vous servir. Afin que cette invitation pût produire son effet, l'Empereur fit encore accorder sept jours aux schismatiques, pour prendre leur résolution.

Les Pères s'étant assemblés pour la septième sois, au terme donné; c'est-àdire le 29 d'octobre, les partisans de Photius qui n'avoient employé le sursis qu'à se concerter avec ce suborneur, reparurent plus siers & plus déterminés que jamais. Photius lui-même, que l'Em-

pereur, encore présent à cette session. fit comparoître pour la seconde fois, marqua son ambition & sa fourberie jusques dans les démarches les plus indifférentes de leur nature. Sous prétexte de soulager sa foiblesse, il avoit à la main un long bâton recourbé, & assez rassemblant à la crosse dont les évêques se servoient en Orient. Mais le Légat Marin pénétrant, soit les vues séricuses, soit le jeu insolent du coupable, lui fit ôter cette espèce de crosse pastorale, en se récriant sur l'insulte faite à une si auguste assemblée. Ensuite le Patrice Bahanes. de la part du concile, demanda au schismatique, s'il avoit pensé à sa conscience, & s'il reconnoissoit sa faute. Comme ce factieux sectaire venoit de s'assurer tout récemment de ses complices, & avoit lié tout de nouveau sa partie, il quitta le personnage qu'il avoit fait dans la session précédente, rompit le silence qu'il s'y étoit imposé; & répondit avec hauteur. qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qui usurpoient le droit de le juger; que s'étoit à eux tout au contraire à faire pénitence des attentats qu'ils avoient à se reprocher contre les canons. Les évêques de son parti, plus insolens encore, s'emporterent jusqu'à dire anathême à ses juges.

leur ils é des cond **fchifi** Baha du f triarc mêm dami en v pliqu fontni Ro tres f le for & l'é on re

> Pode, ce tième brûla Photi en fa tion. gieuse

Photi

nonc

fession. fois, rie jusindifféexte de la main Tez rasques se gat Mases, soit fit ôter en se auguste ahanes, au schifscience. mme ce rer tout & avoit quitta le la fession qu'il s'y hauteur, rendre à it de le contraire ts qu'ils canons. infolens

lire: ana-

L'Empereur indigné de cette audace. leur fit demander par le Patriarche, qui ils étoient pour tenir contre les décisions des Eglises patriarchales, & de tout un concile. Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque herésie, poursuivit Bahanes, personne a-t-il trouvé la vérité du salut, sans se ranger du côté des Patriarches? Aujourd'hui que les quatre & mêmes les cinq grands sièges vous condamnent, quelle autorité peut-il y avoir en votre faveur? Celle des canons, repliquerent-ils; c'est là notre règle, ce sont-là nos juges. Nous ne connoissons, ni Rome, ni Antioche, ni tous les autres sièges; quand ils jugent, comme ils le font ici, contre les loix canoniques & l'équité naturelle. Après cet excès, on relut les actes de la condamnation de Photius & de ses patrisans, & l'on prononça de nouveau anathême contre eux.

Pour la pleine exécution du jugement de cette septième session, dans la huitième qui se tint le cinq novembre, on brûla, tant les écrits schismatiques de Photius, que les fignatures extorquées en sa faveur par violence ou par séduction. Il y en avoit une quantité prodigieuse, tirées non seulement des ecclésiastiques, mais des laïcs de tout étage.

depuis les fénateurs jusqu'aux derniers artisans. On apporta tous ces écrits dans un sac; on les livra aux gens des légats Romains, qui, au milieu du concile & sous les yeux de l'Empereur, les jeterent dans un grand brasier d'airain, où ils furent consumés. Pour justifier cette exécution aux yeux du public, & couvrir Photius de toute la honte qu'il méritoit. on mit en évidence la manœuvre incroyable avec laquelle ce faussaire sans égal avoit supposé des légats de l'Orient contre le Pape Nicolas. Il y en avoit trois, un moine nommé Pierre, & deux marchands, Basile & Léonce. Ils n'avoient point affifté au concile de Photius, ils ignoroient même s'il avoit été assemblé, ils n'avoient aucune connoissance des difcours qu'on leur attribuoit, ni de leur prétendu libelle, qu'on leur montra enregistré & signé dans les actes de ce faux concile. Ils le désavouerent avec indignation, dirent anathême à ce livre, & à celui qui l'avoit écrit. On interrogea pareillement plusieurs métropolitains, dont les noms se trouvoient dans le livre clandestin: ils réclamerent contre la supercherie, avec le même étonnement & la même horreur. On relut incontinent le dernier canon du concile qui avoit été tenu

ten ten le p éto à t les fain

gats

que! 4 C 870 fista xand L'E Baha légat les r lui fit tans teurs huit vé ch ftruit ! pond femer qui s'

les sé

gats d

iers arts dans s légats ncile & jeterent où ils ette exécouvrir néritoit, incroyaans égal ent conoit trois, eux marn'avoient tius, ils ailemblé, e des difi de leur ontra enle ce faux c indignare, & a rogea pains, dont livre clanla supernent & la

ntinent le

avoit été

tenu

tenu à Rome sous le Pape S. Martin, & qui n'admet les faussaires à la pénitence qu'à l'article de la mort. Comme le peu d'Iconoclastes qui restoient à C. P. étoient encore un des objets qu'on avoit à traiter, on renouvella les décrets & les anathèmes contre les ennemis des saintes images, & l'on remit la conclusion de tant d'assaires à l'arrivée des légats d'Alexandrie, en considération desquels on prorogea le concile.

Ce ne fut que le 12 de février de l'année 870, qu'on tint la neuvième session où asfista Joseph archidiacre de l'Eglise d'Alexandrie, député par le Patriarche Michel. L'Empereur n'y étoit pas: mais le Patrice Bahanes présenta aux Pères le nouveau légat. On lut ses lettres de créance, on les reconnut pour authentiques, & on lui fit prendre sa place parmi les représentans des chaires patriarchales. Les sénateurs lui dirent : Mon Père, on a tenu huit fessions, avant que vous sussiez arrivé chez nous: êtes vous suffisamment instruit de ce qu'on y a traité? Joseph répondit: Je, m'en suis informé très-soigneusement, & je n'ignore rien de tout ce qui s'est fait. Etes vous satisfait; reprirent les sénateurs, de ce qu'ont jugé les légats de Rome & d'Orient? J'en suis très-

Tome 1X.

content, répondit Joseph; & voici par écrit mon avis, qu'on peu lire. Les légats du Pape requirent cette lecture. Jofeph se leva, appliqua quelques momens l'écrit sur la croix & sur l'évangile : après quoi le Diacre Thomas, notaire ou secrétaire du concile, le lut à haute voix. C'étoit une approbation circonstanciée de tout ce qu'avoient décidé les Pères, tant contre le schisme de Photius, que' fur les images.

P. 1121. Quoiqu'on eut déjà confondu les impostures de Photius, au sujet des faux légats des chaires patriarchales, on crut qu'il étoit encore à propos de faire au moins comparoître pardevant de vrai légat d'Alexandrie, le légat supposé, qui confirma tout ce qu'il avoit dit dans la huitième session. Nous apprenons de plus dans celle-ci, que cet aventurier travelli en légat avoit suivi les envoyés de Photius à Rome, pour faire tout ce qu'ils lui conseilleroient. J'y allai, poursuivit-il, comme un être dépourvu de raison, saus savoir ce qu'on prétendoit. On fit encore entrer deux nouveaux aventuriers, donnés pour légats, gens rustiques & miférables, qui n'étoient venus d'Orient à C. P. que pour y chercher des aumônes, & que Photius avoit envoyés à Rome,

COI fes Pap VOY ftur ron cacl Jéru fez : tem le tr

l'Eg

O

mes exan temo. Patria pereu ou pa qui é juré c vue, même fon se il , le & tu à l'ég confé ni évé Coupa

ici par Les lée. Joomens : après ou see voix. Stanciée Pères ; us, que

les imdes faux on crut faire au le vrai posé, qui it dans la ns de plus er travelli s de Phoce qu'ils ursuivit-il, ison, saus fit encore iers, donies & mid'Orient à aumônes, à Rome, comme des machines sous la main de ses émissaires. Sur quoi, les légats du Pape dirent à celui d'Alexandrie: Vous voyez, notre très-cher frère, les impostures & les noirceurs de Photius. Adorons celui qui a dit, qu'il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le légat de Jérusalem ajouta: Nous ne pouvons assez le bénir, de ce qu'après tant de temps il a rassemblé les Patriarches, pour le triomphe de la vérité & le salut de l'Eglife.

On mit dans la même évidence les trames de Photius contre S. Ignace. On examina séparément jusqu'à treize faux temoins qui avoient déposé contre ce S. Patriarche, la plûpart officiers de l'Empereur Michel, & Subornés par violence ou par menaces. Théodore premier écuyer qui étoit du nombre confessa qu'il avoit juré contre l'élection d'Ignace, sans l'avoir vue, & que c'étoit par cette raison-là même que Michel l'avoit engagé à faire son serment. Tu étois de service, lui ditil le jour qu'Ignace devint Patriarche & tu n'a pas vu son élection : va donc à l'église, & jure. Ta démarche est sans conséquence; tu n'es ni métropolitain, ni évêque. Le greffier Léonce se conteila coupable de la même iniquité. Le concile imposa quatre ans de pénitence à ces pécheurs répentans, & à un bien plus grand nombre d'absens, qu'on commit au zèle du patriarche Ignace, avec pouvoir de diminuer ou d'augmenter la pénitence, selon l'exigence des cas & la disposition

des sujets.

Enfin la dixième & dernière session se tint le dernier jour de février, avec beaucoup plus d'éclat que toutes les precédentes. Les Empereurs Basile & Constantin son fils y parurent sur leur trône, environnés de vingt patrices. On voyoit à droite les ambassadeurs de Louis Empereur d'Occident, & de Bogoris, surnommé Michel, Roi de Bulgarie. Les ambassadeurs de Louis allié de Bassle, venoient demander du secours contre les Sarasins, & traiter du mariage de la fille de leur maître avec le jeune Empereur Constantin. Ils étoient au nombre de trois, tous personnages des plus considérables de l'Occident; savoir, Anastase revêtu du titre fort honorable de Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, & différent du premier, Anastase alors disgracié & excommunié; Suppon parent de l'Impératrice Engilberge, & Evrard l'un des premiers officiers du Palais. Les ambas-Lideurs du Roi des Bulgares occupoient

der cha que troi heu non mai

la

fion cent mul patr nir ni c

fente autre des mes Emp

de le repré méth pour mais

mais de C Ce fi cifio mit au ouvoir itence. position ssion se c beauprecé-& Contrône. voyoit is Emis, furie. Les Bafile . ontre les e la fille mpereur mbre de is consi-Anastase e Bibliodifférent gracié & e l'Impél'un des es ambas-

cupoient

e à ces

n plus

la gauche, & venoient pour faire décider si la Bulgarie devoit être du patriarchat de Rome, ou de celui de C. P. question délicate, qu'on verra bientôt troubler l'harmonie qui se rétablissoit sa heureusement entre ces deux Eglises. Le nombre des évêques placés à l'ordinaire, mais fort accrus depuis les premières sesfions, montoit dans celle-ci à plus de cent. C'étoit encore bien peu, vu la multitude des prélats qui dépendoient du patriarche de C. P. mais il faut se souvenir qu'on ne voulut admettre au concile, ni ceux que Photius avoit ordonnés. & qui étoient réduits à l'état de laic, ni ceux qui n'avoient pas voulu figner la sentence de sa condamnation. Pour les autres Orientaux, foumis à la domination des Musulmans qui leur faisoient des crimes d'Etat de leurs rapports avec les Empereurs, ils étoient représentés, autant qu'il étoit possible, par les légats de leurs patriarches. Les légats du Pape représentaient les Occidentaux, selon la méthode usitée en mille rencontres. C'est pourquoi tous les vrais Fidèles n'ont jamais fait difficulté de recevoir ce concile de C. P. comme le huitième œcuménique. Ce fut même en conséquence de ces décisions, que ceux des François qui, sans

rejeter les saintes images, n'étoient pas disposés d'une manière favorable au second concile de Nicée, le regarderent enfin

comme le septième général.

On lut dans cette dernière session un précis, où tout ce qui s'étoit fait dans les précédentes se trouvoit rédigé en vingtsept-canons, que le concile devoit confirmer. Outre les décisions portées contre Photius & ses partisans quil y avoit quelques réglémens fort sages, tant pour la liberté des élections & des conciles; que pour le rétablissement de la dignité épiscopale, extrêmement avilie dans l'Empire Grec, par une longue succession d'hérétiques, de schismatiques, de princes impies & violens, qui sembloient s'être proposé de bouleverser toute la hiérarchie. On recut de nouveau les sept autres conciles œcuméniques. On condamna toutes les hérésies qu'ils avoient condamnées. On y ajouta celle qui donnoit deux ames à un seul homme, & qu'on attribue à Photius, contre qui on prononça de nouveau l'anathême. On n'oublia point les dérisions sacrilèges qui s'étoient faites des cérémonies de l'Eglise, sous le dernier Empereur, & par la connivence du persécuteur d'Ignace. Enfin, l'Empereur Basile demanda si tous les évêques étoient

d'acc le co tions ľEm

las, Le mière médi & la tière. voix que a Cond qu'il ment non' clerc n'aie d'affa bouc fe tr fiège: faire furm nous ne [nous quelo

foun

ques

ent pas fecond t enfin

on un it dans vingtit cones cony avoit nt pour nciles : dignité s l'Emecession princes t s'être rarchie. es contoutes ımnées. ix ames ribue à nça de a point nt faites le derence du

mpereur

étoient

d'accord sur ce qui avoit été défini. Tout le concile répondit par de vives acclamations, & par de grandes louanges de l'Empereur, des Papes Adrien & Nicolas, & des Patriarches.

Le Prince, non content de cette première approbation, en voulut une plus méditée; & procédant avec le sang froid & la dignité convenable dans une matière si sérieuse, il sit prononcer d'une voix haute le discours suivant. Quiconque a quelque chose à dire contre ce S. Concile, ses canons, ou sa définition, qu'il se présente, & le fasse en ce moment. Nous en donnons toute liberté. non seulement aux évêques, mais aux clercs & aux laïcs; quoique les derniers n'aient pas droit de parler sur ces sortes d'affaires. Que tout le monde ouvre la bouche, tandis que les légats de Rome se trouvent assemblés, avec ceux des sièges d'Orient; ce que nous n'avons pu faire qu'avec des peines infinies, & infurmontables à tant d'Empereurs avant nous. Quand le concile sera séparé, il ne sera plus temps de contredire, & nous ne pardonnerons à personne, de quelque rang qu'il soit, s'il refuse de se soumettre. Ministres du Seigneur, évêques prépolés chacun sur votre troupeau

ayez soin de le repaître assiduement de la doctrine du saint, de ramener les brebis égarées, & de conserver l'union que vous venez d'établir. Quant à vous, larcs constitués en dignité, ou simples particuliers, sachez qu'il ne vous appartient pas de discuter les affaires de la religion. N'ayez pas la témérité d'attenter au droit des évêques. Quelque médiocre que soit le mérite d'un prélat, il est toujours pasteur, tant qu'il enseigne la vérité. Gardez-vous donc bien de juger vos juges, & de vouloir conduire ceux que le Seigeur vous a donnés pour guides.

... Ce discours confirma tous les affistans dans leurs heureuses dispositions: il ne fut plus queltion que de les manifester en fouscrivant. Les légats du Pape vouloient que les Empereurs signassent les premiers. Basile répondit, que ses plus illustres prédécesseurs Constantin & Théodose n'ayant voulu le faire qu'après les évêques, il croyoit devoir imiter de si grands exemples de l'humilité Chrétienne; mais que pour condescendre en quelque chose aux vœux des représentans du Pontife Romain, il signeroit après les patriarches. Ainsi les trois légats qui avoient présidé de la part du Souverain Pontife, figne, rent d'abord, avec cette clause; jusqu'à

la vo ficatio enfuit légats Jérus foulc pour affoci princ & to au no porte avoie rofear mais d'une les ac moin ticula vrai la co fit de C. P nans à Ro histor

fur l

que

mœu

fuspe

ient de

es bre-

on que

, laics

parti-

artient

ligion:

u droit

ue soit

irs paf-

Gar-

juges,

le Sei-

Mistans

il ne

ster en

uloient

miers.

es pré-

avant

ies , il

exem-

is que

fe aux

e Ro-

rches.

présidé

figne-

julqu'à

129

la volonté du Pape; c'est-à-dire sa ratification. Le patriarche Ignace souscrivit ensuite, puis Joseph, Thomas & Elie légats d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Alors les deux Empereurs fouscrivirent, & Constantin figna même pour le troisième; savoir Léon son frère, associé depuis peu à l'Empire. Après ces princes, Basile archevêque d'Ephèse, & tous les autres évêques souscrivirent, au nombre de cent deux. Nicétas rapporte sur la foi d'autres Grecs qui le lui avoient raconté, qu'on signa avec un roseau trempé dans le sang du Sauveur: mais on ne trouve pas le moindre indice d'une singularité si extraordinaire, dans les actes du concile, qui nous ont néanmoins transmis jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui se passa. Il est vrai qu'on a déjà dit la même chose de la condamnation que le Pape Théodose fit de Pirrhus, patriarche monothélite de C. P. Tous ces faits étranges & surprenans, ceux même dont on place la scène. à Rome, ne sont constatés par aucun historien Latin : ils portent uniquement sur la foi des Grecs, qui, à cette époque de la décadence marquée de leurs mœurs & de leur goût, est si justement fuspecte dans ce qui tient du merveilleux

F 5

& de la nouveauté. Comme on vit les Empereurs de C. P. tracer une croix en fignant, avec l'encre rouge dont ils se servoient par distinction, peut être n'en fallut-il pas davantage, pour donner lieu à la crédulité du vulgaire, puis à la mé-

prise de l'historien.

Le concile, avant de se séparer, écrivit selon la coutume une lettre synodique au Pape Adrien, pour lui demander de le confirmer, de le publier & de le faire recevoir dans toutes les Eglises. On donnoit de grandes louanges à ses légats, & au Pape Nicolas, dont on s'applaudissoit d'avoir suivi le jugement. Peu après néanmoins, quelques Grecs légers ou brouillons, introduits secrètement chez l'Empereur & chez le Patriarche Ignace, se plaignirent amérement, que par le moyen du formulaire que les légats du Pape avoient apporté de Rome & fait souscrire aux évêques, l'Eglise de C. P. se trouvoit honteusement affervie sous le joug des Romains. Ils firent un autre crime aux légats, de ce qu'ils n'avoient souscrit aux décisions des Pères que sous le bon plaisir du Pape; comme s'ils eussent prétendu se ménager un subtersuge, pour revenir contre l'autorité du concile. Après quelques traits d'artifice peu honorables

méco vem à-dir mair ger o

· 11 cafio avoi Bulg men mên fion men Mar Pape tuer Pon arch Tou fible tour & y des voit

cond gats les v vit les oix en t ils fe e n'en er lieu

la mé-, écriodique der de le faire n donats. & udiffoit s néanbrouil-1'Emce, fe moyen Pape ouscrire e troule joug

e crime fouscrit le bon ent prépour Après orables à Basile, qui se laissa surprendre par ces mécontens, & qui tenta de retirer furtivement les libelles de ses évêques; c'estadire leur adhésion au formulaire Romain, ce différend s'appaisa, & le danger de la division parut dissipé.

Il s'en éleva aussi-tôt un autre, à l'occasion des ambassadeurs Bulgares qui avoient assisté au concile. Le Roi de Bulgarie s'étoit d'abord montré uniquement attaché aux Latins : ne voulant même recevoir dans ses états aucun missionnaire de Grèce. Il avoit désiré ardemment d'avoir pour archevêque, le diacre Marin, homme de rare mérite, que le Pape Adrien jugea plus à propos d'instituer légat pour le concile général. Le Pontife défigna aux Bulgares, un autre archevêque, qui ne fut pas de leur goût. Toutes ces contrariétés aliénerent insenfiblement leur Roi, qui commença tourner ses inclinations du côté de C. P. & y fit mettre en délibération, auquel des patriarchats l'Eglife de Bulgarie devoit appartenir.

Quelques jours après la conclusion du concile, l'Empereur fit assembler les légats du Pape avec le patriarche Ignace & les vicaires de l'Orient, pour entendre les ambassadeurs des Bulgares. Le ches

de l'ambassade, nommé Pierre, s'exprima ainsi: Comme nous avons recu nouvellement la grace du Christianisme, nous craignons de nous tromper; & nous vous demandons, à vous qui représentez les Patriarches, si c'est de l'Eglise de Rome, ou de celle de C. P. que nous devons dépendre immédiatement. Les légats du Pape répondirent ; Nous avons terminé les assaires pour lesquelles nous étions autorisés par le Siège Apostolique; quant à ce qui vous concerne, nous n'avons point de pouvoirs particuliers: mais puisque votre Roi s'est soumis avec tout fon peuple à l'Eglife Romaine, & que votre pays est encore plein de nos prêtres, nous décidons, autant qu'il est en nous, que vous ne devez appartenir qu'à cette Eglise. Les légats d'Orient dirent au contraire, que la Bulgarie faisant autrefois partie de l'Empire Grec, fous le nom de Dardanie, & que les Bulgares en la conquérant y ayant trouvé des prêtres Grees, & non des Latins, ce pays devoit être réputé de la jurisdiction de C. P. Il ne s'agit pas ici, repartirent les légats Romains, de là division des Empires, mais uniquement de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer, que la Dardanie, aussi bien que toute l'Illyrie,

Roma C. P. Pinvit droits nilme

Ces légats par l' avant d'inter Roma ties de la dig On s' d'autr teur af dirent siège . Supérie toute arbitro damne de fac précip gats o rien, étrang avez :

times

XPTI-

nou-

nous

nous

entez

le de

nous

es lé-

vons

nous

ique;

s n'a-

mais '

: tout

z que

prêest en

r qu'à

dirent

at auous le

lgares:

s prê-

e pays

on de

nt les

s Em-

hiérar-

que la

llyrie,

a été sous le gouvernement de l'Eglise Romaine. Ainti Rome n'a rien enlevé à C. P. elle est précisément rentrée, par l'invitation même des Bulgares, dans les droits dont leur irruption & leur paganisme avoient interrompu l'exercice.

Ces raisons ne persuaderent point les légats d'Orient, qui avoient été prévenus par l'Empereur. Ils allerent toujours en avant, commencerent même une sorte d'interrogatoire, & prirent le ton sur les Romains, comme des juges fur des parties de leur dépendance. Ceux-ci crurent la dignité du siège apostolique violée. On s'échauffa, on se piqua de part & d'autre, on en vint à des paroles de hau- drian sub teur assez offensantes. Le siège de Pierre, dirent les Romains aux Orientaux, ce siège que vous devez reconnoître pour Supérieur & qui seul a droit de juger dans toute l'Eglise, ne vous prend pas pour arbitres de ses intérêts. Au reste, il condamnera votre jugement, avec autant de facilité, que vous aurez marqué de précipitation en le portant. Alors les légats des patriarches ne ménageant plusrien, dirent avec aigreur: Il est bien étrange, que vous autres Romains, qui avez secoué le joug des Empereurs légitimes pour vous donner à des Francs.

vous prétendiez encore à quelque jurisdiction dans les Etats de nos maîtres. Nous jugeons donc & nous déclarons solemnellement, que le pays des Bulgares, qui a été autrefois sous la puissance de la Grèce, & qui a eu des prêtres Grecs, doit revenir par le Christianisme à l'Eglise de C. P. dont il avoit été séparé par l'idolâtrie. Et nous, reprirent les légats du Pape, nous cassons & déclarons nulle, jusqu'au jugement du S. Siège, cette sentence inconsidérée, qu'a dictée la présomption ou la flatterie, qui du moins & très-certainement est rendue, sans que vous avez été choisis ni reconnus pour juges. Puis s'adressant au Patriarché Ignace, ils le conjurerent de respecter les droits de l'Eglise Romaine sa protectrice, & de n'exercer aucun acte de jurisdiction dans la Bulgarie; sauf à lui de recourir dans les formes à la chaire apostolique, s'il croyoit avoir quelque juste sujet de plainte. Ignace répondit avec la modestie & la modération qu'on devoit attendre d'un Saint; toutefois sans s'engager à rien de précis. Pour l'Empereur, quoiqu'il fût naturellement modéré, & qu'il dissimulat alors son chagrin, il fit bientôt connoître qu'il étoit fort irrité contre les Romains.

tir, il. cier po devoier ordre p reté de se mett seau qu rent en traitere manière foient | leur pr cile, oi ques. " pour c qui leu légats à le ter aux An qui, fo toit a titre di négocia autre re furent ces am une tr

que to

Apre

comblé

juris

itres.

arons

Bulga-

Tance

rêtres

nifine

té sé-

nt les

décla-

Siège,

dictée

ui du

ndue,

econ-

u Pa-

nt de

maine

n acte

lauf à

chaire

nelque

pondit

qu'on

is fans

l'Em-

t moa cha-

il étoit

Après les avoir invités à sa table, & comblés de préfens, quand il fallut partir, il ne leur donna qu'un simple officier pour les conduire à Duras, où ils devoient s'embarquer. Il n'y avoit aucun ordre pour la commodité, ni pour la sureté de leur voyage. Ils furent reduits à se mettre au hasard dans le premier vaisseau qu'ils rencontrerent; & ils tomberent entre les mains des Sclaves, qui les traiterent, sur les côtes de la Grèce, d'une manière à faire soupçonner qu'ils agissoient par un ordre secret de Basile. Ils leur prirent l'original des actes du concile, où étoient les souscriptions des évêques. Mais les Grecs n'acquirent pas pour cela les souscriptions du formulaire qui leur tenoient sur-tout au cœur. Les légats instruits par la première tentative à se tenir en garde, les avoient remises aux Ambassadeurs de l'Empereur Louis, qui, fort' mécontens de ce qu'on disputoit à leur Maître les prérogatives & le titre d'Empereur, avoient rompu leur négociation, & pris les devants par une antre route. Les actes mêmes du concile furent conservés par Anastase, l'un de præf. in 8. ces ambassadeurs, qui en a fait en latin une traduction très-fidèle. Il y proteste que tout ce qu'on trouve de contraire

dans les exemplaires Grecs, est de l'invention d'un peuple peu délicat sur la foi publique, & qui, après avoir ajouté aux actes des fix derniers conciles généraux pour exalter son Eglise, a de même inséré dans le huitième, comme un de ses décrets, le jugement que les légats Orientaux n'avoient rendu touchant la Bulgarie qu'après la conclusion de ce concile. Quant aux légats d'Adrien. à la demande de ce Pape & de l'Empereur Louis, ils furent relâchés par les pirates, & arriverent à Rome sur la fin de cette année feulement. Le Souverain Pontife confirma la concile, à la réserve de l'article des Bulgares, qui n'y avoit pas été véritablement décidé, & qui n'en fut pas moins suivi de l'exécution. Telle étoit, malgré l'état pitoyable de leur Empire, la rivalité des Grecs, non moins jaloux de la puissance politique des Occidentaux, que de la grandeur de l'Eglise. Romaine.

Le vertueux patriarche Ignace ne tint pas contre toutes les raisons divines & humaines, qui lui furent bien ou mal al-léguées, pour l'engager à défendre l'honneur de l'Eglise Grecque, & à ne rien abandonner de ses droits. Nonobstant les remontrances & les menaces de Rome,

il s'en d'Orien fit fort Bulgari fit ord maintir tion de

Entr

huitièm

c'est à. rie, q Photius fignala mais pa Nestori fulmans pas alo devenu parlent eux plu principa s'est éta parle d nière à formité les rég Comme toit, ai impossit il, que

il s'en tint aux décitions des patriarches d'Orient & des docteurs de sa nation, fit sortir les missionnaires Romains de la Bulgarie; lui donna un archevêque, y fit ordonner quantité d'évêques, & se maintint jusqu'à la mort dans la jurisdic-

tion de ces Eglises.

Entre les évêques qui avoient assisté au Bibl. PP. huitième concile, Théodose Aboucara; t. 1. G.L. c'est à dire père ou métropolitain de Ca. P. 369. rie, qui avoit abandonné le parti de Photius pour se réunir à Ignace, ne se fignala pas seulement par sa persévérance, mais par son zèle pour la conversion des Nestoriens, des Eut dens & des Mufulmans. On y voit gas cenx-ci n'étoient' pas alors aussi intraitables, qu'ils le sont devenus à l'égard des Chrétiens qui leur parlent de religion. Théodose eut avec eux plusieurs conférences, où il la prouve principalement par la manière dont elle s'est établie, & par les miracles. Il y parle de l'Eucharistie même, d'une manière à constater bien clairement l'uniformité perpétuelle de la foi, dans toutes les régions, sur cet adorable mystère. Comme l'un de ces Infidèles en plaisantoit, ainsi que d'une chose absurde & impossible; n'accordez-vous pas, lui ditil, que l'esprit de Dieu est tont-puissant?

l'insur la ajouté es géa de omme ie les

toulusion drien -Impear les ke fin verain réserve avoit ui n'en . Telle r Em-

moins.

es Oc-

l'Eglise.

ne tint ines & mal all'honne rien obstant. Rome, Or c'est par cette puissance que notre mystère s'accomplit. Le prêtre met sur la sainte table le pain & le vin. Il invoque ensuite le S. Fsprit, qui descend sur l'offrande; & par la vertu de sa divinité, change le pain & le vin au corps & au sang de J. C. Si les Infidèles écoutoient assez paisiblement ces discours, qui diminuerent leurs préventions & parurent quelquefois les toucher; nous ne voyons pas cependant que ces germes de salut aient produit aucun fruit solide dans ces légers & voluptueux auditeurs.

Les Barbares du Nord ne perdoient rien de leur férocité. Ces Normands ou Danois continuoient à porter leur fureur sur toutes les mers, & sur toutes les côtes de l'Océan. Les Anglois, dans leur ille, ne purent enfin se soustraire aux plus funestes invasions. Dès le temps du Roi Ethélulfe, ces formidables pirates avoient fait sur ses Etats quelques tentatives qui eurent peu de succès. Sous les regnes foibles de ses trois fils Ethelbalde, Vustman. Ethelbert & Ethelred, ils traiterent les Anglois, comme les sujets de la foible postérité de Charlemagne. Descendus dans le royaume d'Estangle, ils pénétrerent jusqu'au Northumbre, où ils prirent la ville d'Yorck, & devasterent toute la con-

Vuill. Malmesb P. 41. Inguif. p. 865. Matth. 870.

trée ; contre Ils détr & maffa de l'égl avoit u mouth, que Bèc mot tou **fubirent** nautés gnées. toient p pourvu affuranc choient courage affembla en tiran pour no des Ido nez & la

toutes le

Les No

rées , le

brûleren

stes hér

endura :

du Seigi

percé de

fainte nfuite nfuite inde, hange ing de affez ninuequelns pas aient légers

With Tall doient ids ou fureur les côns leur e aux mps du pirates es tenious les lbalde, rent les a foible lus dans étrerent rirent la la con:

trée; exercant sur-tout leurs cruautés contre les personnes consacrées à Dieu. Ils détruisirent le monastère de Bardeney. & massacrerent tous les moines au milieu de l'église. Celui de Lindisfarne où il y avoit un siège épiscopal, celui de Tynemouth, ceux de Viremouth & de Jarou que Bède avoit rendus si célèbres, en un mot tous les monastères les plus fameux subirent le plus triste sort. Les communautés de filles ne furent pas plus éparznées. Ces dignes époules de J.C. comptoient pour rien la mort & les tourmens. pourvu qu'elles missent leur pudeur en assurance. Comme les Barbares approchoient du monastère de Collinham, la courageuse Ebba qui en étoit abbesse, assembla ses filles en chapitre, & leur dit en tirant un rasoir: Voici un moven sûr; pour nous mettre à couvert de l'infolence des Idolâtres. Aussi tôt elle se coupa le nez & la lèvre supérieure jusqu'aux dents: toutes les religieuses firent la même chose. Les Normands les voyant ainsi désigurées, se retirerent avec horreur: mais ils brûlerent l'abbaye, avec toutes ces chastes héroines. Edmond, roi d'Estangle. endura austi une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Il fut attaché à un arbre. percé de flèches, & décapité le vingtième novembre de l'an 870, jour auquel l'E-

glise l'honore comme martyr.

Dans le royaume de Mercie, dont les troupes avoient été défaites par les Barbares, l'abbé de Croyland, Théodore vieillard énérable qui gouvernoit saintement Ce monastère depuis soixante-deux ans, espéra que les vainqueurs auroient au moins quelque pitié des moines les plus âgés, & des enfans qu'on élevoit parmi eux. Il retint avec lui tous ceux à qui la foiblesse de l'âge rendoit la fuite presque impraticable, & fit retirer les plus vigoureux, au nombre de trente, dans les marais & les bois, avec les reliques, les titres du monastère & les effets les plus précieux. A peine étoient-ils partis, que les Barbares arriverent. Cependant le S. Abbé & les religieux qui restoient avec lui, s'étoient revêtus des habits sacrés. Ils allerent au chœur, chanterent l'office, & Theodore célébra la grand'messe. Quand il eut communié avec ceux qui le servoient à l'autel, les Barbares se jeterent dans l'église. Leur Roi Osketul égorgea de sa main l'Abbé sur l'autel; d'autres chess couperent la tête à ses assistans. Les vieillards & les enfans se mirent à fuir hors du chœurs. Ils furent pris & tourmentés cruellement, afin qu'ils découvrissent les

Tugar, & qui, pria inf fon supe nommé qui étoi lui fit p le prése bares ay découvr jusques ne les a un mor l'on gar celui de révéré d lerent, tous les auffi la

tréfors

tué da

Toute ra que to Barbares Medesg voir de la Hubba y deur de rible. Tavec la

trésors de l'église. Le Souprieur sut 1'Etué dans le réfectoire sous les veux de Tugar, qui n'étoit âgé que de dix ans & qui, loin de s'abandonner à l'effroi, pria instamment qu'on le fit mourir avec son supérieur. Mais un Comte Normand, nommé Sidroc, eut pitié de cet enfant qui étoit très-bien fait, lui ôta sa cuculle, lui fit prendre un manteau Danois, & es les le préserva seul de ce massacre. Les Barélevoit bares ayant tué tout le monde, sans rien découvrir des trésors, les chercherent jusques dans les tombeaux. De dépit de ne les avoir point trouvés, ils mirent en un monceau tous les corps faints que l'on gardoit en ce lieu, sans épargner celui de S. Guthalc extraordinairemer révéré dans tout le pays; & ils les brûlerent, avec les livres sacrés. L'église & tous les bâtimens du monastère devinrent aussi la proje des flammes.

Toute cette affreuse expédition ne dura que trois jours, au bout desquels ces Barbares marcherent au monastère de Medesgamsted. On s'y étoit mis en devoir de le défendre, & le frère du Comte Hubba y fut dangereusement blessé. L'ardeur des Normands en devint plus terrible. Tout fut forcé, malgré la vigueur avec laquelle on réfista aux deux pre-

nt les Barodore fainte--deux roient

ceux à a fuite es plus , dans liques, ets les partis, dant le nt avec crés. Ils ice; & uand il rvoient t dans a de fa

s chess

es vieil-

ir hors

rmentés

Sent les

miers affauts. Le féroce Hubba voulut tuer de sa main tous ceux qui portoient l'habit monastique, & les égorgea en effet au nombre de quatre-vingt-quatre. Après quoi, les autels furent renversés, les sépulcres mis en pièces, les reliques foulées aux pieds, les titres déchirés, la riche bibliothèque brûlée, avec l'église & tous les lieux réguliers. Le feu dura

quinze jours.

Cependant le jeune Tutgar, qui avoit trouvé le moyen de s'échapper, revint au monastère de Croyland. Les trente moines qui s'étoient enfuis, y étoient aussi revenus, & s'occupoient à éteindre les restes de l'incendie qui fumoit encore sous les ruines. Il leur raconta comment l'abbé & toutes les personnes du monastère avoient peri. Après avoir fouillé pendant huit jours, on trouva près de l'autel le corps de l'abbé, sans tête, dépouillé de tous ses vêtemens, à demi-brûlé, écrasé par les débris & enfoncé dans la terre. On rechercha de même tous les autres, pour leur donner une honorable sépulture: on en retrouva plusieurs loin des lieux où ils avoient été tués, & d'où Matth. on les avoit trainés honteusement après Vuest. an. leur mort. C'est ainsi que les historiens da plus grand poids en cette matière ont

870 Ingulf. p. 886.

décrit c mands, ce qui 1 tions.

Ces d fession d pêchoier dans l'A glorieux que flori fex, l'A par fa fa le rendo struit de que dan en age le mond la vie ré mérite é tous les parler, 1 Peu de malgré t fes rares ticulier d le don i la plus l tellemen core plu tus, lui

oulut

oient

n ef-

iatre.

rsés.

iques

irés.

église

dura

avoit

revint

trente toient

eindre

ncore

ment

mona-

é pene l'au-

pouilbrûlé,

dans la us les

orable

rs loin

& d'où

après

toriens

ère ont

décrit ce trait de la fureur des Normands, d'après lequel on peut se figurer ce qui se passa dans leurs autres irruptions.

Ces dangers attachés sur-tout à la profession de la perfection chrétienne, n'empêchoient pas les grandes vertus d'éclater dans l'Angleterre, toujours digne du nom glorieux de la terre des saints. C'est alors que florissoit, dans le Royaume d'Ouës- Ben: t. 6. sex, l'Abbé Néot, encore plus illustre p. 324. par sa sainteté, que par sa naissance qui le rendoit proche parent des rois. Instruit dès l'enfance dans la piété ainsi que dans les lettres, il ne fut pas plutôt en age de paroître avec distinction dans le monde, qu'il le quitta pour embrasser la vie réligieuse à Glastemburi. Mais son mérite étoit d'un ordre à se signaler dans tous les états. Son évêque en ayant ouï parler, le fit venir, & l'ordonna diacre. Peu de temps après, on le fit prêtre, malgré toute sa résistance. Ses vertus. ses rares talens, & sur tout le don particulier qu'il avoit de toucher les cœurs, le don même des miracles, lui acquirent la plus haute réputation. Enfin il se vit tellement honoré, que son humilité, encore plus remarquable que ses autres vertus, lui inspira le dessein de quitter Gla-

stemburi. Il passa dans le pays de Cornouaille, avec un seul compagnon nommé Barri, erra quelque temps par les bois & les montagnes, puis s'habitua dans un lieu, appelé de son nom Néoteston, où il demeura sept ans. De là, il alla à Rome. Le Pape, en lui donnant sa bénédiction, lui ordonna de faire usage du talent que le Seigneur lui avoit confié. Néot résolut dès lors de sacrifier l'amour de l'obscurité au falut de ses frères. De retour au lieu de sa retraite, où la vie monastique commençoit à se relâcher de sa première ferveur, il bâtit un monastère qui la fit refleurir dans tout son lustre. La renommée du saint fondateur. lui attira, de tous côtés, grand nombre de disciples. Les plus grands seigneurs venoient lui offrir leurs enfans, & plusieurs se soumirent eux-mêmes à sa conduite. L'age ne lui fit rien relâcher de ses austérités. On raconte de lui, que bravant le froid des années & des saisons. il s'enfonçoit quelquefois dans une fontaine. & y demeuroit assez long-temps pour réciter tout le pseautier. Il mourut le trente-unième de juillet de l'an 877. S. Néot étoit d'une très-petite taille : pour dire la messe, il lui falloit monter sur un escabeau, que l'on garda depuis comme une relique.

Les fréquen n'v avo de la d lière q l'évêque comme oncle n fieurs v devoit i Boulon fon édu & le fi jeune H turité co Bientôt cevoir e cle . fa une fier fa cond faux du rain mê ne fut évêques odieux p oncle; 1 infigne, ture que effaya d de ses é

To

Cor-

nom-

s bois

ns un

fon .

alla à

la bé-

ge du

confié. amour

s. De

la vie

her de

mona-

it son

lateur,

ombre

gneurs

z plu-

a con-

her de

isons,

e fon-

-temps

nourut

1 877.

: pour

sur un

omme

Les

que

Les irruptions des Barbares, encore plus fréquentes en France qu'en Angleterre n'y avoient pas éteint non plus le zèle de la discipline. Une affaire plus particulière qui ne touchoit directement que Conc. p. l'évêque de Laon, nommé Hincmar, 1660. comme l'archevêque de Rheims, son epist. & oncle maternel, nous en a transmis plu-Hincm. fieurs vestiges précieux. Hincmar de Laon Annal. devoit tout à son oncle qui le tira du Bertin. Boulonnois où il étoit né, se chargea de fon éducation, le mit dans son clergé, & le fit élever à l'épiscopat. Mais le jeune Hincmar n'avoit pas encore la maturité convenable à cet auguste caractère, Bientôt cette place éminente fit appercevoir en lui toute la hauteur de son oncle, sans aucun trait de sa prudence: une fierté bizarre faisoit seule la règle de sa conduite. Il vexa indignement les vasfaux du Roi Charle, manqua au souverain même avec l'insolence d'un rebelle. ne fut pas plus respectueux envers les évêques, & poussa principalement ses odieux procédés contre l'Archevêque son oncle, fon métropolitain, son bienfaiteur infigne, & dont il étoit autant la créature que le parent. Hincmar de Rheims essaya d'abord de rappeler son neveu, de ses écarts. Il prit même efficacement Tome IX.

fa défense, dans une assemblée où le Roi vouloit saire prononcer contre lui, à Pitres sur Seine. Mais la légéreté ayant sait prendre à ce jeune évêque une conduite encore plus irrégulière & plus violente, l'Archevêque se déclara contre lui, sans nul égard aux liens du sang, & ne pensa plus qu'à user de l'autorité des canons.

On tint en effet plusieurs conciles, contre l'évêque de Laon. Il fut cité à celui de Verberie, l'an 869. Comme le Roi poussoit l'affaire, l'évêque fut obligé de comparoître, nonobstant toute son arrogance. Mais voyant bientôt qu'il ne pouvoit éviter sa juste condamnation, il appela au Pape, comme il avoit déjà fait dans l'assemblée de Pitres. Le Roi l'obligea au contraire de se rendre à la maison royale de Sylvac ou Servais, dans le territoire de Laon, de peur qu'il n'allât brouiller à Rome. Alors ce prélat imprudent fit dénoncer généralement aux prêtres de son diocèle, une interdiction de toutes les fonctions du ministère: cenfure jusques-là sans exemple quant à sa généralité, quoiqu'il y en eût déjà beaucoup de particulières. Elle fut néanmoins gardée si scrupuleusement, que le lendemain qui étoit un dimanche, il n'y eut point of toutes l'ordre le fut que temp vant municipal de l'écond de l'écond

L'ani

fut enc cile d'A Rois fu les prél venir les la plus ques me que l'au ses décr prélat le va poin défenses avec la l'Eglise. quelque insistant un discer férence d & confa & de tor Mais

point de messes dans la ville, ni dans toutes les autres églises du diocèse où l'ordre avoit pu parvenir. Mais elle ne le fut que cinq jours ; c'est-à-dire pendant le temps nécessaire pour consulter le savant métropolitain, qui défendit d'observer un interdit aussi contraire à la raison

qu'à l'édification publique.

Roi

, à

yant

convio-

ntre

ang,

torité

iles .

ité à

ne le

obligé

e fon

'il ne

n, il

ja fait

i 1'ob-

mai-

dans

il n'al-

prélat

nt aux

diction

: cent à sa

beaumoins

lende-

n'y eut

L'année suivante, l'Evêque de Laon fut encore obligé de comparoître au concile d'Attigni, maison de plaisance de nos Rois sur la rivière d'Aîne où affisterent les prélats de dix provinces. Pour prévenir les esprits contre son oncle, devenu la plus vive de ses parties, il publia quelques mémoires qui n'ont de remarquable que l'autorité attribuée des lors aux faufses décrétales. Hincmar de Rheims prélat le plus érudit de son siècle, ne s'éleva point contre le long recueil de ces défenses compilées par son neveu : mais avec la même diffusion, il montra que l'Eglise, invariable dans le dogme, change quelquefois les règles de sa discipline ; infistant néanmoins avec une érudition & un discernement dignes de lui, sur la déférence due aux canons reçus par l'Eglise. & confacrés par l'usage de tous les temps & de tous les lieux.

Mais prenant ensuite un ton de hau-

teur, tout propre à rendre inefficaces les leçons d'humilité qu'il vouloit donner au coupable; vous avez, lui dit-ilice que de pouvoir: car vous plus d'arre n'êtes pas mon supérieur, & je suis le vôtre. Puis s'étendant sur les droits des métropolitains; c'est à moi, poursuit-il, de vous appeler aux conciles, & de statuer contre vous, si vous n'y venez pas. C'est encore à moi, de marquer le lieu du concile. Si quelqu'un vous accuse, ce doit être à mon tribunal. C'est à moi de vous donner des juges, ou d'approuver ceux que vous aurez choisis; & vous n'avez aucun droit de m'en donner, ni de vous ingérer à me juger. C'est à moi de nommer des visiteurs pour les Eglises vacantes, d'y faire élire un pasteur, d'examiner celui qui a été élu, ou, si les suffrages ne s'accordent pas, de décider. Vous n'avez en ceci d'autre droit que de m'assister dans l'ordination que j'en fais, & de souscrire aux lettres qu'on en donne à l'évêque ordonné. Vous ne devez rien fouscrire sans moi, excepté ce qui regarde votre diocèse. Vous êtes même obligé de me consulter touchant l'aliénation des biens de votre Eglise. On peut appeler a moi, avant ou après votre jugement,

Fút-ce ie la 1 l'avis d eeux q do_ven différen pouvez provinc partage avec me difficile point d confulte for a d que je s'il en fortir d dre me même a ma pern quelque ce qui nons, j fans att Rheims nombrei compte vantage paroît" rolins:

es' on--ilous fuis roits our-33 . yemaru'un ribudes vous droit erer à r des d'y celui e s'aca'avez affilter & de nne à z rien egarde obligé on des ppeler

ement,

Fût-ce une sentence d'excommunication. je la peux réformer malgré vous, avec l'avis des évêques de la province. Tous ceux qui y ont des affaires eccléfiastiques, do vent s'adresser à moi. Si vous avez un différend avec quelque évêque, vous ne pouvez demander des juges d'une autre province; & i'en puis donner, s'il y a partage dans la mienne. C'est à moi, avec mes suffragans, à decider les questions difficiles, sur lesquelles nous n'avons point de règles certaines. Vous devez me consulter sur ces objets, sans vous adresfor à d'autres, pas même au S. Siège, que je dois alors consulter moi même, s'il en est besoin. Si vous êtes obligé de fortir de la province, vous devez prendre mes lettres. Vous ne pouvez pas même aller ou envoyer à la Cour, sans ma permission; à moins que vous n'avez quelque affaire contre moi. Enfin , dans ce qui est expressément porté par les canons, je puis vous corriger aussi-tôt, & fans attendre un concile. Hincmar de Rheims, en faisant dans cet écrit le dénombrement des conciles généraux, n'en compte que six, & parle encore fort désavantageusement du septième; qu'il ne paroît connoître que par les Livres Carolins: particularité surprenante, de la part d'un prélat de ce mérite, & près d'un siècle après la célébration du second concile de Nicée.

L'Evêque de Laon ne manqua point de répondre à ce mémoire, que son oncle lui avoit remis lui-même au concile d'Attigni. Ces combats épistolaires n'avançoient nullement la réconciliation. La crainte du Roi toujours très-ardent dans ce démélé, fut plus efficace sur Hincmar de Laon, dont l'opiniatreté céda enfin aux remontrances de ses amis. On l'accusoit de violence, de contumace, de rebellion; & ces reproches n'étoient que trop fondés. Pour conjurer ou du moins écarter l'orage qui grondoit sur sa tête. il se détermina à toire une soumis sion à son roi & à son métropolitain: mais il publia bientôt après, qu'on la lui avoit extorquée. Ainsi on sut contraint de revenir encore à cette affaire, dans un nouveau concile qui se tint l'année suivante à Douzi, au diocèse de Rheims. L'Evêque de Laon épuisa toutes les ressources de la chicane, & pour se dispenser de comparoître, &, quand il y eut été réduit, pour éluder le jugement. Il récusa celui de son archevêque, & renouvella son appel au S. Siège, avec une mauvaise foi qui se montroit à déquand condu noit d parloit Aposto

Hind ces dé préjudi ter mo il est vous n concile règles, selon 1 lège & l'ordon fi quan voulez libre d'a drai poi ieune 1 viennen verain 1 qua le combien canons. ne doit & qu'il

près

cond

point

ncile

n'a-

. La

dans Hinc-

céda

s. On

nace.

toient

fur fa

oumif-

litain : · la lui

ntraint

ins un e sui-

neims.

es reflifpen-

y eut

ent. H

& re-

avec

à dé-

couvert. Il n'étoit plus question d'appel, quand on ne le troubloit pas dans sa conduite irrégulière; & si-tôt qu'on prenoit des mesures pour la réprimer, il ne parloit plus que des prérogatives du Siège Apostolique, & du droit qu'avoient les évêques d'y recourir.

Hincmar de Rheims répondit ainsi à ces défaites: Je ne vous ai porté aucun préjudice; rien ne vous autorise à rejeter mon jugement. Quant à votre appel, il est manifestement irrégulier, puisque vous n'avez pas encore été jugé dans le concile. Vous y êtes dénoncé selon les règles, & vous y serez jugé de même selon les règles, sauf en tout le privilège & le jugement du Pape, comme l'ordonnent les canons de Sardique. Ainsi quand nous aurons prononcé, si vous voulez appeler au S. Siège, il vous sera libre d'aller à ce tribunal. Je ne répondrai point ici aux accusations, reprit le jeune Hincmar: que mes accusateurs viennent avec moi au tribunal du Souverain Pontife. Il n'y a personne, répliqua le concile en corps, qui ne fache combien cette marche est contraire aux canons. Il est clairement statué, qu'on ne doit pas accuser hors de la province, & qu'il faut juger là où les délits ont

G 4

été commis. Sur quoi on cita les canons de Carthage, adoptés depuis long-temps & constamment révérés en France.

Le coupable s'opiniatrant à ne pas répondre, on le convainquit par témoins & par ses écrits, on alla aux voix; puis Hincmar de Rheims, comme métropolitain du ressort, prononça la sentence en ces termes: Au nom de J. C. par le jugement du S. Esprit, je juge Hincmar de Laon déchu de toute dignité épiscopale, & j'ordonne qu'il soit privé de toute fonction du sacerdoce, sauf en tout le juste privilège de notre Père & Seigneur Adrien, Pape du premier siège, ainsi que les canons de Sardique l'out réglé. & après eux, les Papes Innocent, Boniface & Léon. Cette séntence fut souscrite par huit archevêques, par autant d'évêques, par les députés de huit autres évêques, par un chorévêqué & quelques autres personnes du clergé. Ici, comme dans les anciens conciles, ceux qui n'étoient pas revêtus du caractère épiscopal, mirent simplement j'ai souscrit; & les prélats du premier ordre, j'ai jugé & fouser't:

Les Pères de Douzi écrivirent ensuite au Pape, pour faire confirmer leur sentence; & en cas qu'il ne le voulut point,

pour qu traire au contre r paroît n jugemer nomme & don: fins de Que fi légats q que l'ac Nous : foit pas de nou Julqu'ic usage, Gaule 6 voulons ferver le Votre S

> Le F l'Archev contre le de Loth au préju obstant l prouva e position

nôtres;

égalemer

mps
s réoins
puis
opoence
ar le
emar
ifcooute
ut le

neur

ons

ainfi églé, Boscrite Pévéutres lques mme n'éopal, & les gé &

nsuite r senpoint, pour qu'il ne fit au moins rien de contraire aux usages de l'Eglise Gallicane. Si contre notre attente, lui disent-ils, il vous paroît nécessaire de faire recommencer le jugement, selon les décrets de Sardique: nommez des juges, nous y consentons, & donnez commission aux évêgues voisins de prononcer, après avoir informé. Que si vous l'aimez mieux, envoyez des légats qui jugent avec les évêques, sans que l'accusé ait été auparavant rétabli. Nous demandons au moins, qu'il ne soit pas rétabli avant que la cause ait été de nouveau examinée dans la province. Jusqu'ici, on n'a jamais dérogé à cet usage, dans les causes épiscopales de la Gaule & dé la Belgique. Comme nous voulons, autant qu'il est en nous, conserver les prérogatives du Premier Siège, Votre Sainteté doit aussi maintenir les nôtres; en quoi vous & nous suivrons également les traces de nos prédécesseurs.

Le Pape Adrien étoit piqué contre l'Archevêque de Rheims, & plus encore contre le Roi Charle, pour la succession de Lothaire, dont Charle s'étoit emparé au préjudice de l'Empereur Louis, non-obstant la médiation du Pontise. Il désapprouva qu'on eût porté la sentence de déposition contre Hincmar de Laon, ap-

pelant au Saint Siège, & ordonna d'envoyer cet Evêque à Rome, avec des accusateurs qu'il ne pût recuser. Il écrivit au Roi même, d'un style amer & trèsossensant. Il lui donnoit à la vérité de grands & vagues éloges; mais il le réprimandoit ensuite avec une aigreur hautaine, sur de prétendus murmures contre le S. Siège. Quant à l'Evêque de Laon; tant que nous vivrons, dit-il du ton le plus décidé, nous ne consentirons jamais à sa déposition, à moins qu'il ne vienne à Rome, & que sa cause ne soit examinée en notre présence.

Oper 12. & à cette occasion rappela une première P. 701. lettre de reproches, qu'il avoit déjà reçue

d'Adrien par rapport à l'invasion de la Lorraine. Nous avions bien voulu croire, lui dit-il, que cette première épitre n'étoit pas de vous: mais la seconde ne nous permet plus de la méconnoître. Dans celle-là, vous nous traitiez de parjure, de tyran, d'usurpateur des biens sacrés de l'Eglise: vous nous accusez dans celle-ci, de plaintes injurieuses & de scandaleux murmures. Après des préliminaires si honnêtes & si prévenans, vous nous exhortez à recevoir avec soumission & avec jubilation tout ce qu'on nous écrit de

votre vous les qu parjur feu! f Si vo noissa nous ont é nous Sainte trouve les c de fa conda vainc turbat comm de L de fo ques & no envo de m tradit nous est c

Le p

ce ju

votre part. Vous prétendez donc que je vous rende des actions de graces, pour les qualifications que vous me donnez de parjure, de traître, de sacrilège. Par mon seul filence, je passerois condamnation-Si vous exigez des marques de reconnoissance & de dévouement, écriveznous comme les Papes vos prédécesseurs ont écrit aux Rois nos ancêtres; écriveznous d'un style qui convienne à votre Sainteté & à notre Majesté. Où a-t-on trouvé que le souverain chargé de punir les coupables selon les loix, soit obligé de faire conduire à Rome un homme condamné selon toutes les loix, & convaincu dans trois conciles d'être le perturbateur du repos public ? Vous confiez, comme par grace, les biens de l'Eglise de Laon à notre garde, jusqu'au rétour de son évêque: apprenez que les monarques François sont les maîtres de l'Etat. & non les vidames des évêques. Ne nous envoyez point d'ordres, & ore moins de menaces, contraires à l'écriture, à la tradition & aux canons. Vous favez, & nous ne l'ignorons pas, que tout ce qui est contraire à ces règles, est sans force. Le privilège de Pierre subsiste, dit Léon votre illustre & saint prédécesseur, quand

ce jugement est selon l'équité, il ne sub-

d'enes accrivit trèsité de le rér hauconaon;

ns ja-

a'il me

ne soit

force, emière reçue de la croire,

re n'ée nous Dans arjure, crés de lle-ci,

daleux fi honexhor-

t avec

fiste donc plus, quand ce jugement est injuste. Enfin nous vous conjurons au nom du Seigneur & des SS. Apôtres, de changer de style, tant à notre égard qu'à l'égard de nos évêques, & de ne pas nous réduire à recevoir avec mépris vos

Ce fut Hincmar de Rheims qui dicta

lettres & vos envoyés.

Adrian

cette lettre; & comme la vigueur en convenoit beaucoup mieux à un roi qu'à un évêque, elle fut envoyée sous le nom du Roi Charle, & produisit l'effet que désiroit l'habile Prélat. Le Pape récrivit d'une manière aussi affectueuse & aussi honorable que ses lettres précédentes avoient été dures. Il alla jusqu'à les désavouer ; au moins équivalemment, en disant qu'elles lui avoient été extorquées tandis qu'il étoit malade. Puis ajoutant ce qui étoit bien plus capable d'appaiser le Roi; votre sagesse, lui dit-il, votre amour de la justice, votre zèle pour la gloire de Dieu, m'inspirent tant de vénération, que si l'Empereur vient à mourir avant vous, je ne reconnoîtrai jamais que vous pour Empereur, quand on m'offriroit des muids d'or. Au fujet de l'Evêque appelant, il engage le Prince à le laisser partir pour Rome: mais il promet qu'après l'avoir oui, il le renverra dans sa province saps

le rétabl fur les l légats er drien Il contred enfin à motivé royaume

Cette avons d novemb 14 du n fucceffer l'Eglise née , n Naples, perfécuti neveu, me léger fouffrir 1 fe porta seils de s ou plus rut plusi enfin c qu'il éto grande v fidérable: que les L nombre.

le rétablir; afin que la cause soit terminée fur les lieux par des juges choisis & des légats envoyés de Rome. C'est ainfi qu'Adrien II, un des premiers Papes qui ait contredit les usages de France, souscrivit enfin à la réclamation constante & si bien motivé du Roi & des évêques de ce

royaume.

eft

au

de

u'à

pas

VOS

cta

on-

un

du

éfi-

ine

no-

ent au

lles

u'ił

toit

vo-

la

eu,

e fi

, je

m-

ids

, il our

oir

ans

Cette lettre est la dernière que nous ayons d'Adrien, qui mourut au mois de novembre de la même année 872. Le 14 du mois suivant; on lui donna pour successeur, Jean VIII, archidiacre de l'Eglise Romaine. En cette même an- Vit Aucnée, mourut S. Athanase, évêque de Petr. Cass. Naples, après vingt-un mois d'une cruelle persécution, de la part de son propre neveu, gouverneur de la ville: jeune homme léger, violent, intéressé, qui ne put souffrir les avis salutaires du S. Prélat. & se porta aux derniers excès, par les conseils de sa femme, encore plus méchante ou plus impérieuse que lui. Athanase courut plusieurs fois risque de la vie, & sut enfin chassé de son église, tout cher qu'il étoit aux différens peuples de cette grande ville, dès-lors une des plus considérables de l'Italie. Les Grecs, ainsi que les Latins, s'y trouvoient en si grand nombre, qu'on y célébroit l'office divin

dans les deux langues; & quelquesois il y avoit deux évêques, pour les deux nations. On n'eut aucun égard à leurs vœux, ni à leurs plaintes: le S. Prélat mourut dans son bannissement, à peu de distance du Mont-Cassin. Il avoit été vingt-deux ans évêque, quoiqu'il ne sut

âgé que de quarante.

L'Empereur Louis, indigné contre son persécuteur, marchoit pour le rétablir, quand le Seigneur trouvant son serviteur mûr pour le Ciel, l'enleva au milieu de sa carrière, & lui épargna de plus longs travaux. Trois ans après, l'Empereur peu âgé lui-même mourut le treizième jour d'août de l'année 875. Il eut pour successeur à l'Empire & au royaume d'Italie, le Rei Charle son oncle, que le Pape Jean VIII invita aussi-tôt à venir à Rome & couronna Empereur le jour de noël, dans l'église de S. Pierre. Ce Prince qui connoissoit les justes prétentions de son frère aîné Louis le Germanique, suppléa au droit de la naissance, par son activité & son attention à gagner les cœurs des grands & des peuples. Il leur témoigna une tendre affection, leur promit de les protéger puissamment contre les Sarafins qui infestoient toute l'Italie, sans épargner les domaines de S. Pierre; puis profitant de prits, il co des prélats sa possessio Il revint a Neustrie, fait une in **feigneurs** foulever. déconcerta d'Emperei VIII, les tife aux p arrivés de reur, tou ble que jar

Par le du Siège concile à le mois d ter Rome Anségife de Germa lique pour monts. C fon temp chel au d putation le chiépiscor

tous les c

s il

na-

urs élat

peu été

füt

fon

lir,

teur

.de

ngs

pen

our

fuc-Ita-

ape

ome

oël, qui

fon

pléa

ivité

des igna

e les

afins

nar-

pro-

159

fitant de la première disposition des esprits, il convoqua à Pavie une assemblée des prélats & des seigneurs, & cimenta sa possession de la manière la plus solide. Il revint avec la même célérité dans la Neustrie, où Louis de Germanie avoit fait une irruption, & engagé quelques feigneurs avec quelques évêques à se foulever. La seule présence de Charle déconcerta la faction. Sa nouvelle qualité d'Empereur, son étroite union avec Jean VIII, les lettres menaçantes de ce Pontife aux partisans de Louis, les légats arrivés de Rome avec le nouvel Empereur, tout parut le rendre plus vénérable que jamais à ses peuples, & lui gagna tous les cœurs.

Par le conseil des légats & de l'aveu T.8.conc. du Siège Apostolique, il convoqua un p. 281. concile à Pontion en Champagne, pour le mois de juin suivant. Avant de quitter Rome, il avoit prié le Pape de faire Anségise de Sens, primat des Gaules & de Germanie; c'est-à-dire vicaire apostolique pour l'Empire François en deça des monts. C'étoit un des grands prélats de son temps. Il avoit été abbé de S. Michel au diocèse de Beauvais, d'où sa réputation l'avoit fait passer sur le siège archiépiscopal de Sens, à la demande du

pauple & de tout le clergé. Cependant les évêques, & sur-tout Hincmar de Rheims, ne purent approuver le système de sa primatie. On fit l'ouverture du concile, par la lecture des lettres pontisicales, fort précises sur cet objet; puis l'Empereur demanda aux évêques ce qu'ils répondoient aux ordres du Pape. Ils dirent, qu'en conservant les droits des métropolitains, ils lui obéiroient suivant les canons & les décrets de ses prédécesseurs. L'Empereur & les légats peu satisfaits de termes si généraux & si compassés, vouloient qu'ils promissent expressément d'obéir pour ce qui regardoit la primatie d'Anségise: mais les prélats s'en tinrent, avec une fermeté respectueuse, à leur première réponse. Alors l'Empereur dit avec émotion, que le Pape lui avoit commis son autorité pour ce concile, & qu'il fauroit bien faire exécuter les ordres du S. Siège. A l'instant, il prit les lettres de Rome concernant la primatie, & les remit à Anségise, conjointement avec les légats; puis il fit placer cet archevêque, immédiatement après eux, & avant tous les autres prélats. Hinemat de Rheims réclama les canons; mais l'Empereur ne l'écouta point. Les autres évêques, à l'exception de Frotaire de Bour-

deaux qu ménager, vrât au m tificales. qu'Hinen première

On rev

la septièn fut la de François. au nomb quarante**foutinren** lable les leurs Egl qu'ils eur On lut o différens dreffés sa de conce Sens & pas d'un confistoie res du c au nomb verneme porels d Pères de constant terent c

deaux qui avoit un intérêt particulier à ménager, demanderent qu'on leur délivrât au moins une copie des lettres pontificales. On ne les écouta pas mieux qu'Hinemar. Tout ceci se passa dans la première session.

On revint encore à cet objet, dans la septième, puis dans la huitième qui fut la dernière. Mais tous les prélats François, qui se trouvoient à ce concile au nombre de neuf archevêques. de quarante-deux évêques & de cinq abbés, soutinrent avec une constance inébranlable les règles anciennes & les droits de leurs Eglises, malgré bien de reproches qu'ils eurent à effuyer de la part du Prince. On lut encore dans la dernière session différens articles que les légats avoient dressés sans la participation du concile, de concert seulement avec Anségise de Sens & Odon de Beauvais. On ne sait pas d'une manière certaine, en quoi ils consistoient. Suivant quelques exemplaires du concile, la plûpart de ces articles, au nombre de neuf, concernoient le gouvernement des Etats, & les démêlés temporels des princes. C'est pourquoi les Pères de Pontion, suivant les maximes constantes de l'Eglise de France, rejeterent ces nouveautés, comme inutiles

lant de ême

conntifipuis u'ils

s dimét les éceflatis-

issés, ment natie

ent, leur dit

voit , & dres

lete, & avec

che-, &

Emév.3our-

au royaume de J. C. pleines de contradictions, & non moins destituées de raison que d'autorité. Dans cette assemblée néanmoins, composée des grands du Royaume aussi bien que des évêques. on confirma l'élection de l'Empereur Charle, comme on avoit fait au concile de Pavie. L'acte en est concu en ces termes: Comme le Seigneur Jean, Pape Universel, a d'abord élu à Rome & sacré notre auguste & glorieux Empereur Charle, & que tous les évêques, abbés, comtes & autres personnes du royaume d'Italie unanimement l'ont aussi élu pour leur protecteur & défenseur; ainsi, nous qui sommes assemblés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie & de Provence dans le lieu nommé Pontion, par l'ordre du même Seigneur & Empereur, nous l'élisons pareillement, & confirmons son élection avec la même unanimité.

A l'exception de la primatie de Sens, Charle le Chauve se trouvoit au comble de tous ses vœux. Il avoit obtenu du l'ape, à Rome même, la confirmation de la sentence de déposition portée en France contre Hinemar de Laon: affaire dont il s'étoit sait un point d'honneur, & qu'il ne négligea point au milieu de tant d'autres ent auffi-tôt on n'ave Pour le fa liberte crever le d'Italie. avoit pri le Roi

Entre

che de de Soiss dévotion dangere fession p fon mé même le tion, c édifia H qu'on li pour les gu'il su à la p qu'outr ne spéc ser en fautes d rapport Mans, point d tres entreprises plus intéressantes. Il sit aussi-tôt élire un évêque de Laon, dont on n'avoit pas encore osé remplir le siège. Pour le malheureux Hincmar, privé de sa liberté depuis sa déposition, il lui sit crever les yeux, peu après son retour d'Italie. On croit que ce turbulent évêque avoit pris part au soulévement excité par le Roi de Germanie.

Entre les prélats qui assisterent au concife de Pontion, on remarque Hildebolde de Soissons, dont on raconte un trait de dévotion fort particulier. Etant tombé dangereusement malade, il envoya sa confession par écrit à Hincmar de Rheims fon métropolitain, & lui demanda de même le pardon par lettres. Cette dévotion, conforme aux usages du temps, édifia Hincmar, qui renvoya l'absolution qu'on lui demandoit. Mais par précaution pour les simples, & non pour l'Evêque qu'il suppose expressément avoir satisfait à la pénitence facramentelle, il avertit qu'outre les confessions générales où l'on ne spécifie pas ses péchés, il faut s'accuser en détail à un prêtre de toutes les fautes dont on se reconnoît coupable. On rapporte, de Robert alors évêque du Mans, un exemple semblable, qui ne laisse point de doute sur la nature de ces sortes

ontrade raimblée
ls du
ques,
pereur
oncile
n ces
Pape
& faipereur

nous Bourie, de e lieu même

bbés, vaume

pour

ns paection

Sens, omble Pape, de la France lont il

qu'il d'au-

d'accusations. Il ne spécifie aucun péché particulier, dans cette confession qui nous a été conservée. Il s'y accuse en termes fi généraux & si forts, qu'il attache visiblement le mérite de cette pénitence à l'humilité qui le dirigeoit. Il n'y a, dit-il. aucun désordre auguel je ne me fois livré; personne ne sauroit comprendre, ni le nombre, ni la griéveté de mes forfaits: c'est pourquoi je vous prie de délier mes chaînes, & d'offrir vos prières pour l'expiation de mes crimes. C'est-à-dire qu'il demandoit aux prélats assemblés à qui sa lettre s'adressoit; le mérite de leurs suffrages, avec les indulgences que l'Eglise accorde plus abondamment au moment de la mort qu'en tout autre temps.

Annal.
Bertin.
Fuld. &
Metenf.
ad an.
876.

Charle le Chauve, possesseur tranquille de l'Empire, de la France, de l'Italie & généralement de tous les Etats qui avoient appartenu à ses trois neveux enfans de Lothaire, devoit sans doute se trouver content, si l'ambition n'étoit que l'effet de l'élévation du génie. Mais, pour les talens communs comme pour les hommes supérieurs, ce qu'on peut acquérir empêche souvent de goûter le plussir de tout ce qu'on possede. Charle voulut encore envahir les Etats de ses autres neveux, les sits de Louis le Germanique, & mar-

cha rapiden armée form furent alarn iustice de le cond d'enti fon père, s fage du fleu acte d'hosti pour tâcher de la natur couta que Louis , par damne av temps & 1 voit, eut le jugemen

Voici co qui font fo teurs du t meffe; & il fe tour hosties co d'hommes important montrant de Dieu I leur dit-il reliques d églife, jo vous fou chá

ous

mes vi-

e à

t-il , vré;

ii le

its:

mes

l'exqu'il

hi sa

fuf-

glife

nent

uille

e &

ient

s de

uver

effet

· les

mes

em-

tout

core

ux,

nar-

cha rapidement vers le Rhin, avec une armée formidable. Ces jeunes princes en furent alarmés, fans perdre courage. La justice de leur cause les rassuroit. Le second d'entre-eux, nommé Louis comme son père, s'avança pour disputer le pasfage du fleuve. Mais avant de faire aucun acte d'hostilité, il envoya vers son oncle, pour tâcher de le ramener aux sentimens de la nature & de l'équité. Charle n'écouta que l'ambition. Alors le jeune Louis, par une simplicité que l'on condamne avec moins de rigueur dans le temps & les conjonctures où il se trouvoit, eut recours à ce qu'on nommoit le jugement de Dieu.

Voici comment se firent ces épreuves, qui sont fort applaudies par quelques auteurs du temps. Un évêque célébra la messe, & quand il sut à la communion, il se tourna vers le peuple, avec trente hosties consacrées, destinées à autant d'hommes qui devoient faire cette épreuve importante. Alors élevant la voix, & montrant le corps du Seigneur; au nom de Dieu le Père, le Fils & le S. Esprit, leur dit-il, par le S. Evangile & par les reliques des saints qui reposent dans cette église, je vous conjure de nous dire si vous soutenez une cause juste. Après

qu'ils l'eurent assuré, l'Evêque leur donna la communion en disant : Que le corps de J. C. vous aide à manifester la vérité. La messe étant finie, on les conduisit au camp. On présenta une chaudière d'eau bouillante à l'évêque, qui proféra cette formule de bénédiction: Dieu tout-puisfant, auteur & amateur de la justice; vous qui d'un regard faites trembler la terre " & qui sauvâtes les trois enfans de la fournaise, sanctifiez cette eau brûlante. & manifestez par ses effets divers la soi ou la présomption de ceux qui vont en faire l'épreuve. A l'instant, dix hommes pris au hasard entre les trente proposés, s'approcherent de l'eau, revêtus d'habits eccléfiastiques, baiserent la croix & l'évangile, enfoncerent le bras nud dans la chaudière, & le retirerent sans nulle blessure, ni aucune marque de douleur. . Dix autres prirent, avec les mêmes cérémonies, des fers rouges, & les porterent sans aucun signe de sensibilité, l'espace de neuf pieds. On mit enfin les dix derniers dans la cuve d'eau froide; & ils allerent d'abord au fond: ce qui marquoit la bonne cause; au lieu que l'eau repoussoit, disoit-on, les parjures. Après ces épreuves rapportées par quelques aunalistes, dont les témoignages en ce genre

ne font rie fit encore res publiq

Cependa marcher à toient à to tion, com foiblesse & tốt lieu d impériale f pereur ob honte d'ui lut laver de la pati n'étoient Normand par un cl mais par bravoure t prudent talent des qualités p Etat, en quelques plus gran

Au mi pressa Cha glise Ros ravageoie l'Italie. DE L'EGLISE.

ne sont rien moins qu'infaillibles, Louis fit encore faire des jeunes & des priè-

res publiques, dans son armée.

Cependant les ennemis qui croyoient marcher à une victoire certaine, insultoient à toutes ces pratiques sans exception, comme aux vaines ressources de la foiblesse & de la lâcheté. Ils eurent bientôt lieu de penser autrement. L'Armée impériale fut entièrement défaite, & l'Empereur obligé de s'enfuir, avec toute la honte d'un crime infructueux. Il la voulut laver dans le fang des vrais ennemis de la patrie. Mais des troupes battues n'étoient guère en état de faire tête aux Normands, commandés alors, non plus par un chef de brigands & de pillards, mais par le fameux Duc Rollon, d'une bravoure plus héroïque que barbare, aussi prudent que vaillant, doué non du seul talent des conquêtes, mais de toutes les qualités propres à fonder solidement un Etat, en un mot héros accompli, &, 1 quelques restes de barbarie près, l'un des plus grands hommes de son siècle.

Au milieu de ces embarras, le Pape pressa Charle de venir au secours de l'Eglise Romaine, contre les Sarasins qui ravageoient avec une fureur nouvelle toute l'Italie. On répand à grands flots, lui

rité.

t au
'eau
ette
puifice;
er la

on-

nte, i foi t en imes

s de

abits : l'édans

nulle leur. céorte-

l'ef-

; & marl'eau

près s auenre

écrivit-il, le sang des Chrétiens; ceux qui se dérobent au fer ou aux flammes sont emmenés captifs à perpétuité; les villes; les bourgades, les villages désertés par leurs habitans, ne sont plus que des amas de ruines; les évêques fugitifs sont réduits à mendier, au lieu de distribuer le pain de la parole; ils n'ont pour tout asyle que la seule ville de Rome. qui languit elle-même dans la misère & & n'attend que le moment de sa destruction. L'année dernière, nous semames, & nos ennemis recueillirent : cette année, nous n'avous pas même l'espérance de la récolte, puisqu'il nous a été impossible d'ensemencer nos terres, & de paroître hors de nos murs. Et comme si les Paiens ne suffisoient pas à nous consumer, plusieurs Chrétiens en favorisent & en secondent l'impiété; je veux dire quelquesuns de ces officiers établis sur nos frontières, & que vous appelez Marquis. Ils pillent les biens de S. Pierre, à la ville & à la campagne; ils nous font mourir, non par le fer, mais plus misérablement encore par la faim; & s'ils n'emmenent pas les Fidèles en captivité, ils les réduisent en servitude.

Le Pape écrivit en même temps à l'Impératrice Richilde, afin d'accélérer le fecours

fecours q du mois Dès le n cois n'ari rafins pa Pontife avec des encoré p campagne ennemis renversés massacrés le pays d Charle d avoient v trevoir le de sa par ment réc fespoir ca de l'élévai & préféra fardeuses fujets. Il des Nor les rives à Compi pour la c Vierge, chapitre dans la f

Tome

ux es . les ferquetifs striour me, 38 ion. nos ious réfible oître iiens pluı fejuesronquis. à la mouabler'eni-, ils

ips à irer le cours

secours qu'il demandoit. Ces lettres sont du mois de novembre de l'année 877. Dès le mois de février suivant, les François n'arrivant point en Italie, & les Sarasins paroissant autour de Rome, le Pontife envoya de nouvelles dépêches avec des légats, pour presser l'Empereur encoré plus vivement. Il lui peignit la campagne de Rome déjà dévastée par les ennemis de Dieu, les églises & les autels renversés, les prêtres & les religieuses massacrés, ou traînés en esclavage, & tout le pays dépeuplé. Après quoi, il somme Charle de tenir les promesses qui lui avoient valu l'Empire; & il lui laisse entrevoir le danger qu'il court en manquant de sa part aux conditions d'un engagement réciproque, & en réduisant au désespoir ceux qui l'ont porté au comble de l'élévation. Le Prince ne délibéra plus, & préféra de remplir ces conventions hasardeuses à ce qu'il devoit à ses anciens sujets. Il lui fallut acheter quelque trève. des Normands qui avoient débarqué sur les rives de la Seine. Il avoit convoqué à Compiegne une assemblée d'évêques, pour la dédicace d'une belle église de la Vierge, qu'il venoit d'y fonder, avec un chapitre de cent chanoines, qui a pris dans la suite le nom de S. Corneille, à Tome IX.

cause des reliques de ce S. Pontise. Par un capitulaire dressé dans cette ville en date du 7 mai 877, il imposa des contributions au profit des Normands, afin de les tenir tranquilles. Il fut réglé, que les abbés, les comtes & les officiers du Roi paieroient douze deniers, de la terre où ils résidoient, & à proportion, des terres qu'ils laissoient à cens; que les prêtres, & ceux-mêmes des églifes appartenantes au Roi ou aux grands, contribueroient aussi à raison de leurs biens. sans aller néanmoins au delà de cinq sols pour les plus riches, ni pour les moins fortunés, au dessous de quatre deniers; qu'enfin les négocians dans les villes paieroient selon leurs facultés.

Dans une autre assemblée, tenue la même année à Quersi, Charle régla la manière dont son sils Louis, qu'il avoit revêtu du titre de Roi, devoit gouverner pendant son absence. Mais dans ce plan très-c reonstancié, cet Empereur montre moins un esprit de détail que de minutie. Il ne marque pas seulement les forêts où son sils pourra chasser; mais il ordonne qu'à son retour on lui rendra compte du nombre des bêtes sauves qu'aura tuées le jeune Rei

le jeune Roi.

Au tit po les m qu'à comm plus le rencor furent. v reçu fils aîn coit à l'Empe retirer Alpes, même gneurs expéditi contre l de fon pas de de hont d'un au l'Empere mands forte que gneur, évèneme gion out tiens, à

du christ

Auffi-tôt après ces précautions, il partit pour l'Italie. Le Pape qui comptoit les momens, vint au devant de lui jusqu'à Verceil, où l'Empereur arriva comme le Pontife se disposoit à pousser. plus loin. La joie fut très-vive, à cette Annal. rencontre: mais elle dura peu. A peine Bertin, furent ils arrivés ensemble à Pavie, qu'on 877. y reçut nouvelle que le Roi Carloman, fils aîné de Louis de Germanie, s'avancoit à grandes journées, pour combattre l'Empereur son oncle. Charle fit d'abord retirer l'Impératrice dans les défilés des Alpes, avec ses trésors. Il apprit en même temps, que la plûpart des Seigneurs qui devoient le suivre dans son expédition, avoient au contraire conjuré contre lui. Une terreur panique s'empara de son armée. Tout prit la fuite, sur les pas de l'Impératrice, avec d'autant plus de honte, que Carloman se mit à suir d'un autre côté, sur un faux avis que l'Empereur venoit fondre sur les Allemands avec une armée beaucoup plus forte que la leur. C'est ainsi que le Seigneur, par la bizarrerie apparente des évènemens, vengea la nature & la religion outragées par deux Princes Chrétiens, à la division desquels les ennemis du christianisme durent encore cette sois

n 1e

lu re es rê-

tetrins,

cols oins ers:

illes ie la

la la voit erner plan

ontre utie. ts où

onne mpte

tuées

leur salut. Pa une suite de singularités également étonnantes, ils tomberent malades l'un & l'autre dans leur fuite. Car-Ioman releva de sa maladie qui fut dangereuse, & ne mourut que trois ans après. Celle de l'Empereur n'étoit qu'une fièvre peu sérieuse: mais un Médecin Juif, nommé Sédécias, à qui il avoit confiance, l'empoisonna dans une médecine, dont il mourut onze jours après, le 6 octobre 877. Quelques écrivains, en considération de sa puissance, lui ont voulu donner le furnom de Grand; mais la postérité ne l'a nommé que Charle le Chauve: Prince en effet plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gioire, moins prudent que rusé. & plus avide de conquêtes que propre à régir & à défendre ses Etats. Tout ce qu'il eut de grand ou de fingulier, c'est que dans l'alternative prodigieuse de profpérités & d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune.

La mort de ce Prince laissoit l'Italie en proie à tous ses ennemis, tant chrétiens qu'infidèles, dont les premiers, surtout Lambert duc de Spolète, n'etoient pas moins à craindre que les Sarasins pour le Pape Jean. Ce Pontise prit le

vit š çan un mai il fi qui reur cinq Pou ces (se re entiè fide I voye fant d toute. respec en eff né ce mans delà d titre d néven coué ner à acquéi

dans t

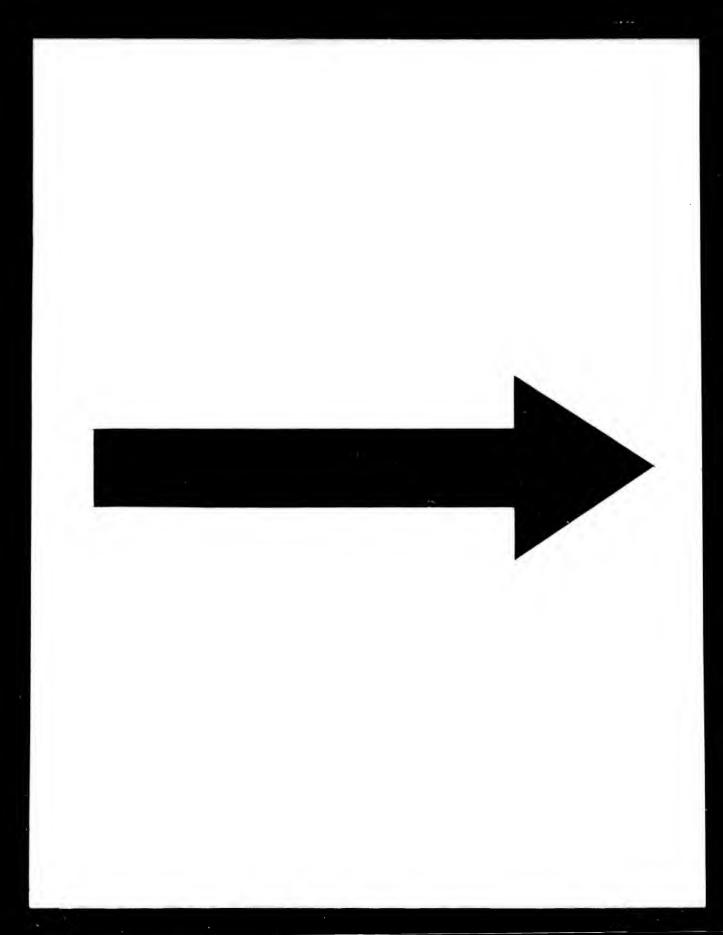
ment

par

parti de se réfugier en France, en écrités vit au Roi Louis, surnommé le Bègue na-& aux évêques du Royaume; annonarcant que son dessein étoit d'y célébrer anun concile universel, pour remédier aux ans maux extrêmes de l'Eglise. En attendant, une il sut obligé de traiter avec les Infidèles cin qui menaçoient Rome des dernières horvoit reurs, & il convint de leur payer vingtédecinq mille marcs d'argent chaque année ès . Pour surcroît de soucis, il apprit dans en ces entrefaites, que le parti de Photius ont se relevoit à C. P. L'Empereur Basile mais entièrement changé à l'égard de ce perle le fide sectaire, écrivit au Pape de lui enque voyer des légats, sous le prétexte impoition fant d'établir une harmonie parfaite entre. ufé, toutes les parties de l'Eglise. Basile fort ore à respecté en Orient, & le plus grand homme it ce en effet qui depuis Théodose eut gouverc'est né cet Empire, vainqueur des Musulprofmans en Syrie, en Arménie & jusqu'au prefdelà de l'Euphrate, honoré en Italie du coup titre de Protecteur par les peuples de Bétune. névent & de Capoue, qui avoient se-Italie coué le joug des François pour se donchré-, furner à lui, outre tant d'avantages qui lui acquéroient une extrême considération oient dans toutes les contrées, avoit actuellerafins

ment sur les côtes d'Iralie une flotte

rit le



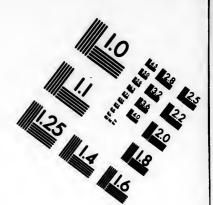
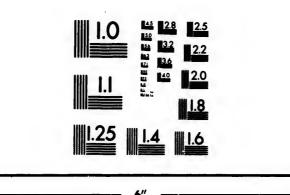


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



nombreuse & de bonnes troupes, les seules dont le Pape put espérer du secours dans le besoin pressant où il se trouvoit-

de

8

de

Po

n'

Se

lei

pa

de

ra

ve

pa

eft

27

tri

tir

lui

PE

qu

TO

dé:

ten

da

Annal Ces considérations humaines engagerent 379. Jean VIII dans une suite de sausses démarches que Baronlus qualifie d'actions indignes d'un Pontise Romain, & qui dans ce temps-là même donnerent lieu de dire qu'il avoit trahi par sa mollesse les intérêts de l'Eglise. D'abord il ne marqua point d'éloignement des vûes de l'Empereur, sui répondit d'une manière à sui en faire espèrer le succès, & avant de partir pour la France, sui envoya Paul évêque d'Ancône & Eugène d'Ostie, en qualité de légats.

Conc. t. Il ne retira pas à beaucoup près les ix. p.313 fruits qu'il se proposoit, du concile qu'il tint dans la ville de Troies, chosie sans doute aux extrémités du royaume de Louis, asin que les Princes & les prélats d'Allemagne pussent y venir plus aissement. Ils n'y vinrent pas; & dans cette assemblée annoncée comme universelle, il ne se trouva que trente évêques, y compris le Pape, avec trois Italiens de sa suite. On y régla quantité d'assaires particusères, auxquelles les désordres fournissoient une matière inépuisable. Entrautres choses, on recut une requête

, les cours uvoiterent s' déetions qui eu de les marl'Emà lui nt de

Paul

e, en

e qu'il
e fans
ne de
s pré
lus ais cette
rfelle,
es, y
ens de
affaires
lordres
e. En-

equête

d'Hincmar de Laon, élargi depuis la mort du Roi Charle; on lui permit de dire la messe, tout aveugle qu'il étoit; & on lui assigna une pension sur les biens de son Eglise, dont il resta dépossééé. Pour l'affaire capitale qui avoit amené en France le Souverain Pontise, quoiqu'il n'eût rien omis pour engager le Roi & se évêques à le suivre en Italie, avec leurs vassaux armés en guerre, il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui l'accompagna dans son retour. Ainsi se crut-il libre de tourner toutes ses vues du côte de C. P. où l'esprit du gouvernement, par rapport à la religion, étoit bien changé.

L'affaire de l'Eglise de Bulgarie si vi- Ep. 78 vement poussée par Adrien II, sut suivie & 79 ap. par Jean VIII, avec une roideur qu'il Reg. est dissicile d'excuser d'imprudence. Après avoir écrit deux sois sans succès au Patriarche Ignace, pour l'engager à retirer ses missionnaires de la Bulgarie, il lui envoya par les légats députés vers l'Empereur Basile, une troisième lettre qui étoit conçue en ces termes: Nous vous avons déjà averti deux sois de vous désister de vos prétentions sur le pays des Bulgares, qui a été soumis immédiatement à l'Eglise Romaine dès le temps du Pape Damase, & qui doit y retour-

H 4

ner depuis la conversion de ces peuples. Mais fermant les yeux avec obstination à ce que les loix divines & humaines exigent de vous vous avez indignement foulé aux pieds les décrets des Saints Pères. & vous êtes entré contre le précepte du Seigneur dans la moiffon d'autrui. Nous fommes donc en droit de vous séparer. des ce moment de la communion Catholique. Mais afin de porter l'indulgence pontificale ausi loin qu'elle peut aller légitimement, nous voulons bien encore vous avertir une troisième fois, comme nous le faisons par nos légats & par nos lettres, en vous ordonnant de rappeler de Bulgarie en toute diligence vos évêques & vos clercs. Que si vous ne les retirez, sans nulle exception, dans l'espace de trente jours, & ne renoncez à toute jurifdiction fur ce pays, vous demeurerez prive tu corps & du fang de Notre-Seigneu squ'à ce que vous obéisfiez; & si vous persévérez dans l'opiniatreté, vous serez privé de la dignité patriarchale que vous avez recouvrée. comme il devroit vous en souvenir par notre faveur. Ainsi procéda le Pape avec un saint évêque qui se croyoit obligé en conscience à soutenir la jurisdiction sur les Bulgares, comme un droit inaliénable dur eccl garie C

n'et ne le le ri dit qui nati fous

la c

imp de g arm les

terri

gage l'éve orde lat affe

dev Chi viei Pri ble de son Eglise. Il écrivit d'un ton plus dur encore, aux autres évêques & aux ecclésiastiques Grecs qui étoient en Bul-

garie.

iples.

ation

s exi-

ment

ères.

e du

Nous

arer

atho-

zence

er lé-

acore

mme

r nos

peler

évé-

e les

l'ef-

ez à

de-

ig de

béis-

inia-

e pa-

rée .

par

avec

é en

fur

iéna-

Cette hauteur ne servit qu'à irriter les Orientaux. Les Bulgares demeurerent sous la dépendance du siège de C. P. pour n'en plus fortir, & la religion Chrétienne ne laissa pas de s'affermir chez eux; avec le rit Grec. Le Patriarche Ignace étendit aush sa jurisdiction sur les Russes qui se convertirent de son temps. Cette nation qui avoit commencé à paroître fous l'Empire de Michel, s'étoit rendue terrible par ses mours farouches & son impiété. Basile qui , tout grand homme de guerre qu'il étoit, aimoit mieux desarmer un ennemi que de le combattre,. les artira par des présens pour traiter avec eux & conserver la paix. Il les engagea même à écouter la prédication de l'évangile . & à recevoir un archevêque ordonné par Ignace. A l'arrivée du Pré-Coust in lat missionnaire le Prince des Russes Basil. n. assembla sa nation afin de délibérer s'ils 960. devoient quitter leur religion pour le Christianisme. Au milieu d'une troupe de vieillards qui formoient le conseil du Prince : & qui étoient les plus attachés

H 5

à leurs anciennes superstitions, on fit

comparoître l'Archevêque & on lui des manda ce qu'il venoit enseigner. Il montra le livre des évangiles, raconta quelques miracles de J. C. & quelques-uns aussi de l'Ancien Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, tracé par Daniel d'une manière si frappante, sit la plus vive impression sur l'assemblée, qui dit à l'Archeveque: Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, reprit le Prélat, si cependant vous êtes entièrement résolus à reconnoitre sa puissance, demandez ce que vous voudrez, & il vous la manifestera par l'organe de son ministre. Ils demanderent que le livre qu'il tenoit fût jeté dans un feu qu'ils auroient allumé eux-mêmes, & promirent que s'il n'étoit pas brûlé, ils se feroient Chrétiens. Jésus fils de Dieu, dit l'Archevêque en levant les yeux & les mains au Ciel, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. On jeta l'évangile dans une fournaise ardente, & on l'y laissa long-temps. Ensuite on éteignit le feu. & on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avoit jeté. Aussi-tôt, les Barbares demanderent le bapteme avec empressement.

con qui les bor letti ne vie la p pou d'ui ded'ui arri de fon cev veil fem Pri

> ver fehi

les ter fes gér Ro

éto

lui des

mon-

quel-

es-uns

ui des cé par

fit la

, qui is voir

croivérité.

tenter t.vous

itre sa

idrez.

de son

livre

qu'ils

nirent

roient l'Ar-

mains n pré-

angile

nit le

entier

Bar-

em-

On Ignore de combien de temps cette conversion précéda la mort de S. Ignace. qui arriva le 24 d'octobre 878, comme les légats du Pape Jean étoient près d'aborder à C. P. Ainsi les envoyés & les lettres foudroyantes du Pontife Romain ne trouverent plus le S. Patriarche en vie: ce qui rend inutile à tous les égards la peine qu'ont prise quelques docteurs. pour mettre ce grand homme à couvert d'une condamnation qui n'empêcha point de le placer au rang des faints honorés d'un culte public. Cette mort ne pouvoit arriver plus à propos, pour les desseins de Photius; & tel fut peut-être le seuf fondement des soupcons qu'elle a fait concevoir contre lui. Il avoit gagné la bienveillance de l'Empereur, à un point qui femble à peine croyable de la part d'un Prince i judicieux, & jusques-la fi ouvertement déclaré contre ce dangereux schismatique. Mais Basile avoit un foible; & l'habile imposteur sut en profiter.

Ce Prince aimoit les titres d'honneur, Nicet.vir. les louanges outrées, & prétendoit por lguat pter son nom plus haut que celui de tous 1250 ses prédécesseurs. Photius lui fabriqua une généalogie, qui le faisoit descendre du Roi Tiridate, si fameux en Arménie où étoit né Basile. Pour donner à son in-

vention un air de mystère & d'antiquité. il l'écrivit en lettres Alexandrines, fur un papier très-ancien, contresit de son mieux l'écriture antique & la revêtit de la couverture d'un livre à demi rongé des vers. Il fit ensuite placer cet écrit dans la grande bibliothèque du palais, par l'entremise de Théophane, clere de la Cour & son intime ami, qui parvint depuis au grand siège de Césarée en Cappadoce. Un jour que Basile entroit dans la bibliothèque, Théophane lui présenta cet ouvrage, comme le plus précieux de tous les monumens, mais austi comme le plus profond, accessible seulement aux lumières de Photius, auxquelles Basile rendoit ju-Rice avec tout l'Empire. On l'envoya chercher fur le champ. Il dit qu'il ne pouvoit découvrir ces secrets, qu'à l'Empereur qu'ils intéressoient en personne. Basile donna dans le piège. L'exil de Photius qui duroit depuis huit ans, finie à ce terme; & l'habile suborneur ayans une fois l'oreille de son maître, le gouverna bientôt comme il voulut.

Unissant ainsi la faveur de la Cour à la bienveillance d'un nombre infini de prélats qu'il avoit toujours su retenir dans son schisme & ses intérêts, il se vit en état de tout entreprendre. Il osa se por-

ter po d'Igna de fai vieillar taiffa t pouvo s'ingér tantes évêque iours publiq chale. ter , a & les toutes fon p time, des di **fidérab** charge mes at ment c endure peines filtere fur-tor avoit!

avoit 1

tion i

obligé ordina ter pour Patriarche, avant la mort même d'Ignace. Sans tenter, dans l'incertitude, de faire chasser ce vénérable & saint vieillard qu'avoit rétabli Basile, il lui laissa terminer à C. P. une carrière qui ne pouvoit plus guère durer; & cependant s'ingéra dans les fonctions les plus éclatantes de l'épiscopat, fit des abbés, des évêques & des métropolitains. Trois jours après la mort du S. Prélat, il prit publiquement possession de l'église patriarchale. Il recommença austi tôt à persécuter avec la dernière violence, les amis & les serviteurs d'Ignace. Il attaqua en toutes les manières ceux qui regardoient son propre rétablissement comme illégitime, gagna les uns par des présens, par des dignités, par des évêchés plus considérables que ceux qu'ils possédoient, chargea les autres de calomnies & de crimes atroces, qui s'évanouissoient au moment qu'on embrassoit sa communion, sit endurer la prison, l'exil, toutes fortes de peines, & la mort même à ceux qui résiterent avec le plus de courage, affecta sur-tout de rétablir les évêques qu'Ignace avoit déposés, & de déposer ceux qu'il avoit mis en place; & par une profanation inouie, & si révoltante qu'il sut obligé de la tenir secrète, il réitéroit leur ordination.

ité, r un eux cou-

enour s au

oce. olioou-

ous plus

ères ju-

ne Lm-

ne. de

inie ans

à la

oréans

en orEp.Styl. t.8.Conc. P. 1403.

C'est ainti qu'il avoit déjà foulé aux pieds les loix les plus sacrées de l'Eglise. quand les légats du Pape arriverent à C. P. Ils refuserent d'abord de communiquer avec lui. Mais à force de présens, & par la crainte qu'il leur imprima de l'Empereur, il les fit si bien changer, qu'ils assurerent en public que le Pape Jean les avoit envoyés pour anathématiser Ignace. & déclarer Photius patriarche: ce qui trompa une multitude de Fidèles, & même plusieurs évêques. Pour surprendre le reste, Photius écrivit au Pape qu'on l'avoit contraint de remonter sur le siège patriarchal; & afin de donner créance à cette lettre, il la fit souscrire par les métropolitains, auxquels il la présenta sans la lire, & la donna pour un contrat civil d'acquisition, qui devoit être secret. Pour y apposer ensuite leur sceaux, il les leur fit dérober -par un de leurs secrétaires, auquel il donna pour récompense l'archevêché de Sardes. Il adressa même au Souverain Pontife une lettre supposée du Patriarche Ignace & des autres évêques, que l'on feignoit solliciter Jean VIII de recevoir Photius. L'Empereur de son coté écrivit enfin , d'une manière pressante; en faveur du faussaire. the state of

Le Pape éprouva la plus cruelle per-

plexité. tius, il fes préd les règle gnoit le glise Ro à espére plus fp fion: P file & le Pape grace d refusan comme faire u avec p En la avoit li feroit,

> Le l qu'atte time, ufoit d qu'il et les fon tes. Je condui roître i les diff

menter

RIS

life,

C.P.

iquer

a par

mpe-

s af-

a les

ace,

qui nême

e re-

avoit

triar-

cette-

opo-

lire ;

d'ac-

ur y

leur

res,

Sou-

Pa-

ues .

II de

n cô-

inte-

per-

plexité. Il voyoit qu'en reconnoissant Photius, il condamnoit la sage conduite de ses prédécesseurs, & qu'il violoit toutes les règles de la discipline. Mais il craignoit les Sarasins prêts à opprimer l'Eglise Romaine, & il ne voyoit de secours à espérer que de l'Orient. D'autres raisons plus spécieuses lui faisoient encore illusion: Photius tout-puissant auprès de Bafile & de ses évêques , s'humilioit devant le Pape, & lui demandoit comme une grace d'être rétabli. On risquoit, en la lui refusant, qu'il ne la présentat plus que comme un droit, & qu'il ne vint à s'en faire un titre pour renouveller le schisme avec plus de scandale qu'auparavant. En la lui accordant au contraire, on avoit lieu de croire que la division cesseroit, avec tous les pretextes de la somenter and the board and the later and

Le Pape Jean répondit à l'Empereur, Ep. 199. qu'attendu la mort du Patriarche légitime, & les circonstances du temps, il usoit d'indulgence envers Photius; quoiqu'il eût repris, sans l'aveu du S. Siège, les fonctions qui lui avoient été interdites. Jean VIII établit pour principe d'une conduite qui ne pouvoit manquer de paroître irrégulière, que la nécessité autorise les dispenses, & que des autorités ref-

pectables, des canons même de conciles généraux prouvent qu'on a fait bien des choses extraordinaires en cédant, soit à cette nécessité, soit même à l'importunité. Maintenant, ajoute-t-il, que les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, les archevêques & les évêques, les prêtres & tout le clergé de C. P. sans excepter ceux qui ont été ordonnés par Méthode & par Ignace, consentent unanimement au retour de Photius, & qu'il demande lui-même son pardon; nous le recevons aussi pour évêque & pour collègue, à la charge qu'il demandera réellement pardon en plein concile. Et afin qu'il ne reste plus de dispute, nous l'absolvons de toute censure, avec les ecclésiastiques & les lares qui en avoient été frappés; nous appuyant sur la puisfance que toute l'Eglise croit nous avoir été conférée par J. C. dans la personne du prince des Apôtres, & qui s'étend a tous les cas fans exception. Le Pape Jean va jusqu'à exhorter l'Empereur à honorer Photius, comme le médiateur entre Dieu & les Fidèles. & à ne plus écouter aucune accusation contre lui. Il fait plus : il déclare excommuniés tous ceux qui après trois monitions refuseront de communiquer avec le nouveau Patriar-

che. Il ces grac de Phot remplir's triarche fur la B

Les le

même te pendans tres Egli nent rie finon qu cun por Photius Rome o C. P. S sortis de se conte tions ste qu'ils ai de ce qu un rapp les conf affociant prêtre-c der, co feroient nant qu voyoit. roient u

che. Il mit toutefois deux conditions à ces graces; la première, qu'après la mort de Photius, on n'élira plus de laic pour remplir'sa place; la seconde, que ce Patriarche ne s'attribuera aucune jurisdicton

sur la Bulgarie.

iles

des

it à

rtu-

les

\$

Eve-

. P.

nés

ent.

å

ous

our

dera

Et

ous:

les

ient

ouif-

voir

nne

end

ape

ir à

teur

plus.

H

tous

ront'

iar.

Les lettres que le Pontife écrivit en même temps à Photius, aux évêques dépendans de son siège, & aux trois autres Eglises patriarchales, ne nous apprennent rien de plus que la précédente, finon qu'il n'avoit donné à ses légats aucun pouvoir de décider dans l'affaire de Photius, vu l'incertitude où l'on étoit à Rome du véritable état de l'Eglise de C. P. Sachant néanmoins qu'ils étoient sortis des bornes de leur commission, il se contenta de leur faire quelques monitions stériles. Après leur avoir reproché qu'ils auroient du précisement s'informer de ce qui regardoit l'union, pour en faire un rapport sidèle au Chef de l'Eglise, il les confirma dans leur légation, en leur associant un troisième légat, nommé Pierre, prêtre-cardinal. Il voulut bien se persuader . contre l'experience du passé, qu'ils seroient plus fidèles à l'avenir, moyennant quelques instructions qu'il leur envoyoit. Elles portoient, qu'ils célébreroient un concile avec le patriarche de

C. P. les légats d'Orient & les autres évêques; qu'on le commenceroit par la lecture, & l'acceptation des lettres pontificales adressées à l'Empereur, & par conséquent que Photius ne seroit rétabliqu'à titre de grace, après avoir obtenu le pardon qu'il lui étoit enjoint par ces lettres de demander. Elles contiennent beaucoup d'autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés; parce qu'on soupconne l'exemplaire qui nous reste de ces fameuses instructions, d'avoir été altéré par Photius.

On ne peut guère ajouter plus de foi, au moins pour le détail, aux actes du concile, que Photius ne tarda point à faire célébrer. C'est peut-être pour cette raison qu'on a négligé jusqu'à nos jours de les faire imprimer tout entiers; quoiqu'il y en ait à Rome une copie trèsexacte. Dès le mois de novembre de l'an 879, l'audacieux sectaire saisit l'occasion qui lui rioit, pour porter ses avantages plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il présida au concile; quoiqu'il y eût trois légats du Pape, qui n'y parurent que les assistans du Schismatique. Ils n'étoient assis qu'après lui, contre la pratique de tous les siècles; & ce qui étonne encore davantage, l'orgueilleux intrus est

nome verain quatr bule: en fo donn fauffa molle pas e qu'il cile. que d de l'a On y les ad d'une le Pa & en du Sa antéri au Pa nulle le Pa

Les
l'Egli
derni
& d'
tendre
varica
toutes

itres

ar la

onti-

par

tabli

tenu

ces

nent

itent

bup-

ces

ltéré

foi,

s du

ut à

cette

ours

juoi-

très-

l'an

ision'

tages

eurs.

eût

irent

n'é-

tique

e en-

sieft

nomme dans tous les actes, avant le Souverain Pontife. Il se trouva trois cens quatre-vingt-treize évêques à ce conciliabule; en cas que toutes les fouscriptions en soient véritables: car on ne peut rien donner pour certain, sur la garantie d'un faussaire si expert & si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisoit pas encore. On altéra toutes les lettres qu'il avoit envoyées pour diriger le concile. Il n'y est question, ni du pardon que devoit demander le schismatique, ni de l'absolution que le Pape lui donnoit. On y loue au contraire, du moins selon les actes, la piété de l'Empereur, mais d'une manière très-fine, d'avoir prévenu le Pape, en faisant violence à Photius, & en le rétablissant à l'arrivée des légats du Saint Siège. Au sujet du concile tenu antérieurement contre lui, on fait dire au Pape Jean, qu'il le rejette & l'annulle comme n'ayant pas été fouscrit par le Pape Adrien.

Les indignes représentants du Chef de l'Eglise, tant le Cardinal Pierre arrivé en dernier lieu, que les évêques d'Ancône & d'Ostie dont on ne pouvoit rien attendre de mieux après leur première prévarication, entendirent tranquillement toutes ces saussetés, qu'on avoit appa-

remment concertées avec eux. Ils donnerent les plus grandes marques d'estime & de vénération à Photius, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première session Zacharie de Calcédoine qui le représenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts & de toutes les passions, uniquement persécuté par l'envie qu'avoit excitée un homme si différent de tous les autres, comme autrefois le Fils de Dieu durant le cours de sa vie mortelle. Le Cardinal Pierre lui dit aussi-tôt après, que le Pape le vouloit avoir pour son frère, & qu'il le chérissoit comme son ame; puis se leva, & par une approbation plus expressive que tous les discours, lui présenta les ornemens pontificaux que le Pape lui envoyoit à la vérité, mais qu'on ne devoit lui donner qu'après qu'il auroit accompli toutes les conditions préscrites pour son rétablissement.

Par ces témoignages apparens de l'approbation du Saint Siège, tous les évêques furent trompés, ou voulurent le paroître, plutôt que de s'exposer à la T.3Conc. persécution. Il n'y eut que Métrophane P. 1346. archevêque de Smyrne, qui osa faire entrevoir sa façon de penser, en pretextant

une maladie, pour ne point venir au

CG.SL les t voul aban pas d tous l'ébra chale torre flerei ceffé ceux conc légati anath en sc derni ner c Grec des a miffo La p fortu

> To tion crets parav cont du t

de la

co cile. Il avoit été attaché dans tous s donles temps au Patriarche Ignace, & ne l'estime voulut point déshonorer sa vieillesse, en udirent. abandonnant une cause qu'il ne séparoit la prepas de celle de l'Eglise. La déposition & doine tous les autres périls ne purent jamais e doué l'ébranler. Les légats des Eglises Patriare tous chales, vrais ou supposés, suivirent le s, unitorrent & allerent plus loin. Ils protesterent que ces Eglises n'avoient jamais cessé de communiquer avec Photius, que ceux qui l'avoient condamné au huitième ortelle. concile, s'étoient faussement portés pour après, légats, & que les sièges d'Orient avoient our son anathématifé cette assemblée. Quoi qu'il ne son en soit du caractère feint ou réel de ces derniers Orientaux, on doit peu s'étonner de leur servile complaisance pour les Grecs, dont ils ne cherchoient qu'à tirer , mais des aumônes, dans la misère où ils gémissoient sous la tyrannie des Sarasins. La perte du sentiment, après celle de la fortune, est trop ordinaire, pour causer

de la surprise.

Toutesois, sur cette prétendue disposition des grands sièges à l'égard des décrets portés contre Photius dix ans auparavant, on cassa tous les conciles tenus contre lui, & nommément celui de C. P. du temps du Pape Adrien; c'est-à-dire le

u'avoit e tous Fils de

oprobascours, ux que

es qu'il ns préle l'ap-

es évêrent le r à la ophane ire entextant enir au

buitième œcuménique. Par la plus énorme de toutes les impostures, le schismatique faussaire fit trouver à son concile l'ordre de cet attentat a dans eles instructions même que les légats du S. Siège tenoient du Pape Jean, & qu'il avoit falsissées avec plus d'impudence encore que lesautres écrits de ce Pontife. Dans le corps de ces instructions que l'imposteur, tout habile qu'il étoit, n'a pas eu soin de faire cadrer avec les actes du concile, on voit que le Pape vouloit seulement, pour le bien de la paix & par déférence pour l'Empereur, user d'indulgence envers Photius, & le dispenser de la rigueur des canons; pourvu qu'il reçut cette grace avec les dispositions requises dans les cas d'une juste condamnation.

Le schismatique ne se contente pas d'avoir slétri un concile général, célebré selon toutes les règles de l'Eglise, & présidé par les légats bien & dûment autorisés, du S. Siège. Il aspiroit sur-tout à se mettre au moins de niveau avec le Souverain Pontise; & c'est là que tendoient toutes ses entreprises. Dans ce dessein, qu'il sut colorer du prétexte d'entretenir une parfaite correspondance entre le Pape & le Patriarche de C. P. il sit statuer qu'ils ne recevoient point réciproquement ceux

que l' Ainsi appella de Sar tage à forma dognie toucha Il n'of un po gats ef tendoi l'Eglis crire a torité ; ne pr C'est 1 détour & qui terme. ser un les, il préven périal, lui pré de C. cent. c té d'er

que cl

texte

rme ique rdre ions ient fiées : lesorps : tout i de cile. ent, ence e ena. rirecut uises ion. pas Elebré z préauit à se Souloient Tein, etenir Pape qu'ils ceux que l'un ou l'autre auroit comdamnés. Ainsi ôtoit-il au Chef de l'Eglise, les appellations que lui attribue le concile de Sardique. Afin même de donner l'avantage à son Eglise sur celle de Rome, il forma le projet de faire condamner le dognie qu'il avoit reproché aux Latins touchant la procession du Saint Esprit. Il n'osa néanmoins proposer ouvertement un point si délicat, de peur que les légats effarouchés d'une entreprise qui ne tendoit au fond qu'à noter d'hérésie l'Eglise Romaine, ne refusassent de souscrire au concile qui demeureroit sans autorité; & qu'ainsi toutes ses manœuvres ne produifissent pas leur effet principal. C'est pourquoi il prit une de ces voies détournées qui lui étoient si familières, & qui pouvoient le conduire au même terme. Comme c'étoit la coutume de drefser une profession de foi dans les conciles, il proposa aux évêques qu'il avoit prévenus & raffemblés dans le palais impérial, de se conformer à cet usage. Its lui présenterent les symboles de Nicée & de C. P. avec l'anathême qu'ils prononcent contre ceux qui auroient la témérité d'en retrancher, ou d'y ajouter quelque chose. Ainsi ménageoit-on un prétexte d'inculper, quand on voudroit l'Eglise Romaine, qui avoit permis d'insérer une sorte d'addition ou plutôt d'explication & de développement à l'article du symbole qui concerne la procession du S. Esprit. Tel est en esset l'usage que les Grecs, devenus tout à fait schismatiques, firent dans la suite, de cette confession du concile de Photius, qu'ils tiennent pour le huitième général, en le substituant à celui où cet auteur de leur schisme avoit été condamné.

Cependant Photius, loin de s'élever ouvertement contre l'autorité du Siège Apostolique reconnut encore dans ce dernier concile de C. P. qu'il tenoit son pouvoir du Pape à certains égards. Les légats de Jean VIII, en parlant du métropolitain de Smyrne qui refusoit courageusement de participer à leur prévarication, dirent publiquement: Sachez que le Pape Jean a donné au Patriarche Photius la même puissance de lier & de délier qu'il a reçue de Saint Pierre, en vertu de laquelle ce Patriarche peut en notre absence condamner Métrophane. Bien loin de réclamer, Photius leur répondit; Nous vous tenons pour nos pères, comme légats du Pape, qui est notre père spirituel.

Ces légats voulant encore dédommager

1eur

leur.

dema

tion

raffé

tère.

couti

prom

viven

l'Emp

trer;

préciss

du co

de rég

ment a

Après

motifs

plus b

croire

légats,

né ses

Bulgari

S. Ser

vant p

tre où

chant:

qu'il a

cile a

Photiu

quelqu

jette, c

To

Heid.

s d'ind'exceffion
ge que
chifmate conls tienle fubde leur

s'élever u Siège ce dernoit son ds. Les du mét courarévaricahez que he Phode déen veren notre Bien e. épondit: pères, otre père

ommager 1eur leur maître par quelque autre endroit. demanderent avec empressement la restitution de la Bulgarie. Photius peu embarrassé avec des solliciteurs de leur caractère, les paya de belles paroles, selon sa coutume, sans s'engager à rien. Il leur promit avec ses évêques, de s'intéresser vivement pour cette affaire, auprès de l'Empereur, à qui il convenoit d'y entrer; & pour s'épargner une réponse plus précise, au moins durant tout le cours du concile, il ajouta, qu'étant question de régler des limites, il falloit nécessairement attendre un temps plus convenable. Après l'assemblée, on trouva de nouveaux motifs de délai, en donnant toujours de plus belles espérances. On a tout lieu de croire que l'Empereur, renvoyant les légats, écrivit au Pape, qu'il avoit donné ses ordres pour la restitution de la Bulgarie, aussi bien que du monastère de S. Serge que les Latins avoient auparavant près de C. P. Il nous reste une let-Ep. 251. tre où Jean VIII remercie Basile, touchant ces deux objets. Il y dit fur la fin, qu'il approuve l'indulgence dont le concile a usé en rétablissant le Patriarche Photius; mais que si ses légats ont fait quelque chose contre ses ordres, il le rejette, comme étant de nulle vertu. Il écri-Tome IX.

vit à Photius même, avec une pareille restriction, & se contenta cependant de rappeler les maximes générales de l'humilité à cet insolent coupable, qui plus energueilli que jamais par le succès de se affaires, avoit osé écrire au Pape, qu'il n'avoit pas cru devoir demander miséricorde, parce que c'eût été faire tort à sa dignité, que de se consesser criminel.

Telle fut, dans un Pape, l'étrange foiblesse qui peut avoir donné lieu à la Leo All, sable de la Papesse Jeanne. Ce ne fut de Syn. d'abord qu'un libelle satirique, où l'on

d'abord qu'un libelle satirique, où l'on Phot. c.2. voulut faire allusion à la lacheté d'un Pontife, qui se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du temps, ne pouvoit être mieux comparé qu'à une femme. Quelque temps après, dans le sicèle de tous le plus grofsier & le plus ignorant, l'ironje fut prise. pour la réalité; si toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inséré eux-mêmes cette invention burlesque dans : les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains Protestans ont beaucoup varié à son sujet, ceux-ci la plaçant dans un temps, & ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV & Benoît III.

cette couc proc faire hardi tius, n'a l'Egli réfuta d'une témoi les dé Léon mort . la cha de l'I tion, de l'un rés d'e que la femblal l'on de une md

Il fer d'une vit auch avoit fa encore Il paru

que du

eille t de l'huplus le ses qu'il aiférità sa 1. range là la ne fut ù l'on d'un rà un les aumieux e temps as grofut prise. rétiques eux-mêans : les anciens int. Au crivains son sutemps, accord à

noît III,

cette Papesse fantastique, qu'ils font accoucher & mourir en travail dans une procession solemnelle, ne peut que les faire regarder comme des imposteurs plus hardis encore & plus mal-adroits que Photius, qui vivoit dans ce temps-là, & qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'Eglise Romaine. S'il étoit question d'une réfutation sérieuse, on la pourroit faire d'une manière péremptoire, par le seul témoignage d'Hincmar de Rheims, dont les députés envoyés à Rome vers le Pape Léon, apprirent en route qu'il étoit mort, & que Benoît l'avoit remplacé sur la chaire de S. Pierre. Mais les ennemis de l'Eglise qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les observations Blondel. de l'un des plus sensés & des plus éciairés d'entr'eux, reconnoissent eux-mêmes que la Papesse Jeanne n'est autre vraisemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une mollesse aussi indigne du nom d'homme que du caractère de Pontife.

Il fembla néanmoins se réveiller comme d'une profonde léthargie, quand il ne vit aucune exécution des promesses qu'on avoit faites à ses légats, & qu'ils avoient encore beaucoup amplissées à leur retour. Il parut à la vérité une flotte Grecque sur

les côtes d'Italie: mais elle se retira aussitôt, sous prétexte que les Sarasins menacoient les côtes mêmes de l'Empire. Pour la Bulgarie que le Pape n'avoit guère moins à cœur que le falut de Rome. elle demeuroit comme auparavant sous la conduite & la jurisdiction des Grecs, Jean eut peur, qu'avec tant d'audace & de duplicité, on n'eût pareillement attenté à la primauté du S. Siège & à l'autorité suprême de l'Eglise. Il envoya aussitôt à C. P. en qualité de légat, ce généreux Marin qui avoit déjà rempli cette commission avec tant d'honneur, dans la première condamnation de Photius au concile œcuménique. Le nouveau légat soutint toute la réputation de magnanimité & de fidélité qu'il s'étoit justement acquise. Après avoir découvert ce qu'il étoit impossible qu'on lui cachât sur les lieux; savoir que le concile de Photius avoit condamné, tant le concile général que ceux des Papes Nicolas & Adrien, il rejeta avec horreur ce malheureux synode où les légats ses prédécesseurs, indignement corrompus, avoient agi directement contre leurs instructions. & trahi tous les intérêts de l'Eglise. L'Empereur Basile oublia sa modération: Marin fut mis aux fers, où il demeura

fa c giffa plus vint rin i trer l'inic rapp **fcrite** épou voier & l'i lors l'églis en pr l'évan gulari de C ques cenfur de tou puisqu confo un me les sch Connu avant.

voient

miers.

trer

DE L'EGLISE.

197 trente jours; sans jamais chanceler dans sa détermination généreuse. Bafile rougissant enfin de violer ainsi les droits les plus facrés parmi tous les peuples, revint à son naturel, & le fit élargir. Marin tout couvert de gloire alla se remontrer à Rome, où il dévoila le mystère de l'iniquité & de la perfidie des Grecs. On MillBible rapporte, sur la foi d'une lettre manu-Colonscrite du Pape Formose, que Jean VIII épouvanté à la vue du précipice où l'avoient conduit la méchanceté de Photius & l'infidélité de ses légats, marqua pour lors la plus grande vigueur, se rendit à l'église de S. Pierre, monta sur la tribune en présence de tout le monde, & tenant l'évangile entre ses mains, déclara l'irrégularité & la nullité du prétendu concile de C. P. & que les évêques schismatiques avoient encouru avec leur chefs les censures de l'Eglise: fait revêtu d'ailleurs de toutes les couleurs de la vraisemblance : puisque ni les historiens Grecs, avant la consommation du schisme, n'ont pas dit un mot en faveur de ce conciliabule, ni les schismatiques même ne l'ont jamais reconnu avant Marc d'Ephèse; c'est-à-dire avant le concile de Florence: ils n'avoient reçu jusques - là que les sept premiers.

I 3.

willienapire. avoit me. us la

recs. ce & ittenutori-

auffie gécette

ius au légat gnani-

dans

ement e qu'il

fur les hotius géné-

las & e malprédé-

avoient Stions, Eglise.

ration: emeura

Le Pape se voyant joué par les Grecs. n'eut rien de mieux à faire que de rallentir la fureur des Sarasins en satisfaisant à leur avidité & à leurs exactions. Mais en temporisant avec eux, il tourna de. nouveau ses vues vers les princes de la maison de France, resuge ordinaire de l'Eglise Romaine. Les Gaules n'étant gouvernées que par deux enfans, fils de Louis le Bègue, il s'adressa au Roi Charle surnommé le Gros, qui étoit de la branche de Germanie, l'engagea à venir à Rome, & l'y couronna Empereur sur la fin de l'année 881. Choix funeste, comme on le verra par la suite, à celui même qui en étoit l'objet, dont il ne servit qu'à manifester l'incapacité. Il fut également infructueux pour le Pape, qui n'en recut aucun secours pour les Romains, comme nous l'apprenons par ses lettres & ses plaintes réitérées.

Dans la France proprement dite, le jeune Roi Louis, troisième du nom, fignala dans quelques rencontres sa valeur contre les Normands, & se prévalut de ces avantages peu ordinaires, pour s'ingérer dans le régime ecclesiastique. t.2.p.188 voulut élever sur le siège épiscopal de Beauvais un clerc nommé Odoacre, qui, après une élection presque forcée, fut

& leq.

exc cor Le dan ind qu' cap jalo jusq Hin que jets clés

qu'i

soit.

L

avec tout tant le m clési mes que bres cond vos pron à vo de v

l'aut

Frecs. de ralfailant Mais rna de. de la ire de n'étant fils de Charle ranche Rome, fin de ime on me qui u'à maent in-

lite, le nom, la valeur valut de our s'inque. Il copal de re, qui, cée, fut

n recut

comme

& ses

DB L'EGLISE. exclus des fonctions épiscopales, par un concile de la province assemblé à Fime. Le Roi se tint offensé de ce resus, & dans cette affaire qui devoit lui être affez indifférente, il montra toute la chaleur qu'ont souvent pour des prétentions de caprice les princes foibles & les moins jaloux des vrais droits du trône. Il alla jusqu'à prétendre, comme l'Archevêque Hincmar l'apprit par les rumeurs publiques, qu'on ne devoit élire que les sujets désirés par le Roi, que les biens ecclésiastiques étoient en sa puissance, & qu'il pouvoit les donner à qui il lui plaifoit.

L'Archevêque en écrivit au Prince avec respect, mais en même temps avec toute la liberté qu'il avoit montrée en tant d'autres rencontres. Que vous soyez le maître des élections & des biens ecclésiassiques, lui dit-il, ce sont des maximes qui ne vous peuvent être suggérées que par l'esprit de trouble & de ténèbres. Rappelez-vous les discours & la conduite qu'ont tenus les grands Princes vos prédécesseurs. Souvenez-vous de la promesse que vous avez faite vous-même à votre sacre, que vous avez souscrite de votre propre main, & déposée sur l'autel en présence de Dieu & des évê-

ques. J'ai toujours fignalé mon zèle pour la gloire de votre regne, & je suis bien résolu à vous conserver inviolablement la sidélité que je vous dois. De votre côté, n'affligez pas ma vieillesse, n'attentez pas à déshonorer mes cheveux blancs, en prétendant m'écarter des saintes règles que j'ai suivies, grace au Ciel, pendant

trente-six ans d'épiscopat.

Cette lettre est de l'année 381, qui précéda celle où mourut Hincmar, dont l'épiscopat fut de trente-sept ans. Il ne se borna point à écrire : ce magnanime vieillard marqua une vigueur égale dans, l'exécution. L'intrusion d'Odoacre ayant duré plus d'un an, avec un grand scandale & un péril manifeste de voir toujours le mal empirer, Hincmar prononça contre lui la sentence suivante, avec les évêques de sa province: Nous déclarons, Odoacre excommunié suivant les canons: & s'il persévere dans la contumace, qu'il demeure à jamais incapable de faire aucune fonction cléricale dans cette province, ni de recevoir la communion qu'à la mort en forme de viatique. La Courfut d'abord très-irritée: mais la vigueur épiscopale, dirigée par les canons, accréditée par la vertu, soutenue avec unanimité & sans tergiversation, eut enfinmême encore Odoac C'est traits a mér tre res défens & de

tout f

grands Dan mire f des 1 favoit" les Pa étoien tenons tions : qui me Nous qu'un envoyo L'arch cette é Roi en étoit c apport cret au ner av pour bien ent la côté, ez pas , en règles ndant

, qui dont Il ne anime. e dans. ayant l fcanr tounonça vec les. clarons. anons: , qu'il ire aue pron qu'à a Courvigueurs, ac-

ec una-

t enfin

tout son effet, gagna l'estime de ceuxmêmes qu'elle avoit contredits, & plus encore de la postérité qui n'a pas compté-Odoacre parmi les évêques de Beauvais. C'est ainsi qu'Hincmar, malgré quelques traits d'une humeur revêche & hautaine, a mérité jusqu'à la fin de sa carrière d'être regardé comme l'un des plus zélés désenseurs de la discipline ecclésiastique, & de passer à jamais pour l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de France.

Dans son immense érudition, on admire sur-tout la connoissance qu'il avoit des loix canoniques. On eut dit qu'il favoit par cœur tous les décrets portés par les Papes & les conciles; tant ils luiétoient familiers. C'est de lui que nous tenons en particulier la forme des élections qui étoit usitée de son temps, &: qui mérite d'être retracée dans le nôtre. Nous voyons en premier lieu, que si-tôt Sirm; qu'un évêque étoit mort, l'Eglise vacante Conc.t.8. envoyoit des députés au métropolitain. p. 1866. L'archevêque après cela établissoit dans cette église, un visiteur choisi au gré du Roi entre les évêques de la province. Il étoit chargé de procurer l'élection, d'en apporter ou envoyer directement le décret au métropolitain, qui en devoit donner avis au Roi, & qui, après avoir re-

I. 5.

çu le consentement du Prince, indiquoit par un mandement adressé à ses comprovinciaux le jour & le lieu de l'ordination. Ils étoient obligés de s'y trouver en personne, au moins d'y envoyer leurs lettres de consentement, par un

prêtre, ou par un diacre.

L'évêque visiteur commencoit par annoncer l'élection, & en lisoit publiquement la formule, puis faisoit une exhortation à tous ceux qui avoient droit de fuffrage; c'est-à-dire au clergé de la ville. aux députés de tous les monastères du diocèse & de tous les curés de la campagne, à l'ordre de la noblesse & à tous les citoyens; tout le monde, dit-on, devant élire celui qui doit commander à tout le monde. On les portoit à choisir de concert & sans passion, le sujet le mieux instruit, le plus vertueux, en qui il n'y eût aucune irrégularité. Ce devoit être un prêtre ou un diacre, tiré du clergé séculier ou régulier de l'Eglise vacante. Quand il ne s'y en trouvoit point d'affez digne, on avoit recours à une autre église de la province, & même d'un autre district, avec la permission par écrit de son propre évêque. L'élection étant faite, on en dressoit le décret, que tous les électeurs devoient souscrire; sur l'or-

dre l'él affe gna che cha En que dev dié. reçu cé, con tout eût il fal pére L'ex n'éto quer Pou ques tels les d qu'il eût

trop

toit

moi

toit

liquoit comordinarouver nvoyer oar un oar anbliqueexhorlroit de a ville,

a ville, ères du a camà tous dit-on , ander à choitir sujet le en qui e devoit tiré du glife vaoit point rs à une me d'un par écrit ion étant que tous fur l'ordre du métropolitain, on lui envoyoit l'élu, avec le décret & des députés en assez grand nombre, pour rendre témoignage au nom de toute l'assemblée. L'archevêque les interrogeoit d'abord, touchant la réalité & la liberté de l'élection. Ensuite il demandoit à l'évêque élu. quelle étoit sa patrie, sa condition qui devoit être libre, l'école où il avoit étudié, quel ordre il avoit, & où il l'avoit reçu, quel emploi il pouvoit avoir exercé, & généralement ce qui concernoit la conduite, les habitudes & les mœurs de toute la suite de sa vie. Pour peu qu'il y eût de lieu au doute & aux soupcons, il falloit des témoignages authentiques & péremptoires pour dissiper ces ombres. L'examen de la foi, à plus forte raison, n'étoit pas oublié. L'élu en lisoit publiquement la confession, & la souscrivoit. Pour la capacité, on lui faisoit lire quelques ouvrages de l'antiquité eccléfiastique, tels que le Pastoral de S. Grégoire, ou les canons de Carthage; & on s'assuroit qu'il les entendit. S'il se trouvoit qu'on eût choisi une personne indigne, le métropolitain avec ses comprovinciaux rejetoit cette élection irrégulière, & ils nommoient un autre évêque. Quand tout s'étoit passé selon les règles de l'Eglise,

l'archevêque indiquoit le jour & le lieu, de l'ordination; tous les évêques de la province, ou leurs députés s'y rendoient; on confacroit le nouvel évêque, & on lui donnoit les lettres de son ordination. avec une instruction sur les devoirs de l'épiscopat, fignée de tous les prélats, ou de leurs représentans. On voit dans, celles qui nous restent de ce temps-là, que les évêques étoient ençore chargés. de la subsistance des clercs, du luminaire & des ornemens des églises, du soin des. bâtimens, de l'hospitalité & des pauvres ; parce que les biens eccléfiastiques n'étoient pas encore partagés. En vertu de l'ancienne coutume, ils fournissoient encore des troupes au Roi, en proportion. des terres de leurs églises.

On régla vers le même temps; c'est-àdire sous le pontificat de Jean VIII, le
titre & les droits des cardinaux de l'E
glise Romaine, par une constitution qui
se trouve, à ce qu'on assure, dans la
bibliothèque du Vatican. Le nombre en
est sixé à soixante-dix, destinés à terminer sous l'autorité pontificale tous les dissérends des particuliers, à l'exemple des
soixante-douze Juges d'Israël établis par
Mosse pour connoître des affaires journalières du peuple de Dieu. Le Pape Jean

pontification in ployed qu'à 1 décempes de la cocup que h

On cond si justi glise F les fai rien er damne qui s' On dit qu'à-l' dres d lection l'autor sés de de jou toient ni de Marin bien c Siège d

fin de

lieu. de la oient; & on tion, rs de élats.

· dans. os-là argés. inaire in des. ivres 5: n'értu de nt en-

ortion

'est-à-III, le le l'E. on qui lans la bre en. termi= les difole des. lis par ournae Jean:

205; rermina enfin sa carrière & son tristepontificat, où l'on observe comme sous la plûpart des chefs fans vigueur, que les menaces & les censures furent employées avec une facilité, qui ne servoit qu'à les faire mépriser. Il mourut le 15, décembre de l'année 882, après avoiroccupé dix ans le S. Siège, qui ne vaqua que huit jours.

On s'empressa d'y élever Marin, second du nom, cet ancien légat de C. P. si justement vénérable au clergé de l'Eglise Romaine. & si capable de réparer les fautes de son prédécesseur. Il n'eute rien en effet de plus pressé que de condamner hautement Photius, & tout ce qui s'étoit fait au faux concile de C. P... On dit qu'il fit aussi un décret, portant qu'à l'avenir on n'attendroit plus les ordres des Empereurs d'Occident pour l'élection des Papes. On voit par-là, que l'autorité de ces Princes, très-embarrassés des affaires d'Allemagne, diminuoite de jour en jour en Italie, & qu'ils n'étoient en état, ni de s'y faire craindre, ni de la protéger. Pour ce qui est de Marin, son élèction ne causa qu'une joie bien courte à l'Eglise. Il ne tint le S. Siège que quatorze mois, & mourut à la fin de février 884. Son successeur sut

Adrien III. Romain de naissance, ordonné, comme on le croit, le premier jours de mars de la même année. Son pontificat ne dura que deux mois plus que celui de son prédécesseur. Il rejeta,

gens .

lés ea

riguet

le R

mond

fons

plus .

feul a

chagr

frappe

mône

le ch

fur la

restoit

dit le

nourr

faire '

donn

de m

arrive

poiffo

riens

armée

défest

quelq

nier e

teur

été ti

fervoi

Alf

comme lui, Photius.

Avant la mort de Marin, Alfrède Roi d'Angleterre envoya de riches offrandes à Rome, en reconnoissance de ses succès merveilleux contre les Normands. Ses pieuses libéralités s'étendirent jusqu'aux Indes, où il les fit porter & déposer à l'endroit où l'on croyoit dès lors qu'étoit le tombeau de l'Apôtre S. Thomas. Ce Prince religieux ne pouvoit attribuer qu'au bras du Tout-puissant l'état heureux où il voyoit enfin, contre toute espérance, les terres de sa domination. Elles avoient Malmesb. été, comme toutes les régions voilines, le théâtre du brigandage & de la cruauté des Barbares, pendant toute sa jeunesse, & durant les six premières années de sonregne, dans le pays d'Ouessex. Après cette horrible dévastation, ils s'étoient emparés de tout ses Etats, & il avoit été réduit à se cacher dans un bois en-Alfred. vironné de marais inaccessibles. dant six mois, lui & la Reine sa femme n'eurent pour se loger que la cabane d'un berger fidèle, & pour subsister avec leurs

F Vuill. p. 24 &c.

vit. per Affer, p. 9 œc.

orremier . Son is plus rejeta, de Roi frandes

es fucds. Ses qu'aux poser à s qu'énas. Ce r qu'au x où il rance. avoient pisines, cruauté eunesse, de son.

il avoit pois en-Penfemme ane d'un vec leurs

Après

s'étoient

gens, que la ressource de la pêche dans les eaux qui les environnoient. Mais la rigueur du froid les ayant enfin glacées, le Roi étoit contraint d'envoyer son monde chercher au loin quelques poissons ou quelque gibier, à travers les plus grands périls. Un jour qu'il restoit seul avec la Reine & faisoit diversion au chagrin par la lecture, un pauvre vint frapper à la porte, & demander l'aumône. Qu'avez-vous à lui donner, dit le charitable Alfrède en fixant les yeux fur la Reine? Elle répondit qu'il ne leur restoit qu'un seul pain. Dieu soit béni, dit le Roi! Celui qui avec cinq pains a nourri cinq mille hommes, peut bien faire que la moitié d'un pain nous suffise : donnez l'autre moitié à ce pauvre. Peu de momens après, les gens du Prince arriverent avec une si grande quantité de poissons, qu'il y avoit, disent les historiens du temps, de quoi nourrir une Asser.l.x. armée.

Alfrède apprit ensuite, que dans l'état désesperé où se trouvoient ses affaires, quelques Anglois avoient fait un dernier effort; que le Danois Hubba, auteur du martyre de S. Edmond, avoit été tué; qu'on avoit pris le corbeau qui servoit d'étendart aux Idolâtres, & au-

quel ils attribuoient une vertu magique qui faisoit leur plus grande confiance. Il sortit de ses marais, rassembla ses troupes dispersées, tomba tout à coup sur les Barbares, & remporta une victoire complette: Ceux qui échapperent au massacre, se renfermerent dans une forteresse. Il les y assiégea, & les contraignit de se rendre aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Il obligea ceux qui ne voulurent point quitter l'Idolàtrie à sortir de l'Isle, & donna des terres aux autres. qui prirent la résolution de se faire Chrétiens avec leur Roi Guthrum: Par ce moyen, il repeupla les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre, presque déserts par les incursions des Barbares. auxquelles ils étoient les plus exposés. Il y établit les Danois convertis, avec leur Roi, qu'il tint sur les fonts sacrés, & nomma Edelstan. Pour former plus aisément ces nouveaux Chrétiens, il leur donna des loix, de concert avec le Prince Normand: Il en fit auffi pour les Anglois naturels, & même d'affez importantes, pour qu'il soit regardé comme le principal législateur de la nation dans ces temps anciens. Il dit néanmoins dans le recueil qui nous en reste, qu'il les a tirées des loix plus anciennes d'Ina roi

d'Oueffe même d'Angle & par i Grand.

La Fi contre 1 bien dif retracero l'on en calamité le dépér race de (étoient l l'Italie fulmans l'Empire Nord. trifte das les Saral ligences quelquef qu'appuy Naples. du faint oncle & le territo de Rom nastères moines

ique

e. II

trou-

o fur

toire

maf-

orte-

ignit

plut

i ne:

fortir-

tres ...

Chré-

ir ce:

umes-

esque

bares.

és. Il

leur

38

aifé--

leur:

rince

An-

rtan-

ne le

s ces

ins le

a ti-

a rof.

d'Ouëssex, d'Osfa roi des Merciens, même d'Ethelbert premier Roi Chrétien d'Angleterre. Alfrède, par sa législation & par ses victoires, acquit le surnom de Grand.

La France n'eut pas le même avantage contre les Barbares, sous des maîtres bien différens de ce grand homme. On retraceroit sans fin les mêmes images, si l'on entreprenoit de peindre toutes les calamités de l'Etat ou de l'Eglise, dans le dépérissement de la puissance & de la race de Charlemagne. Ces foibles Princes étoient bien éloignés de pouvoir secourit l'Italie, non moins désolée par les Musulmans de l'Afrique, que le reste de l'Empire François par les Idolâtres du Nord. Le désordre étoit d'autant plus. trifte dans les régions méridionales, que les Sarasins y avoient souvent des intelligences avec des seigneurs factieux, & quelquefois avec des évêques. C'est ainsi. qu'appuyés de l'alliance d'Athanase de Naples, dit le Jeune pour le distinguerdu saint de même nom, qui étoit son oncle & son prédécesseur, ils pillerent le territoire de Bénévent, de Spolète. de Rome même, sans épargner les monastères ni les églises. La plûpart des moines de S. Vincent du Vulturne fu-S. Vinc.

& Callin.

rent massacrés, & le monastère incendié. L'abbaye du Mont-Cassin eut le même fort. Elle avoit résisté aux Infidèles sous l'Abbé Bassace, prédécesseur de Berthier qui la gouvernoit au temps de cette seconde attaque. Celui-ci venoit de fortifier le monastère d'en-haut, de murs & de tours qui en faisoient une forteresse respectable. Autour du monastère d'en bas, il avoit commencé à bâtir une ville, qui sembloit déjà le mettre à couvert de toute insulte. Rien ne unt contre la fureur & l'avidité des Arabes. Tous ces asyles surent forcés & pillés. L'Abbé Berthier fut tué, avec une multitude de moines. Ceux qui purent échapper, se retirerent avec leurs titres dans une celle ou prieuré, for dée depuis long-temps à Téano en l'honneur de S. Benoît. Ces succès des Sarasins, & les richesses qu'ils leur procurerent, exalterent prodigieusement leur courage. Rome se vit plus en butte que jamais à leur audace. Le S. Pape Adrien trembla pour ce sanctuaire de la religion. Il voulut encore engager les Princes François à le secourir; & afinde les intéresser plus vivement, il se mit en route pour aller trouver l'Empereur Charle le Gros: mais il mourut dans ce voyage, le 20 juillet 885. Il fut enterré

à l'abbay noré cor

. Le vi mois . C Romain prêtre di de race r plaire. I fon éléva pontifica la maison il crioit ou'on lu plus d'er lais pont prouver arrivé au tre toute qui dimi maux ca Des essa tinuant prière, au peup il ne pa insectes. fur-tout Il nourri fans, & en avoir noré comme faint.

Le vingt-cinquième jour du même mois, on mit en sa place Etienne V, Romain de naissance ainsi qu'Adrien, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, de race noble & d'un détachement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à Anast. In son élévation: pour le porter sur le trône Steph. V. pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'étoit enfermé, & d'où il crioit qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on lui vouloit faire. On n'en eut que plus d'empressement à le conduire au palais pontifical. Le Ciel même parut approuver cette élection. Avant qu'on fût arrivé au palais de Latran, il tomba contre toute espérance une pluie abondante, qui diminua d'abord considérablement les maux causés par une longue sécheresse. Des essaims dévorans de sauterelles continuant d'affliger le pays, il se mit en prière, bénit de l'eau, la fit distribuer au peuple; & par-tout où l'on en jeta, il ne parut plus aucun de ces défolans insectes. La charité & la piété éclatoient sur-tout entre les vertus de ce Pontife. Il nourrifsoit les orphelins comme ses enfans, & ne prenoit point son repas, sans en avoir quelques-uns à sa table. A son

même s fous erthier tte feortifier & de

bas, il qui e toute reur & les funier fut

respec-

irerent prieu-Téano fuccès

noines.

ls leur sement n butte

Pape de la

ger les & afin

fe mit

lans ce enterré avenement au pontificat, les biens de l'Eglise se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébroit la messe tous les jours, & donnoit à l'oraison ou à la psalmodie, tout le temps que lui laissoient les sonctions de la charité & de la sollicitude pastorale. Mais il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'Eglise, les hommes les plus éclairés & les plus vertueux qu'il put découvrir.

Il avoit senti combien ce secours étoit nécessaire, avant même qu'il sut assis sur le Siège Apostolique. L'Empereur d'Orient avoit adressé au Pape Adrien, des lettres qui n'arriverent à Rome qu'après fa mort. Basile se proposoit toujours de faire approuver le rétablissement de Photius par les successeurs de S. Pierre; & avec une violence qui n'étoit pas dans fon caractère, il s'emportoit indécemment contre les Papes Adrien & Marin. Etienne s'efforça dans sa réponse de ramener ce Prince à sa modération naturelle & de lui faire sentir les bornes relpectives de la puissance ecclésiastique & de la puissance impériale. Mais par un sort semblable à celui de la première lettre, la réponse n'arriva à C. P. qu'après le premier furnommé bleffure que chalfe. Pri de l'Empir fa décaden norant les contre, de vertu depui le trône qui mot, tius appuy l'Orient, u dans le co

cer dans l une confid Grecs au i fecond fils titeur fur l & fon amo le nom de ronné des crite, pluble, que néceffaire mit la vie

roît impos

DE L'EGLISE.

le premier jour de mars 886, où Basile surnommé l'Arménien, mourut d'une blessure qu'un cerf lui avoit saite à la chasse. Prince digne des plus beaux temps de l'Empire, qu'il rendit respectable dans sa décadence, protégeant l'Eglise & honorant les ecclésiastiques en toute rencontre, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis long-temps sans exemple sur le trône qu'il occupoit, irréprochable en un mot, s'il n'est rencontré dans Photius appuyé de la plûpart des évêques de l'Orient, un de ces écueils contre lequel, dans le cours ordinaire des choses, il paroît impossible de ne point aller briser.

Constantin, sils aîné de Basile, étoit mort quelque temps avant son père. La piété du Prince Etienne l'avoit sait placer dans le clergé, où elle se soutint avec une constance qui l'a fait compter par les Grecs au nombre des Saints. Ainsi Léon, second sils de Basile, monta sans compétiteur sur le trône impérial, où sa sagesse & son amour pour les lettres lui acquirent le nom de Philosophe. Il avoit été couronné dès l'an 870: mais un moine hypocrite, plus méchant encore, s'il est possible, que Photius à qui par là il se rendit nécessaire, brouilla le père avec le sils, & mit la vie même du jeune Empereur dans

ns de lipés, patris les pfalloient folli-

la fur ouvers plus ut dé-

etoit lis fur d'O-

l'après urs de Phoe; &

lécem-Marin. de ra-

natues relque &

par un re letl'après

le plus grand danger. Ce scélérat mémorable, nommé Théodore, & surnommé San. tarabène du nom de l'apostat qui lui avoit donné le jour, étolt parvenu au rang d'abbé, puis d'archevêque d'Euchaïte. par la protection de Photius. Le schismatique Patriarche sentoit tout le parti qu'il pouvoit tirer de ce fourbe obscur, & le canonisoit tout vivant. Quoiqu'il prit lui-même le masque de la sainteté. il voyoit bien que l'Empereur qui rendoit justice à son esprit & à son savoir n'étoit pas fort persuadé de sa vertu. Il voulut au moins se prévaloir de l'opinion qu'il donnoit plus plausiblement de Théodore, comme d'un homme à miracles, Vit. Basil. & d'un vrai prophète. Le Prince Léon

Vit. Basil. & d'un vrai p. 212. ne pouvant

ne pouvant souffrir qu'on se jouât ainsi de la religion de son père, parloit en toute occasion, du saint prétendu, comme d'un faux dévot & d'un misérable séducteur. Santarabène qui entendoit parfaitement le manège de la Cour, affectoit au contraire de ne parler qu'en bien du jeune Empereur, & ne sembloit tendre qu'à lui ménager l'amitié & la consiance de son père.

Dans ces vues perfides, il dit un jour à Léon: A l'âge où vous êtes, quand vous suivez à la chasse l'Empereur votre

pere, v fendre piège: fenta c il fe m dans l' Santara Votre : fi vous brodequ rent à c mit en coutela coutum pour la tenu po brodequ orneme. une pr malgré cruel c mais sa à fon f les pré fut réta

l'un de

fouvent

attendu

fénateu

fois: H

némoramé San. lui avoit u rang ichaïte, e schisle parti obscur. Duoiqu'il lainteté. qui renfavoir . vertu. Il 'opinion le Théoniracles, ce Léon uât ainfi arloit en , comme le féducparfaitefectoit au bien du it tendre confiance

un jour , quand eur votre père, vous devriez porter de quoi le défendre au besoin. Léon donna dans le piège: à la première occasion qui se présenta de sortir avec le vieil Empereur, il se munit d'un coutelas, qu'il cacha dans l'un de ses brodequins. Aussi-tôt Santarabène alla dire à l'Empereur Basile: Votre fils Léon veut vous ôter la vie; si vous en doutez, faites-lui quitter ses brodequins. Quand les deux princes furent à quelque distance de la ville. Basile mit en usage l'avis de Santarabène, & le coutelas fut découvert. Ce n'étoit pas la coutume de s'armer de la sorte, sinon pour la guerre: le jeune Empereur fut tenu pour convaincu: on lui enleva les brodequins rouges qui étoient un des ornemens impériaux, & on le jeta dans une prison où il languit long-temps, malgré les remontrances du Sénat. Le cruel calomniateur excita même Basile, mais sans succès, à faire crever les yeux à son fils. Enfin le temps ayant affoibli les préventions, la sensibilité paternelle fut rétablie dans toute son activité par l'un de ces foibles ressorts, qui donnent fouvent lieu aux changemens les moins attendus. Comme Basile dînoit avec les sénateurs, un perroquet répéta plusieurs fois: Hélas, hélas, Seigneur Léon! Tous

les convives se mirent à pleurer, sans oser cependant hasarder aucune sollicitation; mais l'Empereur plus attendri que personne, envoya sur le champ chercher son fils, & lui rendit ses bonnes graces.

Quand le jeune prince se vit seul maitre de l'Empire, il donna ses premiers Sim Mag, soins aux nécessités de l'Eglise. Photius

n.1, &c. étant jugé depuis long-temps par le siège Apostolique le nouvel Empereur envoya deux de ses principaux officiers à l'Eglise de Sainte Sophie: ils monterent sur l'ambon, lurent publiquement le détail des attentats de l'usurpateur schismatique, le chasserent du siège patriarchal, & le conduisirent en exil. Santarabène fut pareillement-exilé, après qu'on l'eut frappé rudement de verges, & qu'on lui eut crevé les yeux. Pour montrer que la vengeance n'avoit pas influé dans le traitement de ce misérable, le sage Léon lui fit assigner dans la suite une pension sur une Eglise. En effet, le vrai motif du Prince étoit l'affurance qu'on lui avoit donnée, que Photius & Santarabène avoient résolu de mettre sur le trône un parent de Photius. Santarabène avoit même promis de confondre publiquement l'auteur de cette conspiration. Toutefois, quand il fut confronté avec lui,

il ne prupter reprer plutot s'experimpérice-qui

Auf coupa fiège 'c Prince fin de farée ; fuffraga ou gra recouv l'avoit veur de l'odieux référa p tout ce nir l'ap loix au possible une rév nommé pour le ordonne objets in spection To

fans

licita-

i que

rcher

races.

mai

emiers

hotius

e siège

ur en-

ciers à

nterent

le déchisina.

archal.

arabène

n l'eut

u'on lui.

que la

le trai-

Léon lui sion sur

notif du

ni avoit

tarabène

rône un

ne avoit

bubliquen. Tou-

vec lui,

il ne put résister à l'ascendant que ce corrupteur sans pareil ne manquoit pas de reprendre dans ces rencontres décifives: plutôt que de lui déplaire, il alma mieux s'exposer à tous les effets de l'indignation impériale, en niant avec impudence tout ce-qu'il avoit avancé.

Auffi-tôt après la punition de ces deux coupables, l'Empereur fit élever sur le siège de C. P. son vertueux frère, le Prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'an 886, par Théophane de Césarée, Prototrône; c'est-à-dire premier suffragant du patriarchat. Ainsi l'Exarque ou grand métropolitain de Cappadoce recouvra-t-il la préséance, dont Photius l'avoit dépouillé peu auparavant en faveur du siège d'Euchaite, ou plutôt de l'odieux Santarabène qui l'occupoit. On T.3Conc. réséra peu à près au Souverain Pontise P. 1410. tout ce qui s'étoit fait, afin d'en obtenir l'approbation, avec la dispense des loix auxquelles il avoit été comme impossible de se conformer exactement dans une révolution si soudaine. On demande nommément la dispense & l'absolution pour le Patriarche Etienne, qui avoit été ordonné diacre par Photius. Tous ces objets importans exigeoient de la circonspection, & des informations qui traîne-

Tome IX.

tent en longueur: l'affaire ne put se con-

sommer que trois ans après.

Photius vécut jusqu'à ce temps-là, ou l'on présume qu'il cessa de vivre, puisqu'il cessa d'écrire & de cabaler concre l'autorité de l'Eglise Romaine. Ce fameux sectaire a laissé beaucoup d'autres écrits qui passent pour des chef-d'œuvres de goût, de discernement & d'érudition. Les plus considérables sont sa Bibliothèque & son Nomocanon ou recueil de tous les canons recus dans l'Eglise Grecque depuis ceux des Apôtres. Les monumens qu'il nous a transinis de l'antiquité, tant sacrée que profane, sous le titre de Bibliothèque, sont d'autant plus précieux, qu'entre deux cens quatrevingts auteurs dont il donne des extraits également judicieux & fidèles, la plûpart ont été perdus depuis lui. Son schisme. à compter jusqu'à sa mort, a duré plus de trente anse mais on en peut fixer le terme à la première année du regne de Léon; si néanmoins la séparation des Grecs, préparée de loin par l'esprit de rivalité & de jalousie, accélérée par les hérésiés qui avoient dégénéré en une sorte d'irréligion, décidée enfin par l'audace & les artifices du plus séduisant de tous les hommes de parti, eut une interLe conficente conficen

la mo

con-, 04 puifoncre Ce faautres euvres dition. Biblioieil de Eglise s. Les le l'ansous le nt plus quatreextraits plûpart chisme, iré plus fixer le egne de tion des esprit de par les en une par l'au-

uisant de ne inter-

ruption réelle, & qui mérite quelque considération, depuis son premier éclat. Le corps de l'Eglisc Orientale, comme celui d'un malade guéri en apparence, conservoit dans son sein les germes de sa corruption; & ne jouissoit que d'une foible convalescence, que la première rechute devoit naturellement conduire à la mort.





HISTOIRE.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Depuis l'expulsion de Photius en 386, jusqu'au pontificat de Jean XII en 956.

Endant le dixième siècle presque tout entier, le schisme des Grecs, semblable à un incendie qui dort sous la cendre, ne sit point d'éclat, & donna peu d'inquiétude aux Chess de l'Eglise. L'esprit de secte en général parut entièrement éteint, ou du moins on ne vit jamais s'écouler un temps si long, sans qu'il s'élevât d'hérésie. L'Eglise devoit passer un genre d'épreuve, encore tout

nouv batter feand alloier durée Toutchaîn mal f bien , fervati plus g tre ... culière gloire cieux. torité bercail les Fic

> Que rité à de fam étrang inconr quité; rent l'é té, el multitu fur des vus d

rence

221

nouveau pour elle; c'est-à-dire par l'abattement & la confusion où la conduite fcandaleuse de plusieurs Pontises Romains alloient la plonger: pendant la longue durée d'une attaque si dangereuse, le Tout-puissant voulut tenir comme enchaînés, tous les autres ennemis. Le mal sembla quelquesois se convertir en bien, au moins en ressource & en préservatif. Par l'effet même de la simplicité plus grande en ce siècle qu'en aucun autre ou plutôt par une attention particulière de la sagesse éternelle à tirer sa gloire de ce qui tend à l'éclipser, ces vi cieux pasteurs ne perdirent rien de l'au. torité nécessaire pour le gouvernement du bercail de Jésus-Christ. Jamais peut-être les Fidèles ne marquerent plus de révérence pour la chaire de Pierre.

ME.

386,

I en

e tout

lable

adre.

d'in-

esprit

ment

amais

qu'il

paffer

tout

Que si l'ignorance étendit cette autorité à des excès déraisonnables, si l'oubli de sames maximes lui sit envier des droits étrangers, des droits tout terrestres & inconnus à la sainte & lumineuse antiquité; ces prétentions nouvelles conserverent l'empreinte suspecte de leur nouveauté, elles surent toujours regardées par la multitude, comme portant tout au plus sur des paradoxes & des systèmes depourvus de cette certitude unanime & sixe

K 3

qui fait la marque exclusive de la doctrine de l'Eglise. Jamais il n'y eut en leur fayeur, ni décision de concile œcuménique, ni décret pontifical reçu du corps des pasteurs, pas même d'une manière tacite, rien qui pût fonder une possession plausible. Il y eut toujours de zélés & savans prélats, qui en grand nombre, qui en concile, réclamerent contre ces maximes ou ces pratiques inouies. Toujours la multitude & la totalité morale des premiers pasteurs, des Fidèles même, mit une distinction essentielle entre ces points particuliers de doctrine & le corps inaltérable de la doctrine catholique. L'ignorance du dixième siècle, bien déplorable sans doute, mais aussi bien malignement exagérée par les novateurs, n'empêcha point que l'esprit de vérité n'y fût encore visiblement avec l'Eglise, qu'il ne lui fournit contre l'erreur tous les secours qui lui ont été promis, & qui doivent égaler sa durée à celle des siècles.

L'enseignement commun, dans ces jours orageux & sombres, fut aussi pur dans l'âge le plus lumineux. L'explication des premiers mystères, les symboles de la soi, & la consession de tous ses arsicles, les saintes observances qui en sont la suite, le culte, les sacremens & le

facrifi retro altérâ à la broise Bafile mais morte de lu les r teurs égalo le pri Ils in d'apr mes aux · avoie fainte depui ces n des a leur dition & en qui i

àla

bien

leurs

grand

octrine eur faıménicorps nanière Teffion élés & mbre. re ces Toumorale même, re ces e corps e. L'idéploalignen'emn'y fût qu'il ne secours doivent ns ces uffi pur explica-

mboles

s fes ar-

en sont

s & le

facrifice perpétués fans interruption, s'y retrouverent sans aucun mélange qui en altérât la substance. On n'entendoit plus à la vérité l'organe éloquent des Ambroise, des Augustin, des Léon, des Basile, des Grégoire, des Chrysostome: mais ils survivoient dans leurs écrits immortels; & de la rejaillissoient des flots de lumière jusques sur les temps & dans les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avoient remplacés, ne les égaloient pas; mais ils connoissoient tout le prix des tréfors qu'ils en avoient hérités. Ils interprétoient les divines écritures, d'après ces modèles; ils tenoient les mêmes confessions de foi, & s'attachoient aux décisions des mêmes conciles; ils avoient appris dans les mêmes Eglises les faintes observances qui s'y pratiquoient depuis les Apôtres. Plusieurs même de ces nouveaux maîtres, sans avoir le goût des anciens, l'élégance & les graces de leur style, ne leur cédoient point en érudition, en pénétration peut-être, en forçe & en véhémence; c'est-à-dire en tout ce qui importe à la défense de la vérité & à la conservation du sacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore soutenoient leurs enseignemens par l'exemple des grandes vertus & d'une éminente sainte-

K 4

té! Temoignage frappant de la protection perpétuelle de Dieu sur son Eglise: jamais les saints n'y parurent en plus grand nombre, que dans le siècle malheu-

reux que nous allons décrire.

Jamais néanmoins le regne pacifique du Christ n'éprouva plus d'obstacles à son régime & à sa conservation. L'Empire François qui en formoit le plus grand & le plus bel apanage, se vit plongé. fur la fin du neuvième siècle, dans la plus effroyable confusion. La foiblesse des descendans de Charlemagne en fût la première cause. Ce sang hérosque parut avoir épuisé toute son heureuse fécondité, par la production consécutive de trois princes tels que Charle-Martel, Pépin, & surtout Charlemagne. Les enfans de ce dernier n'eurent presque rien des vertus augustes de leur père. Charle le Chauve, son petit-fils & son troisième successeur à l'Empire, en donnant le duché de France à Robert le Fort, bisaieul de Hugues-Capet, posa lui-même les premiers fondemens de la dynastie qui devoit s'établir sur les ruines des Carlovingiens. Souffrant ensuite que ces gouvernemens, ainsi que les grandes charges de la couronne, devinssent héréditaires, il donna lieu au changement total de la

conflicence fucce terreg 885 h monta

agité. Les que le plus b bleren Its ver où ils Dame de ca magne lovingi reconn voient bares. naistan bord p leurs b part. ce qu'o leurs p morts, ves qu

d'homn

constitution de l'Etat, & en prépara le renversement. Charle le Gros qui fut son successeur à l'Empire après trois ans d'interregne; c'est-à-dire en 680, & qui en 885 hérita du royaume de France, se montra plus inhabile encore à manier les rênes d'un gouvernement si vaste & si

agité.

Les ennemis féroces du nom Chrétien. que le Nord ne cessoit de vomir sur les plus belles possessions de l'Eglife, redoublerent leur audace sous ce soible Prince. Its venoient de ravager toute la Picardie, où ils avoient brûlé S. Quentin, Notre-Dame d'Arras & une infinité d'églises de campagne, lorsqu'il arriva d'Allemagne, où il étoit né de la branche Carlovingienne de Germanie. A peine fut-il reconnu Roi par les seigneurs qui l'avoient appelé pour l'opposer à ces Barbares, qu'il repartit pour le pays de sa naissance: Les Normands, étonnés d'abord par son arrivée, recommencerent leurs brigandages aufli-tôt après son départ, avec une fureur qui surpassa tout ce qu'on en avoit encore éprouvé. Tous leurs passages étoient couverts des corps morts, non seulement de quelques braves qui les avoient combattus, mais d'hommes & de femmes de toute condi-

rotec-Eglise: plus. alheu-

cifique cles à L'Emgrand longé. lans la esse des la preit avoir

é, par princes & furce dertus auhauve. cesseur hé de

eul de es prequi derlovin-

gouvercharges. itaires .

1 de la

326

tion, de nobles du rang le plus illustre, d'ecclésialtiques, de religieuses, de vieil-Fulco. lards & de jeunes enfans. En un mot. ap Elod la calamité fut si désespérante, que plu-N. C.5. sieurs Chrétiens trahissant leur patrie & leur religion, se joignirent aux Idolatres, pour commettre avec eux les excès auxquels ils ne voyoient point d'autre moyen de se soustraire. Les Normands porterent leurs vues jusques sur Paris & sur les villes encore plus avancées au cœur du Royaume. Pour les arrêter, on avoit fortifié quelques places sur les rivières; entr'autres Pontoise qu'ils assiégerent & brûlerent, quoiqu'elle eut capitulé. De là ils gagnerent la Seine, & arriverent à la vue de Paris, avec une si prodigieule quantité de barques, que sur l'espace de deux lieues on ne vovois pas les eaux de ce fleuve.

Tout farouches qu'étoient alors les norm.gent Normands, ils savoient se déguiser au Duch.t. besoin. Leur Roi Sigefroi alla trouver 2. P. 527; Gozlin évêque de Paris, lui demanda le &c. Ab. paffage, & l'affura qu'il ne prétendoit à Bell. Parif, rien autre chose. L'Evêque répondit, que l'Empereur Charle avoit confié cette ville à de fidèles serviteurs, & qu'ils la garderoient avec tout le soin qu'exigeoient Bur fidélité & leur prudence. Tout Paris

étoit la cit ponts Pontchang fa dé Pendi deux avec lis en ment bre p Eudes son fr lui-mé l'Abb coura forts cessere Jour d ville b l'Emp cours une p valeur quer d Saint

préfen

vers L

à S. (

lustre. e vieilmot . ie plutrie & latres . es auxmoyen: rterent fur les. œur du wit fores; en-& brû-De là . ent à la digieule pace de

trouver handa le endoit à dit, que ette ville s la gar-xigeoient out Paris

es eaux:

étoit encore renfermé dans l'isle qui forme: la cité, & qui n'avoit alors que deux ponts, le grand, nommé aujourd'hui Pont-au-Change, & le petit qui n'a pas changé de nom L'un & l'autre, pour sa défense, avoit une tour au dehors, à l'endroit où l'on a bâti dans la suite les deux châtelets. Sigefroi parut bientôt avec ses gens, du côté du grand pont, lis en attaquerent la tour avec acharnement, & livrerent des affauts sans nombre pendant plus de deux mois. Mais Eudes comte de Paris, Robert le Fort son frère, & l'évêque Gozlin combattant lui-même en personne avec son neveul'Abbé Ebole, les repousserent avec un courage égal, & rendirent tous leurs efforts inutiles. Les Normands rebutés cesserent enfin leurs attaques, le dernier lour de janvier 836 : mais ils tinrent las ville bloquée jusqu'à l'amiée suivante, où l'Empereur, après avoir envoyé du secours, n'arriva lui-même que pour faire une paix honteuse, que son absence & la: valeur de ses officiers ne pouvoient manquer de lui épargner. Abbon, moine de Saint Germain-des-Prés, qui avoit été: présent au danger de Paris, l'a décrit en vers Latins, où il en attribue la délivrance à S. Germain & à Sainte Géneviève.

Met. cod.

Reginan. Les Normands n'ayant pu faire paffer 808. Ann leurs barques sous les ponts de cette ville, trouverent moyen des les trainer par terre plus de deux mille pas. Ils les remirent à l'eau, quand ils les crurent hors d'atteinte aux machines de guerre. remonterent la Seine, puis l'Yonne jusqu'à Sens, qu'ils affiégerent pendant tix mois. N'y ayant pas eu plus de succès qu'à Paris, ils mirent à feu & à fang une grande partie de la Bourgogne.

Tant de calamités attribuées justement à l'incapacité de l'Empereur Charle, lui attirerent le mépris des grands & du peuple jusqu'au sein de l'Empire. Pour comble de malheur, comme il tenoit un parlement au château de Tribur près Mayence. vers la S. Martin de l'année 887, il tomboit dans une foiblesse qui affectoit l'esprit autant que le corps. Les seigneurs de Germanie l'abandonnerent tous enfemble, & reconnurent pour Roi, son neveu Arnoul, fils illégitime de Carloman. L'infortuné Charle fut réduit à une misère où d'abord il n'eut de quoi vivre que par le secours de Luitbert archeveque de Mayence. Enfuite il luifallut mendier sa subsistance auprès de celui qui venoit de monter sur son trône, & qui lui donna par commisération la

feign magn

alia Au qui l partie Bérer Une Lami armes deur d'env riorite réfugi noul. la cou Comt avoit des B na for fi né jonet œil l' qui fe c'est-à & le néann verain les ou

fils de

fille !-

feigneurie de quelques villages en Allerecette
magne, où il mourut peu de mois après.
A la nouvelle de fa mort, les Etats
qui lui avoient obéi fe diviserent. Une
recrurent

querre .

ine jus-

ant fix

fuccès:

à fang

lement

rle, lui

peuple

comble

yence.

887, il

effectoit

igneurs

us en-

oi, son

Carlo-

t à une

uoi vi-

ert ar-

e il lui

rès de

trône .

tion la

ie.

A la nouvelle de sa mort, les Etats qui lui avoient obéi se diviserent. Une partie de l'Italie déféra la couronne à Bérenger, fils d'Evrard duc de Frioul. Une autre partie couronna Gui, fils de Lambert duc de Spolète. On en vint aux armes & la guerre se fit avec toute l'ardeur que peut inspirer un espoir égal d'envahir le trône. Gui eut enfin la supériorité, & Bérenger fut contraint de se réfugier en Germanie, près du Roi Arnoul. En France, les Etats déférerent la couronne a Eudes ou Odon, ce brave Comte de Paris & d'Orléans, qui les avoit si bien défendus contre la fureur des Barbares. Le Roi de Germanie donna son consentement à l'élection d'un chef fi nécessaire au royaume dans ces conjonctures. On ne regarda pas du même œil l'entreprise de Raoul ou Rodolphe qui se nit roi de la haute Bourgogne; c'est-à-dire du pays situé entre les Alpes-& le mont Jura. Quelque temps après néanmoins, on forma une troisième souveraineté, nommée le royaume d'Arles ou de Provence, en faveur de Louis fils de Boson & de la Reine Ermingarde fille de l'Empereur Louis II. Dans la

230

suite, & toujours sous le prétexte de réprimer la fureur des Barbares ou l'infolence des peuples, il s'éleva un bien plus grand nombre de souverains, dont les dissensions & la tyrannie furent plus accablantes que les maux auxquels ils prétendoient remédier.

Au milieu de cette espèce d'anarchie que produifit la multiplication même de tant de foibles dominateurs, les pasteurs ne laissoient pas de tenir leurs assemblées. & d'imposer au moins des pénitences rigoureuses pour les crimes qu'ils ne pou-T.o.conc. voient prévenir. Dans un concile tenu l'an

P. 401.

883 à Mayence par les évêques de cette province, avec ceux des métropoles de Cologne & de Trèves. Arnon évêque de Wirsbourg se plaignit que quelques scélérats, ayant pris un prêtre vénérable, lui avoient rasé la tête, coupé le nez, & donné tant de coups, qu'il étoit resté pour mort. Le concile les excommunia, & régla ainsi généralement la pénitence de tout meurtrier d'un prêtre: Pendant toute sa vie, il ne mangera point de viande, & ne boira point de vin; il jeunera tous les jours jusqu'au soir , excepté les dimanches & les fêtes; il ne portera point les armes, & n'ira qu'à pied. Pendant cinq ans, il n'entrera

point de la res à nées de l'é munic munic tence en de

la fév Da on s'e Pofur ecclé aux : aucui de le ne po ne pr les pi le fyi mens roien renou avec ferfs. restri un f un e fion de rél'infoen plus ont les olus acils pré-

narchie ême de pasteurs. mblées. ices rine pounu l'an le cette oles de eque de ues scéble , lui ez, & it resté munia . nitence endant oiut de vin; il ir ex-; il ne a qu'à

entrera

point dans l'église; mais il passera le temps de sa messe & des autres offices, en prières à la porte du lieu saint. Les sept années suivantes, on lui accordera l'entrée de l'église; mais non pas encore la communion. Après douze ans, il pourra communier, en observant le reste de sa pénitence trois sois la semaine. Telles étoient, en des jours si malheureux, la vigueur & la sévérité de la discipline.

Dans un autre concile tenu à Metz, Ibidiara on s'éleva fortement contre le pillage & l'usurpation alors si commune des biens ecclétiastiques. On désendit nommément aux seigneurs larques . de s'approprier aucune partie des dîmes , dans l'étendue de leurs patronages. On statua qu'un coré ne pourroit pas avoir deux paroisses; qu'il ne prendroit rien pour la sépulture; que les prêtres montreroient à l'évêque dans le synode leurs livres avec leurs ornemens facerdotaux, & qu'ils ne portes roient, ni armes, ni habits féculiers. On renouvella les défenses de communiquer avec les excommuniés, en exceptant leurs ferfs, leurs affranchis & leurs vassaux: restriction sage & bien remarquable dans un siècle si décrié. Un prêtre ayant eu un enfant de sa propre sœur; à l'occason de ce crime également contraire à

la nature & aux mœurs de tous les âges. on défendit à tous les prêtres d'avoir aucuue femme à demeure chez eux, pas même leur mère ou leurs sœurs. Un autre prêtre s'étant marié publiquement dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, cette conjonction scandaleuse, la première dout on ait connoissance, indigna tellement quelques pieux Fidèles, qu'ils s'y oppoferent de vive force, & empêcherent l'époux sacrilège d'emmener cette semme. L'Evêque Mancion en écrivit ensuite au métropolitain, pour en faire une punition exemplaire.

Les instructions données par Riculfe de Analect. Soissons en 839 aux curés de son diocèse, font encore mieux sentir les hyperboles des déclamations de plusieurs novateurs, & de quelques orthodoxes inconsidérés, qui les ont copiés aveuglément. Ayez soin, dit-il de chanter les heures canoniales, prime, tierce, fexte, la messe que vous célébrerez tous les jours, none, vêpres, complies & matines. Engagez vos paroissiens à venir souvent, su moins à la messe; & les dimanches & fêtes, à ne point manquer à matines, à la messe & à vêpres. Chacun de vous doit savoir par cœur les pseaumes, le symbole de S. Ath nase, & le canon de la

messe. un lect martyr tier . & goire; de not avoir t moins: vient vines conféq muas, coup n venir relative livres é

> Ricu les fain toit or fiastiqu dessus 1 une plu qu'est courcit comma flie, at vant q vin da il affur réellem

messe. Chacun aussi doit avoir un missel, un lectionnaire, un livre d'évangiles, un martyrologe, un antiphonier, un pleautier, & les quarante homélies de S. Grégoire; le tout conforme aux exemplaires de notre cathédrale. Si vous ne pouvez avoir tout l'ancien Testament, avez au moins la Genèse. Cette exception provient de ce que la transcription des divines écritures étant d'une toute autre conséquence que celle des livres conmuns, les exemplaires en étoient beaucoup moins multipliés : mais on doit convenir que c'étoit bien assez du reste. relativement à la rareté & à la cherté de livres écrits à la main.

Riculfe défend encore de se servir dans les saints mystères de l'aube, qu'on portoit ordinairement; parce que les ecclé-siastiques avoient toujours une aube pardessus leur tenique, & qu'on en exigeoit une plus propre pour l'autel. C'est de la qu'est venu l'usage du rochet, en accourcissant l'aube, puis du surplis. Il recommande ensuite de donner l'Eucharistie, aussi tôt après le baptême; & observant qu'on doit mettre de l'eau avec le vin dans le calice pour la consécration, il assure qu'en ce mystère on consacre réellement le vrai sang de Notre-Seigneur:

x, pas n autre t dans , cette e dont lement oppo-

emme.

uite au

inition

ulfe de n diohyperrs notes inteugléter les fexte,

jours, atines. vent, hes &

es, a

de la

il dit enfin qu'aux calendes; c'est-à-dire le premier jour de chaque mois, les curés s'assembleront par doyennés, non pour se divertir en festins, mais pour conférer de leurs devoirs & des besoins de leurs paroisses.

On ne marquoit pas moins d'exactitude, par rapport aux règles qui concernoient les droits respectifs & les plus dé-

Flod. hist licats des différens ordres de la hiérarchie. IV. C. I. Comme on avoit élu deux sujets à la fois pour l'évêché de Langres, Aurélien archevêque de Lyon approuva l'élection d'Argrim. Teutbolde fon compétiteur porta ses plaintes au Pape Etienne V, & se rendit lui-même à Rome, dans le dessein de s'y faire ordonner. Mais le Pape craignant de léser les droits des Eglises, le renvoya à son métropolitain, afin qu'il l'ordonnat sans délai, si son élection étoit canonique. S'il ne la jugeoit pas telle, il en devoit référer au Pape, en se gardant bien d'instituer un autre évêque à Langres, sans en avoir reçu de Rome une permission formelle. Pour l'exécution de cet ordre, Etienne envoya Oiran évêque de Sinigaille, en qualité de Légat. Aurélien que le Légat vit d'abord, le fit partir pour Langres, avec promesse de l'y rejoindre promptement : mais après

s'être fai fidérable favoir au Le parti veau à élection. Souverai treprend lui écriv de déclai chevêqu na Argr le Pont le soin Foulque siège de féré , pa Teutbol Dans la la bain lui fuec

Le Padécifion pinion l'igur d'a Formose intronise vant. C recut p

C'est le

les cules cus, non lis pour besoins

l'exacticoncerplus dérarchie. à la fois lien ar élection pétiteur e V, & s le defle Pape Eglises. ifin qu'il on étoit as telle, le garvêque à e Rome xécution iran évee Légat.

rd, le fit

messe de

ais après

s'être fait attendre pendant un temps considérable, il n'y vint pas, & ne sit point favoir au Pape les motifs de sa conduite. Le parti de Teutbolde l'envoya de nouyeau à Rome, avec le décret de son élection, pour qu'il y fût ordonné. Le Souverain Pontife craignant encore d'entreprendre sur les droits du métropolitain. lui écrivit, ou de sacrer Teutbolde, ou de déclarer les causes de son refus. L'Archevêque, sans faire de réponse, ordonna Argrim, & le mit en possession. Alors le Pontife sacra Teutbolde, & commit le soin de le mettre en possession, à Foulques successeur d'Hincmar sur le siège de Rhe is. Ce qui fut encore difséré, par quelques întrigues: mais enfin Teutbolde demeura évêque de Langres. Dans la suite il eut les yeux crevés, par la baine de trois seigneurs; & Argrim lui succéda.

Le Pape Etienne mourut peu après la décision de cette affaire, & suivant l'opinion la plus vraisemblable, le septième jour d'août 89 r. On croit de même que Formose de Porto qui lui succéda, sut intronisé le dix-neuvième septembre suivant. Comme il étoit déjà évêque, il ne reçut point de nouvelle consécration. C'est le premier exemple d'un évêque

Rome; les translations étant encore très.
rares dans l'Occident, bien plus sidèle
que l'Orient à ce point de discipline. On
verra dans peu, combien les impressions
à ce sujet étoient encore vives dans les
esprits, par les excès auxquels donna
lieu la dispense, dont on n'avoit cependant usé à l'égard de Formose que pour
Lutter le plus grand bien de l'Eglise. L'Evé-

que de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincère à la religion, son zèle & ses vertus exemplaires, son activité & son expérience, son habileté dans les divines écritures & les autres sciences : qualités rares sur-tout alors, & réputées bien plus nécessaires au Chef de l'Eglise qu'à un simple évêque. Il avoit travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, & s'étoit si bien concilié la vénération & la confiance de ces peuples, qu'ils le demanderent pour archevêque au Pape Nicolas, dont il fut constamment estimé. Jean VIII l'avoit condamné depuis dans un concile, d'une manière également ! dure & humiliante: mais ce procédé d'un Pape qui, dans sa conduite à l'égard de Photius, s'écarta bien plus étrangement des traces de son sage prédécesseur, ne pouwoit prej mose, de semblable prouver Chauve Fordre na Marin na Jean; il dans l'évo

Dès qu Siège, so seau à la lien , évêc Pont, av ce dessein tenir que ceux qui trainte à Etienne é putés de légats en en ces ter condamna pétuelle & a ordonne de la mani libelle où en deman n'y plus i communic

elui de

ore très-

s fidèle

ine. On

ressions

dans les

donna

cepen-

ue pour

L'Evé-

uverain

ient sin-

s vertus

n expé-

nes écri-

lités ra-

ien plus

qu'à un

vec fruit

& s'étoit

la con-

deman-

e Nico-

né. Jean

dans un

nt !dure

un Pape

de Pho-

nent des

ne pou-

voit préjudicier à la réputation de Formose, dont le plus grande crime vraisemblablement avoit été de ne point approuver les entreprises de Charle le Chauve sur le royaume d'Italie, contre l'ordre naturel de la succession. Le Pape Marin ne suivit pas les préventions de Jean; il rétablit au contraire Formose dans l'évêché de Porto.

Dès que celui-ci se vit sur le Saint T.8Conc. Siège, son premier soin fut de mettre le P. 1410. seeau à la condamnation de Photius. Stylien, évêque zélé de Néocéfarée dans le Pont, avoit écrit au Pape Etienne, à ce dessein, & en même temps afin d'obtenir quelque indulgence en faveur de ceux qui n'avoient adhéré que par contrainte à l'auteur du schisme. Le Pape Etienne étant mort avant l'arivée des députés de Stylien, Formose envoya des légats en Orient, avec une lettre conçue en ces termes: Avant toutes choses, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle & irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous leur accordons grace de la manière suivante: En présentant un libelle où ils reconnoîtront leur faute, & en demanderont pardon avec promesse de n'y plus retomber; ils seront recus à la communion des Fidèles larques, suivant

l'instruction que nous envoyons, & que vous suivrez ponctuellement.

Flod. iv. Foulques de Rheims, un des plus hist. c. I considérables prélats de France par sa naissance & ses qualités personnelles s'empressa d'écrire au Pape Formose, pour rendre ses hommages à ce digne successeur de Pierre, & pour féliciter l'Eglise Romaine d'une élection, qu'il regardoit, dit-il, comme une marque de la protection de Dieu sur toute l'Eglise. L'année T.9 conc. suivante 893, ce puissant Prélat ayant fait reconnoître le Poi Charle, fils de Louis le Bègue, il écrivit encore au Pape.

dit-il, comme une marque de la proteclui demanda ses conseils & ses bons offices pour le jeune Roi. Ce Prince, âgé seulement de quatorze ans, étoit le seul descendant légitime de Charlemagne. On l'avoit fait sauver en Angleterre, après l'élection du Roi Eudes, qu'une partie des seigneurs François ne vouloit pas reconnoitre. On demeura tranquille, tandis qu'on ne vit pas jour à le mettre en possession de ses droits: mais des troubles élevés en Aquitaine y ayant attiré Eudes, & l'y retenant fort occupé; on fit revenir Charle, & on le conduisit à Rheims, où les seigneurs de son parti le firent couronner avec de grandes acclamations. Toute la Neustrie se déclara pour

hui. Ma fes pre brage, craindre & des priés l'1

de Cha Le S dation of jeune H pétiteur qu'ait é fi respec reille m la Fran coup p la roya Roi, le furno provinc julqu'au aux pa Meuse. Roi E néralen gogne de faci le borr ducs &

mens H

& que

les plus

par fa les s'emle, pour e fuccefl'Eglise gardoit. a protec-L'année lat uyant , fils de au Pape, bons ofnce, âgé it le seul agne. On re, après ne partie oit pas reille, tanmettre en des trouant attiré cupé; on

onduisit à

on parti le

des accla-

éclara pout

lui. Mais l'étendue & la justice même de ses prétentions donnoient trop d'ombrage, pour qu'il n'eut pas infiniment à craindre de la multitude des souverains, & des usurpateurs qui s'étoient appropriés l'Empire & les différens royaumes

de Charlemagne.

Le Souverain Pontife, à la recomman- Flod.iv. dation de Foulques, écrivit en faveur du c. 3. gune Roi, à ses deux plus puissans compétiteurs Eudes & Arnoul Mais, quel qu'ait été l'effet de cette médiation . & si respectable en soi, & si foible en pareille matière, les troubles continuels de la France & de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charle, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de Roi, auquel son incapacité sit ajouter le surnom de Simple. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées; & Charle se borna aux pays qui sont entre la Seine & la Meuse, jusqu'à l'année 898 où mourut le Roi Eudes. Charle fut alors reconnu généralement, dans la Neustrie, la Bourgogne & l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité, que la soumission des grands se bornoit à un hommage stérile. Les ducs & les comtes, dans ces gouvernemens héréditaires où ils établirent le monstrueux système de la séodalité [chaque seigneur dans son canton jouissant au moins de l'indépendance qui consiste à saire le mal impunément] exerçoient à l'envi leur ambition, leurs exactions & leurs vengeances, épuisoient tout le sang de la patrie dans leurs querelles particulières, sans que le Roi osat s'en mêler. On peut insérer de là, quel étoit le désordre dans toutes les parties de la société.

Mais plus on y trouvoit d'occasions de chûte & de perversion, plus l'esprit de foi fournit de motifs & de modèles d'un détachement religieux. Ce sut alors qu'un saint homme, nommé Grimlaic, donna la règle des Reclus. C'étoient des solitaires qui s'ensermoient dans une cellule, après avoir sait vœu de n'en sortir Cod. reg. jamais. Personne n'y étoit admis qu'avec t.2. p 464 la permission de son évêque & de son

Cod. reg. jamais. Perlonne n'y étoit admis qu'avec t.2. p 464 la permission de son évêque & de son abbé, après de longues épreuves. Quand tous ces préliminaires étoient remplis, on éprouvoit encore un an ces solitaires dans les monastères auxquels leurs cellules étoient jointes, & dont its ne sortoient point pendant ce temps-là. Ils faisoient ensuite leur vœu de stabilité, en présence de l'évêque, dans l'église, d'où on les conduisoit à leurs cellules; & le prélat apposoit son sceau sur la porte.

La

La tout e avoit t étoit p vêque. donnoi fenter | nir au les per Mais il en deh voir, l'encéir pour p herbage attenan disciple ils le se tions. deux leurs co des fen ques fe se conf présenc qui don

La reclus l' auteurs pièges

Tom

chaque

ant au

ntiste à

pient à

ions &

le fang

particu-

mêler.

le dés-

ociété.

casione

l'esprit

modèles

ut alors

rimlaic.

ent des

une cel-

en sortit

qu'avec

de son

Quand

plis, on

res dans

cellules

Cortoient

faisoient

présence

on les

e prélat

La

La cellule devoit être petite, & partout exactement fermée. Le Reclus y avoit tout ce qui étoit nécessaire, & s'il étoit prêtre, un oratoire confacré par l'évêque. On y ménageoit une fenêtre qui donnoit dans l'églile, afin qu'il put présenter son offrande pour le sacrifice, s'unir au chant du chœur, & conférer avec les personnes qui venoient lui parler. Mais il v avoit des rideaux en dedans & en dehors, afin que le solitaire ne pût voir, ni être vu. Il pouvoit avoir dans l'enceinte de sa retraite un petit jardin, pour prendre l'air & se procurer quelques herbages. Hors de cette enceinte, mais attenant à sa cellule, étoit celle le les disciples, avec une fenêtre, par laquelle ils le servoient & recevoient ses instructions. Si l'on jugeoit à propos qu'il y eut deux ou trois reclus ensemble, alors leurs cellules se touchoient, & avoient des fenêtres de communication. Si quelques femmes les vouloient consulter, ou se confesser à eux, elles le faisoient en présence de tout le monde, par la fenêtre qui donnoit sur l'église.

La règle de Grimlaic recommande aux reclus l'étude de la sainte écriture & des auteurs ecclésiastiques, pour découvrir les pièges de l'enser, les éviter & les saire

Tome IX.

éviter à ceux qui venoient prendre leurs S'ils étoient deux, ils ne deconseils. voient conférer que des choses célutes, & se dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit feul, se la disoit à lui même. On recommande instamment l'examen de conscience, l'oraison mentale, la communion ou la célébration quotidienne de la messe, avec les dispositions convenables. On ordonne le travail des mains, dans les intervalles de la prière & de la lecture tant pour mortifier fon corps. que pour éloigner les tentations, fixer les pensées & se plaire dans la retraite. C'est pourquoi l'on veut que ces solitoires travaillent, quand même ils auroient de quoi vivre. Il leur est toutesois permis de recevoir ce qu'on leur présente volontairement, foit pour leurs befoins, foit pour le soulagement des pauvres. Ils pouvoient user du bain dans leur cellule, & sur-tout quand ils étoient prêtres. On ne croyoit pas seulement cet usage de propreté, salutaire au corpo; mais on le regardoit comme une préparation extérieure, pour approcher plus décemment des faints myfteres. Quand ils étoient malades, on ouvroit leur porte, peur les affister, sans qu'ils fortissent jamais de leur cellule, sous quelque prétexte que ce pût être.

Ver rillac ment c dont i bâtir. tieuse . temens guliers les plu tions o régular munau Langu qui est & qui mond voya d par leu appren conten revenu capable duits à Le pie idée de foit for

ange fi

lui-mên

pour y

s'il n'e

e leurs ie deleites. e. Cemême. xamen a comidienne convemains. e de la corps. ixer les e. C'est res trade quoi s de reontaireit pour voient fur-tout croyoit reté, saegardoit e, pour ints mydes, on er, sans cellule.

it être.

Vers le même temps, S. Gérauld d'Au- Ac. SS. rillac en Auvergne fit un autre établisse Bened. ment de piété, auquel il confacra la terre lec. 5 p. dont il porte le nom. Il commença par 7, &c. bâtir une églife, puis une maison spatieuse distribuée en cellules & en appartemens communs pour les exercices réguliers. Il prit ensuite les mesures qu'il crut les plus justes, pour former des institutions capables d'établir & d'accréditer la régularité, dont il vouloit que cette communauté fût un modèle. Il y avoit en Languedoc un monastère fort renommé, qui est aujourd'hui l'évêché de Vabres, & qui avoit été fondé l'an 862 par Raimond comte de Toulouse. Gérauld y envoya de jeunes gens également distingués par leur naissance & leur piété, pour en apprendre la règle. Mais il ne fut pas content de la conduite de ces elèves, qui revenus sans des maîtres expérimentes & capables de les diriger, avoient été réduits à prendre un supérieur parmi eux. Le pieux fondateur avoit une si haute idée de la perfection religiense, qu'il disoit souvent qu'un bon religieux est un ange sur la terre. Il se seroit consacré lui-même à Dieu dans son monastère, pour y donner l'exemple de la ferveur, s'il n'en eut été détourné par S. Gaus-

bert, évêque de Cahors & son directeur, qui le jugea bien plus utile au prochain

dans le rang où il étoit né.

Il étoit fils d'un autre Gérauld, déjà comte d'Aurillae, d'une maison très-ancienne, très-puissante & très-vertueuse. La comtesse Adaltrude sa mère n'avoit pas moins de piété, que son époux. En un mot, la vertu sembloit héréditaire dans cette famille qui comptoit deux grands faints de son sang; savoir S. Césaire d'Arles & l'Abbé S. Irier, & qui regardoit cet avantage comme le titre le plus glorieux de sa noblesse. Le jeune Gérauld étant né l'an 855, des parens si chrétiens ne manquerent pas de le faire élever dans les plus pures maximes du Christianisme. On eut soin aussi de le former aux exercices de la chasse & des armes, réputés indispensables alors, particulièrement à un enfant que le Comte destinoit à lui succéder. Une longue indisposition qui survint au jeune Gérauld, fit changer de dessein à son père, & le lui fit appliquer long-temps à l'étude. où il prit un goût particulier pour la lecture des livres sacrés. Ses parens étant venus à mourir, comme il étoit encore fort jeune ; la vertu & l'application suppléerent à l'expérience, & il gouverna ses

gran
que
geffe
L'ef
qui
pas
ayan
prope
la for
les o
pour
ftamm
nable
de la

qu'un un av beaux reufes est tou de sou yeux l'un d ne su ses rendez daine vie, la sant p

racule

On

Steur, chain

déjà ès-anueuse. n'avoit x. En ditaire deux S. Cé-

& qui titre le jeune parens le faire mes du e le for-

& des. rs, par-Comte ague in-

férauld, . & le l'étude, ir la lecns étant t encore ion sup-

verna ses

que, de puissans vasfaux, avec une sagesse digne de la plus longue maturité-L'esprit d'ordre & de justice sut la règle qui le dirigea invariablement. Il n'aimoit pas la guerre, & la fit avec succès; n'y ayant jamais de vues ambitieuses, ne le proposant que de repousser la force par la force, & de contenir les seigneurs ou les oppresseurs voisins: triste nécessité pour son ame sensible; mais il y usa constamment de toute la modération imaginable, & recut quelquefois des marques de la protection divine qui parurent miraculeuses.

On ne trouve dans la vie de Gérauld qu'une seule tache, réparée aussi-tôt avec un avantage qui en devint un des plus beaux traits. Dans l'une de ces malheureuses occasions où la vertu la plus forte est toujours fragile, Gérauld, à la fleur de son âge, arrêta imprudemment ses yeux sur une jeune personne, fille de l'un de ses sers, & d'une rare beauté. Il ne sut pas mieux contenir son cœur que ses regards, & donna sur le champ un rendez vous secret à l'objet de sa soudaine passion. Mais comme il l'v eut suivie, la grace & l'ancienne habitude agiffant puissamment sur son cœur, il ne l'a-

borda que pour la renvoyer, & remonta précipitamment à cheval, quoique de nuit & par un froid rigoureux. Pour éteindre à jamais sa passion avec l'espérance de la fatisfaire, il affranchit la jeune serve, engagea ses parens à la marier. & fournit la dot. Il perdit ensuite la vue, & pendant plus d'un an que dura cette triste privation, il ne cessa de bénir le Seigneur, de ce qu'il le punissoit en cette vie plutôt qu'en l'autre. Après fa guérison, Guillaume duc d'Aquitaine lui offrit sa sœur en mariage; mais Gérauld, en pleurant une faute, avoit senti tout le prix de la vertu contraire, & la voulut porter à sa plus haute perfection. Il renonca à cette flatteuse alliance, prit le parti de garder le célibat toute sa vie, & l'honora par la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Il se distingua spécialement par un amour de la justice, poussé jusqu'au scrupule, & par sa tendre charité pour les pauvres. Ses aumônes p'avoient d'autres bornes que celles des misères qui venoient à sa connoissance. Il ne resusoit jamais aucun pauvre, dressoit des tables à tous les étrangers, tenoit des nourritures en réserve pour ceux qui survenoient sans sin : outre cette multitude indéterminée, il en nour-

rissoit r trouvoi s'affure bonté d Cepend feuleme austère. fans ja jeune. anticipa pratiqu lui. Il vitoit " pour c le repa à rendr à mett struire: prières nes de vêtu si interdit orneme pouvoi de l'éta haute e comme

beauco

jusqu'à

qui étoi

emonrissoit réglément un certain nombre. Il se que de trouvoit à toutes les distributions, pour Pour s'assurer de leur ponctualité, & de la l'espébonté des alimens, qu'il goûtoit lui-même. jeune ! Cependant il vivoit de la manière non narier. seulement la plus frugale, mais la plus enfuite austère. Il jeunoit trois fois la semaine. n que sans jamais y manquer; transferant son ceffa jeune, s'il tomboit un jour de fête, & u'il le anticipant le samedi le jeune du dimanche: qu'en pratique admile universellement depuis llaume hui. Il ne foupoit jamais. A dîner, il inen mavitoit des personnes pieuses & savantes, t une pour conférer sur ce qu'on lisoit pendant vertu le repas. Le reste du temps s'employoit a plus à rendre la justice, à régler les affaires, e flatà mettre la paix dans les familles, à inder le struire ses gens, à visiter les malades, en' par la prières, en lectures, en œuvres chrétienres. nes de toute espèce. Il paroissoit toujouts amour vetu simplement, & s'étoit absolument ule & interdit l'usage de la soie & de tous les uvres. ornemens recherchés. Autant qu'il le bornes pouvoit dans son état, il se rapprochoit it à sa de l'état monassique dont il avoit la plus aucun haute estime; & sans se raser entièrement étrancomme les moines, il portoit la barbe réserve beaucoup plus courte que les laics. Il fit : outre jusqu'à sept sois le pélerinage de Rome, neur-

qui étoit alors dans la plus grande recom-

mandation. Sur la fin de sa vie, il redoubla ses auftérités & toutes ses ferveurs, jusqu'à sa mort qui arriva l'an goo. le treizième d'octobre, jour auquel l'E-

glife honore fa mérioire

Vers le même temps, l'Impératrice Richarde, épouse de Charle le Gros, mourut en odeur de sainteré, dans le monaffère d'Andelau en Alface, qu'elle avoit fondé pour des chanoinesses, & qui subside encore sur le meine pied. Elle avoit souffert avec une patience héroique. les accusations honteuses qu'intenta contre elle ce foible & foupçonneux Empereur, & qu'elle confondit, en prouvant qu'elle étoit encore vierge. La séparation qui suivit cet éclat scandaleux, donna lieu à la Princesse de se livrer toute entière à son attrait pour la piété, & d'acquérir dans la retraite une fainteté qu'on a jugée digne d'y être honorée publiquement.

L'an 895, Arnoul Roi de Germanie donna un témoignage remarquable de sa protection envers l'Eglise. Se trouvant à 439 son palais de Tribur, près de Mayence, il fit tenir un concile général des pays de son obéissance, où se trouverent vingtun évêques, y compris les trois métropolitains de Muyence, de Cologne & de

Trève dit-il a tion , stère, moins en co & les tant qui n Roi c l'éten péche neroie on le diffen pénite mort. voies fuafio les pé par c fance d-te tous tir l'e OEUVI

cé à

aux :

par d

de m

, il reles ferin 909, uel l'E-

ératrice Gros. dans le qu'elle Tes, & d. Elle roique. ta con-Empeouvant paration donna ute en-& d'ac é qu'on publi-

ermanie de de fa uvant à uyence, les pays it vingtmétrone & de Trèves. Passeurs du troupeau de J. C. dit-il aux Pères qui réclamoient sa protection remplissez fidèlement votre ministère, & comptez que je ne serai pas moins religieux à m'acquitter du mien en combattant les ennemis de l'Eglife & les vôtres. Sur quoi les évêques s'étant plaints des pécheurs incorrigibles qui ne venoient point à pénitence, le Roi ordonna que tous les comtes, dans l'étendue de ses Etats, prendroient ces pécheurs excommuniés, & les lui ameneroient; que s'ils faisoient rebellion quand on les voudroit prendre, & qu'ils y perdissent la vie on n'imposeroit aucune pénitence à ceux qui les auroient mis à mort. Ainsi commencoit-on à mêler les voies de la coaction à celles de la perfuasion & de la douceur, pour réduire les pécheurs à la pénitence : méthode qui par consequent dut son origine à la puisfance séculière, & qu'on n'imagina sans d'te que pour arrêter des excès dont tous les autres freins ne pouvoient garantir l'ordre public. La compensation des œuvres latisfactoires ayant déjà commencé à s'introduire. les évêques permirent aux pénitens de racheter certains jeunes par des aumônes; mais seulement en cas de maladie & de voyage, ou dans les

dernières années de leur pénitence. On voit aussi par ce concile, que le jeune ou abstinence du samedi n'étoit pas encore observé, & que, dans la célébration du faint sacrifice, l'usage étoit de mêler à deux tiers de vin un tiers d'eau, fans se contenter d'y en mettre quelque

Regin. Après cette affemblée, le Roi Arnoul an. 895 passa en Italie, où il étoit invité par Bé-Lultpr. I renger & par le Pape Formose. Gui com-1. C. 8.

pétiteur de Bérenger ne le croyant pas en état de réfiller à tant de forces réunies , s'enfuit précipitamment , & Arnoul se rendit maître de Rome. Le Pape lui fit de grands honneurs, & le couronna Empereur dans les commencemens d'avril de l'année 806. Après quoi, le peuple Romain lui prêta serment de fidélité, avec cette clause remarquable: Sauf la foi due au Pape Formose. Ce Pontise survécut peu à cette révolution. Quelques auteurs placent sa mort au 4 d'avril : mais il est constant par des faits postérieurs, qu'il vivoit encore, vers le 15 de ce mois. Boniface depole du foudiaconat & de la prêtrite, fut élu pour lui succéder par une faction populaire: au bout de quinze jours, il mourut de la goutte. Son élection fut déclarée nulle, par un

concile ! ce qui f compter Pontifes

Enfin mois d'a ne fut marqué ble end entier c nombre mérité Formof & com l'assemb nemen Siège . avocat le Pap cadavr Evêqu l'ambit fiège d par la ca la Pexécu vêtem on lui

dans

lège à

On jetine s e11élébraoit de d'eau. uelque

Arnoul ar Béi comnt pas es réu-Arnoul ipe lui uronna 15 d'ale peudélité. auf la Pontife relques l: mais rieurs . de ce iaconat fuccéa bout goutte.

par un

concile tenu deux ans après à Ravenne: ce qui fait que plusieurs historiens ne le comptent pas au nombre des Souverains Pontifes.

Enfin Etienne VI fut confacré, au mois d'août de la même année. Son regne ne fut que de quatorze mois, & n'est marqué que par un trait, moins honorable encore à son gouvernement qu'un entier oubli. Ayant assemble un concile lb. Entinombreux, il n'eut pas seulement la té.pr. Flod. mérité de condanner son prédécesseur v. p. 606. Formose, mais il fit déterrer son corps. & commanda de l'apporter au milieu de l'assemblée. Le mort étoit revêtu des ornemens pontificaux; on le plaça fur le Siège Apostolique . & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors le Pape Etienne adressant la parole atte cadavre . comme s'il eur été vivant : Evêque de Porto - lui dit -il : pourquoi l'ambition vous a-t-elle fait usurper le siège de Rome ? L'ayant ainsi condamné par la première interrogation, il prononca la sentence qui sut accompagnée de l'exécution. On dépouilla le mort de ses vêtemens facrés; on lui coupa trois doigts; on lui trancha la tête - puis on le jeta dans le Tibre. Etienne ajoutant le sacrilège à la barbarie, dégrada des saints ot-

dres tous ceux à qui Formose les avoit conférés, & les ordonna de nouveau. Bien-tôt il reçut la peine de ces excès. It fut arrêté par des factieux aussi violens que lui, exclus à son tour du siège pontissical, chargé de sers, & jeté dans une

prison, où on l'étrangla.

Il eut pour successeur immédiat . Romain-Gallesin qui ne siégea pas quatre mois entiers. Théodore qui le remplaça. regna beaucoup moins encore. Mais dans les vingt jours qu'il occupa le S. Siège. il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits & à l'édification de l'Eglise. Il rappela les évêques chassés de leurs sièges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, & sit reporter solemnellement dans la sépulture des Papes, le corps de ce Pontife qui avoit été retrouvé par des pêcheurs. Romain se rendit extrêmement cher au elergé, & se fit généralement estimer de tout le monde, par son humeur pacifique, sa sobriété, sa chasteté & sa libéralité envers les pauvres.

Jean IX qui lui succéda, se rendit également recommandable par sa sagesse & sa piété. Les suffrages surent néanmoins partagés à son élection, & Sergius en cut un certain nombre. Le parti de Jean prévalut. Sergius, chassé de Rome, sut obligé
protec
demen
deux
c'est-à
jusqu's
il mos
malgre
ques

Le

ceffeui violen d'exti célébr mina plus g plûpar au Coi de Fo nique Pape faman fans a le con conda on a Rimir ques bles d demai

es avoit ouveau. xcès. It violens ge ponans une

, Ros quatre mplaca. ais dans Siège . ent à la ification chaffés ordonfolem-Papes , été rele ren-2 & fe monde. iété , sa pauvres. idit égaigesse & anmoins gius en de Jean

me, fut

obligé de se retirer en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert où il demeura sept ans. Jean IX tint le siège deux ans, quatre mois & quinze jours; c'est-à-dire depuis la mi-juillet de l'an 800 jusqu'au 30 novembre de l'année 900 ou il mourut: époque solidement établie malgré les prétentions contraires de quel-

ques chronologistes estimables.

Le Pape Jean, ainsi que son prédécesseur Théodore, se déclara contre les violences scandaleuses d'Etienne VI. Afin d'extirper le mal jusqu'à la racine, il sit celébrer un concile à Rome, où l'on examina les manœuvres d'Etienne avec la plus grande maturité. On trouva que la plûpart des évêques qui avoient souscrit Italic maau concilé de ce Pape contre la mémoire bill. t. 1. de Formose, y avoient été forcés tyran-p. 86. niquement. Plusieurs avoient accusé ce Pape de parjures & d'autres actions infamantes, sans connoissance de cause & fans aueun examen. Sur quoi on rejeta le concile du Pape Etienne, & l'on en condamna les actes à être brûlés; comme on a brûlé, dit-on, ceux du concile de Rimini, & du second d'Ephèse. Les évêques & les autres ecclésiastiques coupables de cette lache complaisance avant demandé pardon, on usa d'indulgence

pour une faute où la crainte avoit en plus de part que la malignité. Mais on désendit sévérement à toute personne de quelque rang qu'elle pût être, d'empêcher la liberté des conciles, de depouiller à cette fin les prélats de leurs biens de les mettre en prison, de leur faire violence en aucune manière. On désendit aussi, suivant les conciles d'Afrique, de réitérer, tant les ordinations, que le sacrement du baptême. Enfin le concile confirme la juste estime qu'on avoit de Formose, & déclare que cet Evêque avoit été transféré du siège de Porto au S. Siège Apostolique, par nécessité & pour son mérite. Toutefois il désend de tirer cet exemple à conféquence, & rappelle à ce sujet, la sévérité des canons qui étoient toujours en usage dans l'Occident, & qui alloient jusqu'à refuser la communion laique à ceux qui les transgressoient constant and the state of the

Pour le Prêtre Sergius, dont l'élection schismatique avoit divisé l'Eglise Romaine, on le déclara condamné & chassé, ainsi que ses sauteurs, avec désense d'exercer jes saints ordres. Le concile attribue ces sortes de troubles à l'abus qui s'étoit introduit de consacrer les nouveaux Papes à l'insequ de l'Empereur, & de prévenir,

contre 1 vée de empeche quoi di le Pape ques & mande o il foit fence de personn fermens encore i gu'à la his Pon pandoit loit de à la mo pas feu des cen naca le

> Cet I célébra de Gui 893, & fur Bér pereur lemagne Rome. punir

> de l'En

contre les canons & la coutume, l'arrioit ets vée de ses commissaires institués pour lais on empêcher de pareils désordres. C'est poursonne . quoi, dit-il, nous voulons que désormais d'emle Pape soit élu dans l'assemblée des éveepouilques & de tout le clergé ; fur la debiens . mande du fénat & du peuple, qu'ensuite re vioil soit consacré solemnellement en prélésendit sence des commissaires impériaux, & que ue de personne cependant n'exige de lui des e le fasermens nouvellement inventés. Il s'étoit concile encore introduit un autre abus : savoir, voit de qu'à la mort du Pape on pilloit le pa-Evêque his Fontifical, d'où le brigandage se réorto au pandoit par toute la ville. On dépouilffité & loit de même les maisons épiscopales. fend de à la mort des évêques. On ne défendit & rappas seulement ces pillages, sous peine canons des censures ecclésiaftiques ; mais on meis l'Ocnaça les coupables de toute l'indignation efufer la de l'Empereur. es tranf-

的是一个

election

omaine.

é ainst

exercer.

ibue ccs

étoit in-

x Papes

révenir -

Cet Empereur, en présence duquel se célébra le concile, étoit Lambert fils de Gui, couronné par Formose dès l'an-803, & qui avoit enfin pris l'ascendant fur Bérenger duc de Frioul Pour l'Empereur Arnoul, il s'étoit retiré en Allemagne austi-tôt après son expedition de Rome. Il revint en Italie l'an 300, pour punir les rebelles : mais il mourut au

siège de Fermo, le 8 décembre de la même année suivant une inscription trouvée dans son tombeau. On prétend qu'il fut empoisonné par Agiltrude veuve de Gui , semme intrigante & déterminée, qui renfermée dans la place. & fur le point d'y être forcée, trouva moyen de faire donner à l'Empereur un

breuvage qui lui causa la mort.

Au commencement de l'année suivante. les seigneurs de Germanie s'assemblerent à Forcheim. & reconnurent pour Roi le fils légitime d'Arnoul, nommé Louis, & âgé seulement de sept ans. Ils demande. rent ensuite la confirmation du Pape, en s'excusant de n'avoir pu' se concerter avec lui pour l'élection même , par la difficulté des passages qu'occupoient alors les Parens. Ces Infidèles qui infestoient les confins de l'Allemagne & de l'Italie. étoient les Hongrois, nouveaux Barbares venus du fond de la Scythie, & qui se montroient depuis environ dix ans dans Regin, l'Empire François. Ils étoient d'abord enen, 280, trés dans la Pannonie & le pays des Avares, où ils vivoient de chasse & de pêche. Its firent ensuite des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Toutes leurs armes se réduisoient à l'arc, dont ils se servoient avec

une ad quoient combat la méth ils cha mis . & étoient: comme conseil. guliers bre le pondoi des fait en eux n'étoier

Ils fe à la dei les avo cette pr guant p trerent inonder passage. dans le rent bat & fure milliers grand n ques, e

impitoy

re de la afferience prétend ciltrude , te & dé-la place , trouva ereur un

fuivante. emblerent ur Roi le Louis, k demande. Pape, en concerter par la ient alors nfestoient e l'Italie, Barbares & qui se ans dans abord enpays des affe : & de urfes fréavie & en fe rédui-

pient avec

DEL'EGLISE. une adresse incomparable. Ils ne se piquoient, ni de l'art des sièges, ni de combattre de pied ferme: mais, suivant la méthode encore propre à ces peuples, ils chargeoient brusquement leurs ennemis, & se dispersoient aussi-tôt après. Ils étoient continuellement à cheval, arrêtés comme en marche. & même en tenant conseil. Leur extérieur, leurs usages singuliers, feurs têtes rafées, leur air sombre, leur taciturnité farouche qui ne répondoit à toutes les propositions que par des faits le plus souvent meurtriers, tout en eux imprimoit la terreur. Les femmes Luitpr. I. n'étoient ni moins intrépides, ni moins 1. c. 5.

Ils se jeterent d'abord sur la Moravie, à la demande de l'Empereur Arnoul, qui les avoit appelés contre les rebelles de cette province. Mais bientôt ne distinguant plus ni amis ni ennemis, ils entrerent en Bavière, puis en Italie, où ils inonderent de sang tous les lieux de leur passage. Les Fidèles s'étant rassemblés dans le pays de Padoue, leur présentement bataille sur les bords de la Brenta, & surent désaits. Il y en eut plusieurs milliers de tués & de noyés, avec un grand nombre de comtes & quelques évêques, entre lesquels on compte Luitard

impitoyables que les hommes.

de Verceil, ancien favori de Charle le Gros, & qui perdit avec la vie ses tré. fors immenses. A Nonantule dans le Modenois, les Barbares massacrerent tous ceux des moines qui n'avoient pas pris la fuite, brûlerent le monastère avec sa riche bibliothèque, & enleverent tout le reste. Rome & toute l'Italie étoient dans la consternation, quand les Infidèles contre toute espérance interrompirent cette première course, & contens du butin qu'ils y avoient fait, ne penserent plus qu'à en aller jouir dans les contrées sauvages qui leur fervoient de retraite.

Le Pape Jean IX profita de ce relache inespére, pour partager ses soins entre les différentes Eglises. En Espagne, Alphonse III, surnommé le Grand, avoit rendu sa puissance respectable, tant aux Arabes qui occupolent depuis long-temps le centre de l'Hespérie, qu'aux Normands avides qui en infestoient sans cesse les côtes, comme toutes celles de l'Océan. Malgré ces embarras perpétuels, il avoit

Sampit. 56.

Astur. p. rebati & repeuplé plusieurs villes, entr'autres Portugal ou Porto, Brague, Viseu & Tui, dans lesquelles il édifia des églises, & fit instituer des évêques. Il fortifia extrémement Oviédo, & en fit comme un boulevart inexpugnable, où les effets

les plus pre les relique être en sûre de Barbare simple, l'ég érigée fur rebâtit ma cherchées il l'enrichi prix inesti la matière.

Ensuite

Pape Jear d'un con église se fi en même d'Oviédo dix-sept é Roi s'y épouse, le tes, & ur facra trois faire la co lequel rep ques; par mière ant ou'on diffe on rappor fut de m

un conci

les plus précieux de ses Etats, & sur-tout harle le les reliques de toutes les villes pussent fes tréêtre en sûreté contre les incursions de tant le Mode Barbares. Trouvant trop petite & trop nt tous simple, l'église qu'Alphonse le Chaste avoit pas pris érigée sur le corps de S. Jacques, il la avec fa rebâtit magnifiquement, de pierres retout le cherchées, avec des colomnes de marbre: nt dans il l'enrichit d'ornemens & de vases d'un les conprix inestimable pour le travail & pour nt cette la matière. u butin

ent plus

ées sau-

relache

s entre

ie, Al-

avoit

ant aux

g-temps

rmands

effe les

'Océan.

il avoit

entr'au-

, Viseu

les égli-

Il forti-

comme

s effets

ite.

Ensuite il envoya des ambassadeurs au Ambr. Pape Jean, pour obtenir la célébration Mor.l.xv d'un concile, où la dédicace de cette église se fit avec la plus grande pompe: en même temps, il demande que l'Eglise d'Oviédo fût érigée en métropole. Il vint dix-sept évêques à cette dédicace. Le Roi s'y trouva, avec la Reine son épouse, les princes ses fils, treize comtes, & un peuple innombrable. On con-T.9Conc. facra trois nouveaux autels: mais on n'ofa p. 219 & faire la confécration du quatrième, sous leq. lequel reposoient les reliques de S. Jacques; parce qu'on la croyoit faite de première antiquisé par ses propres disciples qu'on disoit au nombre de sept, & dont on rapportoit les noms. Le siège d'Oviédo fut de même érigé en métropole, dans un concile célébré en cette capitale l'an

900, le premier dimanche après paque. vingt-septième jour d'avril. On statua que le nouvel archevêque, nommé Hermenigilde, établiroit des évêques dans les places de cette province qui en avoient auparavant, & qu'on choisiroit des archidiacres, pour visiter deux fois l'an les paroisses & les monastères. Le Roi attribua des terres considérables à cette métropole, & a proportion aux évêques de sa dépendance; voulant qu'ils eussent chacun, tant des églises que des terres dans la province d'Austrie, comme en un lieu de sûreté où ils pussent trouver une retraite en cas de besoin. Dans la même année, l'Abbé Césaire fut élu & facré archevêque de Tarragone. Mais l'archevêque de Narbonne s'y opposa. avec les évêques même d'Espagne qui métropolitain. le reconnoissoient pour Alphonse III. poussa son long & glorieux regne de 46 ans, jusqu'à l'année 910, où il abdiqua la couronne en saveur de son fils Garcie, qui avoit néanmoins voulu la lui enlever. Il mourut deux années après.

L'Angleterre avoit perdu auparavant un de ses meilleurs rois, dans la personne d'Alfrède le Grand, qui mourut le 25 octobre de l'année 900; laissant à son als Edoua h Grande fon père jeunesse ju de vivre, l toujours t mmulte & les révolu fuccès les tentation combattre de se lev nuit . & par un fi au Seign chair qui dant 28 relâche à ce & les province étoient d l'autre à ne d'An de sa gra où elle s Il établit fait regar versité c par l'étu

losophie

paque, sis Edouard I la monarchie entière de 1 ftatua la Grande-Bretagne, qu'avoient possédée mé Herson père & son aïeul. Depuis sa tendre Vit. per es dans jeunesse jusqu'à l'age de 50 ans où il cessa Spelm. avoient de vivre, sa vertu, loin de se démentir, prit Affer. des artoujours un nouvel accroissement dans le s l'an les mmulte & la distraction des affaires, dans Roi atles révolutions & les troubles, dans les ette mésuccès les plus éblouissans, & malgré les évêques tentations violentes que sa jeunesse eut à s eussent combattre. Alors il lui arrivoit souvent es terres de se lever secrétement au milieu de la mme en nuit, & de s'aller prosterner dans l'église trouver par un froid rigoureux, pour demander Dans la au Seigneur d'amortir les ardeurs de la it élu & chair qui se révoltoit contre l'esprit. Pene. Mais dant 28 ans de regne, il s'appliqua sans oppola. relâche à faire fleurir la religion, la justigne qui ce & les arts. Il devisa le peuple de chaque politain. province en trois parties, dont deux & gloétoient destinées à porter les armes, & l'année l'autre à la culture des terres. La marie en fane d'Angleterre dut à ce Prince l'origine oit néande sa grandeur, & de l'état respectable mourut où elle s'est presque toujours maintenue. Il établit à Oxford des écoles qui l'ont paravant fait regarder comme le fondateur de l'unipersonversité de cette ville, fameuse dès lors ourut le par l'étude des belles-lettres & de la phint à son. losophie. Il attira grand nombre de sa-

vans des pays voifins, cultiva plus soizneusement encore les naturels du pays, combla les uns & les autres de biens & de dignités. Asser, moine savant de S. Davis dans le pays de Galles, fut élevé sur le siège épiscopal de Schirburn. Plegmond qui avoit été long temps ermite. devint archevêque de Cantorbéri. Alfrède se rendit lui-même profond dans les sciences, quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que dans un âge affez avancé. Il ne fit pas seulement ce receuil de loix qui le fait passer pour le père du droit & de la législation Britannique; mais traduisit en Saxon l'Histoire Ecclésiastique de Bède, le Pastorale de S. Grégoire, les consolations de Boece qu'il goûtoit particulièrement, & il composa de génie différens ouvrages. Il témoigna toujours un grand respect pour le Pape, à qui, outre le denier de S. Pierre, il envoyoit de temps en temps des présens magnifiques.

Jean IX étendit ses soins, des Eglises du Nord & de l'Hespérie à celles de l'Orient. Stylien de Néocésarée se signaloit toujours par son zèle pour l'unité catholique & l'entière extinction du schisme. Le Souverain Pontise s'adressa à ce digne Evêque, afin de procurer la réunion de tous les Grecs qu'on pourroit retirer du

chifme. In the continuity of t

été remple ainfi appe taire qu'il reur Léo Prince fit d'eunuque apporter, les corps delaine fa

Il étoit

léquence Mystique point de ent déjà mariages. il en épo la faire co

Un évi

chisme. Nous accordons la communion, lui écrivit-il, à ceux qui se soumettront; mais nous voulons que les décrets de nos prédécesseurs demeurent inviolables. Nous jugeons de Photius, comme ils en ont jugé; & nous mettons Ignace, Etienne & Antoine au même rang qu'ils les ont mis. Cet Antoine, surnommé Caulée, sut le successeur immédiat d'Etienne dans le siège de C. P. dont ces trois patriarches consécutifs sont comptés parmi les saints.

Il étoit mort dès l'an 895, & avoit été remplacé par Nicolas le Mystique, ainsi appelé à cause de l'office de secrétaire qu'il avoit exercé auprès de l'Empereur Léon. Sous son patriarchat, ce Theoph. Prince sit bâtir à C. P. un monassère P. 224. d'eunuques, avec une église, où il sit apporter, suivant un auteur sort ancien, les corps de S. Lazare & de Sainte Magdelaine sa sœur.

Un évènement d'une toute autre conféquence fignala l'épiscopat de Nicolas le Mystiqué L'Empereur Léon n'avoit point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages. Sa troisième femme étant morte, il en épousa une quatrième; mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle-

us foig-1 pays, biens & nt de S. 1t élevé 1. Plegermite,

Alfredans les à l'étué. Il ne loix qui it & de traduifit de Bèces conparticuie diffé-

outre voit de lifiques. Eglises

ours un

lles de fignanité ca-

chisme. e digne tion de

irer du

la bénédiction nuptiale; parce que les quatrièmes noces étoient défendues dans l'Eglise Grecque. On y soumettoit à la pénitence les secondes & les troisièmes. & l'on y traitoit les quatrièmes de polygamie. Léon lui-même avoit ordonné par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons seroient ponctuellement exécutées, & il les avoit étendues jusqu'aux troisièmes noces. Cependant sa quatrième femme, nommée Zoé, étant accouchée d'un fils, il voulut la faire déclarer son épouse légitime. La première difficulté fut de baptiser l'enfant avec les solemnités ordinaires pour les fils d'Empereurs. Le Patriarche Nicolas, appuyé d'un grand nombre d'évêques, réclama les canons avec tant de force, que l'Empereur fut obligé de promettre avec serment de renvoyer la mère. Mais trois jours après cette soumission contrainte, Zoé, reparut dans le palais comme Impératrice; & les noces furent célébrées avec pompe, quoique sans le ministère des prêtres. Le Patriarche alla trouver l'Empereur, se prosterna à ses pieds, & le conjura de respecter la dignité Impériale, qui dans le corps de l'Etat plui dit-il, tient lieu du visage, on les moindres taches forment une diff furfeoir venir de patriarch évêques de statu

Léon qu'aux tioche & à venir riage. Il. envoyer rivée . bénédict mas, & Le Patr fendit 1' qui se so que dar taine & roîtra' fa quer. 1 loix pur il avoit coup pl mœurs. la vertu Grecque il fit lui

Tome

entreten

que les

es dans

oit à la

sièmes,

e poly-

nné par

s peines

Seroient

es avoit

es. Ce-

iommée

il vou-

égitime.

ifer l'en-

es pour

che Ni-

bre d'é-

tant de

bligé de

vover la

ette sou-

ut dans

es noces

quoique

Le Pa-

le pro-

a de re-

dans le

t lieu du

forment

une

une difformité hideu e. Il le supplia de surfeoir au moins, jusqu'à ce qu'on sit venir des légats de Rome & des chaires patriarchales, pour examiner avec les évêques de l'Empire ce qu'il convenoit de statuer.

Léon écrivit en effet, tant au Pape Eutych. qu'aux Patriarches d'Alexandrie, d'An-t-2.p.484 tioche & de Jérusalem, pour les engager à venir examiner la validité de son mariage. Ils se mirent aussi-tôt en devoir d'y envoyer des légats: mais avant leur arrivée, Léon se sit donner avec Zoé la bénédiction nuptiale, par le Prêtre Thomas, & déclara cette femme Impératrice. Le Patriarche déposa son prêtre, & défendit l'entrée de l'église à l'Empereur, qui se soumit encore, & ne parut plus que dans la sacristie. La marche incertaine & contradictoire de ce Prince paroîtra fans doute affez difficile à expliquer. Mais outre la transgression des loix purement canoniques de la Grèce, il avoit à se reprocher des fautes beaucoup plus grièves, dans la ligne des mœurs. Du vivant de sa première femme la vertueuse Théophano, que l'Eglise Grecque honore comme sainte, & à qui il fit lui-même bâtir une église, il avoitentretenu publiquement une concubine, Tome IX.

qu'il épousa & couronna Impératrice, après la mort de Théophano. Ainsi Léon étoit décrié depuis long temps par son incontinence; & si on le nomme le Sage & le Philosophe, ce n'est point à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

Les légats du Pape étant arrivés à C. P. & la Cour faisant courir le bruit qu'ils avoient dessein de confirmer le mariage de l'Empereur, le Patriarche peu conséquent, puisqu'il s'en étoit lui-même rapporté au Pape, ne voulut point les voir en public. Il leur fit proposer une conférence secrète, à quoi l'Empereur s'opposa à son tour. Cependant une partie des évêques de son obéissance entrerent dans ses vues. Il manda le Patriarche au palais, un jour de S. Tryphon, premier de février, où il avoit coutume de donner un festin public, Pendant le repas, il pressa instamment le Patriarche d'approuver son mariage, Nicolas n'étoit pas de caractère à changer à table une résolution fixe & arrêtée. Il se montra inflexible à jamais. On l'enleva fur le champ; il fut traîné du festin à l'exil, & laissé fous bonne garde,

On tint ensuite un concile où les légats

prétid l'Emp canon d'une der p l'Emp eccléf n'étoit l'Eglis tions. mal, 1 polé, thymit nente dignité cher I de N contra chrétie fuite, de Lé outrage impatie plainte

Le pereur fut M long é

fion la

fouffrir

n étoit inconge & le caufe

e, après

tyle du ns. les

à C. P. it qu'ils mariage a conséme rap les voit ne coneur s'ope apartie

arche au premier de done repas,

entrerent

ne d'ap étoit pas ne réfotra infle-

champ; & laissé

Level i les légats

267 préliderent, & autoriserent le mariage de l'Empereur; non par aucun mépris des canons suivis en Orient, mais en vertu d'une dispense qu'on crut devoir accorder pour la tranquillité de l'Eglise & de l'Empire dans une matière purement eccléfialtique, & pour une coutume qui dralement dans n'étoit pas observ l'Eglife. Par les s considérations, & de peur an plus grand mal, le Patriarche Nicolas ayant été déposé, on mit en sa place le Syncelle Euthymius, homme vertueux & d'une éminente piété. On dit qu'il n'accepta cette dignité que par inspiration, afin d'empêcher l'Empereur irrité par la résistance de Nicolas, de porter quelque loi contraire à la fainteté du Nicolas fut rétabli dans la chrétien. suite, par Alexandre frère & successeur de Léon; Euthymius fut chassé avec outrage; mais sans témoigner la moindre impatience, sans proférer un seul mot de plainte, justifiant par la facilité de sa cession la pureté du motif qui lui avoit fait souffrir son élévation.

Le Patriarche d'Alexandrie que l'Empereur Léon confulta sur son mariage. fut Michel évêque Melquite, dont le long épiscopat dura depuis l'an 872 jus-

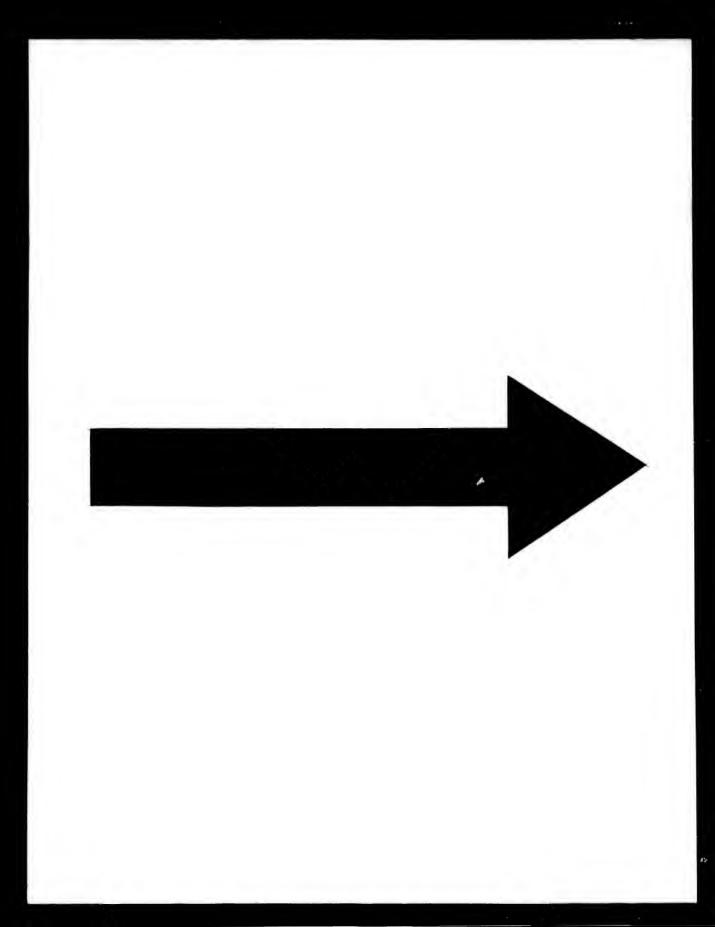


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE





268

qu'à l'an 907. L'Evêque Jacobité du même siège étant mort en 902, sa place Chr. ne sut remplie qu'au bout de quatorze Orient. P. ans. Cette diversité de régime & de doctrine se maintenoit pareillement dans le siège d'Antioche, qui avoit aussi son le fiège d'Antioche, qui avoit aussi son patriarche Melquite; c'est à-dire de la religion impériale ou orthodoxe, & son patriarche Jacobite ou Eutychien. Les princes Musulmans, contens de tirer les ru-Elmac 1.2 des impôts dont ils les chargeoient, ne prenoient, aucune part aux disputes qui les divisoient entr'eux. L'esprit de secte

prenoient, aucune part aux disputes qui les divisoient entr'eux. L'esprit de secte & de controverse s'étoit gissé dans le sein même du Mahométisme, qui ne s'en tenoit plus à sa foi sourde & muette. On présenta l'Alcoran sous des saces nouvelles, on vouloit résormer & persectionner, on se divisa en une multitude de partis, qui ne tendoient qu'à s'écraser les uns les autres.

Bibl, Orient. Fathem. p. 342. Un des plus fameux de ces imposteurs s'éleva dans les commencemens du dixième siècle, à Carmath, dans cette partie de l'Arabie que l'on nomine Irac, & qui est l'ancienne Chaldée. Il se donna pour un nouvel envoyé de Dieu; & par les mêmes voies que Mahomet; il réussit en peu de temps à s'acquérir une puissance sormidable. Il changea les sormules de

priè nell lit p mit fect leur geni de tere lis p ple. véré -paru leme rout de con déve fieur ligio firen

> d'ex chef fulm lacre avoit les d Le d

rite du prières que les Musulmans croyosent éterla place nelles & immuables comme Dieu abouatorze lit plusieurs observances génantes, & perde docmit entr'autres choses l'usage du vin. Ses dans le sectateurs se rendirent redoutables par fon Paleur fanatime, & leurs excès en tout la religenre. Guidés par des capitaines pleins fon pade bravoure & d'enthoufiasme, ils pores printerent de tout côté la terreur & la mort. les ru-Ils prirent la Mecque, en pillerent le tement, ne ple, & enleverent la pierre noire, fi réites qui vérée des Musulmans; après quoi rien ne de secte parut facré pour eux. Ils infesterent tels le sein lement le pays de Médine & toutes les s'en teroutes des environs, que le pélerinage ette. On de la Mecque, où les Musulmans font nouvelconfister la plus grande partie de leur rfectiondévotion, fut interrompu pendant plutude de sieurs années. Jamais les guerres de res'écraser ligion reprochées aux Chrétiens, ne se firent avec tant de cruauté & d'acharneposteurs ment.

du dixie-

te partie

c, & qui

nna pour

par les

euffit en

puissance

nules de

Les Califes entreprirent sans succes d'exterminer ces furieux sectaires. Ces chefs de la puissance, & de la religion Musulmane n'étoient plus qu'un vain simulacre de leur ancienne grandeur. Il n'y avoit ni subordination ni liaison, entre les différens membres du corps politique. Le chef étant tombé dans l'engourdisse-

M 3

ment, il ne restoit plus de ressort dans les membres. Avec les conquêtes & l'opulence, le luxe & la mollesse, le goût & les raffinemens de la volupte, la débauche la plus houteuse, l'oubli de toute dignité & de toute décence avoient pris la place de ces mœurs dures & martiales des premiers califes qui vivolent comme leurs soldats, sans autre provision qu'un sac de riz ou de farine, sans autres meubles qu'un plat & un pot. Cette simplicité, & avec eile la force de l'Etat, se foutint sous le regne de tous les Ommiades: Mais après les premiers Abassides, dont le génie supérieur eut assez d'énergie pour subordonner à la valeur le luxe & l'élégance qu'ils introduisirent avec les arts: quand des successeurs de capacité commune, novés dans les plaisirs où ils étoient nés , eure: siffé à leurs officiers la conduite des andes & du gouvernement; il s'éleva une multitude de tyrans domestiques, qui s'attribuerent successivement & rapidement l'indépendance. Tel fut sous les émirs, comme en Occident fous les comtes & les ducs héréditaires, l'état d'infirmité de toutes les grandes puilfances dans le dixième siècle; & par rapport à celle des Arabes, telles furent les ressources que le Ciel ménagea contre eli dont rent la foi hables En dernie Dans donn des p **EFOIS** occur res Ca ment & pa entop dée -& qu entier & m de c Pufur fruits de ju à fon l'Egli ponti

cache

néme

factio

ort dans s & l'ole goût la déde toute ent pris nartiales comme n qu'un res meue simpli-Etat, se Ommiapaffides. d'éner-

r le luxe

avec les

capacité

ak bo a

officiers

ouvernee tyrans

successi-

nce. Tel

ecident

ditaires,

grandes

; & par

s furent

ea con-

tre elle à l'Eglise & à l'Empire d'Orient, dont la fürcté & quelques succès n'eurent pour principe que les divisions & la foiblesse de ces ennemis irréconciliables. State of LACE transfer the telesar

En Italie, le Pape Jean IX mourut le dernier jaux de novembre de l'an oos Dans le mois suivant, Benoît IV sut ordonné en fa place : Pontife encore digne const. des plus beaux temps & & qui pendant trois années & environ deux mois qu'il occupa le Saint Siège, ne cessa d'honorer la dignité par les vertus, spécialement par son amour pour le bien public, & par sa libéralité envers les pauvres. Il eut pour successeur Léon V, natif d'Ardée, qui fut ordonné le 28 octobre 903, & qui ne tint pas le siège deux mois entiers. Il fut dépossédé par Christophe, & mis dans une prison, où il mourut de chagrin poù de jours après. Mais l'usurpateur ne jouit pas long temps des fruits de son crime. Au commencement de juin de l'année suivante, il sut chassé à son tour par Sergius III, ce prêtre de l'Eglise Romaine, qui avoit disputé le pontificat à Jean IX; & qui se tenoit caché depuis sept ans. On croit communément ; que Sergius fut rétabli par la

faction du Marquis Adalbert son protec-

Papebr.

teur constant; mais Muratori prouve d'une manière au moins très plausible. que les Romains le crappelerent pour prendre la place de Christophe qu'ils traitoient d'usurpateur. On lui attribue aussi un commerce infame avec Marozie fille d'Adalbert, fameuse par la beauté, fon esprit, le déréglement de ses mœurs, son habileté dans les affaires & l'autorité absolue qu'elle s'arrogea dans Rome. Première accusation de ce genre intentée contre un Pape, & encore très-sufpecte; puisqu'elle n'a pour auteur, parmi les anciens, que le seul Luitprand si enclin à la fatire. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pontife en plusieurs chefs. Ce fut lui qui termina l'affaire délicate concernant les quatrièmes noces de l'Empereur Léon. Il fit réparer de fond en comble l'églife de Latran, ruinée du temps d'Etienne VI, & se montra constamment libéral & magnifique. Mais il approuva l'indigne procédure d'Etienne contre Formose, regarda comme un usurpateur Jean IX avec lequel il avoit concouru pour le pontificat, le traita auffi injurieusement les trois Papes suivans. La vérité nous oblige encore de convenir, que sans mériter toute la flétrissure qu'imprime à ses mœurs le satidonna d liaifons fur-tout cette fen fin fur l

Epoqu l'esprit in dant une & fa fo qu'elle, steurs su fions, dignes d compte 1 qu'afin c des évèn quelque négligea parut ou les coutu fouvent : crets des veur dor tandis qu des flots tot, en avec un du péril. qu'aux d sique & passionné Luitprand, Sergius donna du moins lieu au scandale par des liailons trop étroites avec Marozie, & fur-tout par les secours qu'il reçut de cette semme décriée, pour s'établir enfin sur la chaire de S. Pierre.

ouve

ble ;

Dour

trai-

auffi

fille

fon

urs .

orité

ome.

iten-

s-fuf-

par-

nd fi

éloge

plu-

ffaire

oces

er de

rui-

mon-

ique.

d'E-

inme

avoit

traita

fui-

re de

a flé-

fati-

Epoque suneste du déchainement de l'esprit immonde contre Rome, où pendant une longue suite d'années - Marozie & fa sœur Théodora aussi débauchée qu'elle, créerent & destituerent les pasteurs suivant les sougues de leurs passions, firent couronner des pontifes dignes d'un oubli éternel, & qu'on ne compte parmi les Papes, pour ainsi dire. qu'afin de marquer l'ordre des temps & des évènemens. Alors on vit à peine quelque forme d'élection, quelquefois on négligea de fauver les apparences, on parut oublier les rits antiques & facrés les coutumes & les traditions, on foula fouvent aux pieds les canons & les décrets des Pères & des conciles. Le Sauveur dormoit dans la barque de Pierre. tandis qu'elle étoit battue des vents & des flots prêts à l'engloutir : mais bientôt, en s'éveillant, il devoit la délivrer avec un éclat proportionné à la grandeur du péril. Cette épreuve ne pouvoit nuire qu'aux disciples insidèles, qui faisant in-

jure à la vérité incréée, avoient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du salut. Le vrai Fidèle au contraire en devoit prendre un nouveau degré d'affermissement dans la soi. En esset, si le vaisseau de l'Eglise ne s'est pas brisé à de tels écueils, c'est qu'il est toujours gouverné par la main du Seigneur, & non par le bras des hommes: s'il a évité ce naufrage, il n'en est point qui puisse le faire périr.

T.9 conc. p. 520, &c.

Sous le Pontificat même de Sergius J Il se tint à Troli, près de Soissons, un concile, où l'on trouve autant de vestiges précieux de piété que de doctrine ecclésiastique. Hervé, successeur de Foulques dans l'archeveché de Rheims, se rendoit aussi recommandable dans une grande jeunesse, que l'avoit été constamment jusqu'à sa mort son illustre & malheureux prédécesseur, qui sut affassiné l'an 900 par quelques vassaux de Baudouin comte de Flandres. On renouvella dans ce concile l'excommunication, que celui de Rheims avoit d'abord lancée contre les meurtriers de Foulques; on défendit de leur donner la fépulture, & on prononca contre eux des formules terribles de malédiction : tandis que les évêques éteignoient les luminaires, & brisoient les

lampes. nous fou le premie d'anathér la perte Fouluies fon peup il receuil de religi mands n & illes bâtit les pourvut lieux du châteaux Epernai. stituées : tant po clercs de des temp nées.

Dans
qua férie
la règle d
blique (
clergé q
dèle aux
ici, par
de piller
biens de

les

aloir

e au

reau

En

s'eft

est

Sei-

nes:

oint

ius .

un

efti-

trine

oul-

, fe

une

tam-

mal-

Miné

Bau-

uvel-

que

ncée

on

, &

terri-

ques

at les

tampes. C'est ce concile de Rheims, qui nous fournit dans le cours de l'année poo. le premier exemple d'une forme si terrible d'anathème. On régrettoit avec amertume la perte accablante qu'on venoit de faire. Foulques étoit non feulement le père de fon peuple, mais le bienfaiteur de l'Etat; il receuitite, une multitude de prêtres & de religieux, que les ravages des Normands mettoient de toute part en fuite : & il les traitoit comme ses enfans. Il rébâtit les murailles de la ville de Rheims. pourvut de même à la sûreté des autres lieux du diocèfe, en y construisant des châteaux de défense, tels qu'Aumont & Epernai. Il rétablitules deux écoles, instituées autrefois dans sa ville épiscopale, tant pour les chanoines que pour les clercs de la campagne, & que le malheur des temps avoit presque entièrement ruinées.

Dans le concile de Troli, on s'applique sérieusement & par ordre à rétablique chrétienne, & d'abord dans le clergé qui doit servir de guide & de modèle aux autres conditions. On peut voir ici, par la coutume qui s'étoit établie, de piller après la mort d'un évêque, les biens de son Eglise, à quel point étoit

M 6

monté le goût des rapines & du brigandage. Après avoir proscrit cet abus, les Pères de Troll prirent en considération le trifte état des institutions & des maifons régulières. Les unes, disent-ils avec douleur, ont été ruinées ou brûlées par les Barbares & par les impies, les autres dépouillées des chofes les plus nécessaires & presque réduites à rien. Les communautés dont il reste quelques vestiges n'en conservent aucun de l'ancienne règle. Les moines , les chanoines , les réligieuses n'ont plus de supérieurs légitimes. Avec les inspecteurs mercenaires auxquels on les a foumis, avec l'indigence ruineuse qui en a été la suite, le déréglement des mœurs s'est introduit dans les plus faints afyles de la pénitence. La nécessité de la sublistance. & l'application aux affaires temporelles ont fait oublier aux solitaires les plus retirés la sainteté de leur profession. Plusieurs ont été obligés de chercher la nourriture hors de leurs monastères; & vivant au milieu des séculiers, bientôt ils ont été infectés de l'air contagieux qu'ils y respiroient. Au fein même des maisons confacrés à Dieu, avec des abbés laice on voit leurs femmes aussi bien que leurs ensans, leurs valets armés leurs chevaux & leurs

chiens.
feront-i
gent &
Après
concile
aux ab
& édifi
leurs i
leurs m
règle,
vêteme
Mais
tous les

tous les que la disciplin dut for de Berr d'Autu de Bau rité. O Débont gé, en éloges fes Eta pareil. ver à C dit de d lieu le

établiffe

accomp

rigan-

s, les

ration

mai-

savec

es par

autres

faires ;

mmu-

tiges ;

ne re-

es ré-

légiti-

naires

l'indi-

te le

roduit

tence.

appli-

it faib

rés la

s ont

hors

milieu fectés

oient.

crés à

leurs

leurs

chiens. Comment de parells supérieurs feront-ils observer la règle qu'ils outragent & qu'ils ne savent pas même lire ? Après la peinture de ces désordres, le concile ordonne qu'on ne prépose plus aux abbayes que des religieux instruits & édifians, & que les abbés ôtant à leurs moines tout prétexte de quitter leurs maisons, leurs sournissent, selon la règle, tout ce qui est nécessaire pour le vêtement & la nourriture.

Mais l'exemple étant plus efficace que tous les réglemens, rien ne contribua plus que la fondation de Cluny à relever la discipline monastique. Cette institution dut son origine aux vertus & à la sagesse de Bernon , qui de moine de S. Martin d'Autun, étoit devenu abbé du monastère de Baulme où il remit d'abord la régularité. Quelques officiers de Guillaume le Débonnaire duc d'Aquitaine y ayant logé, en firent à leur retout de si grands éloges au Duc, qu'il voulut procurer à fes Etats un spectacle d'édification tout pareil. Il invita Bernon à le venir trouver à Cluny dans le Maconnois. & lui dit de chercher dans toutes ses terres le lieu le plus convenable pour ce nouvel établissement. L'Abbé de la Baulme étoit accompagné de S. Hugues son ami par-

vière de Gi dances qui on aux .. en mon époul donation p rens & ferv

la foi & de Cluny on t & de S. P jamais un pauvres du en religion moines & le

de l'Abbé l

e Roi Euc

tous les Ch

quoi les re de leur of Benoît, sa puissance a

cher. Tous fous d'or luminaire,

spéciale de Pape pou

donc, o Ciel, & v trancher d

ticulier, alors simple moine de S. Martin d'Autun dont quelques auteurs le font abbé sans aucune preuver Les deux saints religieux srépondirent se l'unisocall'autre : Seigneur, ce sont ces bois & ces coteaux paisibles que Dieu veut faire retentir de ses louanges; nous chercherions en vain un lieu plus propre à les célébrer. Le Duc qui aimoit la chasse de Cluny, leur dit que c'étoit là qu'il tenoit sa meute. Eh bien reprit! Bernon en souriant, vous est-il si pénible d'en retirer des chiens, pour y admettre les serviteurs de Dieu? Le Duc ne résita plus & donna carrière à tous les sentimens de la religion & de la générolité.

Alls fe trouvent confignés dans l'acte Clun.p.2. de fondation, daté de Bourges la onzième Mabill année du Roi Charle : c'est-à-dire du act. 5. P. regne paisible de Charle le Simple en

Aquitaine; ce qui le rapporte à l'an Q10. Le Duc Guillaume s'y exprime ainsi: Voulant employer au bien de mon ame les richesses que Dieu m'a données j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de J. C. & rendre cette bonne œuvre perpétuelle, en fondant une communaute monastique: Que tous les Fidèles sachent donc que je donne

pour l'amour de Dien & de J. C. notre

lité. acte ème du en

tin

ont :

ints

re:

co-

en-

ons

élét

de

noit

en

re-

les

filta

nti-

l'an rime de m'a l'a

idre. fon-Due

nne otre

Sauveur, aux Apotres S. Pierre & S. Paul, la terre de Cluny fituée sur la rivière de Grone, avec toutes ses dépendances qui sont dans le comté de Macon ou aux environs. Moi Guillaume & mon épouse Engilberge faisons cette donation pour l'ame de nôtre Seigneur le Roi Eudes, pour celles de nos parens & serviteurs, pour notre salut, pour tous les Chrétiens unis par les liens de la foi & de la charité; à condition qu'à Cluny on bâtira en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul un monastère, qui soit à jamais un refuge pour ceux qui fortant pauvres du siècle, viendront chercher en religion les trésors de la vertu. Les moines & les biens seront sous la puissance de l'Abbé Bernon, tant qu'il vivra; après quoi les religieux éliront un autre abbé de leur ordre, selon la règle de Saint Benoît, sans que nous ni aucune autre puissance ayons le droit de les en empécher. Tous les cinq ans ils paieront dix fous d'or à S. Pierre de Rome pour le luminaire, demeureront fous la protection spéciale des SS. Apôtres, & auront le Pape pour défenseur. Je vous supplie donc, o saints dépositaires des cless du Ciel, & vous, Pontife Romain, de retrancher de l'Eglise & d'exclure du royaume des cieux les usurpateurs des biens du monastère de Cluny, & de protégez puissamment les moines qui y serviront

le Seigneur

Quoiqu'il n'y eût d'abord que douze religieux à Cluny, suivant la règle de S. Benoît, la réputation de seur régularité se répandit de toute part. Bientôt on s'empressa de mettre d'autres monassères sous la conduite de Bernon, qui en gouverna jusqu'à sept en même temps. Mais ce n'étoit point assez de rappeler la régularité; il falloit rétablir les monastères, dont la plûpart avoient été ruinés par les Normands, & se se trouvoient toujours exposés à cet horrible séau. Il plut ensin au Tout-puissant, de le faire cesser.

Rollon ou Raoul, le plus brave & le plus habile des chefs de cette nation, paroissoit plus acharné que jamais à la guerre. Victorieux de toute part depuis plus de trente ans qu'il pilloit la France, il ne pouvoit digérer l'affront qu'il venoit enfin de recevoir sous les murs de Chartres. Il avoit été contraint de lever honteusement le siège de cette ville; & pour la première sois de sa vie, il avoit donné, des marques de terreurs, si éloignées de son caractère, qu'on ne put leur assi-

gner d'autre attribua , ai mée ta la p dont la tur croit, par lemagne, Chartres. entre les N venus avec de la ville des habits lébrer les milieu des d'une mair que. Auffi-Rollon luiprécipitatio les moyen

que par les ras qui no prit le parti mand. Il de Rouen lon déjà i commenço toyens containe, lui de commune, qu'à la moderne qu

Le Roi

ens

eger

ont

· 2 . F.

uze

de

lari-

on

ères.

ou-

Tais:

ré

es ;

les

Durs

nfin

ten-

le le

on ,

1 12

vuis.

ice,

101

ar:

on-

our

ony

ées

Mi-

gner d'autre cause que le miracle. On les attribua, ainti que la déroute de son armée de la protection de la Sainte Vierge dont la tunique envoyée à à ce que l'on croit, par l'Empereur Nicéphore à Charlemagne, se conservoit dans l'église de Chartres. Comme la victoire balançoit Vill.Gementre les Normands & les Bourguignons met. 1. 1 c. venus avec leur Duc Richard au secours c. 15, de la ville, l'Evêque Entelme, revêtu des habits pontificaux comme pour célébrer les saints mystères, s'avança au milieu des combattans, portant la croix d'une main, & de l'autre la sainte tunique. Aufli-tôt les Normands plierent, & Rollon lui-même se mit à fuir, avec une précipitation dont il chercha depuis tous les moyens d'effacer (la honte.

Le Roi Charle qui ne pouvoit fortir que par les voies ordinaires, des embarras qui ne laissoient pas de lui restera prit le parti de traiter avec le terrible Normand. Il engagea Francon archevêque Dud.I. a de Rouen, à se rendre auprès de Rol- p. 79. lon déjà maître de cette ville, dont il commençoit à regarder l'évêque & les citoyens comme ses sujets. Grand Capitaine, lui dit Francon avec une fermeté peu commune, voulez vous faire la guerre jufqu'à la mort? ou vous croyez-vous immor-

tel? Etes-vous donc un Dieu & non pas un homme, formé de terre, & qui doit retourner en terre comme tous les autres? Vous n'envisagez qu'une gloire qui fuit comme l'ombre : penfez plutôt à ce que vous deviendrez . & à qui vous jugera. Si vous mourez ; comme vous avez vécu jusqu'ici, en faifant le malheur des ferviteurs de Dieu; vous n'autez d'autre partage que les flammes éternelles. Si vous abjurez au contraire les erreurs & les fureurs du Paganisme vous jouirez des douceurs de la paix en ce monde & en l'autre. Le Roi Charle vous y invite. en donnant toute cette terre mafitime. que vous & Hasting avez ravagée. Pour gage de son amitié, il vous offre encore fa fille Gifelle en mariage.

Ces propositions surent très agréables au Mormand: mais aussi habile politique que vaillant guerrier, avant de les accepter, il voulut avoir au moins l'air de consulter son armée; tant pour ne pas marquer trop d'empressement, que pour assujettir comme de leur plein gré aux devoirs de la vie civile, des gens naurallés par une si longue habitude à la violènce de au brigandage. Co convint, que pour conclure le traité, Rollon s'aboucheroit avec le Roi, au bourg de S.

Clair fur fit représe l'Archevé qu'on lui dépeuplée ses sujets quelque p tirer des nouveau François niser par midable noffrit la Faccepteres ne leur se

trouver le autour de avoit fui froi. La regards, air de nol firent end tie de leu hommage felon l'uif du souver lui donne puis l'Ept la Prince

Ces art

Clair sur la rivière d'Epte. Cependant il fit représenter à Charle, en lui renvoyant l'Archevêque Francon, que les terres qu'on lui offroit étant incultes & toutes dépeuplées par les calamités précédentes, ses sujets n'y pourroient subfister, sans quelque province voisine, d'où ils pussent tirer des vivres. Il fallut encore faire un nouveau sacrifice, qu'adoucirent aux François la gloire & l'avantage d'humaniser par des mœurs évangéliques la formidable nation des Normands. On leur offrit la Flandre, qu'ils resuserent; & ils accepterent la Bretagne, qui toutefois ne leur sut cédée que pour un temps.

Ces articles étant arrêtés, Rollon vint trouver le Roi. Toute la Cour s'empressa autour de ce soudre de guerre, qu'on avoit sui si long-temps & avec tant d'effroi. La sierté de sa contenance, de ses regards, de toutes ses démarches, un air de noblesse mêlé de férocité, produisirent encore sur les spectateurs une partie de seurs anciennes impressions. Il sit hommage au Roi, en mettant ses mains, selon l'usage reçu dès lors, dans celles du souverain; & Charle lui déclara qu'il lui donnoit tout le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer de Bretagne, la Princesse Giselle pour épouse, & la

pas un bit reatres? hi fuit e que ra. Si Vécu es fer-Pautre es. Si

urs &

ouirez

ide &

nvite.

itime, Pour encore réables ditique

accep-'air de ne pas e pour re aux matue à la myint, on s'a-

de S.

province de Bretagne pour la subsissance de ses sujets, jusqu'à ce que la Neustrie. qui prit alors le nom de Normandie, sût repeuplée & remise en culture. Rollon. de son côté, promit de vivre en paix avec les François, & de se faire Chrétien. On lui dit qu'un étranger à qui le Roi faisoit des dons si magnifiques, devoit se prosterner devant lui, & lui baiser les pieds. Le fier Normand ne voulut jamais entendre à ce cérémonial. Il permit néanmoins qu'un de les officiers s'en acquittat pour lui. Mais le sujet aussi sier que le maître, prenant le pied du Roi pour le baiser, le leva si brusquement. qu'il fit tomber ce Prince à la renverse. Les Normands jeterent de grands éclats de rire. Les François, après quelques murmures, le laisserent persuader que cette chûte étoit l'effet du hasard. On se sépara, en apparence fort satisfait de part & d'autre.

Rollon tint parole: après s'être fait instruire par l'Archevêque Francon, il recut le baptême l'an 912. Robert, duc de France, sut son parrain, & lui donna son nom Le duc de Normandie, nommé ainsi Robert depuis son baptême, sit instruire & baptiser en assez peu de temps ses comtes, ses chevaliers & toute son

armée. Poi vres, il der fes & quels dans fon n ma les cath & d'Evreu l'église de au milieu aujourd'hui de la capita dédiée à Sa nage, rep estimé le S. Denis, Robert, a tre mes va partie à D autres fain des protec maine de l'habit bla chaque jo églises, da nommer. puis, & f bles, dans rétablit la dance dan villes ruin

fit refleur

D

stance ustrie, e , fút ollon. paix Chréqui le deui baivoulut Il perrs s'en Mi fier lu Roi ment. nverse. éclats relques er que

tre fait
r, il reduc de
donna
, nomme, fit
e temps
ute fon

On se

de part

amée. Pour manifester sa foi par ses œuvres, il demanda à son pasteur quelles églises & quels saints étoient les plus révérés dans fon nouvel Etat? Francon lui nomma les cathédrales de Rouen, de Bareux & d'Evreux dédiées à la Sainte Vierge. l'église de S. Michel batie sur un rocher au milieu de la mer, celle de S. Pierre aujourd'hui S. Ouën, dans un fauxbourg de la capitale, & celle de Jumiège aussi dédiée à Saint Pierre. Et dans le voisinage, reprit Robert, quel est le faint estimé le plus puissant? C'est le grand S. Denis, répondit Francon. Eh bien, dit Robert, avant de partager les terres entre mes vassaux, j'en veux donner une partie à Dieu, à Sainte Marie & à ces autres faints, dont je prétends me faire des protecteurs. En effet, dans la semaine de son baptême, encore revêtu de l'habit blanc selon l'usage, il donna chaque jour une terre à chacune de ces églifes, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Il ne vécut que cinq ans depuis, & fit des biens à peine concevables, dans ce court espace de temps. Il rétablit la population, & rappela l'abondance dans toute la province, releva les villes ruinées, rebâtit quantité d'églises, fit refleurir la religion de toute part donna de bonnes loix qu'il fit parfaitement observer & sur-tout imprima si bien à ses sujets le goût de l'ordre & de la justice, qu'il les caractérise encore depuis un temps si éloigné. Il proscrivit le volavec tant de sévérité, qu'ils n'osoient même lever sur leur chemin un meuble perdu qu'ils y rencontroient. On raconte que le Duc ayant suspendu son une branche d'arbre au bracelet à milieu de la campagne, il y demeura trois ans, sans que personne osat y toucher. Son nom seul étoit si redouté, qu'il suffisoit de le réclamer, pour imposer à tous ceux qui commettoient quelque violence. Il n'est cependant rien moins qu'assuré, que les clameurs de Haro proviennent de la réclamation du nom de Raoul ou Rollon, & non pas plutôt du mot Tudesque Haro, qui signifie cri ou clameur.

Le nom de Raoul si terrible aux Normands ses sujets, le devint bien davantage aux Barbares indisciplinés qui continuoient d'errer sur les mers, & d'insesser les côtes de l'Océan. Le duché de Normandie devint une barrière contre les Normands mêmes, qui n'osèrent plus en approcher, ou qui ne s'y réunirent insensiblement des autres contrées de la France, que pour y prendre des mœurs, s'y af-

fujettir anx peuple civi défoloit la finit tout comme par ange tutéla parence qui uccès à un ractère, te ce qui ne vues proforn'en procumonarchie pos, devir autres.

Les Nortes province point à si Robert ou Jean X, il bre de cormiles à la s'étoient p l'Archevêq sur la mani Chrétiens, fin d'avril seur immédiuccesseur n'occupere

sujettir aux loix; & à tous les usages d'un peuple civilisé. Ainsi le terrible stéau qui désoloit la France depuis si long-temps, sinit, tout à coup par le secours visible & comme par le ministère immédiat de son ange tutélaire; puisqu'il y a si peu d'apparence qu'on puisse faire honneur de ce succès à un Prince sans génie & sans caractère, tel que Charle le Simple. Mais ce qui ne put être en lui le résultat de vues prosondes & d'une vaste prévoyance, n'en procura pas moins le salut de là monarchie. Une province cédée à propos, devint le rempart, de toutes, les autres.

Les Normands épars dans les différentes provinces de la France, ne tarderent point à suivre l'exemple des sujets de Robert ou Raoul. Dès le pontificat de Jean X, il y en avoit un si grand nombre de convertis dans les contrées soumises à la métropole de Rheims où ils s'étoient particulièrement répandus, que l'Archevêque Hervé consulta ce Pape sur la manière de conduire ces nouveaux Chrétiens. Jean X avoit succédé, vers la fin d'avril 914, au Pape Landon succéfeur immédiat d'Anastase III, & arrière-successeur de Sergius deux Pontises qui n'occuperent ensemble le S. Siège que deux

faitebien de la epuis vol oient

euble 1 ra-1 fon 2 au,

trois cher. fuffitous

ence. Turé, nnent ul ou t Tu-

meur. Norlavan-

continfester Nor-

re les lus en insen-

ance,

ans & huit mois; Anastase, depuis le mois d'août gir jusqu'au mois d'octobre oras Landon, depuis ce mois d'octobre jusqu'au mois d'avril suivant. On loue Anastase. pour la douceur du gouvernement. Landon est blame, d'avoir transféré Jean à l'archeveche de Ravenne, du siège de Bologne pour lequel il n'étoit pas encore sacré. C'étoit la jeune Théodora, digne émule de Marozie son ainée qui faisoit passer ce clerc de l'Eglise de Ravenne par tant de degrès d'illustration ; sans autre mérite, sélon Luitprand & plusieurs historiens modernes, que celui de la figure & d'un commerce honteux avec elle. Muratori l'appelle au contraire un homme d'une grande ame & d'un grand courage; & l'ancien panégyriste de l'Empereur Bérenger le represente, comme un pontife plein de sagesse & fort attaché à ses devoirs. D'autres écrivains ne laissent pas d'avancer, que Théodora le trouvant encore trop éloigné d'elle à Ravenne, tandis que l'esprit d'intrigue la retenoit à Rome, elle ne le fit élire & ordonner Pape, sous le nom de Jean X, qu'afin de mieux satisfaire sa passion.

Flod. iv. Quoi qu'il en soit de ces jugemens c. 14. divers, ce Pontise sit à la consultation d'Hervé une réponse sort sage, & bien plus

les en disp

plus analog

stolique .

de l'organ

Après avo

version des

ment il en

retombés :

ques fautes

cités barba

été fi long

particulier

mains - tan

Dieu. Si c

il, on les

canons. 1

fournis au

pas de les

des règles

quoi ils ne

paroisse in

tournent à

Quant à la

particulière

comme no

vous avez

nage, vou

les dispositi

trouve qui

nitence car

plus analogue à la sainteté du Siège Aponois stolique, qu'à la dépravation prétendue 1135 u'au de l'organe qui en proféroit les oracles. afe. Après avoir témoigné sa joie sur la conanversion des Normands, il enseigne coml'arment il en faut user avec ceux qui sont Boretombés depuis leur baptême dans quelques fautes d'idolàtrie, ou dans ces atrocore ligne cités barbares & sacrilèges qui leur avoient été si long-temps familières, & qui en ifoit enne particulier avoient fait périr par leurs fans mains tant de personnes consacrées à ieurs Dieu. Si c'étoient d'anciens Fidèles, ditgure il, on les jugeroit suivant la rigueur des elle. canons. Mais comme ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient nime pas de les traiter dans toute la rigueur rage: r Bédes règles; de peur que ce fardeau à quoi ils ne sont pas accoutumés, ne leur ontife es deparoisse insupportable, & qu'ils ne retournent à leur première façon de vivre. t pas uvant Quant à la pratique & aux modifications particulières, c'est à vous en juger. inne. comme nous vous y autorisons. Puisque tenoit onner vous avez cette nation dans votre voisiu'afin nage, vous en pouvez mieux connoître les dispositions & les mœurs: car s'il s'en trouve qui soient capables de subir la péemens tation nitence canonique, vous ne devez pas

les en dispenser. N'ayant ainsi pour but Tome IX.

bien

plus

349.

que le falut des ames; par votre zèle apostolique pour les Normands vous participerez à la couronne immortelle du grand S. Remi, apôtre des François.

Les irruptions des Hongrois qui mar-

choient sur les traces des premiers Normands, donnerent lieu à des questions d'une autre nature. C'étoit une opinion Spicil. P. fort répandue parmi le peuple, que les predictions d'Ezéchiel & de l'Apocalypse touchant Gog & Magog annoncoient les ravages de ces nouveaux destructeurs. Vicfrid, évêque de Verdun, consulta sur ce sujet un savant abbé, qui traita cette opinion de préjugé populaire. Par toutes les circonstances de la prophétie d'Ezéchiel qu'il combine entr'elles avec beaucoup de sagacité, par la connoissance qu'il avoit des différens interprètes, des monumens antiques- d'une solide érudition, des auteurs tant Juiss que Chrétiens, & de l'Historien Joseph en particulier, il fait voir que les traits du tableau de Gog & de Magog ne sauroient s'appliquer d'une manière tant soit peu plausible à des peuples obscurs & nouveaux, tels que les Hongrois, dont on Ignoroit la patrie, & dont les anciens ne savoient pas même les noms. Quant aux passages de l'apocalypse qu'on leur appli-

quoit tire. vulga de co mille Satan le mo ples q Mais . proph calyps rieuse. droits faut de porelle d'orgue contre. glife. (**fuperbe** gog ce

C'éto exposée 912, il ringe & fuite l'A Haut-R nombre Bavaroi ardens

tateurs.

èle

euc

du

nar-

Jor-

ions nion

e les

yple oient

eurs.

fulta

traita

Par hétie

avec Tance

des

érudi-Chré-

a par-

lu ta-

roient

t peu

nou-

nt on

ens ne

at aux appliquoit; il montre que cette application tire uniquement sa source des terreurs vulgaires, n'ayant point d'autres traits de convenance que le terme vague de mille ans, auquel l'Ecrivain sacré dit que Satan sortira de sa prison, & séduira par le moyen de Gog & de Magog, les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Mais qui doute, ajoute-t-il, que cette prophétie, nommée à si juste titre Apocalypse ou révélation, ne soit très-mystérieuse, & n'ait besoin en plusieurs endroits d'être expliquée figurément? Il ne faut donc pas entendre des nations corporelles par Gog & Magog, mais l'esprit d'orgueil & de destruction qui s'est élevé contre la Cité de Dieu, ou contre l'Eglise. Gog signifie le toit; c'est-à-dire la superbe hauteur des hérésiarques & Magog ce qui vient du toit, ou leurs sectateurs.

C'étoit la Germanie qui étoit la plus exposée aux fureurs des Hongrois. L'an 012, ils pillerent sans obstacle la Thuringe & la Franconie. Ils ravagerent enfuite l'Allemagne; c'est-à-dire le pays du Haut-Rhin, où il y en eut un grand nombre de tués par les Allemands & les Bavarois: ce qui ne les rendit que plus ardens à porter le fer & le feu dans le

sein de la Germanie, jusqu'au fond de la Saxe. A Brême, ils massacrerent un nombre infini d'habitans, mirent le reste aux fers, égorgerent les prêtres aux pieds des autels, brûlerent les églises, se jouerent des croix & de tout ce qui servoit

Alam. c. au culte divin. Mais tout à coup ils s'éleva un ouragan, qui enlevant les bois embrasés des églises où ils avoient mis le feu; les portoient au loin sur leurs bataillons épars; & ils trouverent leur châtiment dans leurs propres facrilèges. Un plus grand nombre encore trouva la mort dans la rivière, où ils se précipitoient pour se dérober aux flammes.

D'autres passerent le Rhin; ils se répandirent dans les royaumes de Lorraine & de Bourgogne, & jusques dans les provinces les plus méridionales de la Vit. ap. France. Une illustre & sainte recluse. nommée Viborade, qui vivoit près du monastère de S. Gal, eut révélation de leur arrivée prochaine. Elle pourvut, autant qu'il lui fut possible, à la sûreté de fes voifins, mais elle ne voulut jamais quitter sa cellule, on elle étoit entrée, à sa consécration, comme dans son tombeau. Elle y mourut en effet, de trois coups de hache que lui donnerent ces ennemis du nom Chrétien. Elle est ho-

Boll. & Mabill.

46.

norée tion à Ric dans

En tout à bes fo nastère vieilla mieux voising & de Hongr étoient affiéger affiégés couper gellerer confrèr de leur porer p ils fur leur to rent le avec in qu'ils n s'embra tendoie crioien pitié de

18

m-

XU

eds

ue-

roit

s'é-

bois

3 1e

tail-

nent plus

dans

ur se

e ré-

raine

les

le la

luse .

es du

n de

a au-

té de amais

trée,

tom-

nt ces

norée comme martyre. Suivant la prédiction de la fainte, on ne fit aucun mal à Richilde son élève, qui étoit recluse dans une cellule attenante à la sienne.

En Flandres où ces Barbares mettoient tout à feu & à sang, les moines de Lobes sortirent précipitamment de leur monastère, où ils ne laisserent que quelques vieillards; & ils allerent se retrancher du mieux qu'ils purent sur une montagne voisine, près des reliques de S. Ursmare & de S. Ermin leurs anciens abbés. Les Hongrois enchaînerent les moines qui étoient restés, & allerent avec ceux-ci affiéger les fugitifs. Pour intimider les assiégés, les Barbares commencerent par couper la tête à deux des captifs, & flagellerent cruellement tous les autres. Leurs confrères qui voyoient cette exécution de leurs retranchemens, sentirent s'évaporer plus de la moitie de leur courage: ils furent glacés d'effroi, & les armes leur tomberent des mains, quand ils virent leurs ennemis farouches s'élancer avec impétuosité vers leur foible asile, qu'ils regardoient comme déjà forcé. Ils s'embrassoient les uns les autres, ils n'attendoient que le moment de périr, ils crioient tous ensemble: Seigneur, ayez pitié de nous; S. Ursmare, secourez vos

 N_3

enfans. Le Ciel vint en effet à leurs secours. Une groffe pluie qui survint tout à coup, ne rendit pas seulement inutiles les arcs détendus des affiégeans: mais la violence de l'orage répandit une terreur panique parmi eux: ils s'enfuirent avec plus de précipitation qu'ils n'étoient venus.

L'Austrasie cependant, ainsi que la Germanie, commençoit à respirer, sous des princes plus dignes de l'Empire que les foibles descendans de Charlemagne. Le jeune Louis IV, roi de Germanie, étant mort vers le commencement de l'an 912; le 19 octobre de la même année, les Austrasiens avoient élu en sa place Conrad duc de Franconie. Suivant l'ordre de la succession observé jusqu'alors, Charle le Simple devoit être reconnu Roi des François Orientaux, aussi bien que des Occidentaux. Mais ce concurrent étoit méprisé, & pouvoit l'être Dim. I. sans péril. Les seigneurs s'adresserent d'abord à Otton duc de Saxe, qui par un détachement peu commun s'excusa sur

1. fuppl. Regim. controlité on grand âge, & par une générolité bien plus rare encore, leur conseilla de

prendre le Duc de Franconie, qu'il leur représenta quoique son ennemi personnel, comme plus capable que lui de gou-

verner d'un c tranquil qu'il ve rances procura

l'Etat. & S. R ques q ses desse renferm cateffe 1 chofes d ministère faire le de l'Etai évêque 1 du siècle du Ciel priant po les sanct leurs dev mieux l' litique u Quoiqu' stre, de duc de craignoit honneur **foulcrire**

verner la nation. Ainsi Conrad fut élu d'un consentement unanime. & regna tranquillement pendant les sept années qu'il vécut encore. Il remplit les espérances des auteurs de son élévation. & procura de tout son pouvoir le bien de

l'Etat & de l'Eglise.

fe-

out

iles

nais

ter-

ent

ent

la

ous

que

me.

nie.

an-

ı fa

vant

u'a-

on-

auffi

con-

'être d'a-

un

fur ofité

a de leur

rfon-

gou-

de ·

S. Rathod d'Utrecht fut un des évê, Act. fæc. ques qui seconderent le plus utilement 5. Bened. ses desseins pour le bien public, en se P. 25. rensermant néanmoins, avec une délicatesse bien, rare alors, dans l'ordre des choses qui, concernoient directement son ministère. Quelques instances que pût lui faire le Prince pour l'engager au service de l'Etat, il répondit constamment qu'un évêque ne doit pas s'occuper des affaires du siècle, mais uniquement des intérêts du Ciel & du soin des ames; qu'en priant pour le Roi & pour le peuple, en les sanctifiant, en les portant à remplie leurs devoirs réciproques, il serviroit bien mieux l'Empire, qu'en donnant à la politique un temps si nécessaire à la religion. Quoiqu'il fût de l'extraction la plus illustre, descendant par sa mère de l'ancien duc de Frise dont il portoit le nom, il craignoit tellement les distinctions & les honneurs, qu'il fallut le contraindre à souscrire aux vœux unanimes du peuple

& du clergé qui l'avoient élu pour pasteur. Il ne se consola de cette élévation. que par l'occasion qu'il en prit d'embraffer la vie & l'habit monastique, à l'exemple de S. Willebrod & de S. Boniface ses prédécesseurs. On lui attribue le don des miracles & de prophétie. Il faisoit communément sa résidence à Deventer, depuis que les Normands avoient ruiné Utrecht, ainsi que la plupart des évêchés de ces cantons. Comme il visit toit la Frise, afin d'en extirper les restes de l'idolatrie, ces Barbares vinrent en foule pour s'y opposer. Il les exhorta eux-mêmes à se convertir. Ils ne répondirent que par des blasphêmes. & des menaces furieuses de le mettre à mort. Il leur donna sa malédiction; & sur le champ ils furent attaqués d'une maladie pestilentielle, dont ils périrent presque tous. Un jour qu'il célébroit la messe, il dit à deux de ses assistans, qu'il n'avoit que trois ans & demi à vivre, & qu'un jeune homme appelé Baudri lui fuccéderoit: ce qui se vérisia ponctuellement.

Sigismond, évêque d'Alberstad, se distinguoit dans le même temps par ses talens & sa piété, par une prosonde connoissanc des sciences divines & humaines, & par une fermeté vraiment épiscopale.

Henri époufé belle, Comm diocèse courage avec c dire l'ai manie, Conrad Otton, l'office engagea lui don prince 1 témoign que la part que furnomn à la ch lui fit p fon frère Prince, ne servit le trône mettre le de donn venant.al Sigismon

mes qui

palon, 'em-Boibue e. 11 Deoient des visit restes it: en horta épont des mort. sur le aladie resque ffe, il 'avoit qu'un ccédeent. distintalens nnois aines,

copale.

Henri, fils d'Otton duc de Saxe, avoit épousé Ratteburge veuve opulente & fort belle, qui avoit pris le voile de religion. Comme ce Prince se trouvoit dans le Dim.L. diocèse d'Alberstad, l'Evêque le reprit courageusement, & lui défendit d'habiter avec cette femme. Peu après, c'est-à- Regin. dire l'an 919, Henri devint roi de Ger- sub 919. manie, par la reconnoissance du Roi Conrad qui, avant de mourir, rendit à Otton, dans la personne de son fils, l'office généreux qu'il en avoit reçu, & engagea les seigneurs du royaume à le lui donner pour successeur, comme le prince le plus digne de les gouverner: témoignage d'autant plus digne d'éloges, que la justice n'y avoit pas moins de part que la reconnoissance. Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il étoit à la chasse de l'oiseau, quand Conrad lui fit porter les ornemens royaux par son frère Eberhard. L'élévation de ce Prince, loin de corrompre ses mœurs, ne servit qu'à les épurer. Il ne, vit dans le trône qu'une obligation plus grande de mettre les loix en recommandation, & de donner l'exemple de la vertu. Se souvenant alors des avis salutaires de l'Evêque Sigismond, il rompit les nœuds illegitimes qui l'unissoient à Ratteburge, & N 5

en contracta de plus religieux tout enfemble & de plus honorables, avec Mathilde de la race illustre de Wittékind.

L'Eglise d'Espagne, toujours tourmentée par les Musulmans, comptoit aussi plusieurs évêques dont les vertus & le zèle éclairé honoroient le saint caractère. On fait sur-tout mention de Sisenand de Compostelle & de Gennade d'Astorgue, tous deux honorés comme faints. Ils vivoient sous le regne d'Ordogno II, qui avoit succédé en 914 à son frère Garcia, & qui transfera d'Oviédo à Léon le siège de son royaume, qui depuis porta le nom de cette-dernière ville. La bonne odeur des vertus de Sisenand s'étoit ré-

Ambr. c. 47.

pandue jusqu'à Rome. Le Pape Jean X. Mor. l.xv à qui ce seul trait oblige d'accorder au moins de la décence & les apparences de la piété, ayant envoyé un légat en pélerinage au tombeau de S. Jacques, écrivit au S. Eveque, enfin qui fit continuellement des prières pour lui auprès da S. Apôtre. Sisenand fit réponse au Pape par un prêtre que le Roi chargea aussi de ses lettres & de présens magnifiques pour le Pontise. Ce député d'un saint évêque & d'un roi zélé pour la religion de ses pères, fut reçu à Rome avec des grands honneurs. Pendant un an qu'il y

deme avec en E De re fon é à Ro des t auffi-t On y ventio obferv folation formes quence change antiqui lité, c conclui Romain pour le étoit . nébreu: ver dar parties S: G

storgue ment' a C'eft le Brague vers le

en-

Ma-

men-

auffi

& le

ctère.

nd de

rgue,

lls vi-

t, qui

arcia,

on le

porta

bonne

toit ré-

lean X.

der au

arences

égat en

es écri-

près du

au Pape

rea austi

nifiques

un saint

religion

avec des

n qu'il y

conti-

d.

299

demeura, il eut plusieurs conférences avec les Romains, touchant le rit usité: en Espagne, & nommé Mosarabique. De retour en Galice, il rendit compte à fon évêque de ce qu'il avoit vu & appris. à Rome. Le respect de la doctrine & des traditions de l'Eglise Romaine fie aussi-tôt assembler un concile en Espagne. On y examina attentivement & fans prévention tous les points différens de chaque observance: mais on reconnut avec confolation, qu'elles étoient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité, & qui peuvent avoir leur utilité, comme leur forme particulière. Ons conclut seulement à se conformer au rit Romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la confécration. Telle étoit, dans les temps même les plus ténébreux, l'attention de l'Eglise à conserver dans toute leur intégrité les moindres parties d'une sainte tradition.

S: Gennade avoir passé à l'évêché d'A-Boll. 25 storgue, de l'abbaye de Viezo, autre-mai. ment appelée S. Pierre des montagnes. C'est le monastère que S. Fructueux de Brague avoit fondé dans une de ses terres, vers le milieu du septième siècle. Depuis

N 6

ce temps-là, il étoit devenu presque inhabitable. L'Abbé Gennade, avec ses moines, fut obligé d'en défricher, à la sueur de son front, les campagnes hérisfées d'épines & d'arbres sauvages , d'y replanter d'arbres fruitiers & des vignes. d'en relever les bâtimens ruinés. Quand il fut évêque, il rétablit plusieurs autres monastères presque détruits par les Sarafins, y fit refleurir la régularité & l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étoient fort rares en ce temps-là principalement en Espagne où les Sarafins exerçoient le pillage depuis li longtemps. Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, enga-gea ses diverses communautés à se prêter mutuellement le peu de volumes qu'elles possédoient; mais à charge de les renvoyer au monastère auquel ils avoient été donnés. C'est ce que nous apprenons par son testament, qui nous est resté. Il quitta son siège avant sa mort, & se retira au monastère nommé le Mont du silènce, pour ne s'occuper dans cet asile du receuillement qu'à préparer le compte qu'il avoit à rendre au Souverain Juge. Ainsi les Eglises d'Occident les plus désolées par l'inondation des Barbares s'étudioient au moins à opposer quelque

digue tous fuite.

En! progre reté de le Ph philoso de vivi cesseur claré E fils C ronné fut l'o pendar qui ne leffe & de la t dres ta une co devins de chev l'Hypp les tapi d'idolât décorat ces ido pirant: véroien cibles.

DE L'EGLISE.

301 digue au progrès de l'ignorance, & à tous les désordres qu'elle traînoit à fa fuite.

in-

[es . à la

iétis-

d'v

nes «

and

utres

Saratude

les

s-là .

Sara-

long-

es luenga-

rêter

elles! ren-

oient

ppres eft

nort,

Mont

is-cet rer le

verain

s plus

rbares aelque

En Orient au contraire & dans la même progression, la majesté des loix & la pureté de la religion tiroient à leur fin. Léon le Philosophe ne cessa de déshonorer sa philosophie par ses mœurs, qu'en cessant de vivre le 11 mai o11. Il eut pour successeur son frère Alexandre qu'il avoit déclaré Empereur au lit de la mort, & son fils Constantin enfant de six ans, couronné dès l'année précédente. Alexandre fut l'opprobre & le scandale de l'Empire, Theoph. pendant la courte durée de son regne pag 233. qui ne fut guère que d'un an. La mollesse & la crapule, les excès de la chasse, de la table & des femmes sont les moindres taches dont il se souilla. Il accorda une confiance aussi impie qu'insensée aux devins & au magiciens. Dans une course de chevaux qu'il fit faire sur la place de l'Hyppodrome, il mêla les chandeliers & les tapisseries des églises aux monumens d'idolâtrie qui formoient le reste de la décoration. On ajoute qu'il fit sacrifier à ces idoles, & qu'un jour il dit en sou-chempere pirant: Hélas! quand les Pomains révéroient ces divinités, ils étoient invincibles. Sa mort fut digne de sa vie. Après

avoir bu avec excès dans les chaleurs de la canicule, il alla jouer à la paume, & fut atteint d'une hémorragie dont il périt après un regne d'environ treize mois.

Le faix de l'Empire resta tout entier au jeune Constantin, surnommé Porphytogénète, soit à cause de l'appartement revêtu de Porphyre où les Impératrices faisoient leurs couches, soit plutôt parce qu'il étoit né dans la pourpre; c'est-àdire d'un père Empereur: avantage que n'avoit point son collègue. Le jeune Empereur ayant d'abord un grand attachement pour sa mère Zoé, cette Impératrice fameuse par les quatrièmes noces de Léon; il la fit rappeler au palais d'où Alexandre l'avoit chassée, & lui laissa tout le soin du gouvernement. Mais après quelques années, le Grand-Amiral Romain-Lécapène s'empara de l'esprit de Constantin, lui fit épouser sa fille Hélène. & renferma dans un monastère l'Impératrice Zoé. La même année 919, il persuada à Constantia de l'associer à l'Empire, & il y affocia lui-même dans la suite trois de ses fils, Christophe, Etienne & Constantin; de manière que Constantinople eut cinq Empereurs à la fois. Mais la famille de Romain ainti éléversée père pa gratitud contre tion. C feul En odieux l'Etat à qui acc tout à profane périt e

fon fils

Rom

vée par

fils, no fina le qu'il éte phylacticuper Patriare las le I phon quin fair tre les pour u Prince ple far qu'on

rigueu

de

36

il

eize

ntier

ohy-

nent

rices

arce

ft-à-

que

Em-

iche-

péra-

oces.

d'où

laiffa

après

Ro-

t de

Hé

aftère

919,

ier à

dans

phe,

que

à ia:

i élé-

vée par l'intrigue, fut presque aussi-tôt renversée par la jalousie & la discorde; le père par son sils, & les srères par l'ingratitude, qui les sit conspirer sans succès contre le premier auteur de leur illustration. Constantin, sils de Léon, ne resta seul Empereur, que pour se rendre plus odieux, en abandonnant les rênes de l'Etat à sa semme Hélène, princesse avare qui accabla les peuples d'impôts, & mit tout à prix d'argent, le sacré comme le prosane. Après un regne de 49 ans, il périt ensin lui-même, empoisonné par son sils.

Romain - Lécapène avoit un troisième fils, nommé Théophylacte, à qui il destina le siège patriarchal de C. P. tandis qu'il étoit encore sur le trône. Mais Théophylacte se trouvant trop jeune pour occuper cette dignité; après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas le Mystique, on élut le Moine Tryphon que les Grecs représentent comme un saint, & qui toutesois souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que pour un temps, jusqu'à ce que le jeune Prince fût en âge d'être patriarche: exemple fameux & des plus anciens de l'abus qu'on a depuis condamné avec tant de rigueur, sous le nom de confidence.

Après environ cinq ans de possession. Tryphon se retira au monastère d'où on Anon. n l'avoit tiré, & où il mourut. Mais le 3º Sim. dépôt qui lui avoit été confié ne pouvant Mag. 43 encore passer avec bienséance dans les mains d'un enfant à peine parvenu à l'age de puberté, le patriarchat fut vacant pendant près d'un an & demi. Enfin le jour de la purification, deuxième février de l'an 933, on installa Théophylacte, qui n'avoit encore que feize ans. Dès qu'il fut son maître, it se comporta, comme son entrée à l'épitcopat donnoit lieu de s'y attendre. Il étoit si passionné pour la chasse & pour les chevaux, qu'it en eut plus de deux mille, & les nourrit avec une somptuosité qui tient de la folie. Ce n'éton pas l'orge & le foin qui faisoient leur pâture, mais les dattes & les pistaches, les noisettes, les figues, les raisins secs, trempés dans d'excellent vin, avec des parfums exquis. Peu content de dissiper ainsi le saint patrimoine, il mettoit en vente les ordinations des clercs & les promotions des évêques. Rien ne paroissoit lui importer que le soin

de ses chevaux, qu'il connoissoit chacun

par son nom. Un jour de jeudi-saint qu'il

célébroit les saints mystères, on vint lui

annoncer qu'une de ses jumens de prédi-

lection v Il quitta champ, folle pass En mor fougueu: à un mu tomba d rut 2 1'4 311 L'ord faite du avoit en lettre fy avoit me tuité; c tres pré avoir rec Papes:] occupée Marozie du Pape prand, populair X, étra vers le deux au

nommé

fept mo

de deux l'àge de on,

on

le

rant

les

ı à

va-En-

ème hy-

ans.

ra .

oit

nné Ju'il

our-

e la

qui

33 8

es,

lent

on-

ne,

des

ues. foin

cun ju'il

: lui

édi-

lection venoit de lui donner un poulain. Il quitta l'autel pour l'aller voir sur le champ, puis revint achever l'office. Sa folle passion sut ensin la cause de sa mort. En montant un de ces chevaux, aussi fougueux que soigné, il se froissa le corps à un mur, & perdit tant de sang, qu'il tomba dans une hydropisse, dont il mourut à l'âge d'environ quarante ans.

L'ordination de ce Patriarche s'étoit faite du consentement du Pape, qui avoit envoyé des légats à C. P. avec une lettre synodique pour l'autoriser. Il lui avoit même accordé le pallium à perpétuité; quoique les patriarches & les autres prélats de l'Orient ne paroissent pas avoir reçu jusqu'alors cette décoration des Papes. La chaire de S. Pierre étoit alors occupée par Jean XI, fils de la fameuse Marozie & de Gui duc de Spolète, non du Pape Sergius, comme l'avance Luitprand, uniquement fondé sur des bruits populaires. Depuis la triste fin de Jean X, étranglé par les ordres de Marozie vers le milieu de l'an 928, il y avoit eu deux autres Pontifes, dont le premier nommé Léon VI ne siégea qu'environ fept mois, & Etienne VII un peu plus de deux ans. Jean XI fut ordonné, à l'age de vingt-cinq ans, le 20 mars 931:

jeunesse bien peu convenable au Père commun de tous les Fidèles, & qui en esset, dans les cinq années qu'il vécut depuis son élévation, ne fournit aucun trait qui sût digne d'un caractère si auguste. Son frère utérin, nommé comme lui Alberic, s'étoit emparé de toute l'autorité dans Rome. Il ne cessa de le dominer & de le maltraiter, jusqu'à ce que l'ayant jeté dans une prison où il le tint trois ans, ce jeune & malheureum Pape, vistime tant de la folle tendresse que du

au commencement de janvier 936. Peu de jours après, on lui donna pour successeur Léon VII, appellé Léon VI dans plusieurs catalogues, qui ne traitent qu'en intrus le premier Pape de ce nom. Celui-ci se montra bien différent de tous ceux qui dans ce malheureux siècle furent la pierre d'achoppement pour la foi qu'ils devoient affermir. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéroient que l'éclat, il avoit fait tous ses efforts pour l'éviter, suivant les anciennes maximes presque obliées alors. Il continua dans son pontificat sa manière de vivre, son application à la prière & à la méditation des vérités éternelles; se montrant néan-

dépit dénaturé de ses proches, mourut

moins affable dans ses vue & ses démarc ménité dans le peint Flod rement avec

DE

Alberic, f maitre de Ro Hugues fon & d'Italie de Cluny, a Abbé opéra veiller les se dans le cœu touffer dans sentiment de le Roi Hugu flet en publ respect & d'a homme grof main pour eut fait cour se fût rendu Odou fignala mille autres a bondantes au de son passag foit ses large gesses même famine, il vi

DE L'EGLISE.

moins affable envers tout le monde, grand dans ses vues, sage dans ses résolutions & ses démarches, engageant & plein d'aménité dans ses discours. C'est ainsi que le peint Flodoard, qui avoit vécu familie- ann. 936. rement avec lui.

Alberic, frère de Jean XI & toujours maître de Rome, étant en discorde avec Hugues son beau-père roi de Provence & d'Italie, Léon fit venir S. Odon abbé de Cluny, afin de les réconcilier. Le S. Vit.l. 1. Abbé opéra le double prodige, & de ré- & 2. veiller les sentimens de la nature étouffes Luitpr. l. dans le cœur de deux princes, & d'é-iv. c. 1. touffer dans l'ame du fier Alberic le ressentiment de l'outrage que lui avoit fait le Roi Hugues en lui donnant un soufflet en public. Alberic concut tant de respect & d'affection pour le Saint, qu'un homme groffier & brutal ayant levé la main pour le frapper, le Prince la lui eût fait couper, si le Saint outragé ne se fût rendu l'intercesseur du coupable. Odon signala sa douceur & sa charité en mille autres rencontres. Il répandoit d'abondantes aumônes, dans tous les lieux de son passage; & la "manière dont il faifoit ses largesses, l'emportoit sur les largesses mêmes. A Sienne désolée par la famine, il vit dans la rue trois hommes.

3

n

n

qu'à l'air de noblesse qu'ils conservoient dans une misère extrême, il jugea gens de condition. Pour ménager leur délicatesse, il sit semblant d'avoir grande envie de quelques semences qui leur restoient, & donna une somme considérable pour se procurer ces raretés prétendues.

Odon étoit né au pays du Maine, de parens illuttres & si pieux, qu'à l'exemple de leur fils, ils embrafferent dans la suite la vie religieuse. Ce sur par la ferveur de leurs prières qu'ils obtinrent du Ciel cet enfant de bénédiction, dont la mère étoit déjà fort avancée en âge quand elle le concut, & qu'ils offrirent à S. Martin peu après sa naissance. L'heureux naturel d'Odon, ses vertus prématurées & toutes les graces dont le Ciel l'avoit prévenu, l'inclinerent encore plus que ses parens à se consacrer entièrement à Dieu. Les chanoines de S. Martin de Tours, au nombre de cent cinquante, occupant la place des trois cens moines qui avoient composé autresois le clergé de cette Eglise, gardoient encore les principales observances de la vie régulière. Ils s'acquittoient fidèlement des offices entrecoupés auxquels on avoit réduits la psalmodie perpétuelle, vivoient séparés

des péril merce de dans - lei cheveux lemnités reguliers. la plus b de grand on l'env l'une de point ém pétuât pa cellens n favant m qui avoi Héric di de Haim flruits pa Alcuin. de raison Limoges fon temp après l'a diger & ces, ce tant con que sur 1 là comn & le pre

ges folid

enrefléraéten-, de xemns lh ferat du nt la uand à S. ureux turées 'avoit s que ent à in de iante. noines clergé s prinrulière. offices luits la

léparés

ient

zens

lica-

des périls du siècle, & sur-tout du com. merce des femmes, qui n'entroient point dans leur cloître. Odon se coupa les cheveux, & se fit recevoir avec les solemnités ordinaires, parmi ces chanoines reguliers. Il en fut bientôt l'exemple & la plus brillante lumière. Comme il avoit de grandes dispositions pour les sciences, on l'envoya étudier à Paris, comme en l'une des écoles où la barbarie n'avoit point émpêché que la doctrine ne se perpétuât par une succession continue d'excellens maîtres. Il y étudia sous Remi, savant moine de S. Germain d'Auxerre qui avoit eu pour maître, son confrère Héric disciple de Loup de Ferrières & de Haimond d'Alberstad, tous deux instruits par Raban, qui l'avoit été par Alcuin. Odon profita si bien dans l'art de raisonner & d'écrire, que Turpion de Limoges, prélat des plus distingués de son temps par sa science & par sa vertuaprès l'avoir ordonné prêtre, lui fit rédiger & publier, en forme de conférences, ce qu'il lui avoit souvent inculqué. tant contre le relachement des prêtres que sur l'excellence du sacerdoce. Ce fut là comme l'essai de la capacité d'Odon. & le prélude de plusieurs autres ouvrages solides qui nous en sont restés.

Il étoit alors moine de Cluny, où l'envie de servir Dieu plus parfaitement l'avoit conduit enfin , après lui avoir fait parcourir les contrées de la France les plus renommées pour leurs monastères. Il n'en avoit trouvé aucun autre, où il pût suivre le plan de perfection qu'il avoit conçu. Depuis soixante ans, les guerres civiles & les ravages des Babares les avoient presque tous détruits. On ne voyoit en leur place que des tas de ruines, avec quelques pans de murs enfumés, & à peine échappés à la fureur des incendies qui avoient consumé tout le reste. En plusieurs cantons & dans des provinces entières, on avoit peine à retrouver la place où avoient été ces cloitres immenses & ces magnifiques églises. dont on ne jugeoit plus que par l'inégalité des terres & des monticules, déjà tout converts de ronces & de buissons, & fous lesquels les moines & les monastères étoient ensevelis. Les religieux qui n'avoient pas été massacrés, menoient une vie errante & vagabonde; & s'ils pouvoient respirer quelque part, ils s'y construisoient à la hâte quelques méchantes cabanes, où ils étoient bien plus occupés à chercher leur subsistance qu'à pratiquer leur règle. Leur

nom calm bien aban de fo vent culier

Od avoit leurs maifo té de v avo d'abor neffe; ans: la con la folli choit ? évêque du sain de tem un con monafi propre Pinstitu grégati multitu fidéra H

non f

ges des étruits. des tas e murs a fureur mé tout lans des ne à reces cloîéglises.

l'inégaes, déja uissons, les moes reliassacrés, L'vagarer quel-

à la hâte où ils cher leur gle. Leur nombre diminuant de jour en jour, & le calme venant à se rétablir, les clercs en bien des endroits occuperent les maisons abandonnées par les moines: de la tant de fondations regulières, qui se trouvent encore possédées par le clergé séculier.

Odon ayant trouvé à Cluny ce qu'il avoit inutilement cherché par-tout ailleurs fut acccueilli dans cette sainte maison, comme le demandoient la pureté de ses vues & la connoissance qu'on y avoit de sa doctrine. On le chargea d'abord de l'école, ou du soin de la jeunesse; comme il étoit âgé d'environ trente ans: à l'âge de quarante huit, il recut la consécration abbatiale, du vivant & à la sollicitation de l'Abbé Bernon qui touchoit à sa fin, & par l'ordre exprès des évêques qui firent violence à la modestie du saint coadjuteur. Bernon mourut peu de temps après, sans avoir jamais formé un corps de congrégation, des différens monastères qui lui étoient soumis: c'est proprement son successeur Odon qui fut l'instituteur de cette association ou congrégation de Cluny. Il y attacha une multitude de monastères anciens & considérables qu'on lui donna par estime, non seulement en France, mais jusqu'en

Italie & à Rome. On le reconnoissoit pour abhé de toutes ces maisons en général: mais il ne laissoit pas de mettre en chacune un abbé particulier, qui étoit comme son vicaire. Entre les principales abbayes qu'il réforma en France, on en compte trois; savoir Aurillac, Sarlat & Tulle, qui sont devenues autant d'évêchés. De son vivant, la seule abbaye de Cluny recut tant de donations, qu'il en reste cent quatre-vingt-huit chartres. S. Odon vécut jusqu'à l'année 042, dernière du pontificat d'Etienne VIII, qui avoit succédé à Léon VII vers le milieu de l'an 939, & qui occupa le S. Siège trois ans & quatre mois. On observe que ce Pape, en passant du siège de Pavie à celui de Rome, quitta le nom de Pierre, par respect pour le Prince des Apôtres dont aucun de ses successeurs n'a porté le nom. Il avoit fait venir Odon à Rome pour la troisième fois; & le S. Abbé y tomba malade. Mais il eut encore affez de force pour retourner en France, & arriver à Tours pour la fête de S. Martin, à l'intercession duquel il reconnut devoir cette prolongation de ses jours. Il célébra la fête avec une devotion extraordinaire, & mourut le jour de l'octave, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ce

Ce fa

monastic

différente

gique ex S. Gérar

au territ

jeunesse 1

un éloig

cet âge.

naissance

toute la

la réputat

& d'une

conseil du

fi chéri &

de peine i

Mais il fe

faveur qu

coupa la

l'habit mo

meura dix

douze me clercs qui

& en fit

de ce S.

rent aussi. Flandres

en furent

ière voit de trois e ce rie à rre : ôtres porté Lome bé y affez e , & artin, levoir céléaordive, à

Ce

it

é-

re

oit

les

en

33.

vê-

de

en

S.

Ce saint restaurateur de la discipline monastique eut des imitateurs dans les différentes contrées des Gaules. La Belgique exerça principalement le zèle de S. Gérard abbé de Brogne. Il étoit né au territoire de Namur, d'une famille Act. Be. illustre, & il montra des la plus tendre ned p. jeunesse un grand fonds de religion, avec un éloignement extrême des vices de cet âge. Dans le métier des armes où sa naissance l'engagea d'abord, il conserva toute la pureté de ses mœurs, il acquit la réputation d'une probité incorruptible & d'une telle sagesse, qu'il devint le conseil du Comte de Namur. Il en étoit si chéri & si estimé, qu'il n'eut pas peu de peine à surmonter cet obstacle, quand il se crut appelé à une vie plus parfaite. Mais il se rendit sourd à la voix de la faveur qu'appuyoient ses proches, se coupa la barbe & les cheveux, & prit l'habit monastique à S. Denis, où il demeura dix ans. Après quoi, il en tira douze moines, les mit à la place des clercs qui desservoient l'église de Brogne, & en sit un monastère que les vertus de ce S. Abbé & de ses disciples rendirent aussi-tôt célèbre. Arnoulx comte de Flandres, & Gislebert duc de Lorraine en furent si édifiés, qu'ils le prierent de Tome IX.

réformer tous les monassères de leurs Etats. La réforme s'étendit jusqu'en France, aux abbayes de S. Remi de Rheims & de S. Riquier. La mense abbatiale de Brogne a été unie à l'évêché de Namur.

Les destructeurs barbares des monastères & de la discipline monastique en devinrent eux-mêmes les restaurateurs. Guillaume, fils & successeur de Raoul ou Robert premier duc de Normandie, ne vit pas plutôt les effets de son zele pour le rétablissement du calme & de la tranquillité parmi ses sujets, qu'il s'attacha à faire refleurir la piété dans ses an-Will. ciens afiles. Il rebatit un grand nombre

Gemmet de monastères, entr'autres celui de Jumiège, à l'occasion que nous allons dire. En chassant dans le voisinage, il appercut deux solitaires occupés à fouiller dans les ruines, pour en construire quelques cellules. S'étant ensuite enfoncé dans la forêt à la poursuite d'un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, le renversa de cheval, & peu s'en fallut qu'il ne le fit perir. Le Duc échappé à une mort si prochaine, revint à Jumiège, où on lui offrit des rafraîchissemens qu'il accepta, & dont tout le prix confistoit dans la charité empressée & respectueuse de ces

pauv telle, fervir de l'a fur le il le fi de lui du trô coup religio ligieux pour 7 donner cuté si avoit fi l'abb fils Ric rendroi manque retraite. dessein fant ce pour s' de ses p toit ten venue : quand affaffine près de

cembre

u'en i de e abvêché nonaue en teurs. Raoul andie, n zèle de la s'attases annombre de Juns dire. apperer dans uelques dans la , l'anirenversa 'il ne le mort fi d on hi accepta, dans la de ces

leurs

pauvres folitaires. Leur indigence étoit telle, qu'ils n'eurent rien de mieux à servir au Prince, que du pain d'orge & de l'eau. Le Duc attendri leur promit sur le champ de rebâtir leur monastère: il le fit sans délai, & d'une manière digne de lui. Comme avec toutes les qualités du trône il avoit beaucoup de piété, beaucoup de zèle, & des idées saines sur la religion; il fit venir à Jumiège douze religieux édifians & parfaitement instruits, pour y rétablir la régularité. Il en voulut Ibid. c. 8. donner l'exemple lui-même; & il eût exécuté sur le champ la résolution qu'il en avoit prise dès sa plus tendre jeunesse, si l'abbé ne lui eût représenté, que son fils Richard étant encore enfant, il se rendroit responsable des troubles qui ne manqueroient pas de survenir après sa retraite. Guillaume, sans changer de dessein, en différa l'exécution; se munisfant cependant d'un habit monastique pour s'en revêtir aussi-tôt que le bien de ses peuples le lui permettroit. Il comptoit tenir sa promesse après la paix convenue avec Arnoulx comte de Flandres, quand au sortir de la conférence, il fut assassiné par l'ordre de ce Prince parjure, près de Péquigny en Picardie, le 17 décembre 943.

316

Adalberon, évêque de Metz, prit soin du rétablissement & de la réforme des monastères de son diocèse. Il répara d'abord celui de Gorze, & en fit comme un séminaire, d'où l'esprit & les vertus religieuses pussent se répandre dans tous les autres. Il y mit sept ecclésiastiques d'une grande piété, qui pour servir Dieu plus librement, songeoient à passer en Italie. Jean né au village de Vendières entre Metz & Toul, de parens riches quoique d'une condition médiocre, se rendit le plus célèbre d'entr'eux, & mérita d'être honoré du titre de saint & de bienheureux. Il s'étoit attaché en premier lieu à un solitaire nomme Lambert, qui vivoit dans la forêt d'Argonne. Mais Lambert étoit un homme groffier & ignorant, dont la farouche vertu n'avoit pour guides que les saillies du caprice & l'apreté de l'humeur. Il vivoit d'une facon si extraordinaire, qu'il prétoit beaucoup plus à la rifée qu'à l'édification. Il étoit d'une malpropreté dégoûtante dans ses vêtemens. & souvent d'une nudité & d'une négligence qui offensoit la pudeur. Il s'accabloit de travail hors de raifon, ne mangeoit que quand il n'en pouvoit plus, & au moment où le besoin le commandoit, soit le jour, soit la nuit

Sæc. 5. Bened. Vit. n. 9. p, 368.

Sa noi qu'il f **foixant** obligé · les mo Malgré âge de **Fidèles** noble f de raiso chrétien fantôme qui mit entre L lui-ci de fit enfin qu'il n'y ni pour

Mais étendue manieme nistère o à la pié toute l'i avoit fuc roi de (baffade d pagne, balladeur

gea du

rit

me

ara

me

tus

ous

ues rvir

ffer

ères

hes

. fe

mé-

z de

pre-

pert. Mais

r. &

avoit

ce & e fa-

beaun. Il

dans

nudité

a pu-

le rai-

pou-

soin le

nuit.

Sa nourriture consistoit en un gros pain qu'il faisoit lui-me le, & qui lui duroit soixante jours; ensorte qu'il étoit souvent obligé d'en rompre à coups de coignée les morceaux, qu'il prenoit au poids. Malgré toutes les imputations faites à cet âge de l'Eglife, il restoit dans l'esprit des Fidèles, des traces trop profondes de la noble simplicité de l'évangile & du fond de raison qui doit diriger la mortification chrétienne, pour en confondre le hideux fantôme avec la réalité. Tout le voilinage qui mit bientôt la distinction convenable entre Lambert & Jean, conseilla à cehi-ci de quitter ce visionnaire: ce qu'il fit enfin, quand il fut si bien convaincu qu'il n'y avoit à profiter, ni pour lui, ni pour le public. A Gorze, on le chargea du soin des affaires temporelles.

Mais il avoit une élévation & une étendue de génie, plus propre encore au maniement des affaires d'Etat qu'au ministère obscur d'un procureur monastique: à la piété d'un solitaire, il joignoit aussi toute l'intrépidité d'un héros. Otton qui Ib. n. 115. avoit succédé en 936 à son père Henri roi de Germanie, ayant reçu une ambassade d'Abdérame roi des Sarafins d'Espagne, & voulant lui renvoyer des ambaffadeurs capables de foutenir l'honneur

de la religion, on ne put lui indiquer personne plus capable que le moine Jean de bien remplir cette commission périlleuse. Il étoit question de présenter & d'appuyer de vive voix la réponse de l'Empereur à la lettre d'Abdérame, qui s'y étoit échappé en quelques termes in-

jurieux au Christianisme.

Quand Jean fut arrivé à Tortose qui étoit la première ville de la domination d'Abdérame, le gouverneur l'y retint un mois avec sa suite, jusqu'à ce qu'il eut appris la volonté du Roi. Alors on lui permit de se rendre à Cordoue qui étoit la capitale, & on l'y traita fort honorablement; mais sans parler encore de l'admettre à l'audience du Prince. C'étoient de jour en jour de nouveaux délais, employés en explications réciproques, & toujours par procureur, sans que l'ambassadeur pût pénétrer jusqu'au Prince. Abdérame avoit découvert que les lettres d'Otton dont Jean étoit porteur, combattoient la loi de Mahomet. Or c'étoit un crime digne de mort, dans le roi même, d'entendre froidement de pareils discours, ou seulement d'en différer la punition au lendemain. C'est pourquoi on fit savoir à Jean tout ce qu'il risquoit en présentant ses dépêches. Il répondit roit sûr
ne manqu
ni à fon
point les
fentoit er
fermeté d'Abdéram
qui aimoi
d'envoye
nie, pou
fur fa let

cir les ter

avec l'in

de lui er

Alors fenter à l de riches le Souver nation. I pas des 1 ponse, A d'argent p aux pauv roit point ayant enc dit-il, la vienne. je ne l'er fir. Quan qui étoit

ler.

an

ril-

å

de

qui

in-

qui

noi

un

eut

lui

toit

ora-

'ad-

ient

em-

'am-

nce.

let-

eur,

c'é-

ns le

e pa-

fférer

rquoi

quoit

ondit

avec l'intrépidité qu'on avoit attendue de lui en l'envoyant, que quand il seroit sûr d'être haché en morceaux, il ne manqueroit de fidélité, ni à son Dieu, ni à son Roi; qu'au reste il ne remettroit point les présens d'Otton, s'il n'en présentoit en même temps les lettres. La fermeté de cette réponse, loin d'irriter Abdérame, plut beaucoup à ce Prince qui aimoit les ames fortes. Il prit le parti d'envoyer un député au Roi de Germanie, pour savoir sa dernière résolution sur sa lettre, dont il parost qu'il sit adoucir les termes.

Alors Jean eut permission de se présenter à l'audience. On vouloit qu'il prit de riches vêtemens pour paroître devant le Souverain, suivant la coutume de la nation. Un pauvre de J. C. dit-il, n'a pas des habits à changer. Sur cette réponse, Abdérame lui envoya dix livres d'argent pour s'équiper. Jean les distribua aux pauvres, & déclara qu'il ne quitteroit point l'habit de sa profession. Ce qui ayant encore été rapporté au Roi; J'aime, dit-il, la fermeté de ce moine; qu'il vienne, s'il veut, revêtu d'un sac, je ne l'en verrai pas avec moins de plaisir. Ouand il fut admis auprès du Roi, qui étoit seul dans sa chambre, assis sur

0 4

un tapis précieux, le Sarasin lui donna sa main à baiser en dedans; ce qui étoit. dans l'idée de ces Princes, le plus grand honneur qu'ils pussent faire; puis il le fit affeoir sur un siège qu'il lui avoit fait préparer. Aussi tôt que Jean eut rempli sa commission, avec une liberté qui acheva de captiver l'affection du Sarafin, il lui demanda son congé. Abdérame surpris lui repartit d'un air riant & gracieux, qu'après une si longue attente, il ne falloit pas se quitter si vite. Dans une seconde audience, il lui parla du Roi Otton en des termes fort honorables, raisonna fort au long sur sa puissance & son gouvernement, & marqua sa propre sagesse en blamant l'autorité qu'on laissoit aux grands de Germanie. Ici finit la relation de Jean abbé de S. Arnoul de Metz, seul auteur contemporain de la vie de S. Jean de Gorze, dont il avoit été disciple. On sait d'ailleurs que le Bienheureux Jean de Gorze fut le successeur d'Aginolde premier abbé de ce monastère depuis son rétablissement, & qu'il mourut dans cette place l'an 961. Il avoit été retenu plus de deux ans en Espagne.

Les saintes institutions de Gorze passerent à Gemblours près de Namur, & à

S. Mic de S. (deux f cette change mailon un auti Maccal cours o fende, S. Kad frère ; Cluny , le mor vertus d abbaye que Ac Clemen tatives i riger le vie plus

> On v ques, l'Eglife. fut plac bourg; mille, l magne,

cipes d

dans be

DE L'EGLISE S. Michel en Thiérache, par le moyen nna de S. Guibert & de S. Maccalan, tous oit , deux formés à la vie cénobitique dans and cette communauté fervente. il le changea sa maison de Gemblours en une fait mailon religieuse, où il sit établir abbé, npli un autre moine de Gorze nommé Erluin. he-Maccalan, natif d'Irlande, avec les se-, il cours d'une sainte dame nommée Horfurfende, établit le monastère de S. Michel. ux. S. Kadroé, son compatriote & son con-Vit S.Kafalfrère, fit prendre à Vaisor la règle de droé. ap-: le-Cluny, à laquelle il s'étoit formé dans Boll. 6. Otle monastère de Fleury sur Loire. Les raivertus qu'il fit éclater dans cette première fon abbaye, engagerent dans la fuite l'Evée faque Adalberon à lui confier celle de S. iffoit Clement de Metz, après plusieurs tena retatives inutiles que fit ce Prélat pour cor-1 de riger les chanoines qui y menoient une de la vie plus que relachée. Tels furent les prinavoit

Bien-

Meur

nona-

qu'il

I. Il

n Ef-

passe-

& à

dans beaucoup d'autres monastères. On vit en même temps plusieurs évé- Sæc. 5.26%. ques, dignes des plus beaux siècles de Bened. p. l'Eglise. S. Uldaric, vulgairement Ulric, 415. fut placé l'an 924 sur le siège d'Augsbourg; & par considération pour sa famille, l'une des plus illustres de l'Allemagne, dont Burchard son frère étoit duc :

cipes de la ferveur, qui alors se ranima.

& plus encore pour la science & la vertu qu'il avoit acquises à S. Gal où il fut élevé. Il eut des obligations toutes particulières à Ste Viborade qui y étoit recluse, & dont il alloit souvent prendre les instructions. Il la regarda toute sa vie comme une seconde mère, & l'appeloit ordinairement la nourrice de son ame & la tutrice de son innocence. Quand il se vit évêque, il ne regarda cette dignité que comme une obligation plus étroite de donner au peuple l'exemple de la pié-. té & de toutes les vertus chrétiennes. Il chantoit tous les jours l'office canonial avec son clergé, & de plus l'office de la Vierge, celui de la Croix, & une troisième de tous les saints. Chaque jour encore, il récitoit tout le pseautier, autant qu'il lui étoit possible. Il disoit aussi journellement la messe, & quand il en avoit le temps, jusqu'à deux & trois fois, selon la dévotion alors en usage. Il ne mangeoit point de viande, ne portoit point de linge, couchoit fur une simple natte, & gardoit toutes les observances monastiques compatibles avec l'épiscopat." Le premier service de sa table qui ne se ressentoit pas de son austérité personnelle, étoit presque tout entier pour les pauvres, lans compter les infirmes qu'il faisoit

nourri admini ture de de l'in avec 1 des le de leur noit de fitoit re char at fibleme lain, L respect fites, i tres des jugeoit. mation rémonie

> L'ar l'Allem ble, & qui s'ét la Forêtdont le flanqué. Evêque nes tro ment le tirent a

voyer p

nourrir tous les jours sous ses yeux. Il administroit avec le même zèle la nourriture de l'ame, prenoit un soin particulier de l'instruction de son clergé, écoutoit avec bonté les plaintes de son peuple, des sers mêmes, & se rendoit l'arbitre de leurs différends. Chaque année, il tenoit deux synodes, suivant la règle, visitoit régulièrement son diocèse, dans un char attelé de bœufs, pour chanter paisiblement des pseaumes avec un chapelain, hors de la foule nombreuse que le respect entraînoit à sa suite. Dans ces visites, il préchoit, il examinoit les prêtres des lieux, il discutoit les affaires, il jugeoit les griefs, il donnoit la confirmation, & prolongeoit quelquefois la cérémonie aux flambeaux, pour ne renvoyer personne qui ne sût satisfait.

:0

ie

it

38

se.

té

te

ié-.

I

ial

la

oi-

n-

int

ur-

oit

se-

an-

oint

te,

na-

Le

ref-

lle,

res,

Soit

L'an 955, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & ravagerent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube jusqu'à la Forêt-Noire. Ils assiégerent Augsbourg, 1b.p.436 dont les murs fort bas n'étoient point slanqués de tours. Les vassaux du Saint Evêque lui avoient amené d'assez bonnes troupes: mais sa vertu sit manisestement leur sorce principale. Elles combattirent avec avantage devant une porte de

0 6

la ville, ayant avec elles leur pasteur, qui sans endosser la cuirasse comme bien des prélats de son temps, sans autres armes que son étole & sa confiance au Dieu des armées, se tint exposé à une grêle de traits, dont il ne reçut aucune atteinte. La nuit ayant terminé le combat, il donna ses ordres aux combattans pour la sûreté de la place durant les ténèbres; puis il partagea les femmes pieuses en deux troupes, dont l'une faisoit le tour de la ville en dedans, invoquant le Seigneur à voix haute; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, imploroit le secours de la Vierge. Il fit aussi apporter tous les jeunes enfans, qu'on étendit à terre devant les Autels, afin que par leurs cris-innocens ils priassent à leur manière; tandis que prosterné lui-même au milieu d'eux ; il conjuroit l'Eternel d'envisager ces pures victimes encore toutes teintes du sang de J. C. qu'ils n'avoient point effacé depuis leur bap tême & de létourner les traits de sa colère qu'elles n'avoient pas mérités. Il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistans, & les exhorta à ne mettre leur confiance qu'en Dieu. Elle ne fut point trompée.

Le jour venu, comme les Hongrois se

disposoie le Roi ville. Le ves hour Chrétien bat, ent main du & fit vœ bourg, si remporta de cette complette cution de cution

L'anne ger en ne debourg auparavar en Saxe voit à por réduits prour la produit un arblir des quand les fé le Chrices Barba & même produit un mes que

é éché le

179

en

31-

au

ne

ne.

m-

ins

té-

oit

ant

ro-

ap-

en-

que

eur

me

ore a'ils

co-

cé-

nna

les u'en

s fe

disposoient à livrer l'assaut, on apprit que le Roi Otton arrivoit au secours de la ville. Le S. Evêque, avec plusieurs braves hommes, alla joindre ce guerrier Chrétien, qui, pour se préparer au combat, entendit la messe, communia de la main du Saint qui étoit son confesseur, & sit vœu de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnoit la victoire. Il remporta en esset, le dixième jour d'août de cette année 955, la victoire la plus complette qu'on eût encore gagnée sur ces terribles insidèles. L'an 962, en exécution de sa promesse, il sit convertir en essenée le monastère de Mersbourg.

L'année précédente, il avoit fait ériger en métropole le monastère de Magdebourg, qu'il avoit fondé quatre ans auparavant. Comme cette place, située en Saxe sur les bords de l'Elbe, se trouvoit à portée de la nation des Sclaves réduits par les armes d'Otton, & soumis pour la plûpart au joug de la soi, on y mit un archevêque, avec pouvoir d'établir des évêques aux lieux convenables, quand les Sclaves voisins auroient embrassée le Christianisme. On bâtit dès lors chez ces Barbares un grand nombre d'églises, & même plusieurs monassères, tant d'hommes que de semmes. On n'avoit plus

326 HISTOIRE DE L'EGLISE.

rien à craindre de ces peuples, depuis qu'Otton, après une guerre de quatorze ans, avoit entièrement soumis Boleslas duc des Sclaves, de Bohême . & le soutien principal de l'idolâtrie dans toute cette nation. Le Christianisme y avoit néanmoins pénétré, sous Vratislas même père de Bolellas: mais celui-ci bien différent de son père qui est compté pour le premier duc Chrétien de Bohême, & plus encore de son frère Wenceslas compté au nombre des saints, ne fut pas seulement adorateur des Idoles, mais le persécuteur sanguinaire des Fidèles, & le bourreau de son saint frère qui est honoré pour cela comme martyr. La révolte de Boleslas contre le Roi Otton dont il étoit vaisal, jointe à tous les excès de son impiété, lui attira une guerre, qui en abattant la tyrannie, procura insensiblement la conversion de tous les Sclaves. Ainsi la foi Chrétienne, dans les temps les plus mauvais, continuoit-elle à tirer avantage des obstacles mêmes qu'on opposoit à sa propagation:



are as a first militaries and



班班

 $D \setminus E$

LIVRE

Depuis l cat de renouve en 995

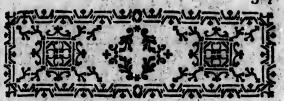
doute une mais les ve de faints fement la ce premier point de fon étenda gards fur Pape adol

puis. orze eslas itien cette éanpère frent preplus té au ment uteur

rreau pour Boétoit n imabatement Ainsi s les

avan-

posoit



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Depuis le commencement du pontisicat de Jean XII en 956, jusqu'au renouvellement du schisme des Grecs en 995.

ILE pontificat de Jean XII fait sans doute une de nos plus tristes époques: mais les vertus éclatantes d'une multitude de faints prélats couvrent si avantageusement la tache imprimée à l'Eglise par ce premier Pasteur, que nous ne craignons point de présenter la vérité dans toute son étendue, & de laisser reposer les regards fur toutes ses saces. Si l'on voit un Pape adolescent, en proie à toutes les passions & à toutes les sougues de son age, plus militaire qu'ecclésiastique, factieux; rebelle & parjure; on verra aussi les plus pures vertus, la plus sublime perfection éclater en même temps dans tous les autres ordres de la hiérarchie. On y admirera, avec S. Udalric d'Augsbourg, les Brunon de Cologne, les Odon & les Dunstan de Cantorbéri, & l'admiration des Idolatres mêmes, les Adalbert de Magdebourg & les Adaldague de Brême, ainsi qu'une infinité d'autres prélats pareillement remplis de l'efprit apostolique, sans compter les clercs, les religieux, les simples Fidéles qui les égaloient en sainteté dans les rangs insérieurs. Le S. Siège lui-même venoit encore de fournir un puissant préservatif contre la contagion du scandale, dans les Papes Marin ou Martin II & Aga: pit II, dont le premier pendant trois ans. de pontificat, & l'autre durant dix années, l'avoient constamment honoré par la pureté de leurs mœurs & leur application aux devoirs sacrés de leur ministère.

Bien différent de ces dignes successeurs de Pierre, Jean XII nommé auparavant Octavien, & le premier des Papes qui ait changé de nom en montant sur le siège du Prince des Apôtres, avoit,

comme ! pour per le nom cédé l'ar de son p la clérica ans. Il lorfqu'à l ne se sign trigue & Siège, & janvier o percur le bienfaits ! nations magne, lettres d' Chateau ces premi d'Amiteri Lombard clause rer de ces do notre pui dans. Il pereur de tificaux, comment la justice!

Pape les

Con facaussi lime dans chie. ugsles 3 & , les aldad'aul'efercs. ii les inféit enrvatif dans Aga: is ans x anré par plicailtère. effeurs ravant es qui fur le

avoit ,

comme Jean XI, Marozie pour mère; & pour père, Alberic tyran de Rome sous le nom de Patrice. Lui-même avoit succédé l'an 054 à la dignité & à l'autorité de son père; quoiqu'il sût engagé dans la cléricature, & agé seulement de seize ans. Il en avoit tout au plus dix huit lorsqu'à la sollicitation des Romains qui ne se signaloient plus que par l'esprit d'intrigue & de cabale, il s'empara du Saint Siège, & se sit ordonner au mois de janvier 956. Il reconnut d'abord pour Empereur le Roi Otton qui le combla de bienfaits, & confirma les anciennes donations tant de Pépin que de Charlemagne, par un de authentique écrit en lettres d'or, & conservé en original au Château S. Ange. Otton ajouta même à ces premières largesses, les villes de Rieti. d'Amiterne, & cinq autres places de Lombardie; apposant néanmoins cette clause remarquable & relative à la totalité de ces donations diverses, Jauve en tout notre puissance & celle de nos descendans. Il y aura toujours, poursuit l'Empereur des commissaires impériaux & pontificaux, qui rapporteront tous les ans comment les ducs & les juges rendent la justice: ils adresseront premièrement au Pape les plaintes qu'ils recevront; & il

choisira, ou d'y apporter un remède direct & prompt, ou d'y laisser remédier par les officiers de l'Empire: autre clause qui prouve clairement, que l'Empereur se réservoit la souveraineté & la jurisdiction en dernier ressort, tant sur Rome que sur le reste de la donation. L'ingrat & léger Pontise ne sut pas long-temps sidèle à ses engagemens, malgré le sceau du serment dont il les revêtit.

Sous ce triste pontificat, S. Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, sur l'un des saints personnages qui se montrerent les plus dignes successeurs des

Mabill. Apôtres. Il avoit été élevé dans les sciensec. v. ces & la vie régulière au monastère de Bened. p. S. Maximin de Trèves, école célèbre depuis son rétablissement par le Roi Henri.

depuis son rétablissement par le Roi Henri. Il s'étoit encore formé aux travaux apossoliques, dans une mission chez les Russes, dont la Reine Olga avoit demandé au Roi Otton des prêtres & un évêque. Ce sut Adalbert qu'en cette occasion on promut à l'épiscopat: mais ces peuples ne procédant point avec droiture, leur nouveau pasteur sut contraint de les abandonner. Il eut plusieurs de ses gens tués au retour, & il s'échappa lui-même à grande peine. Otton, pour le dédommager, le sit nommer par le Pape archevê-

que de auteurs d c'elt-à-dir de Trève de Germa lui d'évêc fut-il inft nation de de l'Elbe les évêqu villes où ment exe *féquence* veaux év pour Mei a été tra ciens évêc bourg, au passerent Magdebo gans. Qu siège de infatigable fion, just disciples autre S. puis mart moins re

L'évecl même ter L'EGLISE.

que de Magdebourg; égai, disent les auteurs du temps, à ceux des Gaules; c'est-à-dire de Cologne, de Mayence & de Trèves, & le premier des archevêques de Germanie. On ajouta à ces titres celui d'évêque-cardinal de Rome. Ainsi sut-il institué métropolitain de toute la nation des Sclaves, au delà des sleuves de l'Elbe & de la Sala, avec pouvoir sur les évêques qu'on devoit établir dans les villes où les Barbares avoient principalement exercé leurs superstitions. En conséquence, Adalbert ordonna trois nouveaux évêques; savoir pour Mersbourg; pour Meissen, & pour Ceits dont le siège a été transféré à Naumbourg. Les anciens évêques d'Havelberg & de Brandebourg, auparavant suffragans de Mayence, passerent encore sous la dépendance de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragans. Quelques historiens y ajoutent le siège de Posnanie. S. Adalbert travailla infatigablement dans cette nouvelle mif-

moins recommandable. L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps & pour les mêmes fins que

sion, jusqu'à sa mort, & laissa plusieurs

disciples qui perpétuerent ses succès. Un

autre S. Adalbert, évêque de Prague,

puis martyr en Prusse, ne se rendit pas

didier lause. reur fdicque at & idèle

bert, , fut nondes ciene de lèbre

u du

apo-Rufiandé êque.

lenri.

n on es ne nou-

abantués me à

mmahevê-

celui de Magdebourg. On y mit pour premier évêque, un moine Saxon nommé Ditmar, qui étoit déjà prêtre & fort estimé pour sa doctrine, mais qui sut choisi principalement parce qu'il savoit en perfection la langue difficile des Sclaves. Boleslas le Cruel, ou le meurtrier de son faint frère, eut pour successeur son fils nommé aussi Boleslas, mais surnommé le Bon pour ses vertus. Il étoit sincèrement Chrétien, d'une foi vive, d'une charité généreuse, ennemi de l'oppression, protecteur déclaré de toutes les personnes sans appui, si zélé pour l'avancement & la gloire de la religion, qu'il fonda & dota richement jusqu'à vingt églises. It fit ériger en cathédrale celle où son oncle S. Wenceslas étoit déjà honoré, avec un autre saint martyr appelé Vitus. Mais le Pape en accordant un évêque aux peuples de Bohême, leur defendit d'uier de la langue Sclavone dans leur Eglise, & de suivre le rit des Bulgares ou des Russes; c'est-à-dire le rit Grec; voulant qu'ils se conformassent a tous, les usages Latins, qu'ils ont en effet retenus. Boletlas le Bon avoit une sœur nommée Mlada, qui égaloit son frère en vertus. Elle consacra sa virginité au Seigneur, & eut la dévotion d'aller en pélerinage à

Rome, oi flique, & la bénédic patrie, elle un monast verna selo

S. Ada son zèle pe Il fut le si ni, qui av l'évangile ennemi fo qui conver Tyran, fai passa au d les Suédois encore ofé ans que S revivre la anéantie p fanglans d dague s'ap feur , à la c & particul qui le Chr

Ces pçu tre Otton à demande à conditio

à prendre

Rome, où elle apprit la discipline monaslique, & reçut, avec le non de Marie, la bénédiction d'abbesse. De retour en sa patrie, elle établit, à l'église de S. Georges, un monastère de religieuses, qu'elle gou-

verna selon la règle de S. Benoît.

oour'

om-

fort

i fut

it en

aves.

fon

1 fils

mé le

ment

arité

pro-

nnės

nt &

da &

s. It

oncle.

avec

Mais

aux

d'uler

glise,

ı des

ulant

ulages

. Bo-

mmée

ertus.

3 . Tu

rage à

S. Adaldague de Brême signala aussi Adam. t. son zèle pour la conversion des Barbares. 2. C. 1. Il fut le successeur de l'Archevêque Unni, qui avoit eu le courage d'annoncer l'évangile en Danemarck au Roi Gourme ennemi formidable du nom Chrétien, & qui convertit le Prince Harold fils de ce Tyran, sans toutesois le baptiser. Unni passa au delà de la mer Baltique, chez les Suédois où aucun missionnaire n'avoit encore osé retourner, depuis soixante-dix ans que S. Anfcaire étoit mort. Il y fit revivre la foi qui y avoit été comme anéantie pendant les regnes orageux & sanglans d'une multitude de rois. Adaldague s'appliqua, comme son prédécesseur, à la conversion des Païens du Nord, & particulièrement des Danois, chez qui le Christianisme commença pour lors à prendre de la confissance.

Ces peuples ayant pris les armes contre Otton, qui réduisit leur Roi Harold à demander la paix, il la leur accorda. à condition de relever de lui pour son

royaume, & d'y recevoir la religion Chrétienne. Harold se fit aussi-tôt baptifer, avec sa femme & son fils. Mais la conviction eut encore plus de part que la politique, à une résolution si prompte. Dans un festin, où en présence du Roi le discours tomba sur la religion, les Danois convinrent que J. C. étoit Dieu: mais ils prétendirent qu'il y en avoit de plus grands. Un Chrétien, nommé Poppon, soutint au contraire que J. C. étoit le seul Dieu avec le Père & le S. Esprit. Harold lui demanda s'il pouvoit confirmer cette croyance par quelque épreuve, Poppon s'étant offert à subir l'épreuve du feu, on fit rougir une barre de fer, qu'il prit avec assurance, & porta aussi long-temps qu'on voulut; puis il fit voir à tout le monde, que sa main étoit parfaitement saine. Le Roi n'hésita plus sur le parti qu'il avoit à prendre; il fit publier que J. C. seul étoit Dieu. & proscrivit les idoles.

Après une déclaration si glorieuse à la foi chrétienne, le Jutland ou Danemarck en deçà de la mer sut divisé en trois évêchés soumis à la métropole de Hambourg-Les sièges en surent établis dans les villes de Slesvic, de Ripen & d'Ahus. Adalbert y ordonna des évêques; &

doient a les cont Danema fes de Z Depuis e tienne fi les région

Le sa

comme

neste à fource d dans la qui en d de ces v lâtres. nombre ci avoit pour la voit foul grace dè feulemen jeune O nuer à rapporto struction son père déshérita s'affurer pouvoit parens,

DE L'EGLISE.

comme ses droits de métropolitain s'étendoient au delà de la mer Baltique, sur les contrées plus septentrionales que le Danemarck, il leur recommanda les Eglises de Zélande, de Finlande & de Suède. Depuis cet établissement, la religion chrétienne fit de solides progrès dans toutes

les régions du Nord.

eligion

bapti-

Tais la

rt que

ompte.

lu Roi

es Da-

Dieu;

voit de

é Pop-

C. étoit

Esprit,

nfirmer

preuve.

preuve

de fer.

ta aussi

fit voir

oit par-

plus fur

fit pu-

& pro-

use à la

emarck

ois évê-

mbourg.

les vil-

d'Ahus.

ies; &

Le sang Danois, si long-temps suneste à l'Angleterre, fut enfin une source de bénédiction pour cette Eglise, dans la personne de S. Ode ou Odon qui en devint primat. Il étoit fils de l'un Ac. ss. de ces vainqueurs barbares & encore ido Bened. lâtres, qui s'étoient établis en grand sec. 5, p. nombre dans la Grande-Bretagne. Celui- 40, &c. ci avoit même conservé tant d'aversion pour la religion chrétienne, qu'il ne pouvoit souffrir que son fils, prévenu de la grace dès sa tendre enfance, prononcât seulement le nom de Jésus-Christ. ieune Odon ne laissa point de continuer à fréquenter les églises, d'où il rapportoit à la maison paternelle les instructions qu'il avoit entendues. Enfin son père, outré de sa persévérance, le déshérita. Le jeune homme, ravi de s'affurer le Ciel aux prix de tout ce qu'il pouvoit espérer sur la terre, quitta ses parens, & s'attacha à l'un des principaux

seigneurs de la cour du roi Alfrède. Ce grand, nommé Athelme, plus pieux encore que puissant, tint lieu de père à Odon, prit soin qu'on l'élevat dans les sciences & la piété, où il sit des progrès si rapides, qu'on le promut encore très-jeune au soudiaconat. Quand il fut prêtre, il devint le confesseur & le conseil tant d'Athelme que d'une multitude de seigneurs les plus respectables de la Cour. Il fut en grande estime auprès du Roi Edouard fils d'Alfrède. Le Roi Adelstan, fils d'Edouard, crut devoir à ses prières une grande victoire remportée sur les infidèles l'an 938, & l'obligea d'accepter l'évêché de Schireburne, pour lequel il avoit été élu par le peuple & le clergé.

Vulfème de Cantorbéri étant mort sous le regne d'Edmond frère d'Adelstan, ce Prince ne jugea personne aussi digne qu'Odon de remplir ce premier siège d'Angleterre: mais on eut une peine extrême à vaincre son humble résistance, sur-tout parce qu'il s'agissoit de translation. Après qu'on lui eut allégué différens exemples de pareils translations donnés en Angleterre même par de saints évêques, il se soumit ensin; à condition néanmoins qu'il professeroit la vie monastique,

comme

comme avant : 1 après qu stitution ples, de lui-mêm de conc des égl d'aucun évêques visite an mond, dont pla les vues marque tres - un peine de

> finé par dans for qui lui fi neffe d' vues reliq il mouru le Prince pour gou guides of fon âge. peine eû

d'être pi

Après

 T_{O}

. Ce

x er-

père à

is les

pro-

ncore

il fut

con-

ltitude

de la

rès du

e Rpi

evoir à

empor-

l'obli-

burne,

e peu-

ort sous

lan, ce

digne

r' fiège

eine ex-

stance,

tranila-

Hifférens

nnés en

vêques,

aftique,

comme

néan-

comme tous ceux qui avoient occupé avant lui le siège de Cantorbéri. Peu après qu'il fut en place, il fit des constitutions pour l'enseignement des peuples, des grands, du clergé, & du Roi lui-même, avec qui il parut toujours agir de concert Il y recommande l'immunité des églises, & defend de les charger d'aucun tribut. Entre les devoirs des évêques, il insiste principalement sur la visite annuelle du diocèse. Le Roi Edmond, de son côté, donna des loix. dont plusieurs ne tendent qu'à seconder les vues du S. Archevêque. On y remarque sur-tout, qu'elles font aux prêtres un devoir de la continence, sous peine de perdre leurs biens temporels & d'être privés de la fépulture.

Après la mort du Roi Edmond, afsafsiné par un voleur qu'il voulut arrêter
dans son appartement, son frère Edrède
qui lui succéda à cause de la grande jeunesse d'Edui sils d'Edmond, suivit les
vues religieuses de ce bon Prince. Quand
il mourut après neus à dix ans de regne
le Prince Edui se trouva encore trop jeune
pour gouverner sagement. Il ne prit pour
guides que les penchans & les gens de Vit. S. Od
son âge. Le jour même de son sacre, à n. 12.
peine eût-il diné avec les prélats & les

Tome IX.

seigneurs, qu'il les quitta brusquement. pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenoit. L'Archevêque Odon proposa de lui députer quelques hommes de poids afin de le ramener. S. Dunstan alors abbé de Glastemburi, fut choisi avec un évêque de ses parens. Il sit si bien sentir au Roi les suites que pouvoit avoir son imprudente passion, que l'ayant arraché des bras de la malheureuse qui en étoit l'objet. il lui remit la couronne sur la tête, l'amena devant l'Archevêque. Mais cette femme fut beaucoup plus intraitable que le Roi. Le S. Abbé fut le premier objet de son ressentiment: Elle ne laissa point de repos à Edui, qu'il ne l'eut envoyé en exil; puis on dépouilla son monastère, de tous les biens qu'il possédoit.

Cependant l'Archevêque, par un procédé non moins singulier que le génie de sa nation, sit tirer de la Cour cette concubine, qu'on éloigna, après l'avoir désigurée & marquée d'un ser chaud. Ayant osé reparostre quelque temps après, les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarets, & la firent perir misérablement. Ensuite il se forma un parti puissant & nombreux, qui chassa le Roi Edui, & mit son frère Edgar en sa place. Peu de jours après cette revo-

les or s'effor Le S. d'exil. venu cepter. facra: de le 1 le nom affistans prise. N bien ce fait en la vérité chestre : toute l'I Londres pressans Bretagn ner cet il tout à de Word on avoit évêque ensemble

lution

blée g

Après il ne par chant so ent. qu'il opola poids abbé vêque u Roi mpruié des objet. l'amefemme. e Roi. de son e repos n exil; de tous

e génie ur cette s l'avoir chaud. ps après, ent, lui ent perir orma un ui chassa Edgar en tte revolution, le nouveau Roi tint une affemblée génerale de tout son royaume, cassa les ordonnances injustes de son frère, & s'efforca d'en réparer toutes les violences. Le S. Abbé Dunstan fut d'abord rapelé d'exil; puis l'évêché de Worchestre étant venu à vaquer, Edgar l'obligea de l'accepter. Ce fut l'Archevêque Odon qui le facra: mais dans la cérémonie, au lieu de le nommer évêque de Worchestre, il le nomma archevêque de Cantorbéri. Ses assistans l'avertirent, comme d'une méprise. Mes enfans, leur dit-il, je sais fort bien ce que je fais, ou plutôt ce que fait en moi l'esprit de Dieu. Dunstan à la vérité est aujourd'hui évêque de Worchestre; mais après moi, il gouvernera toute l'Eglise d'Angleterre. L'Evêque de Londres étant mort ensuite, les besoins pressans de cette Eglise, & de la Grande-Bretagne en général firent encore donner cet évêché à S. Dunstan. Ainsi futil tout à la fois évêque de Londres & de Worchestre. Long-temps auparavant, on avoit vu dans les Gaules, S. Médard évêque de Noyon & de Tournai tout ensemble.

Après la mort du S. Archevêque Odon, il ne parut point que sa prédiction touchant son successeur dût se vérisier. Il y eut jusqu'à deux prélats successivement sur ce grand siège, que Dunstan resusa dans ces deux rencontres avec une constance invincible. Mais de ces deux Archevêques, le premier nommé Elfin, qui n'avoit gagné les suffrages qu'à prix d'argent, mourut de froid en allant à Rome chercher le pallium. Berthelin qui fut le second, se trouva si dépourvu de capacité, qu'on le déposséda au bout de quelques jours. Il en fallut revenir pour la troisième sois à Dunstan, à qui les évêques, de concert avec le Roi, persuaderent ensin qu'il devoit faire céder sa délicatesse particulière au bien général de l'Eglise d'Angleterre. Il partit aussi-tôt pour Rome, où il recut le pallium. C'est ainsi que s'accomplit enfin la prédiction de S. Odon fur S. Dunstan, son neveu, selon quelques historiens, & son fuccesseur.

Act. Ben. Il étoit né au pays d'Ouessex, près de sec 5 pag Glastemburi, monastère ancien, dont les 669.

Boll. 19 Rois s'étoient approprié les terres, & où il n'y avoit plus de moines. Ses parens le sirent élever dans cette maison, occupée alors par quelques Hibernois qui en seignoient la jeunesse. Après avoir reçu les ordres mineurs, il vint à la Cour, où sa naissance illustre & sa haute sagesse le

miers e vitables marquée rappeler Elfège (traite, Pa quand le réduisi près, tr Aussi-tôt monastiq l'ordonne venables de Notre l'usage qu régulier h Après la piété Elfège,

église, pr

lule, plu l'habitatio

n'avoit qu

demi de

être debo

compagne

geoient to

rendire

donna

du gran

nent

efusa

con-

: Ar-

, qui

d'ar-

Lome

fut le

capa-

quel-

our la

s évê-

fuade-

fa dé-

ral de

uffi-tôt

. C'est

diction

on ne-

& fon

orès de

dont les

, & où

parens

, occu-

qui en

oir recu

our, où

agesse k

rendirent cher au Roi Edmond qui lui donna la terre de Glastemburi: mais l'air du grand monde lui fit oublier ses premiers engagemens. Les désagremens inévitables aux favoris, & des disgraces marquées ne suffirent pas pour les lui rappeler. Le pieux évêque de Winchestre, Elfège son parent qui lui avoit donné retraite, l'exhortoit même affez inutilement; quand il fut attaqué d'une maladie qui le réduisit à l'extrémité. L'éternité vue de près, triompha de tous les obstacles. Aussi-tôt qu'il fut guéri, il reçut l'habit monastique de la main d'Esfège, qui l'ordonna prêtre après les interstices convenables, & lui donna pour titre l'église de Notre-Dame de Glastemburi, suivant l'usage qui ne permettoit d'ordonner ni régulier ni séculier sans quelque titre.

Après s'être affermi solidement dans la piété, sous la direction de l'Evêque Elsege, il alla à Glassemburi servir son église, près de laquelle il se fit une cellule, plus semblable à un tombeau qu'à l'habitation d'un homme vivant. Elle n'avoit que cinq pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur juste pour y être debout. Le travail & la prière accompagnée de jeunes rigoureux, y partageoient tout son temps, & lui attirerent

P 3

une foule d'admirateurs qui publierent ses vertus de toute part. Son père & sa mère étant morts, & les moines en Angleterre, aussi bien qu'ailleurs, n'étant point exclus des successions, il se trouva, comme fils unique, héritier de biens immenses. Il donna à l'Eglise de Glastemburi, celles de ses terres qui en étoient les plus proches, & il y établit une communauté nombreuse dont il fut le premier abbé. Il fonda cinq autres monastères; en différentes contrées, d'où la piété & la doctrine se répandirent dans tout le royaume; en sorte que S. Dunstan est justement regardé comme le réparateur de la religion par toute l'Angleterre.

Il donna beaucoup plus de carrière encore à son zèle, quand il se vit à la tête de la hiérarchie Britannique. Il visita toutes les villes du royaume & de ses dépendances, recherchant ceux qui n'étoient pas encore Chrétiens pour les convertir, & portant les anciens Fidèles à la vertu, avec une onction & une éloquence auxquelles il étoit comme impossible de résister. Il engagea le Roi Edgar à punir sévèrement les ministres de l'Eglise, qui déshonoroient leur profession par leur incontinence, ou seulement par

la pa la ge plois cette teller que, à ho chac mula plus. aux tous on ei tous jures. les pa à la' v ceux Ciel,

houve a tou ne vir rance tuelle ainfi là, ta il pao futoit

public

rent ses sa mère Angleat point trouva. ens im-Glastemétoient blit une 1 fut le es monad'où la ent dans S. Dunne le rél'Angle-

carrière
vit à la
li visita
de ses
qui n'éles conFidèles à
une élone imposoi Edgar
s de l'Eprofession
ement par

la passion de la chasse, par le négoce ou la gestion des affaires séculières, des emplois lucratifs & fordides. Au moyen de cette noble & sage discipline, il releva tellement en Angleterre l'état ecclésiastique, que les plus illustres maisons tenoient à honneur d'y voir entrer leurs enfans: chacun marqua pour la vertu toute l'émulation qu'elle inspire, quand il n'est. plus de voies honteuses pour s'élever aux dignités. On purgea le royaume, de tous les habitans capables de l'infecter; on en chassa par l'autorité du Roi Edgar, tous les voleurs, les facrilèges, les parjures, les empoisonneurs, les sédicieux, les parricides, les femmes qui attentoient à la vie de leurs maris, en un mot tous ceux qui pouvoient attirer la colère du Ciel, & troublet l'ordre & la sûreté. publique.

Le S. Primat imprimoit le premier mouve ent, & mettoit la dernière main à toutes les bonnes œuvres. Jamais on ne vit plus d'activité, ni plus de perfévérance dans les travaux. Il étoit perpétuellement occupé. La prière étoit, pour ainsi dire, son unique repos. Hors de là, tantôt il jugeoit les différends, tantôt il pacissoit les esprits emportés, tantôt il réfutoit les hérétiques, corrigeoit les exem-

plaires défectueux des saints livres, faisoit connoître la vraie discipline, cassoit les mariages & les réhabilitoit suivant l'exigence des cas, réparoit les lieux saints ou en construisoit de nouveaux, employoit les revenus de l'Église à soulager les veuves, les orphelins, les personnes sans appui de tout sexe & de toute condition.

Sa fermeté égaloit son activité & sa bienfaisance. Un des plus puissans seigneurs du royaume avoit époulé sa pa rente, & ne vouloit point s'en séparer : quoique Dunstan lui en eût déjà fait trois L'Archevêque lui défendit monitions. l'entrée de l'église. L'incestueux alla implorer la protection du Roi, contre l'excès prétendu de la sévérité de son pasteur; & le Roi trompé écrivit à l'Archevêque de lever la censure. Dunstan bien éloigné d'accorder l'absolution au mensonge & à la faveur, déclara hautement le coupable excommunié, jusqu'à ce qu'il se corrigeât. Ce Grand obsliné envoya au Pape, & trouva encore le secret d'en surprendre des lettres, par lesquelles il étoit enjoint expressément à l'Archevêque de réconcilier ce pécheur à l'Eglile. Quand je le verrai pénitent, répondit le Saint, je ferai avec plaisir ce que le Pape de-

mande: Chef de les census tel m'emi La vigue neur du coupable nonça pa cite; mai général d nuds, re des verge fion, fe de son E aux fienn leva l'exco

L'autori
fut pas mo
Edgar, to
blia jufqu'
plus énor
Etant allé
fut épris o
fonne de
ces religie
particulier.
fionnaire
& le mit f
garde cor

tement de

isoit

les

exi-

ints

em-

lager

nes

oute

e sa

fei-

pa

arer ;

trois

endit

i im-

l'ex-

teur;

êque

oigné

£ 3

pable

corri-

Pape.

pren-

étoit

ie de

)uand

aint.

e de-

345

mande: mais à Dieu ne plaise que le Chef de l'Eglise m'engage à en rendre les censures méprisables, & que nul mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu! La vigueur du S. Ministre sauva l'honneur du ministère, & toucha enfin le coupable d'un repentir sincère. Il ne renonça pas seulement à son mariage illicite; mais comme on tenoit un concile général du royaume, il y entra pieds nuds, revêtu d'habits groffiers, ayant des verges à la main en signe de soumisfion, se jeta en gémissant aux genoux de son Evêque, qui mélant ses larmes aux siennes, le reçut à pénitence, & leva l'excommunication au grand contentement de toute l'assemblée.

L'autorité pastorale de S. Dunstan ne sut pas moindre, à l'égard du Roi même. Edgar, tout religieux qu'il étoit, s'oublia jusqu'à tomber dans l'impudicité la plus énorme & la plus scandaleuse. Etant allé au monastère de Vilton, il sut épris de la beauté d'une jeune personne de condition qu'on élevoit parmices religieuses. Il voulut l'entretenir en particulier. La vertueuse & timide pensionnaire prit le voile d'une religieuse, & le mit sur sa tête, comme une sauve-garde contre le péril qu'elle appréhen.

P 5

doit. Le Roi lui dit, en la joignant seule:
Vous êtes bientôt devenue religieuse. Et
passant des propos à des libertés criminelles & à la violence, il lui arracha le
r. Edg. Voile, & se porta aux derniers excès.
n. 38. Cette infamie éclata avec d'autant plus

Cette infamie éclata avec d'autant plus de scandale - dit l'ancien historien d'Edgar, que le Roi étoit engagé dans les liens du mariage. S. Dunstan pénétré d'une amère douleur, vint trouver le Roi, qui s'avança au devant de lui, en lui tendant la main à son ordinaire pour le faire affeoir sur son trône. L'Archeveque retira sa main, & dit: Quoi! vous osez, de votre main impure, toucher la main consacrée par l'immolation du Fils de la Vierge, vous corrupteur d'une vierge, & ravisseur d'une épouse destinée au Fils de Dieu. Ne comptez point appaiser l'ami de l'époux, par les marques flatteuses de votre affection : je rejette l'amitié des ennemis de J. C.

Edgar, comme la plûpart des princes qui suivent leurs passions, croyoit encore fort secret ce qui faisoit le scandale de tout son royaume. Il sut frappé des reproches de Dunstan, comme d'un coup de foudre, tomba confus à ses pieds, confessa son crime, & demanda pardon avec larmes. Le bon Pasteur le releva

auffi-tôt lui doni tendre fentir to ainsi dis lui imp pendant très - ab de la se courons idées : conféqu plus dir Prince (centupl l'épouse stan lui de filles dérangé à leur & tout des lois ver. Le dans to à cette nous a

On les rest nation

eccléfia

seule: fe. Et crimiicha le excès. et plus d'Edns les pénétré ver le lui, en e pour cheve-! vous cher la du Fils d'une destinée pint apnarques

princes encore dale de des reun coup s pieds, pardon e releva

rejette

aussi-tôt, en fondant lui même en pleurs, lui donna tous les témoignages d'un zèle tendre & purement paternel, & lui fit sentir toute l'énormité de sa faute. L'ayant ainsi disposé à une pleine satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il feroit des aumones très - abondantes, jeûneroit deux jours de la semaine, & ne porteroit point la couronne, article fort fingulier felon nos idées, mais tout différent & sans nulle conséquence alors. Pour réparer encore. plus directement le genre de faute où le Prince étoit tombé, & pour restituer au centuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'épouse qu'il avoit ravi au Seigneur; Dunstan lui ordonna de fonder un monastère de filles, de chasser des églises les clercs dérangés, & de mettre de saints religieux à leur place, enfin de remettre la justice & toutes les vertus en honneur, par des loix qu'il feroit soigneusement observer. Le Roi Edgar accomplit sa pénitence dans toute son étendue: ce fut sans doute à cette occasion qu'il publia les loix que nous avons de lui touchant les matières eccléfiastiques.

On y ordonne d'extirper absolument T.9Conc. les restes de l'idolatrie, tels que la divi-p. 680. nation, les enchantemens & certains

honneurs approchans de l'aduration. qu'on rendoit à des hommes. On veut que les enfans soient baptisés dans le premier mois, à peu près, de leur naissance. On renouvelle la défense apostolique de manger du sang. Suivent des règles pour la confession, & des canons péniten. tiaux. Il y a encore sept années de jeune pour l'homicide & pour l'adultère, trois au pain & à l'eau, & les quatre autres à la discrétion du confesseur: mais on peut commuer & racheter ces pénitences les malades peuvent au moins se rédimer du jeune par des aumônes. C'est pourquoi on estime chaque jour de jeune, un dénier, monnoie du temps suffisante pour nourrir un pauvre. Chaque jour de jeune peut aussi se racheter, par soixante génuflexions & autant de pater, ou par un certain nombre de pleaumes. Une messe est estimée douze jours de jeune. Les personnes puissantes pouvoient abréger le temps de leur pénitence, en fuifant remplir par d'autres le nombre de jeunes qu'elle contenoit dans toute sa durée; pourvu néanmoins qu'elles fissent de grandes aumônes, & beaucoup d'œuvres pénibles qui leur sont personnellement & indispensablement prescrites. On cite une autre espèce de pénitence, qui

étoit en qu'on re toit celle alloit en fe préfer tion fans chant pa & jamais bains chant pu veux ni ni aucur

S. Du du Roi, un conci affista , & clergé u trouve d furprendr quel hor l'Anglete longue ty reprend p des clere discours fieurs de tuaire, co derniers l'impudici leurs mail au moins

n,

reut

pre-

de

our

ten• eûn**e**

trois

atres on

imer

pourine

fante

ur de

xante

u par Une

eûne.

abré-

h fai-

e de

ite i fa

fiffent

d'œu-

nelle-

s. On

, qui

étoit encore en recommandation, & qu'on nomme pénitence profonde. C'étoit celle d'un late qui quittoit les armes, alloit en pélerinage au loin & nud-pieds, se présentant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises, ne couchant pas deux sois dans un même lieu, & jamais dans un bon lit, se privant des bains chauds, ne se coupant ni les cheveux ni les ongles, ne goûtant ni viande ni aucune boisson capable d'enivrer.

S. Dunstan, par l'autorité du Pape & du Roi, convoqua sous le même regne un concile de toute la nation. Edgar y assista, & fit contre le déréglement du clergé un discours véhément, où l'on trouve des images qui auroient de quoi surprendre, si l'on ne se souvenoit de quel horrible confusion sortoit à peine l'Angleterre, depuis les incu fions & la longue tyrannie des Normands. Il ne reprend pas seulement les habits indécens des cleres, leurs gestes dissolus, leurs discours obscènes; mais il représente plusieurs de ces membres cangrénés du sanctuaire, comme des gens abandonnés aux derniers excès de l'intempérance & de l'impudicité; en sorte qu'on regardoit leurs maisons comme des lieux infames, au moins comme des rendez-vous de

farceurs, où les nuits se passoient aux jeux de hasard, à chanter & à danser. avec un tumulte qui portoit au loin l'alarme & le scandale. Mais j'ai en main le glaive de Constantin, dit le Roi aux évêques; & vous, celui de Pierre: joignons-les ensemble, pour purger la maison de Dieu de ce qui la déshonore. Et s'adressant en particulier au S. Archevêque ; Vous avez ici, lui dit-il, Ethelvolde de Winchestre & Osuald de Worchestre qui vous seconderont courageusement. Je vous commets à tous trois mon autorité royale, afin qu'y joignant celle du sacerdoce, vous chassiez des églises les prêtres qui les profanent par leur vie impure, & que vous établissiez en leur place des eccléfiastiques édifians. On ne doit plus s'étonner, après de pareilles commissions, de voir les évêques de ce tempslà user de la puissance extérieure, & même afflictive en certaines rencontres. Dans celle-ci, S. Dunstan rendit un décret, portant injonction à tout chanoine, prêtre, diacre & soudiacre, ou de garder la continence, ou de quitter son église: il en commit l'exécution aux deux évêques que le Roi lui avoit défignés; prélats dignes en effet de lui être associés; & honorés comme lui d'un culte public,

après de la Grand

S. 1 ordon Dunst aussi h enfuite Dunst que. **fcience** écritur pénétra le mo négligé régular l'évêch quer, pour clercs, volde Eglise. recue noines débord d'une

S. Eve

Ethely

plusieu

des m

après avoir été avec lui les restaurateurs de la vie régulière dans l'Eglise de la

Grande Brétagne.

S. Ethelvolde, né à Winchestre, y fut Ac. SS. ordonné prêtre en même temps que S. Bened. Dunstan, par l'Evêque Elfège qui est sec. 5. P. aussi honoré du titre de Saint. Il se retira 609. ensuite à Glastemburi, sous la conduite de Dunstan, qui lui donna l'habit monastique. Le bruit de ses vertus & de sa science, particulièrement dans les divines éctitures & les observances régulières, pénétra jusqu'à la Cour, & lui fit donner le monastère d'Abbendon extrémement négligé. Il y avoit fait refleurir toute la régularité des anciens solitaires, quand l'éveché de Winchestre étant venu à vaquer, le Roi Edgar l'éleva sur ce siège, pour rétablir la discipline parmi les clercs, comme parmi les moines. Ethelvolde commença par le clergé de son Eglise, à remplir la commission qu'il avoit recue du concile & du Roi. Les chanoines de cette cathédrale, dans leurs débordemens, étoient d'une indocilité & d'une insolence que toute l'autorité du S. Evêque Elfège n'avoit pu dompter. Ethelvolde, après leur avoir encore donné plusieurs avertissemens inutiles, fit venir des moines d'Abbendon, monastère en-

aux. anser. n l'a-

main i aux : joi--maie. Et hevêvolde

nt. Je atorité du saes prê-

estre.

ie imr place ne doit

comtempsire, &

ontres.

un déanoine,

garder église :

x évêés; pré-

Mociés; public, tièrement réformé, & le seul, avec celui de Glastemburi, où la régularité se trou-

vât parfaite en Angleterre.

Ils arriverent au commencement du carême, comme on célébroit l'office. Tout étoit concerté entre la Cour & l'Evêque. Un officier envoyé par le Roi entra sur le champ dans l'église, & commanda aux chanoines, ou de prendre l'habit monassique, ou de céder la place aux moines. Effrayées de la seule idée d'un pareil changement, ils sortirent avec précipitation. Il n'y en eut que trois, qui revinrent ensuite, & se soumirent aux observances regulières: mais ce chapître. devenu ainsi monassique, fut bientôt rempli de sujets d'élite, au moyen du grand nombre de gens pieux qu'attira le bon exemple des moines. Les clercs chassés méritoient trop bien cette humiliation. pour la pardonner aisément : ils se vengerent, avec toute la noirceur naturelle à des prêtres dissolus & justement dissamés. Ils trouverent moyen d'empoisonner Etelvolde, comme il mangeoit à la table des hôtes. L'Evêque sentit l'effet du poison, & croyant aufli-tôt avoir la mort dans le sein, il se ieva de table, & se jeta sur son lit. Puis revenant de cette première frayeur, il dit en lui-même: Où est ta

foi, Ete ceux qui plus mon l'instant fut parfa sonneurs

S. Ofu aui l'inst Il fut cha ftre. Ma chanoines corriger, fa patrie de vie où Il se retira nastique regardée 1 la plus pu revint en rées d'Od partager e de grace Mais il n fon faint en débarq rendu les auprès d' qui étoit a féré quelq d'Yorck.

elui foi, Etelvolde? J. C. n'a-t il pas dit à

ceux qui croiroient, que les poisons les plus mortels ne sauroient leur nuire? A l'instant sa douleur se calma; sa guérison sut parfaite, & il pardonna aux empoi-

fonneurs.

S. Osuald étoit neveu de S. Odon, Ibid. p. qui l'instruisit dans les lettres & la piété.728. Il fut chanoine, puis doyen de Winchestre. Mais les mœurs licencieuses des chanoines qu'il s'efforça inutilement de corriger lui firent quitter sa dignité & fa patrie même, pour s'affurer d'un état de vie où son ame courût moins de périls. Il se retira en France, & prit l'habit monastique à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, regardée par les Anglois comme la source la plus pure de la perfection ascétique. Il revint en Angleterre aux instances réitérées d'Odon, qui se proposait de lui faire partager entre les compatriotes les tréfors de grace qu'il étoit allé recueillir si loin. Mais il n'eut pas la consolation de revoir fon faint oncle, dont il apprit la mort en débarquant à Douvres. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se retira auprès d'Osquetil évêque de Dorchestre, qui étoit aussi son parent, & qui fut transféré quelques années après à l'archevêché d'Yorck. Alors S. Dunstan, perpétuelle-

du out que. fur inda

d'un préqui aux

aux

remrand bon affés

ître,

ion,

lle à més. Etél-

e des

dans ta fur

mière est ta Son digne coopérateur, dans le rétablissement de la discipline, S. Ethelvolde de Winchestre étoit mort huit ans auparavant. Etant venu à Cantorbéri avec l'évêque de Rochestre, Saint Dunstan qui les avoit formés l'un & l'autre de sa main, les accueillit avec une assection extraordinaire, les retint le plus longtemps qu'il lui fut possible, & ne pouvoit se résoudre à les quitter. Quand ils partirent, il les condussit fort loin hors de la ville. Mais au moment où il fallut ensin se séparer, il se mit à gémir, à sondre en larmes, à pousser des sanglots

equi lui con lats attendetonnés, fi grande devez bie verrons proposadans fa vi ladie violojours. S. I même d'a premier d'auquel l'I

Quatre sion dix-s vêque de ment émi laissa pas la lecture quillemen nion. Ald horta viv de toutes donné le contenir. de lui . 8 de sa mo cris confi couler de du milieu

355

qui lui coupoient la parole. Les deux prélats attendris eux-mêmes, & non moins étonnés, lui demanderent la cause d'une si grande tristesse. Hélas! leur dit-il, yous devez bientôt mourir; nous ne nous reverrons plus en ce monde. En esset, l'évêque de Rochestre mit à peine le pied dans sa ville, qu'il su attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours. S. Ethelvolde tomba malade, avant même d'arriver chez lui, & mourut le premier d'août de cette année 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Quatre ans après, le jour de l'ascension dix-septième de mai, le S. Archevêque de Cantorbéri parut extraordinairement ému en célébrant l'office. Il ne laissa pas de prêcher à son ordinaire après la lecture de l'évangile, & continua tranquillement la messe, jusqu'à la communion. Alors il prêcha de nouveau, & exhorta vivement son peuple à se détacher de toutes les choses terrestres. Après avoir donné le baiser de paix, il ne put plus se contenir, pria les affistans de se souvenir de lui, & leur dit qu'il touchoit au jour de sa mort. A ces mots, il s'éleva des cris confus par toute l'assemblée, on vit couler des torrens de larmes; & il sortit du milieu de ce peuple désolé. Après le

gion, Roi Word'aeux à même

is un En

& du nsforù il y ma de Eglifes nfin le z faint

e rétalvolde aupai avec unitan de fa rection longe pouand ils

n hors
I fallut
à fonanglots

dîner, il revint à l'église marquer le lieu de sa sépulture. Il fut aussi-tôt environné d'une grande multitude, qu'il exhorta à se soumettre en tout à ja volonté de Dieu, & à se confier en la divine miséricorde. Comme il leur parloit, il sentit ses forces diminuer considérablement. Il continua néanmoins tout ce jour-la, & le vendredi suivant à consoler & à instruire les troupes de fidèles, qui venoient sans cesse lui demander sa bénédiction. Le samedi il sit célébrer les divins mystères en la présence, reçut le viatique du corps du Seigneur, & après de ferventes actions de graces. Il rendit fon ame en paix. Il se fit pendant longtemps un si grand nombre de miracles à son tombeau, qu'ils remplissent une bonne partie de sa vie, écrite dans le siècle suivant par le Moine Osberne. L'Angleterre dut à S. Dunstan le rétablissement des sciences ou des études, aussi bien que celui de la discipline, qui en est la suite ordinaire.

Ibid. pag. Dans le même temps, d'illustres & 334. Sur. pieux prélats, secondés puissamment par le Roi Otton, travailloient avec le même avantage en Allemagne; mais personne ne le sit plus efficacement que Saint Brunon, frère de ce Prince. Il avoit autant

d'ardeur **sciences** dition . qui l'en détourn futenvo Baudri . semblé e premier. quoi, il fiques, du Roi ceffe ab de la G doctrine milieu c la mode plus diff des poè vains de ciple fe Comme foit por se laisso perpétu les mar un zèlo il rétabl autrefoi

La p

er le dt enqu'il à ja er en l leur r conmoins vant à de fimander élébrer , recut. & après rendit t longacles à it une dans le L'An**ffement** ien que la fuite

stres & nent par le même personne int Bru-t autant

d'ardeur que de disposition pour les sciences. Le faste & la mollesse de sa condition, ni la foule des hommes frivoles qui l'environnoient ne purent jamais l'en détourner. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où l'Evêque Baudri, très-savant lui-même, avoit rassemblé d'excellens maîtres. Il y apprit les premiers élémens de la grammaire : après quoi, il parcourut tous les auteurs classiques, tant Grecs que Latins. A la Cour du Roi son frère, où l'on voyoit sans cesse aborder les savans du fond même de la Grèce, on n'admiroit pas moins sa doctrine que sa vertu. Il conféroit au milieu de tant d'hommes profonds, avec la modestie d'un élève, sur les points les plus difficiles des historiens, des orateurs des poëtes, des philosophes, des écrivains de toute faculté; & souvent le disciple servoit d'interprète aux maîtres. Comme la Cour étoit ambulante, il faisoit porter avec lui sa bibliothèque, ne fe laissoit pas distraire dans cette agitation perpétuelle, & s'occupoit même durant les marches. Par cette application, & par un zèle égal pour l'honneur des sciences. il rétablit enfin dans la Germanie l'étude autrefois si fameuse des sept arts libéraux. La piété de Brunon & les exercices de

sa charité ne souffroient point de son application à l'étude. Il étoit d'une affiduité & d'une attention extrême aux divins offices. Les malheureux de tout état recouroient sans cesse à lui; & jamais il ne témoignoit aucun ennui de leurs importunités. Les moindres irrévérences dans le service divin, lui paroissoient des attentats d'une conséquence funeste. Un jour qu'il vit le Prince Henri son frère s'entretenir pendant la messe avec Conrad duc de Lorraine, il annonça qu'une amitié si peu religicuse ne pouvoient rien produire que de pernicieux. Il suffisoit au contraire d'aimer la religion, pour obtenir ses bonnes graces. Aussi, tout ce qu'il y avoit d'évêques, d'eccléfiastiques ou de pieux laïcs qui entreprenoient quelque chose pour le service de Dieu, l'eurent toujours pour appui & pour protecteur.

Il se disposa au gouvernement épiscopal, par celui de quelques monastères, où il signala sa sagesse, étant encore sort jeune. Partie de gré, partie de sorce, il trouva moyen de les ramener à une exacte régularité, en même temps qu'il leur saisoit recouvrer leurs anciens privilèges par l'autorité du Roi. On observa qu'il n'attribuoit rien de leurs revenus, soit à sa

personne **fupérieur** de leur Cologne vœux d peuple se Brunon, Germani füt inhur péré par béralité (plus gran talens, fa pensée p de ses me res & pe désirer d craignoit lui décern de mérite tre déput & un p faire la d gieux sou Brunon p y fut rec donné si fon siège de faire conféra

yernemer

n ap**liduité** divins at renais il rs imrences nt des e. Un frère Conrad qu'une nt rien uffisoit pour out ce stiques enoient Dieu, ur pro-

épiscoustères, ore fort rce, il exacte eur faiges par 'il n'atoit à sa

personne, soit à ses gens, que ce que les supérieurs immédiats lui en presentoient de leur plein gré. Vicfrid archevêque de Cologne étant mort en 953, tous les vœux du clergé, de la noblesse & du peuple se porterent comme de concert sur Brunon, qu'on élut, suivant la coutume Germanique, avant que son prédécesseur fût inhumé. L'éclat de sa naissance tempéré par l'humilité & la douceur, sa libéralité égale à son crédit, sa modestie plus grande encore que sa science & ses talens, sa jeunesse avantageusement compensée par la maturité de son esprit & de ses mœurs, tant de qualités extérieures & personnelles le faisoient ardemment désirer de tout le monde. Mais on ne craignoit pas moins, que la place qu'on lui décernoit ne parût peu digne de tant de mérite. On envoya au Roi Otton quatre députés du clergé de la cathédrale, & un pareil nombre de seigneurs pour faire la demande: à quoi ce Prince religieux souscrivit de si bonne grace, que Brunon partit aussi-tot pour Cologne. Il y fut reçu avec une joie incroyable, ordonné sur le champ, & intronisé dans son siège. Le Roi, pour lui donner lieu de faire le bien avec plus d'avantage, lui conféra dans la même rencontre le gouvernement du royaume de Lorraine.

Otton I qui mérita le surnom de Grand. & qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-etre rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençoit à donner aux prélats des comtés & des duchés, avec des prérogatives semblables à celles des seigneurs laïques, afin de mettre un contrepoids à la puissance excessive de ceux-ci. Ce Prince, véritablement grand par ses talens politiques & militaires, fut le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé Germanique, que l'ignorance ou la mauvaise foi de tant de déclamateurs réprésente comme une usurpation factieuse de la part de l'Eglise. Il voyoit aussi bien que ses censeurs, le dangerade la multiplication de ces souverains subalternes: mais le mal se trouvoit à un point, où il étoit aussi difficile d'y remédier, que dangereux de paroître le craindre. Cependant, pour écarter les abus du nouvel ordre de puissance où il élevoit les évêques & les abbés, il ordonna qu'ils n'en feroient ulage qu'avec le concours & la direction des officiers qu'il leur donna sous le titre d'Avoués, & qui resterent toujours sous sa main. Si dans la suite il s'affranchirent de cette dépendance, ce fut, comme dans les seigneurs laics, l'ouvrage du temps, des circonstances &

des par damne que da

Ce f de l'ar tives o fiècle, multitu de Frio d'Arles les der Piémon tour à Italie, 1 pereur. de Hug P.odolph jurane, maisons bardie. 1 contre le cendant renger I, élevé sur présence prifable. noces, é Lombard ainsi l'ori

mands er Tome

des passions que l'Eglise n'a cessé de condamner dans ses ministres, plus encore

que dans ses autres enfans.

rand.

avora-

rs glo-

coit à

les du-

ables à

de met-

excef-

lement

militai-

randeur

ie, que

tant de

ne usurglise. I

, le dan-

uverains

oit à un

'v remé-

le crains abus du

il élevoit

nna qu'ils

concours

leur don-

resterent

la suite

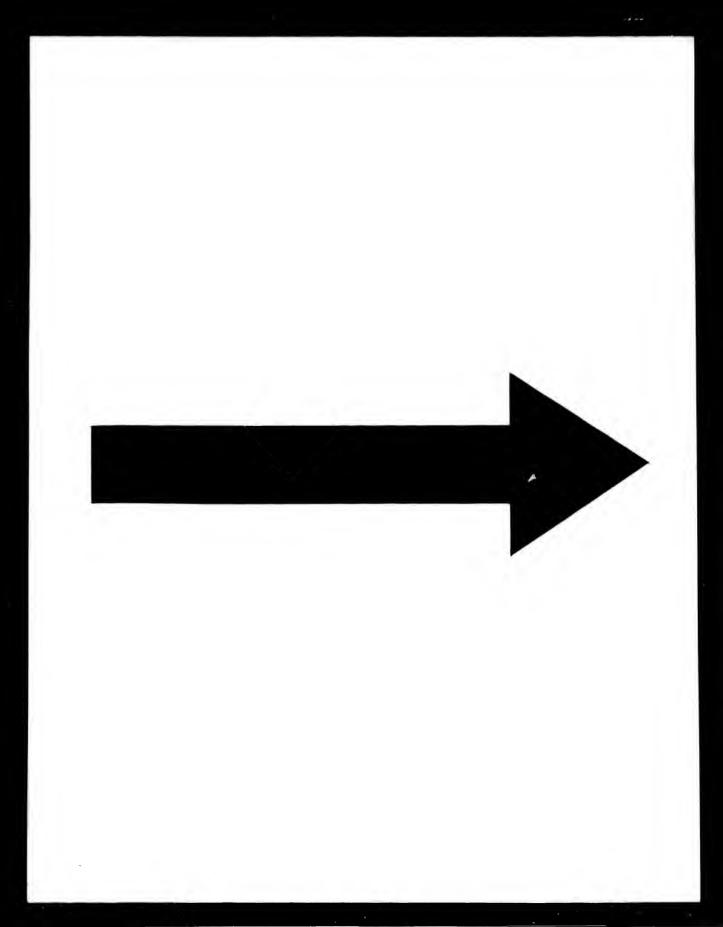
endance,

ars laics,

Stances &

des

Ce fut aussi Otton I, qui délivra l'Italie de l'anarchie & de l'oppression alternatives où elle gémissoit depuis près d'un siècle, par les factions & 'ousie d'une multitude de petits tyr ins ducs de Frioul ou de Spolète tres rois d'Arles ou d'une partie de la Bourgogne, les derniers fimples marquis d'Ivrée en Piémont, tous s'arrogeant & s'arrachant tour à tour, avec la prépondérance en Italie, le titre impofant & stérile d'Empereur. Adélaide, veuve de Lothaire fils de Hugues roi de Provence, & fille de Podolphe II roi de la Bourgogne Transjurane, reunissoit les droits de ces deux maisons sur le royaume d'Italie ou de Lombardie. Elle appela Otton à son secours, Chroni contre les violences de Bérenger II, qui des-Cass. 1.1. cendant par les femmes de l'Empereur Bé-c. 61. renger I, du rang de marquis d'Ivrée, s'étoit élevé sur le trône des rois d'Italie. La seule présence d'Otton dissipa cette faction méprifable. Il épousa Adélaïde en secondes noces, étant veuf lui - même, joignit la Lombardie à ses Etats propres, & donna ainsi l'origine à la domination des Allemands en Italie, sur la fin de l'an 951. Tome IX.



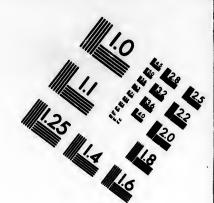
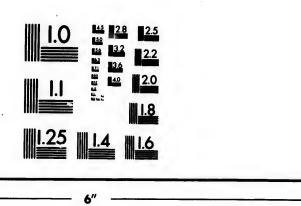


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE STATE



L'année suivante, il se laissa fléchir, en faveur de Bérenger qui l'alla trouver en Allemagne: il lui rendit ses Etats, à condition de les tenir en fief de la couronne de Germanie, & de lui en faire hommage. Mais l'ambitieux & turbulent vasfal renoua bientôt ses intrigues, ralluma la sédition de toute part, exerça une tyrannie si générale & si insupportable, que presque tous les évêques & les comtes d'Italie écrivirent ou envoyerent, ainsi que le Pape, au Roi Otton, pour qu'il s'empressat à les délivrer de ce sléau. accourut en effet, dépouilla Bérenger & son fils Adalbert, après les avoir fait déposer à la diète de Pavie; puis s'achemina vers Rome où il recut la couronne impériale des mains du Pape le 2 février 662. C'est ainti que l'Empire d'Occident passa aux princes de Germanie, qui l'ont toujours conservé depuis cette époque.

La chaire de S. Pierre étoit toujours occupée par Jean XII. Ce jeune & vieieux Pontife, soit par la contrainte qu'il craignoit pour ses passions de la part d'un Empereur vertueux, soit par son inconstance naturelle, rappela Bérenger qu'il Luitpr vi avoit sait chasser, & viola la soi jurée so

c. 6, &c. lemnellement à Otton. Ce Prince reli-Suppl. gieux & modéré ne pouvant croire un

an. 963.

pare envo rité. part: du P il n'e que c Créate de l'F plaît d bles 8 allégu lier de citoit laquell donné de plu calices tre no qui ver enfant pes en Latran n'étoit la prosti infame celle de honnêti l'église

en a

, en er en conronne homat vafalluma ne tye, que comtes , ainsi ur iqu'il éau. 11 enger & fait dé-'achemiouronne 2 février Occident. qui l'ont poque. toujours ne & viainte qu'il part d'un on inconnger qu'il i jurée so rince reli-

croire un

pareil trait d'ingratitude & de perfidie envoya à Rome pour en constater la vérité. Les Romains répondirent de toute part: Rien n'est plus vrai que la révolte du Pape Jean contre l'Empereur; mais il n'en faut point chercher d'autre cause. que celle de la haine de Satan contre son créateur. L'Empereur ne veut que le bien de l'Etat & de l'Eglise; & le Pape ne se plaît qu'à remplir l'un & l'autre de troubles & de scandales. Là dessus chacun alléguoit en preuve quelque trait particulier de la vie déréglée du Pontife. L'un citoit la veuve d'un certain Rainier, à laquelle, par une passion effrénée, il avoit donné, non seulement le gouvernement de plusieurs villes, mais des croix & des calices d'or de l'église de S. Pierre. L'autre nommoit une certaine Etiennette, qui venoit de mourir en accouchant d'un enfant qu'elle avoit eu de lui. Dès troupes entières s'écrioient que le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, n'étoit plus sous Jean que le repaire de la prostitution & de l'inceste, le logement infame de sa concubine favorite, sœur de celle de son père. Il n'est plus de semme honnête, poursuivit on, qui ose visiter l'églife des SS. Apôtres, où l'on fait qu'il en a violé plusieurs, soit vierges, soit

veuves, soit engagées dans les siens sacrés du mariage. Belles ou non, fortunées ou misérables, de condition distinguée ou de la lie du peuple, tout est bon à son insatiable & brutale convoitise. Voilà pourquoi le parti de Bérenger lui convient mieux que celui de l'Empereur.

Otton se tenant en garde contre la détraction Romaine, & tachant d'adoucir un peuple si visiblement échauffé dit en parlant du Pape: Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples & les avis des gens de bien. Il tenta même de ramener le léger Pontife au parti de la raison & de la vertu. Jean céda en auparence & députa vers l'Empereur, pour promettre de se corriger, de ce qu'il n'avoit fait, disoit-il, que par emportement de jeunesse. Mais il manisesta presque en même temps son peu de droiture, en invitant Adalbert i le Beren. ger à rentrer dans Rome, ou il le recut avec de grands honneurs. L'Empereur étoit alors occupé du siège de Montefeltro qui le retint pendant tout l'été, Aussi tôt après, il marcha vers Rome, d'où le Pape & Adalbert s'enfuirent. avec ce qu'ils purent emporter des tresors de S. Pierre.

T.o conc, Trois jours après l'arrivée d'Otton, à p. 648.

la priè voisina présent fait sile dit l'E la tête voix s' lui répace qui jusqu'au aussi pu commet détour

Pierre que le P qu'il lui commun Jean ca lui avoie une écui de laïcs les heur point su qu'en jot Jupiter, Benoît, tion intel & de to Pape ven

pereur,

la prière des Romains & des évêques du voisinage, on tint un grand concile en présence de ce Prince. Quand on eut fait silence; Il seroit bien convenable, dit l'Empereur, que le Pape Jean sût à la tête d'une assemblée si vénérable. Mille voix s'éleverent toutes ensemble, & on lui répondit de toute part : Ignorez-vous ce qui est notoire par-tout l'univers, & jusqu'au fond des Indes? Ses crimes sont aussi publics, qu'il est impudent à les commettre. Il n'use lui-même d'aucun détour, pour les cacher. Il faut, dit l'Empereur, proposer les accusations en détail.

Pierre, cardinal-prêtre, se leva & dit que le Pape Jean se jouoit de la religion, qu'il lui avoit vu célébrer la messe, sans communier. Jean évêque de Narni & Jean cardinal-diacre déposerent qu'ils lui avoient vu ordonner un dicre dans une écurie. Une multitude de clercs & de laics attesterent qu'il ne disoit point les heures canoniales, qu'il ne faisoit point sur lui le signe de la croix, & qu'en jouant aux dez, il avoit invoqué Jupiter. Vénus & les autres faux dieux. Benoît, cardinal-diacre, lut une accusation intentée au nom de tous les prêtres & de tous les diacres, portant que le Pape vendoit les ordinations épiscopales,

Otton,

15 fa-

fortu-

distin-

A bon

oitise.

er lui

ereur.

la dé-

doucir

dit en

pourra

es avis

de rh-

de la

en ap-

pereur.

de ce

par em-

nanifelta

de droi-

Béren.

le recut

mpereur

Monte-

out l'été,

Rome'.

ofuirent,

des tre-

& avoit ordonné pour le siège de Todi un enfant de dix ans. On répéta, comme des faits indubitables, outre son concubinage avec Etiennette, son commerce honteux avec la veuve de Rainier, avec une autre veuve nommée Anne, & avec sa propre nièce; qu'il avoit fait crever les yeux à Benoît son père spirituel, qui en étoit mort sur le champ; qu'il avoit sait mourir Jean cardinal-soudiacre, en le mutilant honteusement; qu'il avoit commandé des incendies, & que sans nulle retenue, ni décence en aucun genre, il avoit paru publiquement armé en guerre, avec le casque, la cuirasse de l'épée.

Après tant d'accusations, l'Empereur dit encore: Il arrive souvent, & nous le savons par expérience, que les personnes constituées en dignité sont calomniées par les envieux & les murmurateurs. C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu qu'on ne sauroit tromper, au nom de sa sainte Mère, & par le corps de S. Pierre dans l'église duquel nous sommes, de ne rien avancer contre le Pape qu'il n'ait effectivement commis, & qui n'ait été vu par des témoins hors de tout soupcon. Les évêques, le clergé & le peuple Romain reprirent tous d'une voix: Si le Pape Jean n'est pas coupable

de tor de lire fi hor que le l'entré jetés d'anatipas, c depuis du Til bouclie eut qu pris en vint, c cette re

canoniment, fe justificommu ferment règles de qu'il jeune to dignité lançant s'ils ofo On lut fession

dans fo

Todi

concu-

omme

merce :

, avec

& avec

ver les

qui en

oit fait

le mu-

mman-

ulte re-

enre, il

guerre,

mpereur

nous le

ersonnes

lomniées

urateurs.

au nom

per, au

le corps

nel nous

contre le

commis,

oins hors

le clergé

ous d'une

coupable

pée.

de tout ce que le Diacre Benoît vient de lire, & de beaucoup d'autres crimes si honteux qu'on n'oseroit les révéler; que le Prince des Apôtres nous refuse l'entrée du Ciel, & que nous soyons rejetés à la ganche, comme des objets d'anathème! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée, qui depuis cinq jours l'a vu, à l'autre bord du Tibre, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque & la cuirasse : il n'y eut que le fleuve, qui l'empêchât d'être pris en cet équipage. L'Empereur convint, qu'il y avoit autant de témoins de cette révolte scandaleuse, que de soldats dans son armée.

On prit le parti de faire les citations canoniques au Pape, mais avec ménagement, & en le priant d'abord de venir se justifier sur les accusations qu'on lui communiqua, & en lui promettant avec serment, qu'on n'agiroit que selon les règles de l'Eglise. Mais c'étoit-là justement ce qu'il craignoit le plus. Il répondit en jeune téméraire; il ne se souvint de sa dignité que pour accélérer sa ruine, en lançant l'anathème contre les évêques, s'ils osoient, dit-il, saire un autre Pape. On lut cette réponse, dans la seconde session du concile. Il y sut résolu qu'on

écriroit de nouveau à Jean, pour his promettre de déférer à son autorité, s'il venoit se justifier dans l'assemblée des Pères; mais que s'il persistoit dans la contumace, on mépriseroit son excommunication, & qu'on la tourneroit contre lui même. On ne put signifier cette seconde monition, ni la troisième, parce que le Pontise avoit pris le large, sans que personne pût dire où il étoit.

Sur le rapport qui s'en fit dans la troisième session, les Pères oubliant l'indépendance où il étoit d'un concile particulier, & frappés uniquement du scandale de sa conduite, s'exprimerent en ces termes: A un mal si étrange, il faut un remède extraordinaire. Si ce Pape ne nuisoit qu'à lui-même, on devroit le tolérer: mais, c'est un monstre pernicieux, qui n'est en place que pour la perte des ames & l'opprobre du Siège Apostolique. Puis s'adressant à l'Empereur; nous vous conjurons poursuivirent ils, d'en purget l'Eglise, & de donner les mains à l'élection d'un Pontife capable de reparer de fi grands maux. Nous y confentons vo-Iontiers, dit le Prince; rien ne peut nous

être plus agréable, que de voir remplir

dignement le S. Siège. A l'instant, tous

nommerent d'une voix unanime Léon,

premie homme tiré si rement contre le char vraie c qualifié que la XII au

Léon

cembre qu'au m où il fu mort de de cette fion vo Romain pour suc vertueux été moin rechef e Prince n armée for veau con du serme à Léon le consen da pardoi

nemens r

premier garde des archives Romaines homme de grande probité, mais qui tiré si précipitamment d'un office purement larque, montoit sur le S. Siège contre les canons: ce qui a fait prendre le change à quelques modernes sur la vraie cause pour laquelle on le trouve qualifié d'Antipape, & qui n'étoit autre que la nullité de la déposition de Jean XII auquel on l'avoit substitué

Léon VIII, ainti ordonné le 6 décembre de l'an 963 ne fut Pape légitime qu'au mois de juin de l'année suivante. où il fut reconnu de nouveau, après la mort de Jean XII, arrivée le 14 mai de cette année 964, & après la démission volontaire de Benoît V, que les Romains inconstans lui donnerent encore pour successeur. Benoît, diacre savant, vertueux, & digne du pontificat s'il eut été moins pressé d'y parvenir, attira derechef en Italie l'Empereur Otton. Ce Prince marcha contre Rome, avec une armée formidable, & y affembla un nouveau concile. Benoît se confessa violateur du serment sait par les Romains d'obéir à Léon, & de ne point élire de Pape sans le consentement de l'Empereur, demanda pardon. Je dépouilla lui-même des ornemens pontificaux, & fut emmené en

t hi s'il des ns la comcon-

cette parce fans

ans la at l'ine partidale de ermes: remède rit qu'à : mais. n'est en mes &

. Puis vous purger à l'élecbarer de ons vout nous remplie

ht, tous Léon, Allemagne. L'Empereur toujours modéré, & singulièrement attentis à la tranquillité de l'Eglise, étoit prêt à le rendre aux Romains, quand il mourut à Hambourg le 5 juillet 965; c'est-à-dire trois ou quatre mois après la mort de Léon. On élut alors sous le nom de Jean XIII, l'Evêque de Narni, qui sut intronisé le premier jour d'octobre de cette même année, en présence des évêques de Spire & de Vérone, députés par l'Empereur pour assister à l'élection & la consirmer.

Le Roi Otton, en partant pour l'Italie, avoit laissé ses Etats d'Allemagne & son fils aussi nommé Otton', sous la conduite de son frère Brunon, archevêque de Cologne, comme on sait, & tout à la fois duc ou gouverneur de Lorraine. Des fonctions si différentes & pour l'ordinaire si incompatibles, ne le furent point pour le S. Prélat. Les soins du gouvernement qu'il remplit à la satisfaction du Prince & des fujets, ne purent le distraire des exercices de la religion, ni même de l'étude, dont il inspiroit le goût à tous ceux qui l'environnoient. Il s'appliqua sur-tout à former des évêques éclairés & vertueux dans la partie occidentale du royaume de Lorraine, où le clergé étoit tombé dans un grand relachement

plus la v doit dami pren la Co de la mang repas gai qui ciers pourp fon ai plicité

de la

10-

tran-

endre

Ham-

trois

Léon.

XIII,

nisé le

même

e Spire

pereur

firmer.

ar l'Ita-

agne &

la con-

nevêque

tout à

orraine.

our l'or-

e furent

du gou-

risfaction

burent le

gion, ni

it le gout

. Il s'ap-

ues éclai-

cidentale

le clerge

chement.

371

Tous ses vœux cependant ne paroissoient. plus se porter que vers le bonheur de la vie future, pour laquelle on l'attendoit souvent soupirer durant la nuit. Condamné à vivre au milieu du fatte. & à. prendre part aux amusemens frivoles de la Cour, il gémissoit au fond de son cœur, de la contrainte où il étoit réduit. Il ne mangeoit presque rien dans les plus grands repas, & ne laissoit pas d'y paroître aussi gai que personne. Au milieu de ses officiers & de ses vassaux tout converts de pourpre & d'or, on ne le reconnoissoit qu'à son air de dignité . & à cette noble simplicité qui éclipsoit toutes les pompes de la vanité mondaine.

L'Empereur son frère, à son retour d'Italie, vint à Cologne lui témoigner avec effusion de cœur, combien il étoit satisfait de son administration. Ils célébrerent ensemble la sête de la pentecôte, & rendirent en commun leurs actions de graces au Seigneur, avec des marques extraordinaires de piété & d'attendrissement. Quand il fallut se séparer, leur tendresse mutuelle parut encore redoubler, comme par un pressentiment secret qu'ils ne se reverroient plus: ils ne s'embrasserent, qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En essentiment secret qu'ils ne s'embrasserent, qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En essentiment secret qu'en,

par des vues bien supérieures à celles de la politique, étant allé en France, pour en reconcilier les princes qu'il envisageoit moins comme ses rivaux que comme ses frères, tomba dangereusement malade à Compiegne. Il se fit transporter à Rheims.

965,

Sigeb. dont l'Archeveque Odalric lui étoit cher Chr. ann. pour ses vertus. Sachant que sa dernière heure étoit proche, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans, il se confessa, puis fit apporter le sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur, & le récut, prosterné sur le pavé , avec des sentimens d'humilité & de componction qui faisoient fondre en larmes une multitude d'évêques & de seigneurs attirés auprès de lui, plus encore par l'éclat de ses vertus que par celui de son rang. Ainsi mourut-il, universellement regretté, le 11 octobre de l'année 965, douzième de son épiscopat. Les reliques d'un pasteur si cher furent réportées à Cologne, & déposées dans le monastère de S. Pantaleon qu'il avoit, foudé.

> Odalric de Rheims, à qui S. Brunon donna des preuves de son estime dans un moment où elles sont si peu équivoques, avoit été placé sur ce siège, pour remédier aux suites pernicieu'es d'un schisme qui avoit long-temps désolé cette Eglise.

Dès dois Ses f Cet princ nu p rendo confi furpri. tion q moind La se élut u moine concile Ingelh par le der H taud. I moins biens des roy partage traires tout l'I

Lan fa ruine descend fivemen princes

es de pour geoit e fes ide à cims; cher rnière

rnière
t pas
, puis
& du
écut,
fention qui
ltitude
auprès
de ses
Ainsi
, le 11
me de
pasteur

Brunon dans un voques, remersichilme

ne, &

Pan-

Dès l'an 925, Herbert comte de Vermandois y avoit placé Hugues le dernier de ses fils, agé tout au plus de cinq ans. Cet enfant fait évêque contre tous les principes du droit & de la raison, soutenu par un père factieux & puissant qui se rendoit formidable aux rois, avoit été confirmé par des Papes, ou adroitement surpris, ou coupables de cette inapplication qui dans ce malheureux siècle fut la moindre tache de plusieurs d'entr'eux. La septième année de cette invasion, on élut un autre archevêque; savoir Artaud moine de l'abbaye de S. Remi: mais trois conciles, tenus à Mouson, à Verdun, à Ingelheim près de Mayence, & confirmés par le S. Siège, purent à peine déposséder Hugues qui avoit survécu à Artaud. Le différend de l'Eglise de Rheims, moins importante encore par ses grands biens que par la situation aux confins des royaumes de France & de Germanie, partagea les princes dont les factions contraires divisoient alors & bouleversoient tout l'Empire François.

La maison de Charlemagne touchoit à sa ruine entière. Charle le Simple qui en descendoit, avoit déjà vu monter succes sivement sur le trône de ses ancêtres trois princes d'un autre sang, Eudes & Ro-

bert, tous deux fils de Robert le Fort duc de France. & Raoul de Bourgogne gendre du Roi Robert. Mais sa famille avoit un émule bien plus redoutable quoique plus sage & plus modéré, dans Hugues le Grand, fils & successeur de Robert au duché de France- C'étoit lui qui avoit rétabli la bataille de Soissons. où le Roi son père fut tué de la main même de Charle le Simple, & qui avoit changé le triomphe de ce vainqueur inhabile en une fuite honteuse. Il auroit pu des lors mettre la couronne sur sa propre tête: mais il ne vouloit point d'une élévation qui ne fût durable. Le temps de consommer cette grande œuvre ne lui paroissant point encore venu, il déféra cette royauté passagère à son beau-frère Raoul. Celui ci étant mort l'an 036. Louis d'Outremer, ainsi nommé de l'Angleterre qui lui avoit fourni un asile dans son enfance, remonta la même année fur le trône de Charle son père, mort, des l'an 020, dans la prison où le Comte de Vermandois l'avoit retenu opiniatrément. Hugues le Grand se prêta encore aux circonstances, & reconnut Louis pour son roi, puis son fils Lothaire, qui fut couronné à Rheims le 12 novembre 954 Forthern will be the forms there is

Alors l'un des de Fran fainte of trême de il étoit n bleffe , d'Avign res au m perdu so ieunesse. Seigneur dier à L Barbe, e tes ces pour les acquit ta *fentemer* & du cle con, n'e respirant honneur constanc de visite pieux foli flitut. A stitué co appréhe tés ne do l'observa

ort

gne

ille le .

lans

de

lui

ns .

nain

voit

in-

aroit

pro-

une

mps e lui

éféra:

frère

936,

'An-

dans nnée

ort .

omte iatré-

acore Louis

qui

mbre

Alors florissoit S. Mayeul de Cluny, Elog. l'un des principaux ornemens de l'Eglise sec 518. de France. Malgré son attrait pour une Bencd. p. sainte obscurité, & son éloignement ex- Boll. 11. trême de toutes les grandeurs terrestres, mai. il étoit néanmoins issu de la première noblesse, fils d'un père si puissant au pays d'Avignon, qu'il donna jusqu'à vingt terres au monastère de Cluny. Mayeul ayant perdu son père & sa mère dans une grande ieunesse, se retira à Mâcon auprès d'un Seigneur de ses parens, d'ou il alla étudier à Lyon dans le monastère de l'Isle-Barbe, école alors la plus célèbre de toutes ces contrées. Il y profita, autant pour les mœurs que pour la doctrine, & acquit tant de réputation, que, du consentement unanime du prince, du peuple & du clergé, il fut élu évêque de Befançon, n'étant encore que diacre. Mais ne respirant que la fuite du monde & des honneurs, il refusa cette dignité avec une. constance invincible. Tout son plaisir étoit de visiter souvent dans son voisinage les pieux solitaires, dont enfin il embrassa l'inflitut. Après six ans de profession, il sut institué coadjuteur de l'Abbé Aimard, qui appréhendant que sa vieillesse & ses infirmités ne donnassent lieu au relachement de l'observance, se résolut à partager avec lui

fon titre & ses sonctions du consentement de tous les srères. Et afin que l'humble Mayeul ne pût s'en désendre, Aimard s'autorisa du suffrage de l'évêque diocésain & de plusieurs autres prélats. On ne sait pas combien S. Aimard, ainsi qualisié dans plusieurs matyrologes, survécut à son abdication: mais S. Mayeul sut abbé plus de quarante ans. Ce long gouvernement, également sage & saint, contribua infiniment à mettre son ordre dans ce haut point de considération, où il se soutint encore long-temps après lui.

Il unissoit à la piété le goût des sciences & de l'application. Il aimoit tellement la lecture, qu'en voyageant même à cheval, il avoit ordinairement un livre à la main. Il se rendit sur-tout habile dans la connoissance des loix, des canons & de la discipline monastique. A la doctrine, il joignoit une grande facilité à s'énoncer. & d'un tour d'esprit plein d'aménité qui rendoit la vertu aimable à tous ceux qui l'entendoient. Il s'étudia principalement à conserver dans ses religieux la pureté qui s'annoncoit en lui-même par sa candeur la modestie & la simplicité de toutes ses manières. Des seigneurs de tout pays, touchés par ses solides exhortations,

profession conduite & la stempos

La i Abbé s Heldrid observa grands parmi l'Empe culière. pas mo & mên qu'à ce lui le moins ment d nation . comme Claffe de l'Im blit la f dée prè Cette p de véné qu'elle vices d fonnes

neurs d

professerent la vie monastique sous sa conduite; ce qui augmenta également, & la splendeur religieuse, & les biens

temporels de l'ordre.

La réputation de Cluny & de son saint Abbé s'étendit bien loin hors de France. Heldric qui, pour embrasser ces saintes observances, avoit quitté sa femme, ses grands biens, & l'un des premiers rangs parmi les seigneurs d'Italie, procura à l'Empereur Otton la connoissance particulière de Mayeul. Ce Prince qui n'étoit pas moins attentif au bien de la religion, & même de la régularité monastique, qu'à celui de l'Etat, fit venir auprès de lui le S. Abbé: il ne se proposoit rien moins que de lui donner le gouvernement de tous les monassères de sa domination, en Italie & en Germanie. Mayeul commença par réformer le monastère de Classe près de Ravenne; & à la prière de l'Impératrice Sainte Adélaide, il rétablit la fameuse abbaye du Ciel d'or, fondée près de Pavie par le Roi Luitprand. Cette pieuse Princesse avoit conçu tant de vénération pour l'homme de Dieu qu'elle auroit voulu lui rendre les services dont s'acquittent à peine les personnes du dernier étage. Tous les seigneurs de la Cour lui marquoient un ref-

long faint, ordre tion; après ences ent la neval.

ente

que

dre .

rêque

élats.

ainti

main.
conde la
ne, il
ner,
té qui
ement
pureté
i canité de
le tout

tions,

pect & une affection semblable. Pour l'Empereur, il sembloit avoir mis en lui seul toute sa confiance: aux moins tous ceux qui avoient quelque interêt à ménager auprès du Prince, ne pouvoient employer une meilleure mediation que

celle de Mayeul.

Le Saint fit un autre voyage à Rome, au retour duquel il prédit aux religieux qui l'accompagnoient, que l'Empereur mourroit cette année 973. En repassant les Alpes, il fut pris par ces troupes de Sarasins qui avoient sait leur place d'armes du fort de Fressinet, d'où ils portoient en France comme en Italie leurs violences & leur brigandage. Une grande multitude de gens de tout pays, qui avoient cherché leur sureté à la fuite d'un si faint homme, furent faits captifs avec Jui. C'est ce qui l'engagea, beaucoup plus que son intérêt personnel, à ménager sa rançon du côté de Cluny, où il manda sa captivité. Cette nouvelle plongea dans la consternation, non seulement ses religieux qui le chérissoient comme un tendre père, mais tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans le voisinage. Chacun s'exécuta généreusement, & par ces dons joints à l'argent du monastère, on fit la somme qui avoit été fixée par les

afin que rêté les Cependa concilié. vénératio tiens. Il dans la p gle qu'il l'ayant ti fes fers voient re fe-conver d'entr'eux que May les autres marade a ce Sarafii tres Mul pied dont tures. Pe les Sarafii fort de F évèneme fulte faite

Barbares

L'Eglis l'état de voit, av capables, mitive,

our n lui tous méoient que

ome ; **x**usig ereur affant es de armes toient iolenmulvoient un fi avec ucoup ménaoù il plonlement me un avoit

Cha-

par ces

e, on

par les

Barbares à mille livres pesant d'argent, afin que chacun de ceux qui avoient arrêté les voyageurs en pût avoir une livre. Cependant la sainteté de Mayeul s'étoit concilié, de la part des Infidèles, une vénération presque égale à celle des Chrétiens. Ils l'avoient chargé de chaînes, dans la première fougue d'un zèle aveugle qu'il avoit entrepris d'éclairer : mais l'ayant trouvé presque aussi-tôt libre de ses fers au milieu du cachot où ils l'avoient renfermé, tout leur ressentiment se-convertit en un respect religieux. Un d'entr'eux ayant mis le pied sur la bible que Mayeul portoit toujours avec lui, les autres reprirent sur le champ leur camarade avec indignation. Le même jour ce Sarasin avant pris querelle avec d'autres Musulmans, ils lui couperent le pied dont il avoit foulé les divines écritures. Peu après le départ de S. Mayeul, les Sarafins furent entièrement chassés du fort de Fressinet; ce qui sit regarder cet évènement, comme une punition de l'insulte faite au serviteur de Dieu.

L'Eglise d'Orient, ou de Grèce, dans l'état de dépérissement où elle se trouvoit, avoit encore quelques exemples capables, ou d'y ramener la ferveur primitive, ou du moins d'en retracer le

Boll. 7. fouvenir. Alors on y admiroit principalefebr. ment le Solitaire S. Luc, nommé le Jeune pour le distinguer d'un autre saint de même nom, qui dans le siècle précédent étoit abbé près du mont Ethna en Sicile. Luc le jeune, né en Thessalie, contracta dès l'enfance l'habitude de ne manger, ni viande, ni œufs, ni laitage. de n'user que de pain d'orge, & de ne Combes. boire que de l'eau. Il montra dès le auct. t. 2 même âge, autant de tendresse pour les p. 969. pauvres, qu'il avoit de dureté pour luimême: il lui arriva plusieurs fois de leur donner ses vêtemens, & de revenir presque nud à la maison paternelle. Dans la première adolescence, il prit le petit habit de religion, dans un monastère d'Athènes; & le grand habit monassique, fur le mont de S. Joannice, à l'âge de dix huit ans seulement. Là, il augmenta encore ses exercices de pénitence & de piété, & recut avec le don des miracles, celui de connoître les choses à venir &

Un jour, il dit à quelques frères qui se trouvoient avec lui: Il nous vient un homme qui porte un pesant sardeau, qui a besoin de soulagement. Peu après, arriva un homme seul qui ne portoit rien, & qui demanda Luc, en disant

les plus cachées.

qu'il avo Saint affe fort étran fans voul borda , Comment chargé de viens-tu c pas d'hon que tu as l'eglife. D tu as con tenir le p d'une pér en trembla confesserai que je l'ay posa sur 1 ces de for du Saint, fon ame. lui donna crivit, en brer pour du neuviè mais fur-to l'amertume le reste de de confess

quefois à

qu'il avoit besoin de son secours. Le Saint affectant une dureté qui lui étoit lew fort étrangère, le fit attendre sept jours le. sans vouloir lui parler. Quand il l'aint céborda, après cette première épreuve; Comment, lui dit il, oses-tu paroître en. ie, chargé de si grands crimes? Et que viens-tu chercher parmi nous? Ce n'est ne pas d'hommes ignorans & sans caractère ge , que tu as besoin, mais des passeurs de ne l'Eglise. Déclare néanmoins le meurtre que s le les tu as commis, pour te disposer à en oblutitenir le pardon. Le meurtrier fut effrayé eur d'une pénétration si miraculeuse, & dit en tremblant: Homme de Dieu; je vous oresns la confesserai ce que vous savez déjà, quoit haque je l'ave fait fort secrètement. Il exd'Aposa sur le champ toutes ler circonstances de son crime, se prosterna aux pieds que, du Saint, & le conjura d'avoir pitié de e de son ame. Luc le releva charitablement, nenta! & de lui donna les avis convenables, & lui prefcrivit, entr'autres choses, de faire célébrer pour le mort le service du troisième, du neuvième & du quarantième jour; mais sur-tout de pleurer son péché, dans l'amertume de son cœur, pendant tout le reste de sa vie. On voit ici, quelle sorte

de confession les pécheurs faisoient quel-

quefois à des moines qui n'étoient pas

cles. sir & s qui vient leau . près, ortoit difant prêtres: les pénitences imposées par ces laics, n'étoient que des préparations à l'absolution facramentelle.

Luc témoignoit en toute rencontre le respect le plus prosond & la plus religieuse docilité pour les évêques, qu'il regardoit comme les princes de l'Eglise & les interprètes du Seigneur à l'égard des Fidèles. Comme l'archevêque de Corinthe passoit près du mont S. Joannice. le S. Solitaire cueillit les meilleures herbes de son jurdin, & vint lui offrir ces pétits présens, tels que sa respectable pauvreté les lui pouvoit fournir. Le Prélat attendri lui fit donner une quantité de pièces d'or. Le faint homme les refusa, & dit, Seigneur, l'or m'est inutile, mais j'ai grand besoin de prières & d'instructions. Voyant cependant que l'évêque étoit mortifié de son resus, il prit une de ces pièces, puis le supplia d'ajouter à ces largesses temporelles les trésors inestimables de la parole du falut. Seigneur, lui dit-il, comment pouvons-nous participer aux mystères sacrés de l'Agneau sans tache, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer sans prêtres dans les déserts & les montagnes ? L'archevêque répondit: il faut faire tous vos efsorts pour vous procurer un prêtre.

Quand ble, on la fainte & fur u une cell voile, & Vous fer chantere le trisagio Après av ioindrez nerez po corps de vous boi qui ne se fermerez cules dan drez bien moindre ! cas les pl divine Eu & que les toient jan ni même fouvent d à cause d fin il fe f en un lie fut chang

ra une q

ces ns à 11.11 re le reliil rese & dides orinnice, herir ces e pau-Prélat ité de efusa, mais nstrucévêque it une outer à s inefgneur, us par-Agneau péchés es dans 'archevos efprêtre.

Quand la chose est absolument impossible, on met le vase des présanctifiées sur la sainte table, fi l'on est dans un oratoire; & fur un banc très-propre, si c'est dans une cellule. Vous dépiierez ensuite le voile, & vous y déposerez les particules. Vous ferez brûler de l'encens; puis vous chanterez les pseaumes convenables, ou le trisagion, avec le symbole de la soi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, & vous vous inclinerez pour prendre avec la bouche le corps de J. C. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin, dans une coupe, qui ne servira qu'à cet usage. Vous renfermerez avec le voile le reste des particules dans le vasc facré, & vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment. C'est ainsi que dans les cas les plus extraordinaires on traitoit la divine Eucharistie avec un respect unique. & que les anachorètes les plus folitaires n'étoient jamais exclus de sa participation ni même de sa frequentation. S. Luc fut souvent obligé de changer de demeure. à cause des incursions des Barbares. Enfin il se fixa, & mourut dans l'Attique, en un lieu nommé Soterion. Sa cellule fut changée en un oratoire, où il s'opéra une quantité de miracles, qui le font

compter au nombre des saints par l'Eglise

Grecque.

L'Asie dépendante de C. P. ne sut pas moins illustrée par les vertus de S. Paul de Latre. Il avoit un frère nommé Basile. qui s'enfuit au mont Olympe, comme les parens le vouloient marier, & qui se fit moine dans la laure de S. Elie. Là se trouvant encore importuné par ses proches & ses amis, il se retira plus avant dans les terres, près du mont de Latre. où il fit venir son frère Paul, qui lui dut ainsi ses premiers engagemens dans la carrière de la perfection. Pierre ami de Balile, & abbé du monassère de Carve près de Latre, se fit un plaisir de cultiver les excellentes dispositions du jeune Paul. Mais il s'appercut bientôt, que cette ame privilégiée avoit moins besoin d'aiguillon que de frein, dans une route, où les commencemens si épineux pour tant d'autres, paroissoient trop doux à ce prosélyte fervent. Il déclara d'abord une guerre irréconciliable aux inclinations les plus naturelles , jusqu'à vouloir absolument vaincre le sommeil. Il ne se couchoit point pour dormir; il prenoit seulement quelques momens de repos, en s'appuyant contre un arbre ou contre un coin de rocher. Il ne se permettoit pas une

milieu de où on fervoient rappeler Le feu ment ce fouvent amertume cheurs. Abbé la pour y toutes les dis que l'

une parc

Après la communimétrius, fommet de une grotte de Dieu.

n'y pouve procher de dans la ril faut des nous, reparbres, rechênes controllé de cette

toujours

Tome

pas Paul
afile,
mme
pui fe
Là,
fes
avant
atre,
ii dut
ms la
mi de

Carye
ultiver
Paul.
e ame
uillon
ù les
tant
te proguerre
s plus
ibfoluuchoit
ement
s'aptre un

oit pas

une

une parole inutile; il étoit si recueilli au milieu des emplois dissérens de la cuisine où on l'appliqua, que tous les objets servoient moins à le distraire qu'à lui rappeler le souvenir des vérités éternelles. Le seu matériel lui représentoit si vivement celui de l'enser, qu'on le voyoit souvent sondre en larmes, & gémir avec amertume sur l'aveugle témérité des pécheurs. Il demanda instamment à son Abbé la permission de se retirer au désert, pour y vivre dans un parsait oubli de toutes les choses de ce monde; mais tandis que l'Abbé Pierre vécut, il le resusatoujours, à cause de sa jeunesse.

Après la mort de cet Abbé, Paul ayant communiqué son dessein à son ami Démétrius, ils se retirerent ensemble au sommet du mont de Latre, où il y avoit une grotte qui portoit le nom de la Mère de Dieu. Démétrius, dans la crainte de n'y pouvoir subsister, proposa de se rapprocher de la laure des Cellibares, située dans la même contrée. Non, dit Paul; il faut demeurer ici. Et de quoi vivronsnous, reprit Démétrius? Du fruit de ces arbres, répondit Paul, en montrant des chênes chargés de glands. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayerent de cette étrange nourriture, qui les fit Tome IX.

vomir jusqu'au sang. Démétrius vousue faire quelque plainte: mais Paul tournant l'aventure en plaisanterie, dit en souriant: Nous nous en porterons mieux; nous voilà purgés de nos mauvaises humeurs.

Démétrius que l'esprit de Dieu n'appetoit point à une pareille austérité, se rapprocha de la laure, & se joignit à un anachorète fort avancé en âge & non moins en vertu. Il lui dit ce qui lui étoit arrivé avec Paul, & combien il souffroit de le laisser sans secours. Sovez tranquille, mon fils, lui dit le faint vieillard; nous partagerons ayec lui les alimens que le Seigneur daignera nous fournir. Démétrius n'eut rien de plus pressé que de porter ces paroles à Paul, qui dit en versant des larmes de reconnoissance; Vous voyez mon frère, que Dieu n'abandonne pas ceux qui s'abandonnent eux mêmes entre ses mains. Paul alla dans la fuite trouver un faint abbé nommé Athanase, qui, après avoir gouverné un monastère, vivoit en anachorète près la laure du Sauveur sur la même montagne. Il le pria de lui faire construire une colomne auprès de la laure: mais Achanale lui montra une rocke escarpée, qui formoit une colomne naturelle, couronnée d'une grotte comme de son chapiteau,

Elle avoi folitaire, noclastes. Une lam pierre à Sa nourri ceaux de san du vi d'ane son cher, & d afin qu'il divin de l'Abbé Ai qui mont célébroit

Une vi
point d'att
d'énsulateu
cavernes s
rent des c
fous le no
insensiblem
breuse. P
stance, pou
de ses disc
toxte d'inses délices
ment, que
gnoient su
geoit à pa

ulut

Jant

mt:

lous

ITS.

ppe-

rap-

un

non

étoit

ffroit tran-

lard

s que

émé

ie de

it en

ance:

n'a-

nnent

dans

omme né un

rès la

tagne.

e co-

anale

ui foronnée

oiteau,

387

Elle avoit déjà servi de retraite à un saint solitaire, pendant la persécution des Iconoclastes. Paul y demeura douze aus. Une lampe avec un peu d'huile, & une pierre à sus faisoient tous ses meubles. Sa nourriture consistoit en quelques morceaux de pain, que lui apportoit un paysan de voisinage. Il s'abreuvoit de l'eau d'une sontaine qu'il sit sortir de son rocher, & qui coula toujours depuis. Mais Ms. Blasin qu'il ne sût pas privé de l'aliment bliot reg. divin de nos ames, de temps en temps sol. 204. l'Abbé Athanase lai envoyoit un prêtre, n. 2450. qui montoit à l'aide d'une échelle, & célébroit le saint sacrisice.

Une vie si merveilleuse ne manqua point d'attirer une soule d'admirateurs & d'émulateurs. Les uns se logerent en des cavernes voisines, les autres construisirent des cabanes; on bâtit un oratoire sous le nom de S. Michel, & il se forma insensiblement une communauté nombreuse. Paul si peu soigneux de sa subsissance, pourvut avec un grand soin à celle de ses disciples, pour éloigner tout prétexte d'inconstance. Il faisoit tellement ses délices de l'oraison & du recueillement, que la joie ou la tristesse se parler, ou qu'on le laissoit con-

R 2

verser uniquement avec Dieu. C'est ce qu'il fut contraint de déclarer pour l'é. dification des frères, à qui une altération si sensible de son humeur causoit plus que de l'étonnement. Se trouvant néan. moins importuné à l'excès, par les visites de ses disciples & des autres personnes qui affluoient sans cesse à sa grotte, il se retira secrètement dans l'endroit le plus désert de la montagne, exposé à toutes les injures de l'air, & n'ayant pour compagnie que les bêtes sauvages. On sut encore le trouver, & le ramener de temps en temps à la laure, sous prétexte de quelque besoin pressant d'instruire & d'animer les frères. C'est pourquoi il prit le dessein de passer à l'ille de Samos. Sa célébrité l'y accompagna. En peu de temps il rétablit les trois laures de cette ille, que les Sarasins avoient ruinées. Cependant les solitaires de Latre le cherchant de toute part & l'ayant enfin découvert, l'engagerent encore à revenir. Autant il étoit prompt: à suivre les impressions de l'esprit de Dieu, autant il craignoit de les confondre avec ses propres goûts & sa satisfaction personnelle.

Malgre son attrait pour la retraite & l'abstinence, il avoit coutume de saire quelques sessins aux sêtes les plus solem-

nelles, Un din stiné à nome d pourvu avertir tude. I A l'infi gés de p d'œufs & vovoien étoient regardoi refervoie voient e leurs ho guide en pour l'a fon pain jour de to dre com quelques

La réptendit à voya pou & lui er Bulgares comman Constant

liberté.

'est ce ur l'é. ération t plus néan. visites rsonnes e, il se le plus toutes ir com-On | fut e temps texte de & d'ail prit le Sa cée temps ille, que pendant hant de ert l'enat il étoit le l'esprit les con-

etraite & de faire us folem

fa fatis

nelles, & d'y convier beaucoup de monde. Un dimanche de l'octave de paque, de stiné à l'un de ce repas de charité, l'économe de la communauté se trouva dépourvu de toute provision. Il courut en avertir le Saint, avec une grande inquiétude. Paul lui reprocha son peu de soi-A l'instant arriverent des mulets chargés de pain blanc, de vin , de fromage d'œuss & de toutes sortes de fruits qu'envoyoient des voisins charitables. Tels étoient les mets que ces vrais solitaires regardoient comme fort delicats, & qu'ils reservoient pour leur festins. Ils s'en privoient eux-mêmes, pour les distribuer à leurs hôtes & aux pauvres. Leur faint guide en particulier avoit tant d'affection pour l'aumône, qu'il donnoit jusqu'à son pain & ses vetemens. Manquant un jour de toute autre chose, il voulut se vendre comme esclave a afin de soulager quelques malheureux, au prix de sa propre liberté.

La réputation d'une si haute vertu s'étendit à C. P. & à Rome. Le Pape envoya pour examiner sa manière de vivre, & lui en faire le rapport. Pierre, Roi de Bulgares, lui écrivit souvent pour se recommander à ses prières. L'Empereur Constantin-Porphyrogénète le consulta

sur différentes expéditions de grande importance; & l'issue ne manqua point de donner lieu au repentir, quand la politique ne fe trouva point d'accord avec les lumières de l'homme de Dieu. Paul employa efficacement fon crédit auprès de ce Prince, pour faire bannir de Milet & du voifinage, de dangereux Manichéens. Il mourut dans la laure de Latre, l'an 956, le quinzième de décembre, jour auquel l'Eglise Grecque honore sa mémoire. Il exhorta ses moines jusqu'à fon dernier soupir, sans jamais vouloir nommer son successeur, quelque instance qu'on lui en pût faire. Il prétendoit leur laisser autant de liberté dans le choix de leur supérieur, qu'it leur avoit toujours demandé de perfection dans leur obéissance.

Peu après sa mort, les miracles s'opérerent avec tant d'éclat à son tombeau, que les solitaires s'en plaignirent sérieusement à lui-même, comme d'une source de distractions qui les alloit priver des fruits & des saintes douceurs de leur retraite. Un jour que la délivrance d'un énergumène avoit occasionné beaucoup de tumulte dans l'église, un des anciens de la communauté, nommé Siméon s'approcha de la sépulture du Saint, & lui dit, comme s'il eut été vivant: Est ce

donc dé to multe nous p fera bi auffi Alors la régu fi vou Dans | de la en bas propos Spectal dicta , mome blic au d'autre

> particu mée n monde feigner Sauver quer f même il l'eu fembla ment

pendai

ide im-

point de

la poli-

d avec

u. Paul

auprès

de Mi-

ux Ma-

Latre,

embre .

nore fa

julqu'à

vouloir

instance.

loit leur

choix de

toujours

éiffance.

es s'opé

mbeau.

t férieu-

e fource

iver des

leur re-

ice d'un

beaucoup

anciens

éon s'ap-

t, & lui

: Eft ce

donc là que vous nous avez recommandé touchant la fuite du monde & du tumulte? Ne voyez-vous pas que vous nous préparez des troubles infinis? Ce lieu sera bientôt rempli de femmes & d'enfans. aussi bien que d'hommes de tout état-Alors que deviendront le recueillement & la régularité? Dites-nous dès aujourd'hui, si vous prétendez continuer ces miracles. Dans ce cas-là, nous vous descendrons de la montagne, & nous vous laisserons en bas faire tout ce que vous jugerez à propos. Cette plainte singulière & respectable par la simplicité même qui la dicta, parut avoir son effet. Depuis ce moment, le Saint ne guérit plus en public aucun possédé; mais il fit beaucoup d'autres miracles, comme il avoit fait pendant sa vie.

Il avoit témoigné une dévotion toute particulière pour l'image de J. C. imprimée miraculeusement, à ce que tout le monde croyoit, en faveur d'Abgar roi ou seigneur d'Edesse, sur un linge dont le Sauveur s'effuya le visage. Paul fit appliquer sur le suaire d'Edesse un linge de même grandeur; & l'on dit, que quand il l'eut déplié, il y vit une image semblable à l'original. Ce divin monument faisoit alors grand bruit dans tout l'Orient, & sur-tout à C. P. où il avoit été transséré depuis peu, par les soins de l'Empereur Romain-Lécapène, qui l'avoit acheté pour deux cens Sarasins & douze mille pièces d'argent. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle, est

Evagr. l'Historien Evagre qui écrivoit dans le hist. 4. C. cinquième siècle, & qui lui attribue la 27. délivrance d'Edesse affiégée de son temps Elmat. par Cosroès roi de Perse. L'histoire Combes. Orientale parle de sa translation. On edicana trouve toute la suite de cette merveille.

adioAug trouve toute la suite de cette merveille. dans un discours attribué à l'Empereur Constantin - Porphyrogénète, qui, outre les miracles opérés dans les premiers temps à l'occasion de cetre image, raconte une foule de prodiges arrivés à la translation, dans tout le cours du voyage d'Edesse à C. P. Elle arriva dans cette dernière ville, le quinzième jour d'août de l'année 944, & fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, où l'Empereur célébroit la fête de l'assomption. Le lendemain on la porta à la grande église; c'est-à-dire à Sainte-Sophie, pour lui rendre un culte encore plus éclatant. Elle fut enfin placée dans l'église du Phare, qui étoit la principale des chapelles du palais. L'Eglise Grecque célèbre la fête de cette translation, le

jour n C. P.

LE méon pour 1 Dieu : Eglise Siméo d'un employ portan charge lens & pour r fante la entrep multitu même goût d de la v l'esprit leux. dans 1 premie ginaux en cha en dén plifia a de fait

tés par

jour même de sa première célébration à C. P. seizième du mois d'août.

SVOIE

foins.

, qui

ins &

e, est

ans, le

bue la

temps

nistoire

veille,

pereur

outre

remiers

e, ra-

és à sa

voyage-

s cette

d'août

lépolée

s Bla

la fête

la por-

Sainte-

encore

e dans

incipale

Frecque

on le

On

remier

L'Empéreur Constantin engagea Siméon-Métaphraste à seconder son zèle pour la manifestation des merveilles que Dieu se plaît à opérer en faveur de son Eglise, & par le ministère de ses saints. Siméon né d'une famille puissante, doué Psell api d'un génie heureux, élevé avec soin, Allat de employé aux négociations les plus im-Sim. portantes, & parvenu aux premières Boll. præf charges de l'Empire, avoit tous les ta-gener.t.1. lens & toutes les commodités nécessaires pour rendre également solide & intéresfante la collection des vies de saints qu'il entreprit de donner. Il rassembla une multitude de livres, de mémoires, & même de pièces originales. Mais outre le goût de son siècle, qui n'étoit pas celui de la vérité simple & fans fard, il avoit l'esprit naturellement tourné au merveilleux. Trouvant donc trop de simplicité dans les monumens anciens, dans les premiers actes des martyrs, dans les originaux de la vie de plusieurs saints, it en changea, ou, pour mieux dire; il en dénatura tout à fait le style, les amplifia avec emphase, y ajouta beaucoup de faits pris ailleurs, & peut-être inventés par un faux zèle, en retrancha des

R. 5

traits peu saillans, mais souvent essentiels, dont son esprit plus brillant que judicieux, ne sentoit pas l'importance. On peut se convaincre de la justice de cette censure, en confrontant son hifloire des SS. Taraque, Probe & Andronic, avec les actes primitifs de ces martyrs, qui ont été retrouvés de nos jours. Ce sont ces ouvrages de Siméon, qui lui ont fait donner le surnom de Métaphraste, qui ne signifie pas seulement traducteur, mais auteur de gloses & de paraphrases. Comme il s'étoit rendu sort célèbre par ses écrits, outre les vies de faints qu'il a composées en grand nombre, on lui en a attribué encore beaucoup d'autres, qu'il est difficile de démêler des siennes: ce qui rend toutes celles de cet âge, ou de ce ffyle, raisonnablement suspectes. On ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles sont appuyées par des monumens plus sûrs.

Post.
Theoph.
Cedr.

Constantin Porphyrogénète s'efforça de faire refleurir généralement toutes les séiences & tous les arts, extrémement déchus par la négligence de ses prédéces feurs. Il regna encore quinze ans, depuis qu'il sut délivre de Romain-Lécapène & de ses ensans. Libre alors, & seul maitre de l'Empire, il chercha de tous côtés

les ho à cœi les éc de fes treter propo mang mêm caniq ouvri toute cevoi feul 1 vérite n'aila folen fique d'or Mai: d'un noit faiso cern des

> ner voit nu lui

dit

ses hommes à talens, & n'eut rien plus effenà cœur que de les multiplier. Il rétablit nt que les écoles, il honora jusqu'aux étudians, rtance. de ses libéralités & de sa faveur; il s'enice de tretenoit familièrement avec eux, leur on hiproposoit des récompenses, & les faisoit Andromanger à sa table. Il s'étoit rendu luis marmême si habile, jusques dans les arts méjours. caniques, qu'il corrigeoit les meilleurs 1, qui ouvriers. Mais c'est là que se bornerent Métatoutes les espérances qu'il avoit fait conlement cevoir de lui, lorsqu'il s'étoit vu libre & s & de seul Empereur. Il marqua toujours, à la du fort vérité, beaucoup de religion à l'extérieur; vies de n'ailant jamais à l'église dans les jours de nom. folemnité, sans faire des offrandes magnibeaufigues - en ornemens précieux - en vases de déd'or - en pierreries du plus grand prixtoutes Mais il étoit sujet au vin & à la colère. e, raid'une sévérité dans les châtimens qui teeut s'y noit de la cruauté, d'une paresse qui lui ées par faisoit donner les emplois sans aucun discernement: ce qui porta la corruption orça de des ministres aux derniers excès , & rentes les dit tout vénal à la Cour.

nement

édéce

depuis

dene &

ul maf-

s côtés

Dès l'année 948, il avoit fait couronner Empereur son fils Romain qui n'a. voit que dix ans, & qui à peine parvenu à vingt se lassa de sa dépendance, & lui fit donner du poison dans une méde-

cine. Constantin, qui ne l'avoit prise qu'en partie, ne laissa point de tomber dans une langue pr incurable, dont il mourut enfin au mois de novembre de l'an 959, avec la réputation d'un savant du premier ordre & d'un très médiocre Empereur. Pour distinguer son successeur du dernier Empereur de même nom, on le nomme Romain le Jeune. Son regne fut tel qu'on pouvoit l'attendre d'un parricide. Il n'en usa guère mieux avec sa mère Hélène, qu'avec l'Empereur son père. Il la chassa du palais, sans lui lais ser la consolation de vivre avec les princesses ses filles, qu'il contraignit à se faire religieuses: ce qui sit mourir l'Impératrice de chagrin. Ensuite il s'abandonna à une débauche effrénée, & mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir regné moins de trois & demi. Il laissa pour héritiers, ses fils Basile & Constantin: mais leur bas âge empêcha qu'ils ne montaffent si-tôt sur le trône.

Nicephore-Phocas, capitaine illustre par plusieurs victoires qu'il avoit remportées sur les Musulmans & sur les Russes, fut proclamé Empereur dès le 2 juillet 963, par l'armée qu'il commandoit; & le 6 août suivant, il sut couronné à C. P. Quelques semaines après, il époufa 1' Rom Ce

cha I Ottor avoit jour (envoy C. P. riage Anne Jeune remari voient préten des p l'ancie débarq dans u cation' on le lequel nous a de très teint fo veux] gros & che de

affis le

Constar

sa l'Impératrice Théophanie veuve de Romain, étant lui-même veus.

Cependant l'Empereur Otton rechercha l'alliance des Grecs, pour le jeune Luitpr. Otton fon fils, que le Pape Jean XIII avoit couronné Empereur d'Occident le jour de noël 967. L'année suivante, il envoya Luitprand évêque de Crémone à C. P. & le chargea de demander en mariage pour le jeune Otton, la Princesse Anne, fille de l'Empereur Romain le Jeune & de l'Impératrice Théophanie remariée à Nicéphore. Les Grecs n'avoient pas encore digéré l'affront qu'ils prétendoient avoir reçu, par l'élévation des princes d'Occident à l'Empire de l'ancienne Rome. L'Ambassadeur, à son débarquement, fut comme emprisonné dans un palais, où il n'avoit communication avec personne. Trois jours après, on le conduisit au pied d'un trône sur lequel étoit assis, selon le portrait qu'il nous a laissé de Nicéphore, un homme de très-petite taille, la tête grosse, le teint fort brun, les yeux petits, les cheveux longs, la barbe large, le ventre gros & les jambes fort courtes. A la gauche de Nicéphore, & plus bas, étoient assis les deux jeunes Princes Basile & Constantin, ses beaux-fils. L'Empereur

orife nber nt if

e de it du npe-

dern le e fut parri-

fon laif

prine faire atrice

à une ge de

regné ur kémais

ontal-

rem-Ruf-2 juil-

2 jundoit; mé à

épou-

prenant la parole, dit à Luitprand: J'aurois voulu vous recevoir avec distinction; mais les procédés de votre maître ne me l'ont pas permis. Là desfus, il se plaignit des actes d'autorité & de rigueur exercés par Otton dans la ville de Rome, & de ses entreprises sur plusieurs villes que les Grecs occupoient encore dans l'Italie.

Luitprand à qui cette fierté de théatre n'imposa point, répondit en ces termes: Mon maître n'a point exercé de tyrannie sur la ville de Rome, mais il l'a délivrée au contraire du joug de ses oppresseurs. Elle gémissoit sous la puissance de femmes prostituées, & d'hommes encore plus méprisables. Dans quelle léthargie s'endormoient alors vos prédécesseurs, ces Empereurs Romains qui ne l'étoient que de nom, sans en remplir aucun devoir? Le grand Otton n'en a pas usé de la même manière. Pouffé du désir de rendre à l'Eglise sa première splendeur, il est venu des extrémités du monde, pour délivrer des méchans la grande Rome, & rétablir la puissance du Successeur du Prince des Apôtres: & quand il s'est élevé des rebelles contre une autorité si sainte, il les a punis, comme des parricides & des facrilèges, suivant

des des dit con d'C fon talie fins entre ceffi

failo

étoit

L

donn
une
lefque
kais ju
multi
vriers
pour
bouch
pagno
bits
ufés,
mieux
que l
pierre
faits p

taille.

md: les loix de Théodose, de Justinien & avec' des autres Empereurs. Luitprand réponvotre dit ensuite aux plaintes de Nicéphore defconcernant les entreprises de l'Empereur d'Occident sur la Pouille, d'où les Grecs ité & a ville fomentoient les troubles du reste de l'Ir plutalie. & les incursions mêmes des Sarafins; puis il fit la proposition du maringe nt enentre le jeune Empereur Otton & la Printhéatre cesse Anne. Nicéphore différa de réponermes : dre, sous prétexte d'une procession qu'il faisoit célébrer ce jour-là, & dont l'heure twan-

1ºa dé-

oppres-

ance de

encore léthargie

elleurs.

l'étoient

ucun de-

as usé de

déin de

dendeur,

monde,

a: grande

du Suc-

& quand e une au

, comme

s. suivant

étoit arrivée. La description qu'en fait Luitprand, donne de la majesté de ces Empereurs. une idée qui répond à celle de leur burlesque hauteur. Il dit que depuis le pakis jusqu'à Sainte-Sophie, il y avoit une multitude de petits marchands & d'ouvriers rangés en deux haies, nud-pieds pour la plupart, armés de dards & de bouchers rouillés. Les grands qui accompagnoient l'Empereur, avoient des habits de cérémonie, mais si vieux & si usés, que le cortège eut été beaucoup mieux en habits bourgeois. Il n'y avoit que l'Empereur qui portat de l'or & des pierreries; mais ces ornemens impériaux. faits pour des hommes d'une toute autre taille que la sienne: paroissoient sur luides habits d'emprunt, plus propres à une farce qu'à une cérémonie auguste. Des chantres apostés sur une haute estrade crierent, quand il passa: Voilà l'étoile du matin, l'aurore des beaux jours, le sléau des Musulmans. Peuples, adorez votre Empereur, & courbez la tête sous

sa puissance immortelle.

Toutefois après cette espèce d'apothéose, Nicéphore fit manger l'Ambassadeur à sa table. Mais voulant prolonger son triomphe, & donnant affez grofsièrement carrière à sa maligue vanité; Vous n'êtes pas des Romains, lui dit-il; vous n'êtes que des Lombards. Vous nous rendez justice, repartit Luitprand. Nous autres Occidentaux, soit Francs, soit Saxons, & Lombards si vous voulez, nous n'avons pas de plus grande injure à dire aujourd'hui à un homme, que de l'appeler Romain. Nous n'attachons plus à ce terme qu'une idée de bassesse, de fourberie, d'avarice, d'impudicité & de lacheté. Une autre fois que Nicéphore admit Luitprand à sa table. avec le patriarche & plusieurs évêques, il fit tomber le propos sur la religion, & lui demanda quels conciles recevoient les Occidentaux. Luitprand répondit : Les faints conciles de Nicée, de C. P.

d'E de ()
prit,
bliez
que
Luit
partie
mède
ciles
naiffa
auffi

paroit

à fa d

noit p

Cet

l'Amb il en propos n'avoid liminai Rome ou du propos C'est p qu'à s' dont i termes Rome

laisse-t-

d'Ephèse, de Calcédoine, d'Antioche, de Carthage, d'Ancyre. L'Empereur reprit, avec un souris moqueur: Vous oubliez celui de Saxe; mais il est si nouveau, que nous ne l'avons pas encore par écrit. Luitprand repartit: Comme c'est à la partie malade qu'il faut appliquer le remède, on a célébré chez vous les conciles, parce que les hérésies y ont pris naissance. Si la soi est nouvelle en Saxe, aussi y est-elle vigoureuse & soutenue des œuvres. Ici au contraire sa vieillesse ne paroit que trop, à son assoiblissement & à sa décadence.

Cette manière de procéder n'acheminoit pas sans doute vers l'alliance que l'Ambassadeur étoit venu négocier : mais il en avoit reconnu l'impossibilité, aux propositions extravagantes des Grecs. Ils n'avoient pas rougi de demander pour préliminaire, la restitution de Ravenne, de Rome & de toute l'Italie méridionale; ou du moins qu'Otton (tels furent leurs propos insultans) laissat Rome en liberté. C'est porquoi Luitprand ne songeant plus qu'à soutenir la dignité de l'Empereur dont il étoit le ministre, répondit en ces termes pleins de vigueur : Eh ! qui tient Rome en servitude? Mon maître ne laisse-t-il pas à l'Eglise Romaine la libre

une Des rade toile , le

lous

l'apobaffaolongrofanité; dit-il; Vous prand.

rancs.

grande omme, n'attadée de d'impuois que table, vêques, eligion,

pondit :

e C. P.

jouissance de tous les biens que les Empereurs lui ont donnés dans toute l'éteradue de l'Occident? Pour ce qu'il est de l'Italie en particulier, de la Saxe, de la Bavière, de tous les royaumes du grand Otton; je ne suis pas Chrétien, s'il en retient aucune ville, ou aucun village, s'il s'approprie le dernier des vassaux ou des sers qui appartient au Pape. C'est à l'Empereur votre maître, de rendre à l'Eglise Romaine toute sa liberté & son ancienne puissance, en lui remettant les biens que le grand Constantin sondateur de cette ville lui avoit donnés er. Orient comme en Occident.

Il arriva cependant des nonces du Pape Jean XIII vers Nicéphore, afin de faciliter l'alliance des deux Empereurs: mais le Pape dans ses lettres donnoit à Otton le titre d'Empereur des Romains, & qualifioit Nicéphore, Empereur des Grecs. Ceux-ci en surent extrémement irrités, & s'en exprimerent d'un ton à saire sentir autant l'oubli du sens commun que celui de la décence & de la propriété dans les expressions. Quelle ininsolence disoient-ils dans un misérable Barbare! Comment la mer a-t-elle sousser ce blasphémateur, sans engloutir le vaisseau qui le portoit ? Mais que serons-

nous rions leur : eunu explic Rom Pape d'Alb le gi Grecs l'ait fa Ignore flantin na le Rome dée qu fans & pondit Pape. lui fair gé les que le pensé plaisoit tienne peut ve On vo répons

une le

Quant

nous à ces malheureux? Nous profanerions nos mains, en les trempant dans leur sang abject & servile. Christophe eunuque & patrice, eut à ce sujet une explication avec Luitprand. Le Pape de Rome dit-il, fi l'on doit nommer Pape l'ami du fils adultère & sacrilège X OU d'Alberic; ce Pape dans ses lettres traite 'eft à le grand Nicephore d'Empereur des dre à Grecs; & l'on ne fauroit douter qu'il ne z fon l'ait fait par le conseil de votre maître. it les Ignorez vous done, que quand Conlateur flantin transféra ici l'Empire, il y amena le sénat avec toute la noblesse de Rome, & ne luissa dans cette ville dégradée que de vils esclaves, quelques artisans & la lie du peuple? Luitprand rémaispondit avec une déférence ironique: Le Otton Pape, loin d'offenser l'Empereur, a cru lui faire plaisir. Comme vous avez chanré les mœurs des Romains, aussi bien que leur habit & leur langue, il aura pensé que le nom de Romains vous déplaisoit pareillement. Mais à cela ne de la tienne : il changera dans la fuite, fi cela elle inpeut vous plaire l'adresse de ses lettres. isérable On voulut bien paroître fatisfait de cette fouffert réponse. & l'on remit à l'Ambassadeur une lettre de Nicéphore pour Otton.

Quant au Pape, nous ne le jugeons pas

Eneter t de le la rand il en lage ,

Drient. Pape e faci-

S . CE r des iement ton à com-

le vaifferonsdigne dit-on, de recevoir des lettres impériales. C'est bien assez pour lui, de
cette réponse que lui fait le Curopalate.
Encore ne voulons-nous pas l'envoyer
par les misérables qu'il a pris pour nonces. C'est vous que nous en chargeons;
& faites-lui bien entendre, que s'il ne se
corrige, il est perdu sans ressource. Tels
étoient le ton & les procédés de ses prétendus successeurs des Romains, plus
propres à remplir une scène de mimes,
qu'à retracer la gravité noble & majestueuse de l'ancienne Rome.

Luitprand ne donne pas une idée plus avantageuse des évêques de la Grèce qu'il rencontra sur sa route, & chez lesquels il ne trouva, ni honnêteté, ni hospitalité. Ils sont eunuques, dit il, pour la plupart. très-pécunieux par les fommes qu'ils ont en depôt dans leurs coffres. & très-misérables dans leur manière de vivre. Et par esprit d'épargne, & par bassesse d'ame, ils mangent seuls, à une petite table nue. Un biscuit de mer, avec quelques herbages & de l'eau chaude, fait tout leur repas. Eux-mêmes vendent & achetent en public, ouvrent & ferment leurs portes. Outre leurs inclinations fordides, les tributs qui leur étoient imposés, en réduisoient un grand nombre à vivre de la forte pran née autre

Ce ment avoie les m dit pa imme fent. ques pauvr Voyoi frais d profit qui pa une lo lats co d'ordo fans: u s'attira treprise purent **fidérab** mans. de Crè & de licie , a en Syr

sorte. L'Evêque de Leucate dit à Luitprand, que son Eglise payoit chaque année cent sous d'or à Nicéphore, & les autres à proportion.

Cet Empereur ne supprima pas sculement les pensions que ses prédécesseurs avoient accordées aux églifes & à toutes les maisons de piété; mais il leur défendit par une loi générale d'accroître leurs immeubles, quelque modiques qu'ils fussent, sous le vague prétexte que les évêques employoient mal le patrimoine des pauvres. A la mort des évêques, il envoyoit des commissaires pour régier les frais des funérailles, & il appliquoit à son profit le reste des biens. Une innovation qui parut encore plus étonnante, ce fut une loi que souscrivirent quelques prélats courtisans, & qui défendoit d'élire ou d'ordonner dans la suite aucun évêque fans un ordre exprès de l'Empereur. Il s'attira par là & par plusieurs autres entreprises inconsidérées, une haine que ne purent éteindre des avantages très-considérables qu'il remporta sur les Musulmans. Telles furent la conquête des isles de Crète & de Chypre, la prise de Tarse & de toutes les bonnes places de la Ci-. licie, avec des succès encore pius brillans en Syrie & en Phénicie. Il se fût même

de late reyc ionns ; ie le Tels . préplus

im-

majeplus qu'il squels

mes .

italité. apart 4 is ont -miléer Et

d'ame. e nue. s herut leur chetent

rs porles, les en rére de la emparé d'Antioche, si par une soiblesse d'esprit sort commune alors parmi les Grecs, il n'eut ajouté soi aux traditions supersitieuses du vulgaire, prévenu que l'Empereur mourroit si-tôt que cette ville seroit prise. Il donna ordre au Patrice Michel, de se borner à la bloquer, & poussa les Musulmans au loin avec tant de vigueur, qu'ils brûlerent de dépit Jean patriarche de Jérusalem, & l'église magnissique du S. Sépulcre: mais le Patrice méprisant les préjugés populaires, & prositant de l'occasion avec habileté, pressa vivement & pris Antioche.

Les traitemens injurieux dont Nicephore paya ce service, mirent le comble au mécontentement général. Il n'y eut pas jusqu'à l'Impératrice Théophanie qui ne pouvant plus souffrir son époux, ne conjurât sa perte. Elle appela Jean surnommé Zimisquès ou le Petit à cause de sa taille, grand homme de guerre illustré par plusieurs victoires, & que Nicéphore, fur quelques foupcons, retenoit au delà du détroit dans la ville de Calcédoine. Il aborda de nuit sous les fenétres du palais, où on le monta lui sixième. avec des cordes & des paniers. Ils tuerent Nicéphore dans le sommeil; puis lui couperent la tête, & la montrerent à

Zimisc reur ; file & Théop ques jo il fut co dont il affurant Niceph ôté la v Patriarc. chaffée d nis: ce par Zimi le fruit d tomber t Il révoqu céphore pela les e voulu y

ceux

Peu apprand en trouve le présenter temps. Coges. Il encore qui palement

Πè

es

ns.

sue

ille

rice

38

tant.

ean

gni

mé-

rofi-

ressa

Vice-

mble

eut !

anie ;

oux,

Jean

cause

e illu-

Nice-

etenoit e Cal-

s fenê-

xième.

ls tue-

; puis

erent à

ceux qui venoient à son secours. Zimisques fut austi-tot reconnu Empereur, avec les deux jeunes Princes Bafile & Constantin, issus du mariage de Théophanie avec Romain le Jeune. Quelques jours après, à la fête de noël 969, il fut couronné par le Patriarche Polyeucte. dont il surmonta la soible résistance, en affurant qu'il n'avoit pas mis la main sur Nicéphore, mais que d'autres lui avoient ôté la vie par ordre de l'Impératrice. Le Patriarche exigea que cette Princesse sût chassée du palais, & les meurtriers bannis: ce qui fut exécuté ponctuellement par Zimisquès, charmé de recueillir ainsi le fruit de son crime, & d'en faire retomber tout l'odieux sur ses complices. Il révoqua aussi les loix dressées par Nicéphore au préjudice de l'Eglise, & rappela les évêques bannis pour n'avoir pas voulu y fouscrire.

Peu après son retour de C. P. Luitprand en composa la relation, où se trouve le tableau que nous venons de présenter des mœurs Grecques de sou temps. Ce su le dernier de ses ouvrages. Il avoit écrit auparavant, n'étant encore que diacre de Pavie, l'histoire de ce qui s'étoit passé en Italie, principalement depuis l'établissement des Sara-

sins à Fressinet en 801, jusqu'au concile de Rome où Jean XII fut déposé en 963. Sa narration présente autant d'esprit, que ses conférences avec l'Empereur & les grands de C. P. mais on n'y trouve, ni un goût, ni même un jugement bien épuré. Son érudition étonnante pour un siècle accusé de tant d'ignorance, y est prodiguée hors de propos, & souvent avec un étalage puéril. Mais ce qu'il y a de plus inconséquent dans cet ouvrage composé par un diacre vertueux, & dédié à un évêque, c'est le ton plaisant poussé jusqu'à une bouffonnerie, & quelquefois jusqu'à une licence qui offenseroit aujourd'hui la pu-

Atton, évêque de Verceil, vivoit dans le même temps, & se rendit de même célèbre par ses ouvrages, dont le plus considérable est son traité des souffrances de Spicil, t. l'Eglise, divisé en trois parties. Dans la 8. p. 44. première, qui concerne le jugement des évêques, il soutint qu'ils ne peuvent être condamnés que par le Pape, quoique le concile de la province puisse faire l'instruction de leur procès. Prétention déjà commune alors, mais qu'Atton, ainsi que les autres défenseurs de ces maximes, n'établit que sur de fausses décrétales. Il marque

marqu nétrati épreui duel. puisse ! qui n'e cles, caufe; toujour à l'effut du fang n'est pa un vrai fauffe !ac juremen autres m lement d purgeat l fit jurer a tient que fit , pour point de est aussi gile, & cas fur f c'est jure pable, fa jurent pe prévalu ment d'A

Tom

Emon un ition tant prouéril. quent diacre c'eit boufne lila puit dans me céis conces de Dans la ent des ent être oique le tire l'in: ion déjà

, ainsi

aximes,

tales. Il

marque

on-

osé

tant

marque beaucoup plus de sens & de pénétration lorsqu'il s'éleve contre les épreuves abutives, & sur-tout contre le duel. Dans tous les cas, dit-il, où l'on puisse l'employer, c'est tenter le Seigneur qui n'est point obligé a faire des miracles, pour donner la victoire à la bonne cause: & dans le cas du succès, c'est toujours prendre part, contre les canons. à l'effusion du sang humain, & même du sang innocent, puisque le champion n'est pas le coupable: c'est commettre un vrai crime, pour se décharger d'une fausse accusation. Quant à l'épreuve du jurement, il étoit d'usage, au défaut des autres moyens de justification, non seulement que l'accusé, fût-il évêque, se purgeat lui-même par serment, mais qu'on fit jurer avec lui les confrères. Atton soutient que, suivant le droit naturel, il suffit, pour absoudre l'accusé, qu'il n'y ait point de preuve acquise contre lui; qu'il est aussi contraire à la raison qu'à l'évangile, & de faire jurer un homme en ce cas fur la propre innocence, parce que c'est jurer en vain, & de le réputer coupable, faute de trouver des zélateurs qui jurent pour un malheureux. L'usage a prévalu en ce point, contre le sentiment d'Atton. and a strained the fitting section

Tome IX.

Dans la seconde partie, l'Auteur traise de l'ordination des évêques, & reprend vivement les princes qui au mépris des loix de l'Eglise, font de leur seule volonté la règle des élections : arbitres impérieux, dit-il, qui se tiennent offensés qu'un prélat, quel que soit son mérite, foit élu par d'autres que par eux, ou qu'on rejette celui qu'ils protegent. quelque indigne qu'il soit. La manie de la protection va jusqu'à élever à l'épiscopat, jusqu'à constituer docteurs & pères spirituels, des enfans qui ne savent pas les premiers élémens de la religion. Cependant on oblige le peuple de rendre témoignage à la dignité du sujet, auouel il est manifestement impossible de l'avoir acquise. La plupart des affistans rient d'une illusion si visible : ces fantômes de pasteurs deviennent à jamais l'objet du mépris, de l'oppression, & quelquesois d'une violence homicide. La troisième partie, qui traite des biens ecclésiastiques. nous apprend à quel point étoit montée la coutume de les piller, à la mort ou à l'expulsion des prélats. On vuidoit la maifon, les granges, les celliers: on vendoit les fruits même à récolter, & quelquefois les fonds, fous le nom du titulaire futur; & l'on différoit son ording-

tion, No ton de de Th instruc clergé, On y v cres & cœur la vant le S. Atha rés & d cle préc statuts s se faisoie mois, d lendes. les pénit mercredi fervoit u ferver av S'il voyo naire . . mort, il en fon al dire les d'avancer

Dans forme de discipline

tion, jusqu'à ce que tout sût consumé.

Nous avons aussi un capitulaire d'At-Ibld. p. 1° ton de Verceil, dans le gout de celui de Théodulfe d'Orléans; c'est-à-dire une instruction générale pour le peuple & le clergé, tirée principalement des conciles. On y voit, que tous les prêtres, les diacres & les soudiacres devoient savoir par cœur la foi catholique; c'est-à-dire, suivant le style du temps, le symbole de S. Athanase; que les conférences des curés & des clercs, instituées dans le siècle précédent, comme on le voit par les statuts synodaux de Riculfe de Soissons. se faisoient au commencement de chaque mois, d'où leur est venu le nom de Calendes. On nous apprend encore, que les pénitences publiques s'imposoient le mercredi des cendres: le curé en conservoit un état par écrit, & devoit observer avec soin la conduite du pénitent. S'il voyoit en lui une ferveur extraordinaire, ou s'il le trouvoit en péril de mort, il en devoit avertir l'évêque, & en son absence, les cardinaux; c'est àdire les prêtres de la cathédrale, afin d'avancer l'absolution.

Dans quelques autres instructions en forme de lettres, sur différens sujets de discipline, Atton désend à ses diocésains

S 2

end pris eule itres ffen-

eux, gent, ie de pisco-

mé-

t pas Ceendre

pères

auquel
l'avoir
rient
mes de
bjet du
quefois

oisième stiques, montée rt ou à la mai-

n ven-

du tituordina412

de fêter le vendredi, à l'exemple des Musulmans; de croire aux signes du ciel, aux augures, & aux prédictions de certains charlatans qui se donnoient pour prophètes. Il prétend que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain. Il explique les noms de prêtresses & de diaconesses qu'on trouve dans quelques canons, tant par l'usage ancien d'employer les femmes à l'instruction familière & aux cérémonies du baptême des autres femmes, que par l'usage commun d'étendre aux épouses les titres de leurs époux : c'est-à-dire de qualifier de prêtresses & de diaconesses les femmes que les prêtres & les diacres avoient épousées avant leur ordination. On voit par-là, & mieux encore par ce qui suit, que la continence des clercs, quels que fussent les ténèbres & les désordres de ce siècle. v étoit regardée comme préscrite & nécessaire. Quelques-uns d'entr'eux, dit le même Auteur, sont tellement esclaves du vice de la chair, qu'ils ont dans leurs logis des concubines, avec lesquelles ils demeurent tranquillement, & mangent publiquement. Le soin de leur fortune leur fait feindre d'abord de garder la continence; puis, quand ils sont aggrégés au service ecclésiastique, ils revêtent ces

& à des a du Se épouse voque fins . attefte. hit tou Que si pour e le clerc mieux, & fes les can les cor qu'Atto évêques leur zèl bileté d Dans Frodoar de Corn clergé u glise de par ses

Il naqui

Marne.

nique (

en 965

malhe

des du de our ne . n de ques 'emilière aumun leurs prês que oufées ar-la, que la ussent siècle, & nédit le Claves is leurs elles ils nangent' fortune la conggrégés

tent ces

malheureuses des dépouilles des pauvres. & à leur mort ils les rendent héritières des aumônes des Fidèles. Ainsi le nom du Seigneur est-il blasphémé: car si ces épouses incertaines, ou leurs enfans équivoques prennent querelle avec leurs voifins, la chaleur des clercs à les fecourir atteste qu'ils en sont les pères, & trahit tout à la fois la nature & leur infamie. Que si les officiers de justice surviennent pour enlever la concubine démasquée le clerc impudique se décèle encore bien mieux, par ses alarmes, ses sollicitations & ses offres. On peut se rappeler, que les canons condamnoient à la servitude les concubines des clercs. C'est ainsi qu'Atton de Verceil, & plusieurs autres évêques d'Italie ne cessoient de marquer leur zèle pour la discipline, & leur habileté dans les sciences ecclésiastiques.

Conc. Hildal. can. 3.

Dans le même temps, Flodoard ou Elog.sæc. Frodoare chanoine de Rheims & curé 5 Bened. de Cormici, sut dans le second ordre du Pag. 3.35 clergé un des premiers ornemens de l'Egise de France, tant par ses vertus que par ses connoissances & son vrai génie. Il naquit vers l'an 894, à Epernai sur Marne, & mourut en 966. Ainsi sa chronique qui commence en 917, & finit en 965, ne contient que ce qu'il a pu

voir & discuter par lui-même, dans l'espace de sa vie où il jouissoit de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des évènemens intéressans & mémorables, soit de France, foit des pays voisins; que nous n'avons pas cru pouvoir puiser à une meilleure source. Son Histoire de l'Eglise de Rheims, divisée en quatre livres, comprend toute la suite des faits depuis sa fondation jusqu'au temps de l'Auteur. qui les a tirés des archives dont il étoit gardien des actes des martyrs & des autres faints, de ceux des conciles, des lettres des Papes : & des autres pièces originales. Flodoard fut élu évêque de Noyon; mais il céda au doyen de S. Médard nommé Foucher, avec un détachement qui pourroit décider seul de la solidité de toutes ses vertus. Il se rendit particulièrement recommandable par la pureté de ses mœurs.

Act. sec. Sainte Mathilde, mère d'Otton I, sit 5. Bened. éclater jusques sur le trône, les vertus P. 347. qu'on auroit admirées dans une sainte religieuse. Ayant été élévée dès son enfance au monastère d'Erford, sous la main de son aieule qui en étoit abbesse, & n'en étant sortie que pour épouser l'Empereur Henri, loin de se laisser corrom-

avoit pa sentir le roitre f s'en co lui foni charité : prier la Roi fon vertu fe Après I ra au m avoit fo cipline r éclatoit ses disco une mo mide de elle affist elle prio après. E le faint 1 Tout le huitième

pre par

chement cut à for fils, aup voir con

tième &

l'ef-

e la

t-on

s in-

ice ;

7ons

eure

de

om-

s fa

eur.

étdit

des

, des

ièces

ze dé

de Si

n dé-

al de

e ren-

e par

I, fit

vertus

fainte

n en-

ous la

belle.

l'Em-

orrom-

pre par les vanités du siècle, elle n'en avoit paru environnée que pour en mieux sentir le vuide & le péril. Obligée de paroitre sous l'or & les pierreries, elle ne s'en consoloit que par les moyens que lui fournissoit son rang pour exercer sa charité dans toute son étendue. Pour prier la nuit, elle se levoit d'auprès du Roi son époux, qui par respect pour sa vertu feignoit de ne pas s'en appercevoir. Après la mort de ce Prince, elle se retira au monastère de Quedlimbourg qu'elle avoit fondé, & en observa toute la discipline régulière. A l'air de dignité qui éclatoit dans toutes ses actions & tous ses discours, elle joignit une réserve & une modestie qui le disputoit à la plus timide des vierges. Outre les offices où elle affistoit la nuit aussi bien que le jour, elle prioit encore long temps devant & après. Elle ne cessoit point de faire offrit le saint sacrifice pour l'ame de son époux. Tout le reste de sa vie, elle observa le huitième jour de la mort du Roi, le trentième & l'anniversaire.

Elle fignala sa patience & son détachement, dans une persécution qu'elle eut à soutenir de la part des princes ses fils, auprès desquels elle sut accusée d'avoir consumé en aumônes une partie notable des revenus de l'Etat. On la réduisit d'abord à céder tout ce que le Roi Henri lui avoit donné pour son douaire: mais le Roi Otton attribuant à cette dureté quelques mauvais fuccès qu'il eut ensuite à la guerre, il demanda pardon à la sainte Reine, lui rendit, avec tout son crédit, les terres qu'on lui avoit ôtées, & la seconda depuis dans la plûpart de ses bonnes œuvres. Ce fut par son secours qu'elle fonda plusieurs églises, & cinq monastères, entr'autres celui de Polden, au duché de Brunswick, où l'on vit jusqu'à trois mille moines. Elle donnoit à manger aux pauvres deux fois par jour, & prenoit tant de plaisir à exercer cette bienfaisance évangélique, qu'elle faisoit porter dans ses voyages des nourritures & des provisions de toute espèce. Dans les villes où elle sejournoit l'hiver, elle prenoit soin qu'on allumât pour les pauvres des seux qui duroient le jour & la nuit. Elle avoit recommandé à une religieuse de confiance, qui la servoit, de n'en laisser passer aucun sans lui faire l'aumone. Le samedi, jour auquel le Roi son époux étoit mort, elle redoubloit ses charités, faisoit préparer un bain pour les pauvres passans, les servoit quelquefois de ses propres mains, puis les conduisoit distrib

Elle

Quedl d'une à qui visite vêque toute 1 dit-elle lui-mêr person Brunos m'affift mencez vous ir mes pé époux l'Arche na une de l'hu après o encore. la perm les. Elle qui lai r elle avo frir qu'i avoit re difant q

duisoit dans une chambre où elle leur distribuoit des vêtemens.

ré.

Roi

re:

du-

eut

don

tout

tées,

t de

1 se-

3, &

i de

l'on

don-

is par

cercer

u'elle

nour-

spèce.

niver,

ur les

our &

à une

rvoit,

i faire

le Roi

loit ses

n pour

relque-

s con-

Elle tomba malade au monastère de Quedlimbourg, qui fut bien tôt investi d'une infinité de personnes de tout état, à qui sa vie étoit si justement chère. La visite de son petit-fils Guillaume, archevêque de Mayence, lui causa une joie toute particulière. Je ne doute pas, lui dit-elle à son premier abord, que Dieu lui-même ne vous conduise vers moi; personne, depuis la perte de mon fils Brunon, n'étant plus propre que vous à m'affister dans ce dernier passage. Commencez par entendre ma confession, puis vous irez à l'église dire la messe pour mes péchés, & pour l'ame du Roi mon époux & votre père. Après la messe, l'Archevêque la revint trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte & le viatique. Voyant après quelques jours qu'elle n'étoit pas encore si près de sa fin, il lui demanda la permission de retourner vers les ouailles. Elle voulut lui faire quelque présent, qui lui rappelât son souvenir : mais comme elle avoit tout donné, elle ne put lui offrir qu'un drap mortuaire, de ceux qu'elle avoit réservés pour sa propre sépulture disant qu'il en avoit un besoin plus pres

S 5

sant qu'elle-même. En effet l'Archeveque Guillaume mourut subitement en route. Sa fainte mère lui survécut douze jours; & le douzième, elle fit appeler de grand matin les prêtres ainsi que les religieuses: puis ordonna de ne refuser l'entrée à qui que ce fût de la multitude nombreuse de l'un & l'autre sexe qui étoit accourue pour la voir. Elle donna les avis convenables à chacun s spécialement à l'abbesse sa petite-fille, nommée Mathilde comme sa sainte areule. Elle sit célébrer la messe, recut de nouveau le corps de Notre Seigneur, se coucha par terre sur un vilice, se mit de ses propres mains de la cendre sur la tête. & mourut ainsi le ouatoizième de mars 968, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

415.

Ibid. p. S. Udalric, évêque & libérateur d'Augsbourg, continuoit à faire le bonheur de son peuple, & l'édification de toute l'Allemagne. Mais se voyant fort avancé en âge, & voulant s'appliquer avec plus de ·liberté à la méditation des choses éternelles, il résolut de prendre l'habit de l'état monastique, comme il en pratiquoit déjà la règle. Comme l'Empereur Otton aimoit singulièrement le S. Evêque, Udalric le pria de trouver bon qu'il se bornat à ses fonctions spirituelles, de don-

tio fur pall reu aufl veu rule de 1 la p des la m

ne

du v mina à In née g roit e que tance

dalife

les c

qu'il ! en pr conci qu'on ric p fon n les p lui p

avez:

eque oute. ours grand igieuntrée nomćtoit ia les ement Malle fit eau le ha par propres mou-\$ 968 moire. 3'Augsheur de ute l'Alancé en plus de es éterhabit de ratiquoit r Otton que, Uil le bor-

de don-

ner à son neveu Adalbéron l'administration du temporel de son évêché, & d'afsurer à l'administrateur le titre même de pasteur & la chaire épiscopale. L'Empereur ayant tout accordé, l'Eveque prit aussi-tôt un habit de moine; & son neveu Adalbéron porta publiquement la férule, ou bâton pastoral. La connoissance de la vérité n'est pas toujours donnée à la piété la plus éminente. La multitude des évêques dont la plupart n'avoient pas la même fainteté qu'Udalric, fut scandalisée que son neveu s'attribuât contre les canons les honneurs de l'épiscopat du vivaci de l'Evêque titulaire. On examina l'aire dans un concile qui se tint à Ingelheim pendant l'automne de l'année 972. Il y fut statué qu'Adalbéron seroit exclus de l'épiscopat, s'il ne juroit que c'étoit par ignorance ou inadvertance, & fans nul mépris des canons; qu'il s'étoit saiti de la puissance épiscopale en prenant la férule. Adalbéron parut au concile avec fon oncle, & fit le serment qu'on lui demandoit; après quoi Udalric proposa de conférer l'ordination à son neveu. Mais les plus éclairés d'entre les prélats le prirent en particulier, & lui parlerent en ces termes: Vous qui avez toujours vécu sans reproche, & qui

favez si bien les canons, il vous convient moins qu'à personne d'ouvrir la porte aux abus qui peuvent avoir lieu, si du vivant d'un évêque on en ordonne un autre en sa place. Ils lui firent ensuite espérer, qu'Adalbéron ayant toutes les qualités propres à l'épiscopat, ils ne lui donneroient point d'autre successeur. Mais la mort d'Adalbéron, qui arriva subitement au printemps de l'année suivante, sit le dénouement le plus simple de cette affaire.

Peu de temps après, mourut l'Empereur Otton le septième jour de mai de cette année 973, qui étoit le mercredi d'avant la pentecôte. Il avoit encore affisté ce jour-là a matines, à la messe, aux vêpres & fait ses aumônes. Après le Magnificat, il se trouva tout à coup si mal, qu'on le crut mort. On le fit cependant revenir de sa foiblesse, on lui donna le corps & le sang de Notre-Seigneur; il expira tranquillement; après l'avoir reçu. La sagesse de son regne, sa vigueur aussi bien soutenue que le permettoit la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'Empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales & chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Le lendemain de son trêEmper veau

· Pen furvéci de pri Il ne c le fain permir il ne p ner, à avoir il fe f s'entre pieufes veillant hélas! neveu me rec ni d'av jour de qu'il c fort po messes qui ét dernier fe reve néraille H véci

pas, son fils Otton II, déjà couronné Empereur par le Pape, sut élu de nouveau par le peuple qui ensuite lui prêta serment de fidélité.

ent

rte

du

un:

uite

les .

lui

Tais

oite-

ite .

eite

npe

de

credi

e af-

effe :

ès le

ap fi

t ce-

n lui

-Sei-

après

e, fa

per-

rands

ploits

riales

e fur-

n trê.

Pendant deux mois que S. Udalric survécut à l'Empereur, il fit beaucoup de prières & d'aumônes pour ce Prince. Il ne cessa point de célébrer journellement le faint sacrifice, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout; & quand il ne put plus dire la messe, il se fit mener à l'église, pour l'entendre. Après avoir récité l'office & tout le pseautier. il se faisoit lire des livres de piété, & s'entretenoit de Dieu avec des personnes pieufes. Un jour il s'écria, comme en s'éveillant d'un profond fommeil: Hélas! hélas! je voudrois n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron. Ils ne veulent point me recevoir au Ciel, que je n'aye été puni d'avoir condescendu à ses désirs. Le jour de la S. Jean, par une révolution qu'il crut miraculeuse, il se sentit assez fort pour aller à l'église, & célébrer deux messes de suite. La veille de S. Pierre, qui étoit un dimanche, il crut que son dernier moment étoit arrivé : il se baigna. fe revêtit des habits préparés pour ses funérailles, & attendit ainsi la mort. Mais il vécut jusqu'au quatre de juillet; où se

fentant enfin tout prêt de mourir, il sit étendre en croix de la cendre qu'on aspergea d'eau bénite, & y demeura conché jusqu'à ce qu'il expirât. Il se sit à son tombeau plusieurs miracles, qui surent examinés à Rome, ainsi que ses verus, & qui le firent mettre solemnellement au nombre des saints, vingt ans après sa mort. La bulle en sut expédiée par le Pape Jean XVI, souscrite par ce Pontise, par cinq évêques des environs de Rome, neus prêtres-cardinaux, &

trois diacres. C'est le premier acte authentique qui nous reste d'une canonisation saite en sorme par le S. Siège.

Le Pape Jean XIII étoit mort un an avant S. Uldalric, le 5 ou le 6 de septembre 972, après avoir occupé près de septembre 972, après avoir occupé près de septembre 12, après avoir occupé près de septembre 12, après avoir occupé près de septembre 12, après avoir occupé près de se Bénévent, dans la partie méridionale de l'Italie, où jusqu'alors on n'avoit point reconnu d'autre Eglise métropolitaine que celle de Rome. Les Grecs, de leur côté, sirent une métropole, de l'Eglise d'Ottrante: le patriarche de C. P. sit remettre à l'évêque de ce siège, des lettres qui l'instituoient archevêque, avec pouvoir de consacrer cinq nouveaux évêques, tant en Pouille que dans la Cala-

bre de la de rivali qu'on cé cune égli

Les d

Romaine augment fante , ta nemis de de Jean Pape fur S. Siège o il vouloi & de l'H fils de 1 quelques saisit de fon , oi l'année g Romaine Boniface mort de des aut ment co élection élut Do placent en est n bre des nombre

fit

afu-

à

fu-

erle-

ns iée

ce

ns &

ila

an

epde

fut

io-

oit

oli-

S.

de

P.

les

ec

/ê-

la-

bre de la domination des Grecs. L'esprit de rivalité alla jusqu'à ne plus permettre qu'on célébrat l'office en Latin dans aucune église de ces districts.

Les désordres qui affligerent l'Eglise Romaine après la mort de Jean-XIII. augmenterent encore l'aversion méprifante, tant des Grecs que des autres ennemis de la fainte unité. Le successeur de Jean fut Benoît VI, qu'on ordonna Pape sur la fin de l'an 972. Il ne tint le S. Siège qu'environ dix-huit mois. Comme il vouloit maintenir les droits de l'Eglise & de l'Empire, le séditieux Crescentius, fils de la fameuse Théodore, & selon quelques auteurs, du Pape Jean X, se saisit de Benoît, & le jeta r os une prison, où il fut étranglé dans le cours de l'année 974. Francon, diacre de l'Eglise Romaine, ordonné Pape sous le nom de Boniface VII, soit avant, soit après la mort de Benoît VI, selon les opinions des auteurs divers, fut rejeté généralement comme antipape un mois après son élection & s'enfuit à C. P. Alors on élut Donus II, que quelques historiens placent mal à propos avant Benoît. Il en est même qui le retranchent du nombre des successeurs de S. Pierre: mais le nombre & l'autorité des anciens qui l'ont

core

mains

mœur

qui n

ne pu

avoir

passer

peut-

bien 1

prit d

favori

de l'

telle

cette.

retire

Conr

en fu

fensib

ver 1

peign

norer

mêm

l'Aut

d'en

tremit

de fa

Les

part

auffi

On

reconnu pour chef de l'Eglise, ne permettent pas de révoquer en doute la validité de son titre, que la seule obscurité de son pontificat peut avoir sait contester. On ne sait rien de certain sur le temps de son élection, ni sur celui de fa mort. Son successeur Benoît VII. évêque de Sutri & neveu du fameux Patrice Alberic, fut élu & intronisé, ou à la fin de l'an 974, ou au mois de mars de l'année suivante. Son pontificat, qui fut d'environ huit ans & demi, finit avec sa vie le 10 de juillet 983.

Dans ces troubles affligeans de l'Eglife Romaine, l'Empereur Otton II & l'Impératrice Adélaide sa mère conçurent le dessein de lui donner pour pasteur Saint Mayeul de Cluny. Ils l'attirerent auprès d'eux, & le presserent instamment d'accepter le pontificat. Le S. Abbé répondit Syr. 1. 3. sans délibérer, qu'il vouloit mourir pauvre, comme il avoit vécu. L'Empereur & l'Impératrice revenant souvent à la charge, & le faisant presser par les évêques auffi bien que par les feigneurs, il confulta le Ciel dans l'oraison, puis répondit d'un ton à ne plus laisser d'espérance: It s'en faut bien certainement que j'aye les qualités convenables au régime de toute l'Eglise; mais je suis en-

core moins propre à gouverner les Romains: il y a plus de distance entre leurs mœurs & les miennes, qu'entre les pays qui nous ont vu naître. Ce refus qu'on ne put jamais vaincre dans Mayeul, après avoir été inefficace en tant d'autres, doit passer pour le trait le plus merveilleux

peut-être de toute sa vie.

On vit quelque temps après un effet Vit. per bien touchant de son ascendant sur l'ef-Odil. Bibl. prit du jeune Empereur. L'ambition des Clun. p. favoris & des flatteurs jaloux du crédit 354. de l'Impératrice mère, avoit mis une telle division entre elle & Otton, que cette sainte Princesse sut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du Roi Conrade son frère. Tous les gens de bien en furent affligés: Mayeul s'y montra si sensible, qu'il vint avec la Princesse trouver l'Empereur à Pavie. Le S. Abbé peignit vivement à Otton le devoir d'honorer sa mère, à l'exemple de J. C. même, & les coups terribles par lesquels l'Auteur de la nature manquoit rarement d'en venger des droits si sacrés. Le Prince tremblant & attendri tomba aux pieds de sa mère. Elle s'agenouilla de son côté. Les larmes coulerent en abondance de part & d'autre; & la réconciliation fut aussi constante, qu'elle étoit sincère.

Curité contefur le lui de VII. ix Paé, ou

e per-

la va-

e mars t', qui finit 'Eglife

l'Imrent le Saint auprès t d'acpondit r paupereur

a la s évêrs, il uis réd'espéement au ré-

is en-

Sainte Adélaide vécut encore long-temps depuis, toujours inébranlable dans la carrière de la vertu, & usa aussi chrétiennement de la prospérité, qu'elle avoit fait des disgraces. Elle fut si détachée de la terre, que les biens parurent plutôt ceux des pauvres & des serviteurs de Dieu; elle fut si zélée pour le bien public, qu'on lui donna le surnom de Mère des royaumes; elle fonda autant de monastères que son auguste maison possé. doit de royaumes. Femme, mère, & aïeule des trois premiers Empereurs de race Allemande, tous nommés Otton, elle aima aussi constamment la France sa patrie, que li elle n'avoit point contracté d'autre alliance. Elle vint mourir au sein de sa famille, dans la province de Bourgogne, après avoir envoyé des présens dignes de son rang & de sa piété, à S. Benost-sur-Loire, à Cluny & à Saint Martin de Tours.

S. Mayeul mourut avant cette sainte Princesse, le onzième jour de mai de l'an 991, au prieuré de Souvigni, après avoir fait élire en sa place S. Odilon, de l'illustre maison de Mercœur en Auvergne. Mayeul, en tombant malade, connut que sa dernière heure étoit arrivée: il vit la mort de cet œil ferme que

faints. qui fon lit. Puif pourque heur ? la' coure nédictio recevoir s'entrete Seigneu goûté le bernacle teur ne la beaut repos di roles.

la mag

s. W mourut le dernic honore douceur modérée mirable parvenu de pare la profo de la profo de la profo de la profo nps ·

car-

en-

voit

hée

utôt

de

pu-

lère

110-

Mé.

\$

de

on,

e sa

acté

fein

our-

lens

, 3

aint

inte

de

près

on .

Au-

de .

arri-

que

la magnanimité chrétienne donne aux saints. Il consoloit lui-même ses religieux qui fondoient en larmes autour de son lit. Puisque vous m'aimez, leur disoit-il, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur? après le combat Dieu m'invite à la couronne. Ils lui demanderent sa bénédiction, & se prosternerent pour la recevoir. Il ne songea plus ensuite qu'à s'entretenir an oureusement avec son Dieu. Seigneur, s'écrioit-il comme s'il eût déjà goûté les douceurs célestes, que vos tabernacles sont admirables! Votre serviteur ne se possède pas de joie, en voyant la beauté de votre maison. Il passa au repos du Seigneur, en proférant ces paroles. The Sind Sign Refer to be

S. Wolfgang, évêque de Ratisbonne, mourut la même année que S. Mayeul, le dernier jour d'octobre, auquel l'Eglise honore sa mémoire. L'humilité & la douceur, une conduite sage, égale, modérée, une modestie d'autant plus admirable dans l'élévation, qu'il y étoit parvenu de plus bas, étant né en Suabe, de parens obscurs; telles surent, avec la prosondeur de la doctrine & le talent de la parole, les qualités qui lui sirent pendant plus de vingt ans maintenir la pureté des mœurs, tant parmi les peu-

Dans le même temps, la Belgique & la Lombardie eurent tour à tour le spectacle d'un zèle aussi différent de celui-ci dans ses effets, que dans son principe & ses procédés. Rathier évêque de Vérone. puis de Liège, & par une suite de la même légéreté, abbé de S. Amand, puis de Haumont, puis de Lobes dont il avoit été moine ; censura par-tout les vices & les travers dont if n'étoit pas toujours exempt, réclama les canons qu'il savoit beaucoup mieux qu'il ne les pratiquoit; & avec du mérite & quelque droiture d'intention, se rendit insupportable aux bons comme aux méchans. par ses bizarreries, par l'amertume de son humeur, par ses discours & ses écrits mordans. Plus habile à obtenir des places qu'à les conserver, il trouva moyen de se faire rétablir par deux fois sur le siège de Vérone, dont enfin il fut chassé sans retour. Il publià contre Baudri qui lui fut suostitué dans celui de Liège, un écrit si violent, qu'on ne lui donna point d'autre titre que celui de la frénésie; à quoi il souscrivit lui-même

Tel étoit le tour de ce génie exalté,

plus digi de figure parmi le jour il d qui lui a fieurs he fes ouvr sur le c déprime portant prochois ver. M fonne, o toute la ment il compte: d'une ai personne langues qu'il exe tre tout de son t mencem menie c d'un ch aime ta fes ? Il en sa cl par teri

toutes f

ois

en-

33

ec-

i-ct

33

ne.

la

ouis

t il

les

pas

ons

les'

que

por-

ns .

fon

crits

pla-

yen

r le

nassé

qui

un

oint:

; à

lté.

plus digne, avec les boutades de son zèle, de figurer entre les anciens Cyniques que parmi les successeurs des Apôtres. Un jour il donna douze écus à un homme, qui lui avoit dit des injures pendant plusieurs heures consécutives. Dans un de ses ouvrages, qui a pour titre Conjecture sur le caractère d'un Quidam, il se déprime insensément lui-même, en rapportant tout ce que ses ennemis lui reprochoient, & en temoignant l'approuver. Mais à travers cette humilité bouffonne, on voit percer, avec l'impudence, toute la présomption cynique. Voici com- Spiell. L ment il fait parler les censeurs sur son 2. p. 199. compte: Il est d'un babil intarissable, & d'une audace à critiquer qui n'épargne personne: est-il surprenant que toutes les langues se déchainent contre lui, puisqu'il exerce sa langue & sa pluine contre tout le monde? Il a fait une histoire de son temps, où il médit depuis le commencement jusqu'à la fin, tant de luimême que de tous les autres. Il est fils d'un charpentier: faut-il s'étonner qu'il aime tant à bâtir & à réparer des églises? Il est mal-propre en ses habits & en sa chassure, couche le plus souvent par terre ou sur un banc, fait manger toutes fortes de gens avec lui, s'occupe

de travaux bas & serviles, quand il n'a pas le nez enfoncé dans ses livres. Car c'est une espèce de sauvage qui suit le nonde, ne va jamais à l'armée, rarement la Cour, ne demande & ne donne rien aux grands, n'a guère plus de commerce avec ses pareils, & ne se plait que dans les lieux habités par les ours.

On doit sans doute inférer du caractère de Rathier, qu'il seroit pen sensé de prendre à la lettre ce qu'on lit dans ses déclamations contre les désordres du clergé d'Italie: par exemple, qu'on y trouve à peine un sujet digne d'être élu évêque, ou un évêque digne d'imposer les mains à celui qui est élu; que les clercs à Rome ne sont distingués des laics, qu'en ce qu'ils se rasent le menton & le sommet de la tête, & qu'ils s'occupent du service de Dieu asin de plaire aux hommes.

Rathier, peu d'accord avec lui-même, dit ailleurs, qu'on ne peut nulle part s'inftruire mieux qu'à Rome, & que rien n'y est ignoré de ce qu'on peut savoir des dogmes ecclésiastiques. C'est là, poursuitil, que les pasteurs & les docteurs suprêmes, que les princes de l'Eglise Universelle ont brillé. Là se portent les décrets pontificaux; là se fait le discernement des canons. On y approuve les uns, on y

rejette casse on ne

Dat

adresse parmi d'instru accord que su leur é qui me à l'éve termes donner crets; qu'ils e

Le d

Rathier nommé que voi que voi trompé nez poi plútôt d'en ra comme gée en ainsi le pas un 1 n'a

Car

iit le

ment

rien

nerce

dans

:arac-

isé de

as fes

cler-

rouve

êque.

mains

Rome

en ce

mimet

lu ser

mmes.

nême.

rt s'in-

e rien

oir des

urfuit-

fuprê-

verselle

s pon-

nt des

on y

rejette les autres; & comme ce qu'on y casse n'a de force nulle part, nulle part on ne casse ce qui s'y observe.

Dans la lettre synodique de Rathier, adressée au clergé de son diocèse, on lit parmi plusieurs autres points importans d'instruction, que les prêtres ne devoient accorder la réconciliation aux pénitens que suivant la mesure du pouvoir qui leur étoit attribuée par les canons: ce qui montre qu'il y avoit des cas réservés à l'évêque. Il y est ensuite marqué en termes formels, que les prêtres peuvent donner la pénitence pour les péchés secrets; & quant aux péchés publics, qu'ils en doivent faire le rapport à l'évêque.

Le dogme de la présence réelle ne peut s'enseigner plus clairement, que ne le fait Rathier dans sa lettre à un ecclésiastique nommé Patric. Je suis affligé, lui dit-il, Spicil. t. que vous connoissiez si peu un sacrement 12. p. 37. que vous administrez tous les jours. Si, trompé par la voix des sens vous le prenez pour une simple figure, il convient plutôt de pleurer votre égarement que d'en railler. Croyez-moi, mon frère, comme aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin véritable & non figuratif, ainsi le vin dans l'Eucharistie ne devient pas un sang figuratif, mais du sang véri-

table, & le pain y devient de même de la vraie chair. Si la couleur & la saveur vous annoncent autre chose, rappelezvous ce que dit l'Ecriture, que l'homme fut formé du limon de la terre. Cependant l'homme n'a pas la figure du limon; il n'en a que la substance. Ici, au contraire, quoique la couleur & la saveur restent dans le mystère telles qu'auparavant, ce que vous prenez est néanmoins de la chair & du sang véritable. La curiofité humaine peut bien former des objections: mais la sagesse chrétienne ne doit que les mépriser; puisqu'il s'agit de foi, & d'un de ses articles les plus mystérieux. Si c'est un mystère, on ne sayroit le comprendre; si c'est un point de foi, il faut le croire, & non pas l'examiner. Telle étoit la profession de la soi catholique, dans le siècle même le moins instruit, & dans la bouche de l'un de ses écrivains les moins réservés.

En Espagne, les Chrétiens toujours aux prises avec les Arabes, tantôt triomphans, tantôt réduits aux dernières extrémités, conservoient invariablement pour le patriotisme & la religion ce degré de zèle dont les revers & tous les obstacles ne peuvent que retarder les triomphes. Ordogno II, fils d'Alphonse

la la p prife d après . nombr après, plus fi Il , fut: vaincu Jonqui qu'il ét prit le Comte. fembla: dérame tée au toire, I d'un sei forts. H Madrid dérame pailer a de ces I si génér à l'inter lors le de guer de S. D.

Ton

le Gra

de ce ville c

433

le Grand, roi d'Oviédo, & qui, au lieu de ce titre, porta le premier celui de la ville de Léon où il établit sa Cour, signala la première année de son regne par la prise de Talavera, qu'il emporta d'assaut après avoir taillé en pièces une armée nombreuse de Mahométans. Deux années après, il remporta une victoire encore plus signalée sur leur Roi Abdérame III. Il fut ensuite défait par ce dangereux vaincu à la funette bataille du Val de Jonquère, avec Sanche roi de Navarre qu'il étoit allé secourir, & qui le premier prit le titre de Roi, au lieu de celui de Comte. Mais la même année Sanche rafsembla ses troupes, attendit celles d'Abdérame au retour d'une expédition tentée au delà des Pyrénées après leur victoire, les mit en déroute, & leur ravit d'un seul coup le fruit de tous leurs efforts. Ramire II, fils d'Ordogno, enleva Madrid aux Arabes, & remporta sur Abdérame une victoire, où l'on dit qu'il fit patier au fil de l'épée quatre vingt mille de ces Infidèles. Les Chrétiens se crurent si généralement redevables de ce succès à l'intercession de S. Jacques, que dèslors le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui

de S. Denis l'étoit des François. Ordogno

Tome IX.

res exlement ce deous les der les

de

eur

lez-

nme

pen-

ion;

con-

veur

рага-

noins

a cu-

s ob-

ne ne

git de

s my-

e sau-

int de

l'exa-

la foi

moins

de ses

bujours

triom-

iphonse le

III, fils de Ramire, s'empara de la ville de Lisbonne. Sanche son frère, premier du nom entre les rois de Léon, & qui le détrona, eut lui-même beaucoup de traverses domestiques à essuyer, & mourut enfin empoisonné par un Seigneur à qui il venoit de faire grace de by wie One dory who will faller

P. 70.

Sampir. Ramire III fon fils lui succéda comme il n'avoit que cinq ans Sa tante Elvire. orincesse pieuse qui s'étoit consacrée à Dieu, gouverna pour lui, & ménagea sagement la paix avec les Saratins. Mais les grands qui ne respiroient que la guerre & les hafards s'ennuyerent d'un gouvernement qu'ils accusoient de mollesse, & recommurent pour roi, Bermude cousingermain de Ramire. Le nouveau Roi, pour gagner l'estime du peuple, attribua à l'Eglise de Compostelle les biens d'an martyr mort fans heritiers, & qui avoient êté réunis au fisc sous le regne précédent. Ce martyr nomme d'abord Sarafin, & depuis Dominique en recevant le baptême, étoit de la ville de Sinranca que les Infidèles avoient prise fur les rois de Leon. Apres avoir fait paffer la plupart des habitans par le tranchant des armes, Hs emmenerent celui-ci captif avec le peu qui restoir de les compatriotes, les char-

reren fonne quels louer rent Stance

. S. verler point étoit f / & d'I fa pi est ne feffeul le fly religie **fageife** élever ans. A monaf sa résid moine: formoi le siège ta'avoi pasteur ne s'a femen! méprif le fit

gerent de chaînes, & les tinrent emprifonnés deux ans & demi; pendant lefquels ces héros Chrétiens ne cesserent de louer Dieu en confessant leur foi. Ils furent enfin mis à mort pour leur constance.

S. Rudefinde, évêque de Dume, sans

ille

ier

qui

de

35

Sei-

de

ame

ire .

e à

l fa-

VIais

ierre

gou-

effe,

usin-

Roi,

ribua

d'an

oient

dent.

38

bap-

ne les

bis de

lupart

rmes.

e peu

char.

verler fon lang pour la foi, ne cessa mart. point de la confesser par ses œuvres. Il étoit fils de Gutière-Mendès de sang royal. & d'Ilduara dame non moins illustre par sa piété que par sa naissance. est nommée dans son épitaphe Confesseuse; c'est-à-dire religieuse, suivant le style du temps qui qualificit austi les religieux de Confesseurs. La vertu & la lagesse prématurée de Rudesinde le firent élever à l'épiscopat, dès l'âge de dix-huit ans. A l'âge de vingt-huit, il fonda le monastère de Celle-neuve, où il établit sa résidence, & dont on croit que les moines, comme en plusieurs autres pays. formoient le clergé. L'Eglise d'Iria dont le siège sut depuis ransféré à Compostelle az'avoit pas à beaucoup près un aussi bon pasteur. Sisenand qui occupoit ce siège,

ne s'adonnoit qu'aux vanités & aux amu-

semens du siècle. A la fin il se rendit si

méprifable par ses désordres, que le Roi

le sit arrêter , ot du consentement du T 2

peuple ainsi que du clergé, lui substitus Rudefinde qui étoit son parent; c'est-àdire que Rudefinde prit foin de cette Eglife, au défaut de son passeur, sans en être évêque titulaire; puisque dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme jamais qu'évêque de Dume : ce qui ne l'empêcha point de défendre le peuple d'Iria, comme celui de Dume, svec tout le zèle d'un Pasteur & la magnanimité d'un héros. Les Fidèles courant les derniers périls par la double invasion des Normands & des Arabes, Rudesinde en l'ablence du Roi, assembla des troupes. marcha-contre les ennemis du nom Chrétien, chaffa les Idolàtres du continent. & repoussa les infidèles dans leurs limites au delà du Portugal. L'Evêque Sifenand s'étant échappé de sa prison, vint de nuit trouver Rudesinde, & le menaca l'épée à la main. Le Saint aussi tranquille que li ce furieux eut encore été dans les fers, le reprit avec beaucoup de dignité, & le fit trembler lui-même, en lui prédisant qu'il mourroit bientôt de morte violente. En effet dans une seconde irruption, où les Normands firent de grands ravages autour de Compostelle. Sisenand périt de leurs mains. S. Rudefinde mourut dans son monastère de Celle-

neuv l'épifi racor faits long-

cueill loix doua diat, des é réglée ou pl Coutin fut ca blés e défaut lâchés des so mond Paster pour. même cifix a tenoit dit d'u il n'en faifis. & fou

le Cie

neuve, après avoir abdiqué, dit on, l'épiscopat, & pris l'habit monassique. On raconte un grand nombre de miracles saits à son tombeau, & qui ont édisié

long-temps toute l'Espagne.

titus

fl-à-

cette

fans

1003

mme

i ne

euple

tout

imité

der

de en

pes ;

Chré-

nent.

limi-

Sife-

vint

nena-

tran-

e été

ucoup

iême,

tôt de

conde

nt de

Relle .

Rude-

Celle-

des

L'Angleterre d'un autre côté, recueilloit des fruits du zèle & des sages loix du Roi Edgar. Sous le regne d'Edouard son fils & son successeur immédiat, les clercs qui avoient été chassés des églises cathédrales pour leur vie déréglée, firent éclater leurs murmures ou plutôt leurs menaces séditieuses, que foutinrent différens feigneurs. L'émeute T.o conc. fut calmée par le soin des évêques assem- p. 721, blés en concile à Winchestre: mais au défaut du droit prétendu , les clercs relâchés employerent auprès du jeune Roi des sollicitations si pressantes que tout le monde étoit en suspens, quand l'Eternet Pasteur à qui les prodiges ne coutent rien. pour le bien de son Eglise, prononça luimême la décision. On raconte qu'un crucifix attaché au mur du réfectoire où le tenoit le concile, ouvrit la bouche, & dit d'une voix distincte : Il n'en sera rien : il n'en sera rien. Le Roi & les seigneurs saisis d'effroi, jeterent de grands cris, & soutinrent des décrets que confirmoit le Ciel même. On rapporte cet évène-

Т 3

ment à l'année 975, où mourus dans un extrême vieillesse S. Turquetus, neveu du Roi Edouard le vieux, & abbé de Croisland

Vit fæc 5 Act, Ben. P. 507.

Il avoit été long-temps chancelier d'Angleterre. Il s'étoit même figualé par une rare valeur dans les combats, où néanmoins il ne tua personne; ce qu'il regarda le refte de fes jours, comme un vrai bonheur. It n'embrassa la vie mona-Hique que dans un âge avancé: mais il garda toujours la continence parfaite. refuß, pour l'amour de cette vertu, plus fieurs alliances illustres que le Roi fon oncle lui proposa; il refusa de même plusieurs évechés des plus considérables d'Angleterre. Quand il eut pris la résolution de se suire moine, le Roi Edrède sentant combien ce grand homme lui étois nécessire de voulut détourner de son dessein. Seigneur, lui répondit le Chanceller piai confacré mes plus belles années à votre service & à celui des Rois vos frères; permettez au moins que je serve Dien dans ma vieillesse. Je ne suis plus en état de porter les armes, ni de vous aider de la main en aucune manière: si mes conseils vous peuvent être utiles; tant que je vivral, ils ne vous manque. ront pas. Plusieurs personnages d'stingués tr'eux Les a tiques garde néant On le une c

que.

de la

fance

Le fa fam par, h ante-Roi l de fo finage à ce biens fit av cette ligieu vue (blit u modè Tout

trois

puis

UB

ueu

de

An-

une

ani

re-

un

ma-

is in

, 2

plus

foni

plw-

An-

tion

len-

toi

fon

an-

8114

Lois

e je

fuis

i de

ere :

lac:

que- .

din-

gués le suivirent à Croissand, & dix d'entr'eux prirent avec lui l'habit monastique. Les autres, craignant de ne pouvoir pratiquer la règle dans toute son étendue, garderent l'habit séculier, de couleur noire néanmoins, & d'une façon uniforme. On leur donna un logement séparé, avec une chapelle, où ils faisoient l'office du jour & de la nuit, aux mêmes heures que les moines: mais ils n'observoient de la règle, que la continence & l'obsissance.

Le monastère de Croissand autrefois fi fameux , avoit été réduit presque à rien par les Normands, depuis plus de foixante-dix ans. Turquetul, en donnant au Roi les terres qu'il possédoit au nombre de soixante, en réserva six dans le voifinage de Croisland, pour les attribuer à ce monassère, comme une dime de ses biens. Il releva les bâtimens, & s'instruisit avec soin touchant le premier état des cette maison, par le moyen de cinq religieux très-anciens qui l'avoient encore vue dans son ancienne splendeur. Il établit une méthode, digne de servir de modèle à la plus fage administration. Toute sa communauté fut partagée en trois classes. Les jennes religieux, depuis leur entrée au monastère jusqu'à la

T 4

vingt-quatrième année de leur profession, étoient charges du chœur, du réfectoire, & des autres services manuels. Ceux de la seconde classe, depuis cette vingt quatrième année de profession jusqu'à la quarantième, s'appliquoient principalement aux affaires du dehors, & au gouvernement de la maison. Les anciens étoient dispensés des obédiences extérieures & des exercices communs, au regard desquels on s'en remettoit à leur discrétion & à leur piété. Mais pour les vieillards qui avoient cinquante ans de profession, on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie, avec un domestique pour les servir, & un jeune frère qui mangeoit avec le père, tant pour l'instruction du jeune homme, que pour la consolation du vieillard, à qui on avoit encore l'attention de ne parler jamais d'aucune affaire facheuse. L'Abbé Turquetul vécut jusqu'à l'année 975, où Edouard Il monta sur le trône.

Boll. 18 Ce Prince, ainsi que sa sœur Edithe, mart. étoit provenu du mariage ou concubinage du Roi Edgar avec la religieuse Ethelsrède, que ce Prince, dont les vertus eurent leur éclipse, avoit enlevée de son monastère. Après l'avoir renvoyée, il épousa Elfride qui lui donna un se-

perfuada l'origine sien pr dernière vement qu'Edou l'en pré Comme de chass campagr toute la mulation Elle le à l'un d tit la p une gra fans le l'entretir à l'affaili rière. Ai à l'âge pour le d'un plu miracles mettre a mémoire rologe 1 tion de font cer

cond fi

e,

de

12-

ua-

ent

ne-

ent

8

lef-

on

rds

n,

bre.

jue

qui

1C-

)II-

en-

au-

tul

ard

197

ie,

bi-

use

er-

de

e,

fe-

cond fils, nommé Ethelrède. Elfride se persuada aisément que la différence de l'origine des deux fils du Roi rendoit le sien préférable à Edouard, malgré les dernières dispositions de leur père relativement au trône. N'ayant pu empêcher qu'Edouard n'y montat, elle résolut de l'en précipiter par une cruauté perfide-Comme le jeune Roi, dans une partie de chasse, pussoit près de la maison de campagne d'Elfride, il l'y alla voir, avec toute la sécurité que lui inspiroit la dissimulation de cette artificieuse marâtre-Elle le reconnut de loin, & donna ordre à l'un de ses gens de l'assassiner. Elle sortit la première au devant du Roi, avec une grande affectation de tendresse; & fans le laisser descendre de cheval, elle l'entretint quelques momens, pour donner à l'affaisin la facilité de le frapper par derrière. Ainfi périt Edouard II l'an 978, à l'age de quinze ans. Prince déjà mûr pour le Ciel, & que ses vertus dignes d'un plus long regne, autant que les miracles opérés à son tombeau, ont fait mettre au nombre des saints martyrs. Sa mémoire devint si célèbre, que le martyrologe Britannique affigne à la célébration de sa fête trois disférens jours, qui sont ceux de sa mort & de ses deux

T 5

translations. Sa sœur Edithe effaca comme lui la tache de sa naissance, par des vertus qui ont mérité de même un culte public. On compte pour faintes, trois autres princesses du nom d'adithe, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle. Celle-ci prit le voile des vierges, refusa trois abbayes que lui offrit le Roi son père, & mourut simple religieuse, à l'age de vingt-trois ans, le 16 de feptembre 984, jour auquel l'Eglife honore fa mémoire La Reine Elfride fit une pénitence exemplaire de son parricides Peu contente d'avoir sondé deux monastères de filles, elle revêtit le cilice, coucha fur la terre . & pratiqua beaucoup d'autres austérités pendant plusieurs ans nées confécutives?

18.

"Le Dairemarck', fi long-temps en exel Brem. La cration à la Chrétiente, fournit aussi des princes dignes du titre de faints & de martyrs. Le Roi Harold, depuis ses engagemens avec l'Empereur Otton le Grandl avoit foutenu avec perfévérance, & même étendu la religion Chrétienne Quand Page & les infirmités lui eurent ravi fa vigueur & son activité accoutuniée, son fils Suenon qui s'étoit toujours obstiné dans le Paganisme, prit conseil des seil gueurs qui n'avoient embraffé le Christia

nifine lut d'e Ainsi 1 Contre non . la guer trefois les ma coup d contre toutefo celle d en' Di depuis fes vue & ne de fand Danen dans la réfugia tout P avec: h bout d fa blef fentim joints mettre fut rap

la Sair

tablit

me

er-

alte

rois

qui ime

es.

Roi

1, à

fep-

nore

une

cider

ona

cou-

oup

200

exel

ides

c de

inga-

andi

nême

uand

vi B

, fon

offine

s fei-

rillia

nlime que par respect humain, & résqlut d'enlever la couronne à son père. Ainsi la conjuration éclata tout à la fois contre le Roi & contre la religion. Suénon, couronné par les rebelles, déclara la guerre à Harold. Le vieux Roi, autrefois si terrible, mais bien changé par les maximes de l'Evangile, avoit beaucoup de répugnance à prendre les armes contre un fils & des sujets. Il se résoluti toutefois à défendre une cause qui étoit celle du Ciel, & mit toute sa confiance en Dieu, comme il avoit toujours sait depuis sa conversion. Le Seigneur avoit fes vues secrètes par rapport à l'avenir & ne vouloit pour le présent qu'achever de sanctifier le premier Roi Chrétien, du Danemarck. Harold fut values & blesse dans la première bataille qu'il livra Il se réfugia dans une ville des Sclaves, qui tout Paiens qu'ils étoient, le reenrent avec humanité & avec respect. Mais, au bout de quelques jours, il y mourus de fa blessure, le 1 novembre 980, en des fentimens de foi & de charité , qui joints à la cause de sa mort, l'ont fait mettre au nombre des martyrs. Son corps fut rapporté à Roschild, dans l'église de la Sainte Trinité qu'il avoit batie. Il n'établit pas seulement le Christianisme chez

les Danois; mais il remplit le Septentrion d'églises & d'ouvriers évangéliques.

La lumière de la foi pénétroit plus avant de jour en jour dans ces régions fauvages. Les Bohémiens l'avoient communiquée depuis quelques années aux Polonois, qui faisoient partie de la même

Dimarc. nation des Sclaves. La sœur de l'ancien 44-P 45 Boleilas duc de Bohême, nommée avec

justice Dubrave; c'est-à-dire bonne ou vertueuse, avoit épousé Micissas duc de Pologne. Désirant passionnément le vrai bonheur de son époux, & déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il étoit encore attaché aux fuperstitions palennes, elle l'exhortoit sans cesse à quitter la voie de perdition . & s'étudioit par outes sortes de complaisances à rendre fes exhortations efficaces. Le Seigneur benit enfin ses vœux. Micislas recut le baptême, avec un grand nombre de ses fujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonois fut Jourdain. qui travailla infatigablement avec le Duc & la Duchesse à l'établissement du Chri-Hianifme: Lot

ld.1.7.p. It s'étendit jusques chez les Russes, 10.1. Cedr P. 699 & autre nation Sclave plus nombreule en 719.

core Polor premi moins cle pr patria fi peu depui établi nisme pour tion, Ducen at Anne mir, file & leilas de VI sie R doit d premi n'avo tu, a Païen veille

> fit br persti

attach

ne rép

ne répondirent pas toujours à sa croyance.

core & beaucoup plus farouche que les rion Polonois. On compte Vlodimir pour leur premier prince Chrétien. La foi néanplus. moins avoit pénétré en Russie des le tièions cle précédent, par les soins de S. Ignace ompatriarche de C. P. mais elle y fit alors aux éme si peu de progrès, ou s'y soutint si mal cien depuis, qu'on ne peut dater, pour un établissement proprement dit du Christiaavec* ou nisme parmi ces peuples, ou du moins e de pour la conversion du corps de la navrai tion, que de l'exemple que lui donna le l'a-Duc Vlodimir en 989. Quelques auteurs étoit en attribuent la gloire à la Princesse Anne, femme du Duc ou Roi Vlodinenitter mir, & sœur des Empereurs Grecs Bapar file & Constantin: mais la fille de Bondre leilas duc de Pologne, qui épousa le fils neur de Vlodimir, & amena avec elle en Rufit le sie Reimbern évêque de Colberg, en e fes doit être regardée après Dieu comme la fant première cause. Ce saint missionnaire qui n'avoit pas moins de science que de verngetu, après s'être concilié la vénération des preain . Païens par son extrême abstinence, ses Duc veilles & ses oraisons continuelles, leur Chrifit brûler leurs temples, & abolit les superstitions auxquelles ils étoient le plus attachés. Les mœurs du Roi Viodimir

ffes . · en On lui reproche de grandes cruautés & & beaucoup d'emportement dans sa passion pour les semmes : mais il sit une pénitence exemplaire, & ne cessa dès lors de racheter ses pechés par des aumônes, prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourut dans une extrême vieillesse. Il sut enterré dans la grande ville de Kiovie; on lui dressa un tombeau sort élevé dans l'église de S. Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscowites comptent en esset ce Prince entre les saints, & le regardent comme l'apôtite de leur nation.

En Italie, l'Empereur Otton II, après s'être fait désigner pour saccetleur son fils Otton III dans une diète qui se tint à Vérone l'an 983 mourut à Rome le septième jour de décembre de la même année. Le Pape Benoît VII étant mort des le 10 juillet précédent, Otton avoit fait placer sur le S. Siège, au mois de novembre, l'évêque de Pavie qui avoit été son chancelier. Il se nommoit Pierre; mais par un témoignage de respect déjà donné au Prince des Apôtres , & qui passa depuis en usage parmi tous ses such ceffeurs, il changea fon nom en celui de Jean XIV. Il ne tint le S. Siège que huit à neuf mois, encore ne fut-il rien moins

que ! Franc de C noit 1 lection prifon réduis 984. intruf quels la po par le On é n'avo parmi ger la pluss fat é 9871

> Da uner peu il les év race plusse gnan Loth de l' succes

poin

80.

on

ni-

de.

nes.

rut.

erré

lui

difa

ofé.

Co-

ntre

på

près

fils

nt à

erle

ême

nort

voit

de

WOK

rre:

déjà

qui

fuc+

ii de

huit

oins

447

que possesser tranquille. 13 L'Antipape Francon on Boniface VII étant revenu de C. P. a la nouvelle de la mort de Bes noit VII dont il avoit dejà trouble l'élection, déposséda le Pape Jean, ce l'emprisonna au château S. Ange ; où il le réduisit à périr de misère le 20 d'août 081. L'usurpateur se maintint dans son intrusion environ sept mois , au bout des quels il mourut tellement détesté que la populace furieule traina fon cadavre par les rues, & le perça de mille conpsi On étur ensuite Jean XV., qu'on croit n'avoir point été facré, & qu'on ne compte parmi les Papes que pour n'en pas déranger la fuite: Enfin Jean MVI qui occupa plus de dix ans la chaire de S. Pierre : y fat élevé au mois de juillet de l'année neigh. aver it wante the field and so

Dans le même temps, on viren France une révolution de premier ordre, mais peu surprenante cependant, après tous les évenemens qui l'avoient préparée. La race des Capétiens, plus puissante depuis plusieurs générations que la maison regnante, monta enfin sur le trône. Le Roi Lothaire étant mort le second jour de mars de l'an 986, son sils Louis V, qui lui succéda à l'âge de dix neuf ans, ne sur point consèrver aux princes de son sans

les foibles restes de la vénération des peuples. Il ne manquoit point de valeur : les exploits qu'il fit admirer en un an & deux mois de regne, son intrépidité au siège de la ville de Rheims dont il se rendit maître, ses dispositions pour marcher au secours du Comte de Barcelone contre les Sarasins, prouvent que c'est à tort que quelques uns de nos historiens lui ont donné le nom de faméant. Mais entre toutes les qualités requises pour le trône la valeur n'est pas à beaucoup près fussifiante. Louis étoit tout à la fois violent & foible, & prenoit toutes les passions de ceux qui le gouvernoient. Ses ministres en lui rendant odieuse la reine Emma sa mère, princesse uniquement digne de sa confiance, le firent hair luimême, avec le Prince Charle son oncle, qui l'animoit sur tout contre la Reine. Charle se rendit personnellement méprisable aux François, en se faisant vassal de l'Empire pour la Lorraine dont il étoit Duc. Le jeune Roi étant mort sans enfans mâles au mois de mai de l'année 087, empoisonné, dit-on, par la Reine Blanche sa semme, avec qui il n'étoit pas mieux qu'avce sa mère ; la couronne felon l'ordre de la succession, regardoit le Duc Charle, fils de Louis d'Outre-mer,

& par c

Mais

conjoné Chef qu étoit pa roi. H pour la de puér deur de Grand, vaillant. plus ad compaff de Fran léans, ches do blement Carlovin le nom ri duc d Richard Robert . déjà po devenan Charle 1 voit reg Grands. accoutu du gour

& par conséquent héritier naturel des des

es

1.3

38

au

n-

ier

n-

ort

lui

en-

le

rès

10-

af-

ine

ent

lui-

le,

he.

ila-

de

toit

en-

née

ine

pas

ne.

loit

ier,

Mais la France se retrouvoit dans les conjonctures, où, 236 ans auparavant, le Chef qui avoit toute la puissance royale. étoit parvenu à se faire assurer le titre de roi. Hugues surnommé Capet, moins pour la grosseur de sa tête, alléguée par de puérils observateurs, que pour la grandeur de son génie, fils de Hugues le Grand, & plus grand que son père, aussi vaillant, moins altier ou moins fastueux, plus adroit dans sa politique, & plus compassé dans son ambition, étoit duc de France, comte de Paris & d'Orléans, possesseur d'une quantité de riches domaines, en un mot incomparablement plus puissant que les foibles Carlovingiens qui porterent de son temps le nom de Rois. Il avoit pour frère Henri duc de Bourgogne, & pour beau-frère Richard duc de Normandie. Son areul Robert & Eudes fon grand oncle avoient déjà porté la couronne de France. En devenant élective par l'exclusion du Duc Charle son unique héritier, elle ne pouvoit regarder que Hugues. Aussi les Grands, déterminés par ses proches, & accoutumés à voir ses ancêtres à la tête du gouvernement, le placerent sur le

trône, d'une voix unanime, dans une assemblée tenue à Noyon en 187. Peu après il se fit sacrer à Rheims avec beaucoup de solemnité, le dimanche troisième jour de juillet de la même année. Pour affurer la couronne . & la fixer dans fa maison, il s'affocia son fils Robert, qui fut sacré à Orléans le premier de janvier de l'année suivante part yet de afterne

ad Leon. Abbat.

Malgré tant de prompts succès ; il eut à surmonter bien des obsiscles, & se fignala par bien des traits de valeur & de politique qui ne sont point de notre Abhon. sujet. L'assemblée de S. Bale près de Flor. Ep. Rheims, quoique décorée du nom de concile, ne fut qu'une faction politique dont les manœuvres n'entrent pas davantage dans notre plan. Il suffit de savoir qu'Arnoux, fils naturel du Roi Lothaire , & fait Archeveque de Rheims par le Roi Hugues, après lui avoir prêté serment de fidélité, fut déposé par ce concile pour avoir soutenu depuis cet engagement le parti du Duc Charle son oncle. Gerbert, moine savant & intrigant que nous verrons s'élever jusques sur la chaire de S. Pierre, obtint l'archevêché de Rheims, en récompense de ce qu'il avoit été précepteur du Prince Robert fils de Hugues: mais Arnoux fut

tétabli . & présid de juille ne vit contrain foumiffi ration flances. famille: à souter pris à .I où il éte fesseur t avoit lai tune de abattu 1 cune ter

La rel révolution Elle con en Franc vigueur. en se r exemple que ané vingiens vers ce ches, ce nerf nent.

und

Peu

eau-

ème

Pour

19. fa

qui

wien

eut

& . Te

ur &

notre

s de

n de

tique

s da-

le fa-i

Roi

heims

prêté

ar ce

is: cet

e fon

intri

laues

arche-

de ce

e Ro-

ix fut

tétabli, dans un concile tenu sur les lieux & préfidé par un légat apostolique au mois de juillet 906. Le nouveau Monarque qui Tom. ix. ne vit pas sans peine des dispositions si Conc p. contraires à ses desseins, témoigna une 750. foumission religience, & toute la modération qui convenoit dans les circonstances pour affermir le trone dans sa famille: personnage d'autant plus facile à soutenir, que le Duc Charle ayant été pris à Laon, puis emprisonné à Orteans où il étoit mort, Hugues demeuroit possesseur tranquille de la couronne. Charle avoit laissé quelques enfans: mais l'infortune de leur pere leur avoit tellement abattu le courage, qu'ils ne firent aucune tentative pour soutenir leurs droits.

La religion n'eut rien à fouffrir de cette révolution & de tous ces mouvemens. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre & sa première vigueur. Les Rois de la troisième race, en se resaississant avec une habileté sans exemple des droits de la souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, & en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues & leurs démarches, rendirent ensin au gouvernement ce ners & cette vigueur, qui maintiennent, avec la sûreté de la République,

452 HISTOIRE DE L'EGLISE.

la paix & l'ordre dans l'Eglise. Ces honrmes si dignes par-là de commander aux autres, & qui, depuis huit siècles, fixent dans leur famille un empire que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, n'a rendu que plus cher à leurs sujets vraiment chrétiens; ces pères des peuples, & ces enfans respectueux de l'Eglise, servirent de modèles à tous les autres Princes de l'Occident, qui redoublerent leur zèle pour la religion & l'unité Catholique: révolution ou restauration visiblement ménagée par la Providence, à l'époque précise où les Orientaux se replongoient dans le schisme, pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconstance, & pour le consommer enfin sans retour.

ent long a Minimum or nor an the elice extra Fin du neuvième Volume. 18 19 Librar rent out at ab et M. C. A. L. Mariy.

ended area sto color or the or of the

This bill no arment if is that be it a que a

service it is a content to a relience of

त्रिक्तकर्वतीय संपर्धात प्राप्ता हुने की प्राप्ता । जिल्लाकर्वा के स्वर्था के स्वर्था की स्वर्था के स्वर्था ।

satable reign in also abover view

it inter the in and will be an ex

firm the first of the body to the the

CHR(

CIV. I

EV. Adr 867. n CVI. Je 14 Dé Déc CVII. M

8%2. I CVIII. A 884. S

CIX Et eré Se

CX. Se

CXI. Bo en 89 jours a

& For



TAGE OF A BOYLET BY TE A STATE OF THE STATE The state of the court of the c

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 858, jusqu'à l'an 995.

TOME NEUVIÈME.

PAPES.

ont-

aux

xent du-

ment

n'a vrai-

ples,

glise . utres lerent

é Ca-

vifi

e, a

se re-

e plus

ncon-

n fans

1 3 777 37

(1 His

A Special

35 1416 .

45 1 1 1 1 1 1

1 6 4 9 3

+ 13 50

CIV. N Icolas I, con- EMPEREUR D'ORIENT. a facré le 24 Avril 858. mort le 13 Novembre 867.

CV. Adrien II, 14 Déc. 867. mort en 872. CVI. Jean VIII, ord. 14 Décembre 872. 15 Déc . 882.

CVII. Marin, en Déc. 8%2. Mai 884. CVIII. Adrien III, Mai 884. Sept. 885.

CIX Etienne V, confa- Romain II, eré Sept. 885. 7 Août Nicéphore Phocas, 969. 891.

CX. Sept. 891. Avril CXI. Bonifice VI, élu

en 806 mort quinze sess states mort a pe jours après son élection,

SOUVE RAINS.

EMPEREURS

M Ichel III, mort en

867. Basile le Macédonien, 886. Léon le Philosophe, 911.

Alexandre, Conflantin-Porphyrogenète, 959.

Romain-Lécapène, 944. Christophe, 931. Etienne, 945.

145.

Constantin VII.

Jean-Zimisques

Basile II. 890. Constantin VIII.

& Formose.

LANGER CONTRACTOR OCCIDENTAL CXII. Erienne VI, Août Louis le Begue, mort en 806. mis à mort en 807. 24. 11. 18 875. CXIII. Romain, Août Charle le Chauve. 877. 897. Nov. 7 897. Interregne, jufqu'à 880. CXIV. Theodore, confa- Charle le Gros, 887. cré & mort en 898. Arnoul le Bâtard, 3 899. CXV. Jean IX, Juillet Eerenger de Frioul, | 924. 898. 30 Nov. 900 Gui de Spolète, CXVI. Benoît IV, Déc. Lambert fils de Gui 894. 898. CXVII. Leon V , ord. Louis III roi d'Ar ord. 1 905. Vacance de l'Empire jus-Nov. qu'à ... 1 1. 4. 962, 903. CXVIII. Christophe s'em-Louis IV, roi pare du Saint Siège ...de Germa wie, A Nov. 903. est chassé 91104912. Conrad I roi | 12 more Juing 19 194. CXIX. Sergius III, en de Germa-cia, . 918. 104 OH 905. mort en Per 13 1 47 - 1 91 1. CXX. Anaffale III, Aout Germanie, orr. Od. . . 913. Otton Iroi de. CXXI. Landon, 913 ou Germanie. 914. 26 Avr. 914. Rodolfa, roi CXXII. Jean X . Avril d'Italie, 926. Hugues, roi Qua. étranglé en Mai Lotheire, roi W mond 92%. CXXIII. Léon VI, Juin 028. 3 Fevr. 929. d'Italie, 950 CXXIV. Etienne VII.,

Février 929. 12 Mars

CXXV. Jean XI, Mars

Janv.

Bérenger II ,] =

es iv orda.

reuren 962 morten 973

& Stay markede

Adaibert,

931. mort emprisonné Otton I, couronné emps-

936.

CXXVI. 936. CXXVI Juill. CXXVII tin II anv. CXXIX. 946. de CXXX. en 95 14 M CXXXI. Benof après Jean 3 963, un an Benoft de Jea le 5] CXXXII. tronisé

CXXXIV & mo CXXXV

mort le

étrangi

CXXXIII

fur la dans mens Juill

B L E.

rt en 875. 877. 880. 887.

924. 894. 898.

905. re juf-962.

1001 1001

a 948.

926.

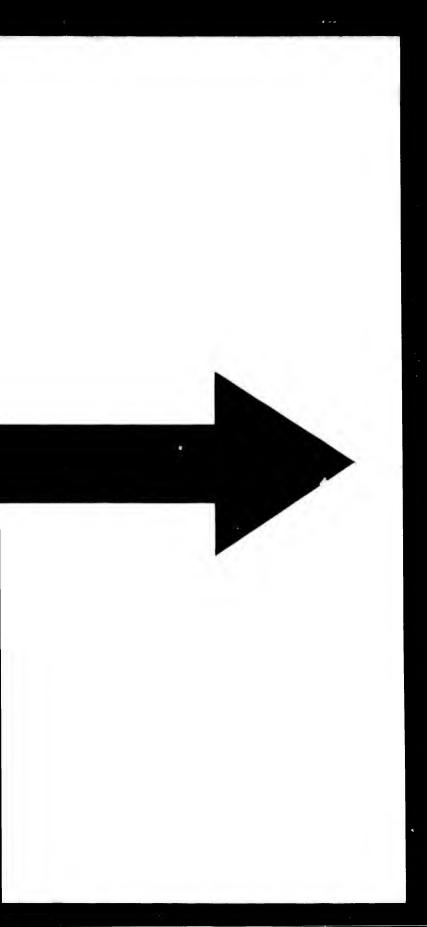
950

961.

e empe

A PART ST	D'OCCIDENT.	
CXXVI. Leon VII, Janv. 936. Juillet 929. CXXVII. Etienne VIII, Juill. 939. Nov. 942. CXXVIII. Marin ou Mar-	Otton III. Rois De France.	
Janv. 946. CXXIX. Agapit II, Mers 946. mort für la fin	Charle le Chauve, mor en 377 Louis le Bègue 1 Louis III,	•
cxxx. Jean XII, ord. en 955 ou 956 more 14 Mai 964. CxxxI, Léon VIII &	Carloman, Charle le Gros, en 887 Eudes, Robert, rois intrus, 92	
Benoît V: Léon ord. après la déposition de Jean XII, le 6 Déc. 963, tint le S. Siège	Robert, rois intrus, 923 Raoul, 936 Charle le Simple, 925 Louis d'Outremer, 954 Lothaire, 980	۱۰ ۱۰ ۲۰
un an & quatre mois: Benoît, élu après la mort de Jean XII, mourut le 5 Juill. 965. CXXXII. Jean XIII, in-	Hugues-Capet. Rois D'Espagnel	
mortie 5 ou 6 Sept 792. CXXXIII. BenoîtVi, 792.	Ordogno I, mort en 866 Alfonse le Grand, 916 Garcias, 913)
étranglé en prison l'an 974. CXXXIV. Donus II, ord.	Ordogno II, 923 Froila II, 924 Alfonse IV, 925	3.·
& mort en 974. CXXXV. Benoît VII, ord. fur la fin de 274, ou	Ramire II, 950 Ordogno III, 950 Sanche le Gros, 960	5.
dans les commence- mens de 975. mort 10 Juill. 983.	Ramire III , 98: Bermude II.	2.





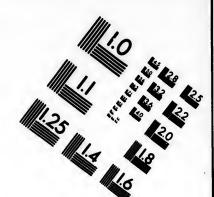
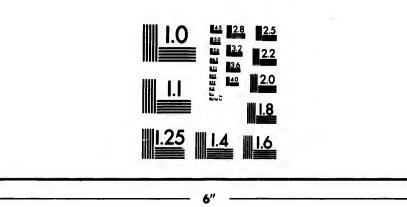


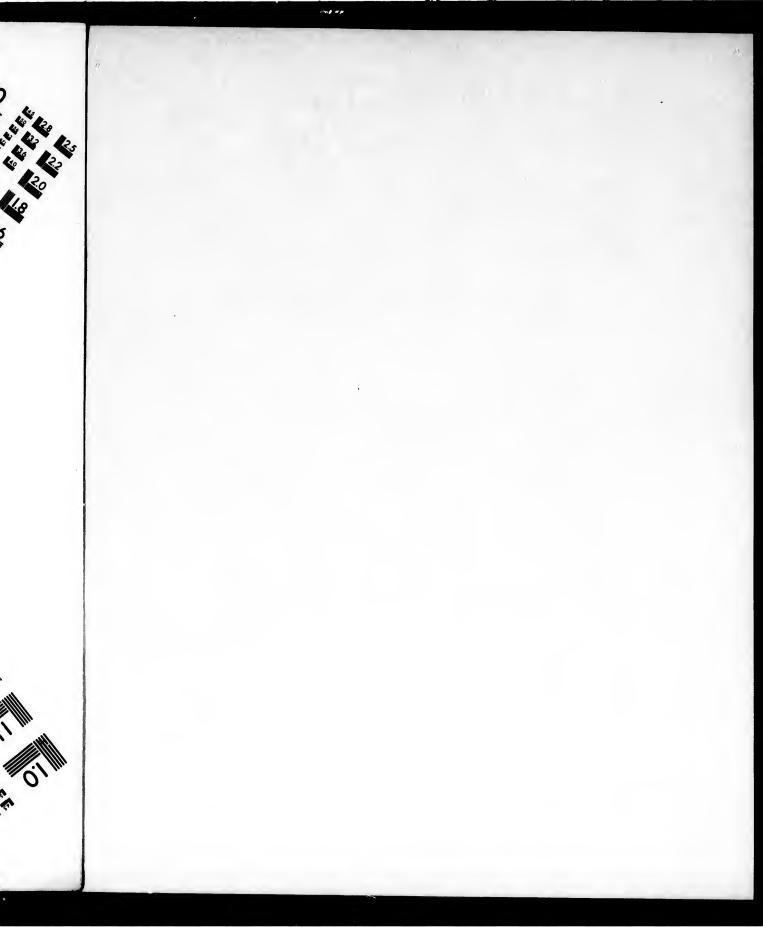
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

SIM FIMERICAN STREET



PAPES. Rois D'ANGLETERES

VE ran leur rem unit blée fchi Pau 886

· 1. 1. 1. 1. 1.

4) 冷認

of the

ST TES

Wall son

2 5 ET

. देवा और देव

A STRUTTE OF G	The state of the s
CXXXVI. Jean XIV,	Ethelbald And Jones
Nov 983. mort en pri-	d'Ouëllex. 855.
fon 10 Août 984.	
Jean XV, compré seule-	
ment pour fervir de	
nombre permi les Papes de fon nom.	
CXXXVII. Jean XVI,	
place fur le S. Siège	
au mois de Juill. 985.	Edmond I. 946.
different for the first the	Edred 955. Edwi 959.
ANTIPAPEL	Edwi , 959.
Sergius,	Edgerd, 975.
Sergius, 891.	Edouard le Martyr, 978,
Christophle, 904	
Francon, dit Boniface VII,	
. The description of 973-	AND THE STATE OF T

All Solver to Strate Bottle, or of the States

It was not not consider the state of charles of

The party of musike for with the the things of the

The State of the S to a hall with the later of the first of the

The wife the pret, an and the Cons. 1972.

carr les commences d'autellises regine

Herrer A. Epon.

Though the test of the Charles of the second of the country

AND BEEN BEEN AND ALL WAS A STATE OF BEEN THE PERSON OF THE PARTY OF THE PARTY OF

> the state of the s All to server the server of the

the at mount of our noming the second of

Figure for the soll finished to the a

The other and tracket

Sectaires.

Ar une providence remarquable, il ne s'éleva point d'hérésie, durant ces temps, d'ailleurs les plus malheureux del'Eglise: la sainte unité ne fut guère troublée alors que par le schisme des Grecs, dont l'auteur fut chassé en 886. the and the second

1-80 10 10 10 W AR

Sharing Market

and the way

Catally to The State of the

the way of probable

रत, भी अर्थ पार्टाको क · 人名斯特尔斯特 one, and the a to make the state Control was being

Persécutions.

Iolentes persécutions suscitées par Photius, & exercées à plusieurs reprifes contre S, Ignace de C. P. & tous les bons Catholiques de la Grèce.

Continuation de la fureur impie des Normands en France & en Angleterre, des Sciaves dans le Nord, & des Sarafins dans les contrées méridionales de l'Eu-

Barbarie & facrilèges des Hongrois en Allemagne Tyrannie de Marozie & de ses complices, à l'égard de l'Eglise Romaine.

AND WALL THE LAND

The Market of the State of

明 多 1 44

855. s en

866

871.

200,

924.

940.

946.

955.

959.

t, 978

A STATE OF THE PARTY OF THE PAR

Sittain.

19 64

6.00

A. Ost W. Lat.

1 7319

975.

Ecrivains Ecclé-

Rudence de Troie, honoré comme faint dans fon Eglise, 801, est l'auteur des Annales de S. Bertin , ainti nom. mées pour avoir été trouvées dans co monastère. Il a composé, au sujet de Gothescale. différens ouvrages, où il paroît peu d'accord avec lui même, & prouve uniquement que ces matières n'étoient pas encore fuffisamment

Loup de Ferrières, 862.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages curieux & intéressans; enurautres, cent trente lettres, & différens écrits sur la grace.

Théodore Aboucara, qui vivoit en 865, est auteur de plusieurs traités folides contre les Juiss, les Musulmans & les hérétiques.

Paschase - Rathert , 865. Célèbre sur-tout par son traité du Corps & du

Principaux Conciles.

S

n Anai

C

m

éc

qu

uf

CO

un

po

DO

No

exc

déc

des

les,

pale

clés

Aut

univ

Mai

pluf

voir

tiqu

étra

ll a

bre d

tren

d'éri

Hinem

S. Add

S. Ale

Oncile de Savonière, au diocese de Toul, tenu en 859. On s'y plaignit des canons du concile de Valence au sujet de Gothescalc. Tout ce qu'il y a de certain sur la suite de cette affaire, c'est qu'elle fut renvoyée à des temps plus tranquilles: ce que certains auteurs hasardent de plus, & fur-tout en compromettant le Pape Nicolas, ressent trop l'esprit de parti, pour devoir faire impression.

Concile de Tufcy, 860; encore au ocèfe de Toul, où trouve la fouscription de 58 évêques, quoiqu'il n'y en ait eu que 40 préfens: ce qui montre qu'on envoyoit quelquefois les décrets des conciles aux absens, pour les leur faire souscrire.

Concile national de Pitres, près le Pont de l'Ar-

Ecrivains Ecclésiastiques.

Sang du Selgneur, & par celui de l'Enfantement de la Vierge.

Anastase, savant bibliothécaire de l'Eglise Romaine, en 872. Il a écrit les vies des Papes, qui font d'un grand usage pour l'histoire; il a traduit le huitième concile en Latin, & fait un recueil de pièces importantes contre les Monothélites.

S. Aldric du Mans, 876.

Nous avons de lui un excellent recuell des décrets des Pères & des canons des conciles, concernant principalement la police ec-

clésiastique.

S. Adon de Vienne, 880.

Auteur d'uneChronique universelle, & d'un Martyrologe, qui dans plusieurs articles fait voir que l'art de la critique no lui étoit pas étranger.

Hincmar de Rheims, 882.

Il a laisse grand nombre d'ouvrages qui montrent un docteur plein
d'érudition, fort en rai-

Principau X. Conciles.

che, 861, contre les pillages & les défordres regnans. Rothade de Soissons y appels au Pape, de l'excommunication prononcée contre lui par Hinemar de Rheints.

Concile de Rome, 863, où tout ce qui avoit été fait contre S. Ignace au faux concile de C. P. deux ans auparavant, fut annullé, les légats prévaricateurs condamnés, & Photius privé de toute fonction clérit cale.

Concile de Schirvan en Arménie, 864, contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychès.

Concile de Rome, 864.
On y condamna ce qui s'étoit fait en faveur du mariage adultère de Lothaire avec Valdrade, tant au concile d'Aixla-Chapelle en 862, qu'à celui de Metz en 863, en présence des lâches représentans du Pape.
Concile de Lauran, 864,

où, à l'occasion de Rothade de Soissons

V 2

n-

nière,
foul,
on s'y
ons du
ce au
ce(calc.
ons de
onite de
qu'elle
a des

quilles:
auteurs
us, &
prometlicolas,
fprit de
oir faire

y, 860;
cele de
trouve
de 58
qu'il n'y
40 préi montre
oit quelterets des
ablens,
faire fou-

de Pitres,

Ecrivains Ecclé siaftiques.

fonnemens, très-infirnit des prérogatives de l'E-glife de France ou des usages anciens, & entre les docteurs de tous les temps, l'un des plus versés dans la science des canons.

Jean - Scot - Erigène, vers 884. Auteur d'un livre qui s'est perdu, & qui étoit rempli de subtilités inintelligibles, mais trèsmal sonantes, contre l'Eucharistie; ce qui l'a fait condamner dans trois conciles, peu après qu'il eut paru.

Photius vers 802. Outre fes lettres schismatiques. qui sont des chefs d'œuvres d'éloquence, où il n'y a rien à désirer qu'un sujet meilleur, il a laissé quantité d'autres ouvrages, dont plufieurs ne font pas encore imprimés, & qui font preuve de ses connoissances immenses en matière d'histoire, de philosophie, de théologie, de mathématiques, d'astronomie, de médecine même, ainsi que

Principaux Con-

qui y fut rétabli, on trouve le commencement de la prétention ultramontaine sur l'impossibilité de déposer un évêque sans l'autorité du Saint Siège.

il

fi

21

C

PI

27

ď

gir

de

fiè

tin

rol

91:

hy

pro

&

949

de

der

mo

la i

M

jul

II

de

S. Od

Euty

Notke

Ufuar

Concile d'Attigni, 865.
Un légat du Pape y
obligea le Roi Lothaire
à quitter Valdrade, &
à reprendre Theutberge
fon épouse légitime.

Faux concile de C.P. 867.

Photins y excommunia, & déposa le Pape, & s'emporta sans aucun ménagement contre les Latins, particulièrement sur l'addition du Filtoque. Il ne se trouva que vingt-un évêques à ce conciliabule, & la faussaire y ajouta jusqu'à mille fausses sou-

feriptions.

Concile de Troies, 867, ou furent invités tous les évêques de France & de Germanie, dont vingt un feulement des premiers y affisterent. Ce petit nombre écrivit au Pape Nicolas, une lettre par laquelle on le

Ecrivains Ecclé-

de son goût dans la littérature. On estime surtout sa Bibliothèque, premier modèle de nos journaux, dans laquelle il porte son jugement sur cent quatre vingts auteurs. Les fragmens considérables qu'il en présente, sont choisis avec un sens exquis, & d'autant plus précieux, que la plûpart des originaux ont été perdus depuis lui.

Usuard, sur la fin du ome siècle. Savant Bénédictin, auteur d'un martyrologe estimé justement.

Notker, moine de S. Gal, 912. Auteur de plusieurs hymnes, de plusieurs proses pour la messe, & d'un martyrologe.

Eurychius d'Alexandrie, 940. Il a fait un abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde: on y trouve la suite des patriarches Melquites d'Alexandrie jusqu'à lui.

S. Odon de Cluny, 942.
Il a laisse une histoire
de la translation des re-

Principaux Conciles.

pri it de ne plus fouffir qu'aucun évêque fut déposé sans la participation du S. Siège; encore y eut-il diversité d'opinion parmi eux, suivant un manuscrit de la cathédrale de Laon, aussi ancien que ce concile.

Concile de Rome, 868. Photius y fut anathéma. tise & serits condamnés au feu. Après avoir relevé la témérité du schismatique à condamner le Pape Nicolas, Adrien, fon fuccesfeur, avoue qu'Honorius a été anathématifé après sa mort; mais il ajoute qu'on n'en peut uler aiuli qu'en matière de foi, & qu'en cela même, ni aucun évêque, ni aucun patriarche en particulier n'a droit de prononcer.

Concile de Metz, 869.
On y établit sur différens capitulaires le droit que prétendoient les archevêques de Rhems à gouverner la province de Trèves, lors-

V. 3.

72-

nceation l'impofer atori-

865. ipe y thaire e, & iberge me. 867.

munia,
e, &
aucun
ure les
rement
Filtotrouva
ques à
, & la
ta juf-

es sou-

,867, és tous France e, dont ent des interent. e écrivit las, une

lle on le

Ecrivains Ecclésiastiques.

liques de S. Martin, la vie touchante de Saint Géraud d'Aurillac, & d'autres ouvrages.

Siméon Métaphraste, 942.
Fameux par son recueil
des vie des Saints, où
l'on retrouve le talent
de sa nation pour l'art
de narrer, mais où le
goût du merveilleux
l'entraste souvent au
delà des bornes de la
vérité.

Atton de Vereeil, vers 956. On a de lui un traité des fouffrances de l'Eglife, un Capitulaire & des lettres fur différens points de discipline. S. Odon de Cantorbéri,

ofir. Il a laissé des Con-

flitutions ecclésiastiques.
Flodoard, chanoine de
Rheims, 966. Cet his
florien judicieux a laissé une chronique, &
une histoire de l'Eglise
de Rheims, plus généralement intéressante que
ce titre ne l'annonce.

Luitprand, évêque de Crémone, 968. Il a écrit, d'une manière piquante, l'histoire de son temps,

Principaux Conciles.

que ce dernier fiège étoit vacant.

CONCILE de C. P. huitième général, tenu fous Adrien II & l'Empereur Basile, depuis le 5 oct. 869 jusqu'au 28 févr. 870. Photius y fut déposé & anathématisé. & S. Ignace rétabli. On fit vingt-fept canons. relatifs pour la plûpart à l'affaire de l'hotius. On dit derechef anathême aux Iconoclasses. aux Monothélites & au Pape Honorius. Après les légats d'Adrien, foufcrivirent le Patriarche Ignace, puis les teprésentans des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem; enfin les évêques, an nombre de cent deux. Cétoit peu sans doute, vu la quantité des prélats Orientaux: mais à peine les légats des patriarches avoient - ils pu fortir des terres de leurs tyrans ombrageux; & de l'empire de C. P. on n'avoit admis au concile aucun des éve-

S. I

9

ti

P

V

qil

fi

5. I

Rat

Ecrivains Ecclé-

& des ambassades qu'il a faites en Grèce: mais son esprit naturellement aigre, & son attrait pour la fațire lui sont souvent charger ses tableaux; hasarder des faits, & prendre un style dur & emporté.

S. Udairic d'Augsbourg, 973. Auteur d'une lertre sur le célibat des

prêtres.

liège

ème

fous

is le

u 28

y fut

atilé,

tabli.

nons.

upart

otius.

ana-

& au

Après

, fouf-

iarche

tepre-

arches

Antio-

falem;

deux.

doute,

es pré-

mais

ats des

ent - ils

rres de

rageux;

le C. P.

nis au les év**é**~ Rathier de Vérone, 974.
Malgré la fingularité bizarre de son style, ainsi
que de son caractère,
il nous a transmis des
témoignages précieux
sur le dogme & la discipline, dans son traité
des canons & sa lettre
du corps & du Sangdu Seigneur.

Sévère Egyptien, qui vivoiten 977, a écrif une histoire des Sarafins, & de l'églife d'Alexandrie.

S. Dunstan de Cantorbéri, 988. Il a composé sur la discipline un ouvrage qui a pour titre la Concer de des Règles,

Principaux Conciles.

ques ordonnés par Photius, qui avoit établé fes partifans dans la plupart des Eglifes.

Concile d'Italie, 869. Les Roi Lothaire feignit d'y reprendre fincèrement fa femme Thentberge, & reçut des mains du Pape la communion fatale, dont il eut bientôt fujet de se repentit.

Concile de Douzi au pays de la Meuse, 871, où fut déposé Hincmar de

Laon

Concile de Cologne, 873, qui accordé aux chanoines de cette Eglife leur menfe particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt.

Concile de Pavie, 876, ofi l'on reconnoît Charle le

Chauve pour empereurConcile de Pontion, au
diocèle de Chalons furMarne, 876, où l'on
agita vivement l'affaire
de l'archevéque de Sens,
à qui le Pape venoit
d'accorder le titre de
Primat des Gaules &
de Germanie, qui est
demeuré sans effet.

TABLE.

Principaux Conciles.

Concile de Troies, 378, qui n'est mémorable que par la présence du Pape Jean VIII qui le célébra.

la Cone

de

tri

Pa

E

de

inj

pa fils

Conc

- Jea

me

CO

ten to

de

D

re Cond

> en de

ch Con

Cond

CO qu I'E

Conc tab

Conc

Cond

Concile de Rome, 879, où ce soible Pape, après. la mort de S. Ignace, reconnut Photius pour pa-

triarche de C. P.

Concillabule de C. P. 879. Photius y fut reconnu. par les légats de Jean VIII, & trois cent quatrevingts évêques. Le schismatique parut par-tout comme un homme irréprochable, & triompha en toutes les manières. On y lut des lettres du Pape qui acheveroient de diffamer Jean VIII, si l'on pouvoit s'en rapporter à des actes dirigés par un impudent à qui l'imposture & le mensonge necoûtoient rien. Ce conciliabule qui condamne le hultième concile cecuménique, en tlent la place chez les Grecs & tous les Orientaux schismatiques. Ces derniers approuverent le rétablissement de Photius dans leurs conciles d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, tenus la même année.

Concile de Rome, 806. Le Pape Formose y sur condamné après sa mort, pour avoir passé du siège de Porto sur celui de Rome. Son cadavre fut revetu, puis dépouillé des ornemens pontificaux, par ordre d'Etienne VI, qui lui adressa la parole comme s'il eût été vivant, lui fit couper trois doigts & la tête; après quol, le tronc fut

jeté dans le Tibre.

Concile de Rome, 808, qui condamna tout ce qui avoit été fait dans le conciliabule précédent, & rétablit la mémoire de Formose.

Concile d'Oviedo, 900, pour l'érection de ce siège. en archeveché,

Concile de Latran, 900, pour le rétablissement d'Argrim sur le siège de Langres.

Concile d'Afillan au diocèse de Narbonne, 902,

Principaux Conciles.

la cause de deux compétiteurs pour la même cure. Concile de C. P. 906, contre les quatrièmes noces de l'Empereur Léon le Philosophe.

Concile de Froil, 900, dont les actes font voir le

trifte état où l'Eglife se trouvoit alors.

que.

bra.

grès.

pa-.

nny.

tre-

tout

en.

l'on

un.

e le lace

ues.

Pho.

oche:

fut

du

avre.

ntifi:

a la

per

fut

qui

iège:

aent:

22: 3

ne.

Concile de C. P. 920, tenu devant les légats du Pape, afin de rendre la paix à cette Eglise, divifée par les quarrièmes noces de l'Empereur Léon. En ufant d'indulgence pour le passé, on défendit de contracter à l'avenir de pareils mariages.

Concile d'Ingelheim près Mayence, 948. On y rétablit sur le siège de Rheims, Artaud qui avoit été injustement déposé à Soissons sept ans auparavant, par la cabale du Comte de Vermandois, dont le fils nommé Hugues avoit été substitué à Artaud.

Concile ou conciliabule de Rome, 963. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes, & déposé par contumace. Mais quelque coupable que fût ce Pape, & quelque droites que fussent les vues, tant des Romains que de l'Empereur Otton qui sit assembler ce concile; comme il n'étoit que particulier, il ne lui appartenoit pas de rendre un jugement qui intéressoit toute l'Eglise. L'année suivante, on vit encore deux entreprises dans le même goût.

Concile de toute l'Angleterre, 969, tenu par Saint Dunstan, qui y prit des mesures efficaces pour

remédier aux déréglemens des clercs

Concile de Compostelle, 971, qui érigea Tarragone en métropole, à quoi les évéques de cette partie de l'Espagne firent opposition, aussi bien que l'archevêque de Narbonne leur métropolitain.

Concile d'ingelheim, 979, qui nous fournit une preuve de l'antiquité des Eglises de la première-

Principaux Conciles.

Germania : l'archeveque de Trèves fit part aux Pères, de la découverte qu'il vévoit de faire du corps de S. Celle, l'un de ses prédécesseurs, mort, suivant seur persuasion, s'an 43

Assemblée de S. Bale près de Rheims, 991, ou l'Archevêque Arnoul, de la maison des Carlovingiens. fut déposé, à la sollicitation de Hugnes-Capet

St Gerbert mis en far place.

Concile de Latran , 993. On y trouve, dans l'acte de canonifation de S. Udalrie d'Augsbourg, le premier exemple qui nous soit connu de cette cérémonie faite en forme & & dont nous ayons le bulle

du Pape.

Concile d'Anse près de Lyon, 99¢, où l'on défendit de s'occuper d'envres serviles des le samedi après nones. On y ordonna l'abstinence pour le mercredi, & le jenne pour le vendredi. Ce concile, en différentes éditions, est daté mal à propos de l'année 990.

The state of the s en de les en Mariers du mit de la ville de les

yould are from the property of the second with the state of the same

of Theseur ter of This sein the the the , with the state of the state of the same of the The special of the state of the

All the first party and the same is the

and product by the target the

de 1 de !

se i céd du

de : don l'in

boi

APPROBATION.

du

Ar

ms, pet,

scte pre-

éré.

sulle

fen-

medi

ir le

pro-

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le neuvième Tome de l'Histoire de l'Eglise, par M. l'Abbé de BERAULT. Il m'a paru digne de se montrer à la suite des Volumes précédens, qui ont déjà mérité les suffrages du Public. On y trouvera le même ton de sagesse & de vérite, le même soin de donner à cet Ouvrage toute la liaison & l'intérêt dont il est susceptible. En Sorbonne, ce 3 Décembre 1779.

CHEVREUIL.

